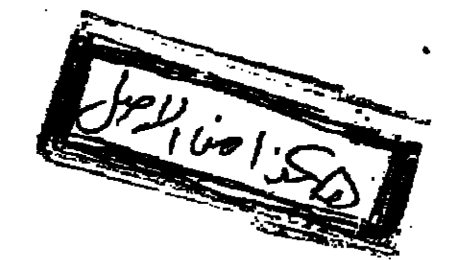


Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14256 – 5 F — MARDI 27 NOVEMBRE 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

La défaite de M. Mazowiecki et le succès inattendu de M. Tyminski

M. Walesa est assuré de l'emporter au second tour de l'élection présidentielle

Le second tour de l'élection présidentielle en Pologne, le 9 décembre, opposera M. Lech Walesa au candidat « apolitique », M. Stanislaw Tyminski. Celui-ci a créé la surprise au premier tour de scrutin, dimanche 25 novembre, en arrivant en deuxième position, avec 23,23 % des voix, éliminant ainsi le premier ministre, M. Mazowiecki. Le président de Solidarité, qui a recueilli 39,3 % des voix, selon des résultats encore partiels publiés lundi matin, devrait aisément l'emporter au deuxième tour.

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

C'était le pire scénario, celui que personne n'avait vraiment envisagé, sauf peut-être en plaisantant, il y a quelques jours, lorsque M. Stanislaw Tyminski avait lancé ses fausses accusations fracassantes contre le gouvernement, après être *monté en flèche dans les sondages.* Adam Michnik et Lech Walesa, les deux grands ennemis de cette campagne électorale avaient juré chacun de son côté : « *Si jamais il est élu, je quitte la Pologne* » (ils n'auront sans doute pas à quitter le pays, et mathématiquement M. Walesa devrait devenir au soir du second tour le 9 décembre le successeur du général Jaruzelski à la tête de l'Etat).

Les projections calculées à l'aide de résultats partiels du premier tour dimanche soir 25 novembre accordaient 39,3 % de voix à M. Walesa et 23,2 % à M. Tyminski, le candidat « *apolitique* ».

SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite page 6

L'échec de la rigueur

« CE serait une insulte pour la Pologne », avait déclaré M. Walesa en imaginant l'hypothèse qu'il se retrouve le 9 décembre en face de M. Tyminski pour le second tour de l'élection présidentielle. C'est fait. Les résultats de dimanche ne souffrent en effet d'aucune ambiguïté, même si la participation au scrutin n'a guère été que de 60 %. S'il paraît acquis que le leader de Solidarité sera le *premier président polonais élu au* suffrage universel, le fait demeure que l'étrange homme d'affaires polono-canado-péruvien distance nettement le premier ministre, M. Tadeusz Mazowiecki.

Certes, l' « effet Tyminski » peut se dégonfler au second tour. Les partisans de Solidarité peuvent se consoler en se disant que les deux candidats qui se *réclamaient de la pureté initiale* du syndicat totalisent près de 60 % des suffrages exprimés.

IL est toutefois permis de se demander comment un personnage dont le curriculum vitae présente tant de zones *d'ombre et qui n'est lié à aucune* espèce de mouvement politique, *a réussi, après une campagne électorale* aussi simpliste, à récolter près de quatre millions de voix. Le succès de M. Stan Tyminski est d'abord l'échec de M. Mazowiecki. *Le revers non* pas de l'homme, dont la personnalité continue de susciter le respect de la majorité de ses compatriotes, mais de sa méthode. A *force de promettre à son peuple* « du sang, de la sueur et des larmes », en se refusant à toute démagogie, en négligeant, comme il l'a lui-même reconnu, de *mener une vraie politique* d'information, en se reposant sur des premiers sondages encourageants, le premier ministre s'est coupé d'une grande partie de la population.

Des jeunes ouvriers notamment, *qui ont cédé aux chants* des sirènes de M. Tyminski sur « l'argent facile », mais aussi au talent oratoire et aux accents populistes de Lech Walesa, qui *restera pour l'Histoire l'homme* qui, non content de défier ouvertement le grand frère soviétique et ses hommes liges de Varsovie, les a obligés à capituler pas à pas. *Bref, Tadeusz Mazowiecki* n'a pas su faire rêver les Polonais, et à son image d'intellectuel scrupuleux, ployant sous les soucis, les jeunes Polonais ont préféré *celle d'un héros sorti de* Dallas.

LA leçon mérite d'être retenue. D'autres Tyminski pourraient aussi surgir dans des *pays d'Europe de l'Est, en proie à* d'énormes difficultés économiques et qui ont souvent du mal à asseoir leurs assises démocratiques. Et ils ne trouveront pas toujours un Lech Walesa pour leur barrer la route vers le pou*voir suprême.* L'Occident ferait bien aussi de méditer les enseignements du scrutin de dimanche. *Si les premières* révoltes de Solidarité ont *entraîné un immense* mouvement de sympathie, si les difficultés actuelles du peuple polonais suscitent des commentaires attendris, si les responsables occidentaux ont *salué la courageuse* rigueur du plan polonais *de passage immédiat* à l'économie libérale, l'aide concrète fournie à la Pologne reste bien timide.



La perspective d'un recours à la force

Le Conseil de sécurité pourrait lancer un ultimatum à l'Irak

Le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies se réunira jeudi 29 novembre au niveau des ministres des affaires étrangères – l'avant-veille du jour où le Yémen, proche de Bagdad, doit en prendre la présidence – pour étudier, à la demande des Etats-Unis, une résolution autorisant le recours à la force contre l'Irak.

Cette résolution pourrait être assortie d'un ultimatum à Bagdad pour que ses troupes évacuent l'émirat du Koweït avant le 1er janvier 1991.

Les Etats-Unis, qui assurent la présidence du Conseil de sécurité jusqu'à la fin du mois, tiennent à ce que la question du recours éventuel à la force soit tranchée cette semaine, car c'est le Yémen, pays proche de l'Irak, qui présidera les débats à partir du 1er décembre. Selon le président yéménite, Ali Abdallah Saleh, une résolution du Conseil de sécurité autorisant le *recours à la force pour chasser les troupes* irakiennes du Koweït constituerait « *un très dangereux développement menaçant toute la région* ». Entre-temps, les autorités irakiennes continuent à libérer par petits groupes certains des Occidentaux retenus en otage.

A Moscou, le ministère des affaires étrangères a annoncé, lundi 26 novembre, l'arrivée *du chef de la diplomatie irakienne*, M. Tarek Aziz, qui devait s'entretenir le même jour avec M. Edouard Chevardnadze. Les conversations devaient notamment porter sur le calendrier du rapatriement des Soviétiques se trouvant encore en Irak.

Lire nos informations et l'article de JAN KRAUZE page 3

L'Allemagne au secours de l'URSS



Lire nos informations sur l'aide alimentaire de la RFA à l'Union soviétique, page 5

CHAMPS ÉCONOMIQUES

L'agriculture dans les pays de l'Est

■ *BULGARIE : la terre orpheline.* ■ *ROUMANIE : les atouts gâchés.* ■ TCHÉCOSLOVAQUIE : un attachement perdu. ■ Les enjeux du commerce mondial. ■ L'ordinateur et le supermarché.

Pages 25 à 28 - section C

Avant qu'il ne soit trop tard

Le monde est menacé par une crise monétaire et financière grave qui rend urgent un nouvel ordre international

par Edouard Balladur

Depuis vingt ans, le monde est à la recherche d'un nouveau système monétaire international, après la destruction de celui, cependant bien imparfait, qu'il connut de 1944 à 1971.

En effet, l'abandon par les Etats-Unis du Gold Exchange Standard, la décision de mettre fin à la convertibilité du dollar en or, l'institution comme l'apologie de la variation des taux de change au détriment des parités fixes entre les monnaies : *tout cela est, à mes* yeux, une des causes essentielles des difficultés que connaît le monde.

Rappelons-en *quelques-unes.* Les monnaies, considérées comme des marchandises que chacun achète ou vend, au gré des circonstances, ont des valeurs qui ne sont plus exprimées par rapport à un étalon stable, mais qui varient essentielle*ment* les unes *par* rapport aux autres : en mai 1980, le dollar valait moins de 4 francs, il valait cinq ans plus tard 10,61 francs, il est aujourd'hui retombé au-dessous de 5 francs. Les taux d'intérêt exprimés en chacune des monnaies sur les marchés du monde augmentent ou baissent en fonction des besoins et des situations économiques nationales, voire des commodités du moment. Au lieu, comme on nous *le disait,* de restaurer *les* équilibres commerciaux en sanctionnant *les* trop forts et en stimulant les trop faibles, les taux de change flottants ont permis l'apparition progressive de *déficits* et d'excédents financiers et commerciaux dont l'ampleur est aujourd'hui énorme.

L'endettement, non seulement des pays en développement mais des pays développés, tels le Canada et les Etats-Unis, est considérable.

Lire la suite page 2

► Edouard Balladur est ancien ministre d'Etat chargé de l'économie et des finances.

La Corse dans son ordinaire

Le peuple corse, « *composante du peuple français* », a accueilli sans illusions le vote des députés en faveur du nouveau statut particulier de l'île. La situation économique reste précaire. L'insécurité a fortement augmenté. Les insulaires s'inquiètent. Signe de la prise de conscience identitaire, la culture corse a en revanche explosé et accompagné la montée en puissance de la famille nationaliste, aujourd'hui divisée.

Tels sont les thèmes de la série d'articles que nous consacrons à la situation dans l'île, avec un premier article de notre envoyé spécial Alain Giraudo : « Une économie coincée. »

Lire page 24 - section C



Les mauvaises passes du foot

Affaires et règlements de comptes : le football français est gravement malade

Le football français serait-il au bord de l'explosion ? Il n'est pas de jour sans qu'une nouvelle « affaire » éclate, à Bordeaux, Toulon ou Marseille. De gardes à vue en inculpations, joueurs et dirigeants n'en finissent plus de disputer un drôle de match, tantôt avec la justice, tantôt avec l'administration fiscale. Tout se passe comme si l'ensemble du football professionnel se retrouvait entraîné dans un processus dont le leitmotiv serait « à qui le tour ? ».

La crise ne date pas d'hier. Depuis quelques années, les soubresauts n'ont pas manqué. M. Claude Bez, le président de Bordeaux, insultait-il M. Bernard Tapie, celui de Marseille, qui lui répondait tout aussi crûment ? Polémique. Etait-il question de tentatives de corruption du côté de l'OM, de prostituées « offertes » aux arbitres chez les Girondins ? Scandale. Et *puis, il* y avait ces clubs qui croulaient sous les dettes mais proposaient des salaires de nababs à des joueurs de seconde zone ; ces municipalités aussi, qui hurlaient au chantage mais comblaient les déficits. Le football jouait un jeu dangereux. Depuis quelques *jours, la situation s'est aggravée.* L'heure n'est plus aux chamailleries entre dirigeants. La justice et l'administration fiscale sont entrées en jeu et la crise a pris une tout autre ampleur. Elle est aujourd'hui répartie sur plusieurs fronts.

● *Bordeaux.* Le club accuse un déficit de 242 millions de francs et s'interroge sur son avenir. Jeudi 22 novembre, M. Claude Bez, président depuis 1978, a été inculpé d'escroquerie, abus de confiance, complicité de faux et recel d'abus de biens sociaux (*le Monde* du 24 novembre). Il n'a plus le droit d'être président des Girondins, au moins dans l'immédiat.

PHILIPPE BROUSSARD

Lire la suite page 14 - section B

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,80 $.

DÉBATS

Avant qu'il ne soit trop tard

Suite de la première page

Chaque jour s'échangent, sur les marchés financiers du monde, pour gagner un quart ou un huitième de point de taux d'intérêt, des centaines de *milliards de dollars, dix fois plus* environ qu'il ne serait nécessaire pour financer les besoins commerciaux et économiques des entreprises et des particuliers.

Ainsi, le déséquilibre de la situation actuelle, caractérisé par une prédominance *de facto* du dollar – mais d'un dollar lui-même instable – n'a pas permis *qu'une action contraignante* pût être exercée sur l'économie américaine, où la faiblesse de l'épargne nationale génère les déficits. Le financement extérieur du déficit budgétaire *américain a contribué, au cours des* années 80, au maintien à un niveau élevé des taux d'intérêt réel menaçant ainsi la croissance et l'équilibre de toutes les économies dans le monde.

Personne ne peut croire sérieusement que la situation actuelle, caractérisée par un endettement qu'*il faudra* bien rembourser ou annuler, *pourra se régler* sans la restauration de disciplines monétaires.

Personne ne peut croire que la situation actuelle, caractérisée par une trop grande différence entre le volume des sommes transférées d'une place à l'autre et le volume des capi*taux réellement nécessaires pour* le financement des échanges commerciaux et des investissements sera durable.

Personne ne peut croire que les taux d'intérêt utilisés par chaque nation pour pallier les inconvénients d'une situation trop florissante ou trop tendue, pour remédier aux conséquences de déséquilibres budgétaires ou commerciaux, pourront être maintenus sans graves dommages aux niveaux actuels.

Signaux inquiétants

D'ores et déjà, des signaux inquiétants apparaissent : la Bourse japonaise a perdu près de la moitié de sa capitalisation, et le marché immobilier japonais est atteint. A un moindre degré, toutes les places du monde sont concernées par ce mouvement ; enfin, le système bancaire américain *se trouve aujourd'hui dans une situation* plus qu'inquiétante, caractérisée par la quasi-faillite des caisses d'épargne, par un très mauvais état des bilans des banques commerciales comme des banques d'affaires.

Sans verser dans un pessimisme excessif, on peut craindre que nous ne soyons dans une situation telle qu'à *tout moment* le *moindre incident* financier détruise, par une réaction en chaîne incontrôlable, le progrès et la stabilité du monde. Un signe qui ne trompe pas : pour la première fois depuis un demi-siècle, la tension politique née d'une crise – aujourd'hui *celle du Golfe – ne se traduit pas par* la hausse du dollar, qui a cessé d'être une valeur-refuge. Chacun devrait y prendre garde, les Américains les premiers.

Il n'y a donc rien de plus urgent que d'entamer une réflexion sur la réforme du système monétaire international, afin de la proposer aux autorités politiques et financières compétentes.

Pourquoi faut-il réformer le système monétaire international, ou plutôt pourquoi faut-il en recréer un ?

On peut se poser la question, tant les autorités financières et monétaires des sept pays industrialisés du monde se montrent étonnamment satisfaites *des performances atteintes*, grâce à leur action. Certes, loin de moi l'idée de récuser les progrès accomplis depuis les accords du Plazza en 1985, ceux du Louvre en 1987 ; certes, la coopération entre les directions du Trésor et les banques centrales vaut mieux que l'anarchie ; certes, cette opération nous a permis d'atteindre certains résultats, ou en tout cas d'éviter les désastres qui auraient certainement résulté du maintien du désordre *qui précédait*.

Une coopération des parités fixes un étalon de valeur

Devons-nous pour autant nous en satisfaire ? Je ne le crois pas. Au début de 1988, j'avais défini trois solutions susceptibles d'être retenues pour faire progresser la réforme du système monétaire international. L'idée centrale était que le flottement des monnaies, c'était le nationalisme monétaire et donc finalement l'anarchie. Dès lors, la solution devait être recherchée dans une contrainte *qu'un* système international à définir devait pouvoir exercer sur les gouvernements comme sur les banques centrales, pour limiter leur liberté de décision et les obliger à prendre les mesures nécessaires afin de ramener, *quand besoin était, l'ordre et la stabilité*. J'avais suggéré qu'on mît à l'étude trois solutions par ordre de contrainte croissante exercée sur les gouvernements, comme sur les banques centrales.

La première prônait une coopération plus étroite entre les différents pays et proposait d'aller au-delà des accords du Louvre ; la deuxième suggérait un système mondial compara*ble au système monétaire européen*, l'adoption d'un étalon de valeur par rapport auquel toutes les monnaies seraient définies. En clair, elle consistait à mettre les gouvernements devant un choix : remédier aux déséquilibres dont étaient atteintes leurs économies *en défendant leurs parités* ou exposer leurs banques centrales à *perdre leurs réserves*.

Lors de la dernière réunion du G7 à laquelle j'ai assisté en avril 1988, à Washington, ces propositions furent repoussées, et, depuis, aucun progrès n'a été fait.

Revenir à une monnaie mondiale

Rien de ce qui s'est passé depuis dans le monde ne m'a convaincu qu'il fallait s'accommoder de la situation actuelle. Je dirai même tout au contraire, car *si les inconvénients du* krach boursier d'octobre 1987 ont été rapidement corrigés, il en est résulté un sentiment d'euphorie trompeuse que commence à dissiper le spectacle qu'offre aujourd'hui la situation économique et monétaire du monde, *sans parler de la situation préoccupante* des établissements de crédit aux Etats-Unis et, peut-être bientôt, au Japon.

Quel pourrait être, en le simplifiant à l'extrême, le nouveau système que j'appelle de mes vœux ?

Tout d'abord, il faut définir un étalon de valeur par rapport auquel chaque monnaie doit se mesurer. *En* quoi pourrait-il consister ?

Un panier de monnaies, tel que c'est actuellement le cas pour les Droits de tirage spéciaux émis par le Fonds monétaire international ? Ce serait choisir un étalon de dimension variable qui ne permettrait donc pas de créer un système stable de relation *entre les monnaies*.

L'or ? Certes, il a lontemps fondé la *prospérité et la solidité du monde* ; certes, les banques centrales continuent à veiller jalousement à ne pas démunir des réserves en or qu'elles détiennent, ce qui prouve bien qu'aux yeux des autorités monétaires du monde l'or conserve une très forte valeur. *Il reste qu'il est actuellement* produit essentiellement par deux pays, l'Union soviétique et l'Afrique du Sud dont la stabilité n'est pas assurée. Mais il est vrai que la production annuelle représente une très petite part du stock d'or existant actuelle*ment dans le monde. Il est vrai*, enfin, que l'étalon-or a comme avantage *irremplaçable* de garantir aux banques centrales que les réserves en devises qu'elles détiennent peuvent être converties en un bien dont la valeur est durable et stable. Mais il est vrai aussi que l'or est une matière première dont le prix varie en fonc*tion des circonstances*.

L'étalon mondial pourrait-il être *composé*, dans des proportions à déterminer, des grandes monnaies du monde et de l'or ? Ce serait un système hybride – mais ce ne sont pas forcément les plus mauvais – et qui aurait le mérite de la souplesse, même s'il ne garantit pas la stabilité absolue de *l'étalon ainsi défini*.

Une monnaie immatérielle, enfin, définie abstraitement et, au départ, par référence aux valeurs respectives des grandes monnaies du monde au moment où il serait institué ? Ne serait-ce pas là ce que Jacques Rueff *appelait «l'or papier»* ? *Quelles* garanties cette monnaie immatérielle offrirait-elle par rapport à l'étalon panier de monnaies, sinon uniquement que sa valeur définie au départ devrait être défendue par l'autorité l'émettant, de telle sorte que, grâce *aux maniements des taux d'intérêt*, elle demeure toujours la meilleure ?

Je n'aurai pas la prétention de trancher aujourd'hui entre ces différents systèmes dont chacun présente des avantages et des inconvénients. Qu'il me soit simplement permis d'affirmer que *plus* cet étalon sera *constitué* d'une base incontestable, et mieux ce sera ; moins il fera de place à la valeur respective des diverses monnaies du monde, dans sa propre définition, et mieux ce sera également ; moins il dépendra de l'action des gou*vernements, et mieux ce sera*.

Qui doit émettre et « gérer » cet étalon nouveau ? Dans chacune des hypothèses envisagées, ce ne pourrait guère être que le Fonds monétaire international.

En second lieu, les banques centrales des pays émettant les principales monnaies du monde doivent se *mettre* d'accord pour *qu'à l'avenir* une bonne partie au moins de leurs réserves soient constituées de cette monnaie mondiale, dans la proportion de 30 % à 40 % par exemple.

En troisième lieu, il est indispensable que toutes les monnaies soient *convertibles dans* cet *étalon, sur le* plan externe. Chaque banque centrale conserverait la liberté de gérer ses réserves aux mieux de ses intérêts, et de convertir en monnaie mondiale la part de ses réserves libellées dans les diverses monnaies nationales. Corrélativement, chaque banque centrale serait obligée d'acquérir sa propre monnaie au prix convenu par rapport à la monnaie mondiale. Ainsi seraient institués les mécanismes sanctionnant *la mauvaise gestion : une banque* centrale à l'économie mal gérée verrait sa *monnaie revendue sur* le *marché* et serait obligée de l'acquérir au prix fixé en référence à la monnaie mondiale ; dès lors, cette banque serait exposée à voir peu à peu se contracter ses réserves, et donc à limiter l'émission de sa monnaie, dès lors qu'elle *voudrait maintenir la santé* de son bilan, ce qui serait le meilleur gage de *la lutte contre l'inflation et du retour* à l'équilibre des comptes externes et internes. Voilà pour l'automaticité du système et pour sa sanction.

Enfin, et en quatrième lieu, la réforme du système monétaire international serait insuffisante si le mode *d'émission, de circulation et de distribution* du crédit de par le monde n'était pas lui aussi profondément réformé. *Les euromonnaies*, les crédits, les règles prudentielles et fiscales à *appliquer* par *tous les organismes* qui, sous une forme ou sous une autre, alimentent les marchés, doivent faire l'objet d'un effort de réglementation au niveau mondial.

Si tel n'était pas le cas, il ne servirait pas à grand-chose que les banques centrales s'astreignent à des disciplines que les banques commerciales *refuseraient*.

Voilà une tâche de grande ampleur et qui se heurterait à bien des difficultés politiques. Elle met en cause de mauvaises habitudes, désormais bien enracinées, et des conceptions erronées de la souveraineté de chacun, car la mondialisation des échanges monétaires et financiers rend indispensable un *minimum* de discipline.

Renoncer aux mauvaises habitudes

Mais peut-être le moment vient-il où les yeux vont s'ouvrir et où la situation actuelle du dollar convaincra les Etats-Unis qu'il est temps de *bâtir un ordre nouveau, même s'il* doit comporter pour eux moins de facilités à court terme. Qu'y gagneraient-ils, penseront les sceptiques, puisque la situation actuelle leur offre tellement de commodités ? Une meilleure gestion, une baisse des taux d'intérêt, *un retour à l'équilibre* de leurs échanges, comme de leurs finances, en somme une *société* économique plus saine. Y sont-ils prêts ?

Le moment est bien choisi, car rarement la situation financière des Etats-Unis a été aussi fragile ; il est également mal choisi car rarement l'équilibre et la paix du monde ont *davantage dépendu de leur influence* politique et de leur puissance militaire. Nous ne sommes pas au bout de nos peines.

Il s'agit d'une tâche urgente et, j'ose le dire, aussi urgente à mes yeux que l'adoption d'une monnaie européenne. Si les Douze peuvent espérer, grâce au perfectionnement du système monétaire européen, se mettre *totalement* à l'abri dans leurs relations commerciales internes des aléas de l'instabilité monétaire mondiale, il leur faut aussi, puisqu'ils dépendent également du reste du monde, aussi bien dans leurs approvisionnements que dans leurs exportations, bénéficier d'un système monétaire mondial plus stable. N'imaginons pas que l'Europe soit seule au monde, et qu'elle puisse, en perfectionnant sa construction, ce qui est souhaitable, se mettre totalement à l'abri des désordres monétaires internationaux. *Tout est* lié, et je regrette que les autorités nationales des Douze *comme* celles de la Communauté ne s'expriment jamais sur la réforme du système monétaire mondial.

Pas de liberté sans ordre

Pourtant, l'urgence me parait d'au*tant plus grande que le monde développé* n'est peut-être pas durablement sorti de la crise économique, qu'il doit aujourd'hui faire face au redressement des pays de l'Est et au sauvetage de la plupart des économies du tiers-monde, sans parler des nuages *qui s'amoncellent sur la situation* financière des Etats-Unis et du Japon.

La *liberté* économique a *prouvé* son efficacité, le libéralisme n'est plus contesté par personne, et ce d'autant moins que la faillite du socialisme et de tous les étatismes, qu'ils soient du Nord *ou du Sud, éclate aux yeux* de tous. Mais la liberté ne peut pas aller sans un ordre.

Qu'est-ce à dire ? C'est-à-dire une loi et une sanction aux dérogations à cette loi, puisqu'il serait chimérique de compter qu'une loi soit respectée sans que l'on n'y soit contraint.

Prenons garde ! Si le monde devait *connaître une crise monétaire et* financière grave qui détruirait sa *prospérité*, c'est un libéralisme qui se serait montré incapable de se discipliner et de s'ordonner qui en serait rendu responsable, et alors renaîtraient immanquablement les *tentations étatiques qui font* l'essentiel du socialisme.

Il *n'y a pas, aujourd'hui, de tâche* politiquement plus importante que de se prémunir contre ce *risque*. Les grands pays du monde auront-ils la clairvoyance et la capacité de prendre à temps les décisions qui s'imposent, avant qu'il ne soit trop tard ?

EDOUARD BALLADUR

TRAIT LIBRE



Enseignement

Tristes écoles

par Rudolph Chelminski

« I'*M not surprised. I only wonder why they didn't do it sooner.* »

Non, ma femme n'était pas du tout surprise de voir les lycéens dans la rue. Elle se demandait seulement pourquoi ils avaient attendu si longtemps.

Américains tous les deux, nous vivons en France. C'est donc avec intérêt et attention que nous avons suivi l'évolution scolaire de nos deux enfants depuis le jour où nous les avons inscrits dans la *maternelle de notre village* de Seine-et-Marne, jusqu'à leur entrée au collège (ils sont actuellement en troisième). Tout en appréciant la grande quantité de connaissances acquises avec le bac, sans doute bien supérieures à celles de la plupart des *high schools* américaines et reflétées par la redoutable intelligence de nos amis français, nous ne pouvons pas nous empêcher de nous demander si cette brillance n'est pas quelquefois trop chèrement payée.

J'ignore si nos constatations s'appliquent à toute la France, *mais nous les résumons en trois* catégories : équipement, organisation et état d'esprit.

EQUIPEMENT. – Est-il normal que collèges et lycées possèdent si rarement de véritables bibliothèques, salles de réunion et permanences ? Les élèves se rabattent sur les bistrots (qui sont heureusement assez nombreux en *France*), mais ce n'est pas forcément la meilleure *solution. Ne parlons pas d'équipe*ments sportifs : comparés à ceux des autres pays occidentaux, ceux de la France n'existent pratique*ment pas. La pénurie de placards* et pupitres pour déposer livres et affaires de classe semble endémique. Résultat : les élèves sont obligés de trimballer un énorme cartable, souvent doublé d'un sac à dos, avec engueulade garantie si un jour, par malheur, *ils* oublient un des nombreux cahiers ou livres *dont ils ont besoin. Enfin, même si* cela peut prêter à sourire, les W-C sont presque toujours honteusement sales, malsains. Tolérerait-on cela à la maison ?

ORGANISATION. – Il n'y a quasiment pas d'activités en dehors du programme d'études. Par manque d'équipement, encadrement et tradition, ce qu'on nomme « sport » n'est qu'une autre *activité obligatoire et généralement* barbante, à laquelle les élèves participent à contrecœur deux fois par semaine. Si les jeunes travaillent beaucoup en France – et c'est tout à leur honneur – les établissements scolaires semblent marqués par un singulier manque de joie. On devient très sérieux très jeune en *France. Le* chant, le théâtre, la musique, la photo, les *revues* d'élèves *ou* autres activités annexes pourraient aider à atténuer cette atmosphère pesante. Entre autres, elles serviraient à remplir ces heures creuses qui arrivent on ne sait trop comment mais qui souvent obligent les jeunes à poireauter *en pure perte de temps*, surtout quand il n'y a pas de salle de permence surveillée dans l'établissement. Quant à l'insécurité dont on parle beaucoup en ce moment, c'est un problème qui est, *hélas, bien plus courant* aux Etats-Unis. Les lycéens ont parfaitement raison de réclamer davantage de pions. Combien de parents connaissent des élèves qui ont demandé qu'on leur achète des bombes lacrymos ? Moi, j'en connais plusieurs.

ÉTAT D'ESPRIT. – Il est certain que le fameux centralisme français (ou parisianisme) et les traditions catholiques ont contribué à créer une ambiance où l'autorité passe du sommet à *la base* tout le long de la ligne, depuis *l'Elysée jusqu'à l'élève. L'enseignement* se fait à sens unique, quasiment sans dialogue. Les jeunes eux-mêmes se font souvent complices de cette *omerta* académique, narguant celui ou celle qui lève la main. Le résultat est vite fait : après deux ou trois tentatives, l'élève victime de quolibets sarcastiques abandonne et reste silencieux, même s'il n'a pas compris. Et s'il fait consciencieusement son travail, il est traité par ses pairs de « fayot » *ou* « lèche-cul ». *La pression* du groupe est grande, et trop *souvent négative. Je suis ahuri* par le ton de mépris avec lequel j'entends des gosses traitant d'autres « d'intellos ». Les jeunes qui défilent ont toute ma sympathie, car ils ont raison. Mais il serait peut-être approprié qu'ils examinent aussi leurs propres attitudes avant de donner trop de leçons.

▶ **Rudolph Chelminski est journaliste.**

COURRIER

Une détention au Maroc

Je suis membre d'un groupe d'Amnesty International à Lyon qui a en charge le « dossier de prisonnier » d'une des filles de feu le général Oufkir, Soukina Yasmina Oufkir. Depuis 1972, elle est privée de liberté par la seule volonté du roi du Maroc, Hassan II. Il ne lui est strictement rien reproché et sa détention relève du plus pur abitraire.

Dans ce contexte, j'ai été très choqué par un passage de l'article de M. Jacques Chancel (*le Monde* du 15 novembre) qui écrit : « *... je sais que bientôt – si les flèches occidentales rentrent dans leur carquois – la famille Oufkir disposera du grand large.* » Je trouve assez étrange que M. Chancel cherche à culpabiliser l'opinion française pour un probable maintien en détention de la *famille* Oufkir, alors que le roi Hassan II en détient les membres, de manière totalement arbitraire, depuis plus de dix-sept ans. N'inversons pas les responsabilités !

DANIEL PIALOT *(Lyon)*

Arméniens et Turcs

M. Jean Kehayan estimait, dans *le Monde* du 10 novembre, que la réconciliation de l'Allemagne et de la France peut servir d'exemple à une réconciliation arméno-turque. Il aurait dû ajouter que si la France et l'Allemagne se sont réconciliées, ce ne fut qu'après l'éradication de leurs contentieux.

Dans leur grande majorité, les Arméniens estiment que la Turquie ne saurait prétendre à un quelconque rapprochement, tant qu'elle n'aura pas satisfait à leurs légitimes revendications : reconnaissance du génocide, réparation des dommages matériels et restitution au peuple arménien des territoires arméniens occupés. Ce n'est pas une « *équipe au pouvoir à Erevan* », aussi honorable soit-elle, qui changerait quelque chose dans la tête des « *Arméniens tétanisés par la tragédie de 1915* ».

ETVART TOVMASSIAN *(Seillans)*

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

ÉTRANGER

La perspective d'un recours à la force contre l'Irak

Le Conseil de sécurité pourrait lancer un ultimatum à M. Saddam Hussein

Selon des responsables américains ayant requis l'anonymat, les Etats-Unis tenteront cette semaine de faire voter par le Conseil de sécurité de l'ONU – qui se réunira jeudi 29 novembre au niveau des ministres des affaires étrangères – une résolution autorisant l'usage de la force contre l'Irak, éventuellement *assortie* d'un ultimatum au 1er janvier pour qu'il évacue le Koweït.

Interrogé dimanche par le réseau de télévision ABC, le conseiller de la Maison Blanche pour la sécurité nationale, M. Brent Scowcroft, a indiqué que les termes du projet de résolution faisaient encore l'objet de *« négociations »*, mais qu'ils prévoiraient implicitement la possibilité du recours à la force.

Un responsable américain ayant requis l'anonymat a précisé que la délégation des Etats-Unis à l'ONU avait commencé à faire circuler parmi les autres membres permanents du Conseil de sécurité un projet de résolution, mentionnant un ultimatum au 1er janvier, laissant toutefois entendre que Washington n'était pas inébranlable sur cette date.

Cette réunion du Conseil de sécurité se tiendra à l'issue d'une semaine d'intenses consultations menées par M. Bush et son secrétaire d'Etat, M. Baker, avec des dirigeants du monde entier. *« Nous nous lassons du statu quo et le monde entier aussi »*, a déclaré vendredi le président américain, qui avait mis l'accent, la veille, devant les soldats américains déployés en Arabie saoudite, sur la gravité de la menace que fait peser le programme nucléaire de l'Irak.

Dimanche, aussi bien le secrétaire à la défense, M. Dick Cheney, que M. Scowcroft ont enfoncé le même clou, ce dernier citant des estimations *« allant d'un certain nombre de mois à dix ans »* comme délai nécessaire à l'Irak pour acquérir l'arme nucléaire.

Au cours des cinq derniers jours, M. Baker a rencontré les dirigeants ou ministres des affaires étrangères de 13 des 14 autres pays membres du Conseil de sécurité, clôturant samedi par ceux de Colombie et de Malaisie, dont il n'a pu obtenir un soutien immédiat. Cuba est le quinzième membre, mais les échanges gouvernementaux à haut niveau sont proscrits avec ce pays.

Les Etats-Unis, qui assurent la présidence du Conseil de sécurité jusqu'à la fin du mois, tiennent à ce que la question du recours éventuel à la force soit tranchée cette semaine car ce sera ensuite le Yémen, pays arabe proche de l'Irak, qui présidera les débats en décembre. Dans un entretien publié dans le *Washington Post* de lundi, le président yéménite, Ali Abdallah Saleh, déclare qu'il est *« encore possible de trouver une solution pacifique pour le retrait complet des troupes irakiennes du Koweït, et de toutes les forces étrangères de la région »*. Selon lui, une résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU autorisant le recours à la force pour chasser les troupes irakiennes du Koweït consituerait *« un très dangereux développement menaçant toute la région »*.

Pour être adopté, le texte devrait recevoir au moins neuf voix, les cinq membres permanents (Chine, Etats-Unis, URSS, France et Grande-Bretagne) ayant un droit de veto. Depuis le 2 août, cinq des dix résolutions sur le Golfe ont été adoptées à l'unanimité. Cuba et le Yémen ont été les seuls pays *s'étant abstenus ou s'étant prononcés* contre lors du vote des cinq autres.

Les responsables américains estiment que ni l'URSS ni la Chine n'opposeront leur veto à une résolution très soigneusement rédigée. *« Nous sommes très, très près »* d'une nouvelle résolution a dit le président Bush. M. Baker ne s'est pas départi de sa réserve habituelle. *« Je ne compte pas les votes avant qu'il soient dans l'urne »*, a-t-il déclaré samedi. – *(AFP.)*

A Bassorah, les vraies-fausses pénuries

BASSORAH

de notre envoyé spécial

« Les enfants sont en train de mourir faute de médicaments et d'une alimentation appropriée pour les nourrissons qui ne peuvent être allaités », se plaint le médecin-chef de l'un des deux principaux hôpitaux de Bassorah, deuxième ville d'Irak, située dans le sud du pays, non loin du Koweït.

Quand on lui demande s'il y a déjà eu des décès, ce médecin qui fait visiter la salle d'urgence de la maternité répond par l'affirmative et ajoute qu'il existe *« des cas d'infection et aussi de malnutrition, celle-ci pouvant entraîner des lésions cérébrales »*. Mais, alors que l'on sollicite de sa part précisions et détails, il reste évasif. De même, embarrassé, il *« regrette »* de ne pouvoir montrer la pharmacie de l'hôpital pour que puisse être éventuellement constatée l'absence des produits mentionnés.

Finalement, il accepte que les journalistes puissent s'adresser à la responsable du service de pédiatrie. Or celle-ci, interrogée à son tour, tient un autre discours. Elle indique d'abord qu' *« il est difficile de dire si les décès survenus récemment sont directement liés à un manque de médicaments ou à une carence alimentaire »*.

Propagande et marchandage

Puis elle reconnaît que l'établissement *« dispose encore d'antibiotiques et de lait maternisé, mais en quantité insuffisante »*, et admet qu'il y a encore des arrivages de Bagdad. *« En réalité*, dit-elle, *c'est pour l'avenir que nous sommes vraiment très inquiets. »* Selon cette femme, le problème actuel est celui du *« rationnement »*, mais pas encore d'une véritable pénurie ; elle précise que *« si un médicament fait défaut, il y a presque toujours une solution de rechange avec un autre produit »*.

Depuis des semaines, dans d'autres hôpitaux, d'autres journalistes ont entendu les mêmes alarmes mais aussi les mêmes rectificatifs qui les atténuent singulièrement ou *les annulent*. Pourtant – sans qu'aucune preuve ait pu être apportée – la rumeur de la mort d'enfants irakiens pour cause d'embargo a continué d'être colportée par les dirigeants de Bagdad, qui insistent sur la nécessité d'un approvisionnement urgent et qui l'obtiennent puisque, depuis le début de la crise, chaque avion quittant l'Irak avec un groupe d'otages libérés revient chargé de produits pharmaceutiques.

M. Saddam Hussein se livre en personne à ce marchandage. Il l'a encore fait, par exemple, la semaine dernière, en recevant une délégation de parlementaires suisses qui ont obtenu – difficilement – l'évacuation de ressortissants de la Confédération et d'autres pays européens. Le lendemain, mercredi 21 novembre, le gouvernement de Berne a dû annoncer que des appareils de la compagnie aérienne irakienne seraient autorisés à venir chercher d'importants chargements de médicaments.

« La population souffre »

Tandis que le comité du Conseil de sécurité des Nations unies chargé de l'application des sanctions contre l'Irak affirme que ce pays dispose de réserves pour des années, il y a tout lieu de penser que, si le gouvernement de Bagdad persiste à donner l'alerte, c'est surtout à des fins de propagande, pour tenter notamment de briser l'embargo ou au moins d'en limiter les effets.

La télévision irakienne diffuse fréquemment des images d'enfants affamés se disputant du pain mais, à l'évidence, ceux-ci ne sont pas irakiens. On se montre un peu plus subtil à l'adresse des étrangers, maintenant informés que, malgré la raréfaction et le renchérissement de certaines denrées, les besoins alimentaires essentiels de la population sont assurés pour des mois encore.

Mais y a-t-il des Irakiens en danger de mort ? Les dirigeants tentent d'éluder la question, avant de répondre, excédés : *« Disons que la population souffre. »* Pressés de questions, ils ne donnent pas la moindre indication, ni sur la liste des produits pharmaceutiques qui manqueraient en Irak *ni sur l'état* des stocks. Aucun chiffre sur la durée probable des réserves : peut-on, oui ou non, parler de pénurie dès maintenant ? Irritées, les autorités se contentent, pour toute réponse, de cette réplique : *« L'embargo ne dure que depuis trois mois, mais cela viendra... »*

FRANCIS CORNU

Plus d'une centaine d'otages occidentaux ont été libérés

Les autorités irakiennes ont continué, dimanche 25 novembre, à libérer par petits groupes certains des Occidentaux qu'elles retiennent en otage depuis le début de la crise du Golfe. Cent quatre ressortissants allemands et un Britannique ont été rapatriés sur Francfort à bord d'un avion des Iraqi Airways. Sept autres Allemands devraient suivre, ainsi que douze Britanniques et un *« grand nombre »* d'Italiens retenus en Irak ou au Koweït. Un porte-parole de Bonn a précisé que quinze Allemands avaient choisi de rester en Irak.

D'autre part, les épouses de douze otages britanniques, venues à Bagdad en se déclarant opposées à la guerre, ont dit samedi avoir obtenu du président Saddam Hussein la libération de leur mari. Les douze hommes, qui semblaient détenus sur des sites stratégiques comme *« boucliers humains »*, quitteront l'Irak dès que les formalités de sortie seront remplies. Le président irakien a également autorisé samedi le départ d'un *« grand nombre »* de ressortissants italiens. Cette décision répond à un appel de l'ancien patriarche orthodoxe de Jérusalem, Hilarion Capucci, que Saddam Hussein a rencontré avec un groupe de pacifistes italiens, a affirmé la radio. Quelque trois cents Italiens sont bloqués en Irak et au Koweït. Une délégation de la Croix-Rouge belge, qui espérait obtenir la libération des vingt-huit Belges retenus en Irak, est quant à elle rentrée de Bagdad les mains vides.

Enfin, trois jours après avoir accepté d'entreprendre auprès des autorités irakiennes une mission humanitaire en faveur de la quarantaine de Néerlandais toujours retenus à Bagdad, M. Joseph Luns a annoncé dimanche qu'il renonçait à son voyage, rapporte notre correspondant à La Haye, Christian Chartier. – *(Reuter.)*

Des adolescents ont été arrêtés pour avoir « fomenté des troubles dans les écoles de Bagdad »

La police irakienne a affirmé avoir mis fin aux agissements d'un groupe d'adolescents – dite bande de la « main noire » – accusés par les autorités d'avoir *« fomenté des troubles dans les écoles de Bagdad »* au cours des derniers jours, a indiqué, samedi 24 novembre, la télévision irakienne. La presse de Bagdad, citant un communiqué du ministère de l'intérieur, avait fait état de ces « troubles » samedi matin, précisant que leurs auteurs avaient été arrêtés.

Auparavant, des rumeurs avaient fait état de l'assassinat d'écolières dans une école primaire de Bagdad ainsi que de l'inscription de menaces dans certains établissements. *« Nous avons frappé pour venger les enfants du Koweït »*, proclamait une des phrases écrites, avec du sang, sur les murs d'une école.

La télévision a présenté onze garçons et deux filles, âgés de dix à seize ans et appartenant, selon elle, à ce groupe qui *« a semé la panique dans plusieurs écoles primaires où il distribuait des tracts, écrivait des slogans sur les murs et téléphonait aux gens afin de les provoquer »*. Selon la télévision, il ressort des *« aveux »* du groupe qu'il menaçait notamment d' *« enlever des enfants pour les tuer »*.

Les jeunes gens arrêtés auraient affirmé que leurs actions visaient *« à faire peur à leurs camarades et aux membres de leur famille »*, a ajouté la télévision. Selon ces mêmes *« aveux »*, certains membres du groupe ont utilisé *« le sang d'un oiseau pour inscrire leur emblème [une main noire] sur les murs des écoles et des maisons »*. Le présentateur de la télévision a assuré qu' *« aucun incident criminel n'a marqué les agissements de ces enfants, à l'encontre desquels les mesures légales ont été prises »*. – *(AFP, Reuter.)*

Manifestations pacifistes en Grande-Bretagne en Allemagne et au Canada

Des milliers de personnes ont manifesté en Allemagne, en Grande-Bretagne et au Canada, samedi 24 novembre, réclamant *une solution* pacifique à la crise du Golfe.

En Grande-Bretagne, quelque 5 000 manifestants, protestant contre le déploiement militaire dans le Golfe, ont défilé dans les rues de Londres, tandis qu'à Bonn, ce sont environ 6 000 personnes qui ont défilé, portant des pancartes sur lesquelles était écrit *« Pas de sang pour le pétrole »*, à l'appel des Verts et d'autres partis de gauche. La police a saisi des tracts appelant les soldats allemands à déserter au cas où ils seraient envoyés dans le Golfe.

A Toronto, quelque 200 personnes ont manifesté devant le consulat des Etats-Unis, organisant également une marche en direction de l'hôtel de ville pour protester contre le déploiement militaire international dans le Golfe. A Ottawa, 200 autres pacifistes se sont réunis devant le Mémorial érigé en souvenir des victimes de la seconde guerre mondiale. Environ 1 500 soldats canadiens sont actuellement stationnés en Arabie saoudite. – *(AP.)*

PROCHE-ORIENT

Après l'attentat qui a fait quatre morts près d'Eilat

Jérusalem somme Le Caire de resserrer son contrôle frontalier

L'attentat qui a été commis dimanche matin 25 novembre à la frontière égypto-israélienne a été déploré par M. Esmat Abdel Méguid, le ministre égyptien des affaires étrangères. Celui-ci a souligné que l'Egypte *« est contre de tels actes irresponsables qui émanent d'éléments également irresponsables »*. Selon l'agence d'information égyptienne MENA, l'auteur présumé de l'attentat a été arrêté. Il s'agit d'un agent de police qui était en poste à la frontière égypto-israélienne.

JERUSALEM

de notre correspondant

Aucune frontière d'Israël n'a jamais été à l'abri d'incidents sanglants. Mais, depuis des années, celles avec la Jordanie et surtout avec l'Egypte avaient cessé d'être un véritable sujet de préoccupation *pour l'état-major israélien* : l'essentiel de l'activité militaire se déroulait au Nord, à la frontière libanaise.

Et c'est encore au Nord, au large des côtes libanaises, qu'une vedette lance-missiles israélienne, assistée par des avions et des hélicoptères, avait coulé samedi soir une embarcation sur laquelle se trouvait un commando de cinq hommes de l'organisation palestinienne d'Ahmed Jibril. Or, voilà que, comme s'il s'agissait d'une loi des séries, la situation se dégrade aussi à l'Est et au Sud. Cela a commencé par la dépression du Jourdain, où les incidents se sont multipliés ces dernières semaines. Et dimanche matin 25 novembre, c'est la *« frontière de la paix »*, celle avec l'Egypte, qui était le théâtre d'une tuerie.

Ce réchauffement presque simultané de plusieurs secteurs est-il fortuit ? Est-ce une coïncidence si au sud du Liban il y a eu dimanche matin également une tentative d'infiltration sous forme d'attentat-suicide d'une jeune terroriste chiite, qui s'est tuée et a blessé *deux soldats israéliens avec les* explosifs qu'elle portait sur elle ? Dans les milieux militaires israéliens, on refuse d'établir un lien direct entre tous ces événements.

Et le chef d'état-major, le général Dan Shomron, a souligné, dans un entretien télévisé, qu'il n'y avait rien de comparable entre le sud du Liban et le Sinaï et que *« ce serait une grave erreur d'attribuer une atmosphère de guerre à la frontière de paix avec l'Egypte »*. Néanmoins, les mêmes milieux militaires israéliens reconnaissent que la cascade d'incidents aux différentes frontières relève souvent du même phénomène de haine et de fanatisme religieux, exacerbé par la crise du Golfe et par la tuerie de Jérusalem sur l'esplanade des Mosquées.

Le soldat égyptien qui a perpétré l'attaque dimanche matin, tout comme les auteurs de la plupart des récents attentats dans la *dépression du Jourdain, était* d'ailleurs, semble-t-il, lié directement ou indirectement au Jihad islamique ou à d'autres mouvements fondamentalistes. C'est vers 6 h 30 *que ce soldat égyptien*, armé de son fusil d'assaut Kalachnikov, a franchi la frontière à une vingtaine de kilomètres au nord d'Eilat, à Kadesh-Barnea, gagnant une route qui dessert les bases militaires du secteur, notamment l'aéroport d'Ovda.

« Cette route, en onze ans de paix avec l'Egypte, n'avait connu aucun incident », devait dire après la tuerie un chauffeur de bus qui l'emprunte régulièrement. La tuerie a duré une vingtaine de minutes, pendant lesquelles le soldat égyptien a vidé plusieurs chargeurs faisant quatre morts (dont trois soldats) et vingt-six blessés. D'abord, *il a tiré sur quatre véhicules militaires* et tué trois conducteurs. Ensuite, il a arrêté un bus de la compagnie Egged, qui transporte des soldats et des civils vers leur travail à l'aéroport d'Ovda, il a abattu le chauffeur et blessé de nombreux passagers.

C'est alors qu'un véritable massacre a sans doute été évité. Au moment où le soldat égyptien s'apprêtait à pénétrer dans l'autobus, il a été blessé par balle par un agent de sécurité qui se trouvait dans le véhicule. Il a pris la fuite et a réussi à regagner le territoire égyptien, où il a été capturé.

Lourd bilan

Depuis la signature en 1979 du traité de paix entre l'Egypte et Israël, vingt-cinq Israéliens ont été victimes d'attentats commis par des Egyptiens. Et après cette nouvelle *attaque sanglante à la frontière*, les dirigeants israéliens ont réagi avec vigueur. Sans porter des accusations directes contre l'Egypte, ils ont sommé les autorités du Caire d'exercer un plus strict contrôle sur la frontière pour éviter ce genre d'attaque.

Le ministre des affaires étrangères, M. David Lévy, a convoqué l'ambassadeur d'Egypte à Tel-Aviv, M. Mohamed Bassiouni, pour lui exprimer *« son indignation, sa colère et sa protestation »* et pour demander que l'Egypte transmette à Israël les résultats de l'enquête. *« La paix doit se traduire par une fin de l'effusion de sang*, a ensuite déclaré M. David Lévy. *Nous ne pouvons admettre une situation où les Israéliens sont épisodiquement tués en territoire égyptien ou à la frontière. »*

Les griefs du gouvernement israélien à l'égard de l'Egypte ne sont cependant pas empreints cette fois de l'amertume qui avait caractérisé la réaction au précédent grave attentat : l'attaque en février dernier contre l'autobus de touristes israéliens près d'Ismaïlia, qui *avait fait neuf morts, et surtout* en octobre 1985 la fusillade de Ras-Burka dans le Sinaï, au cours de laquelle sept Israéliens avaient été tués également par un soldat égyptien.

Le manque d'empressement des dirigeants égyptiens de condamner alors cet acte et de présenter leurs condoléances aux familles des victimes avait provoqué une crise dans les relations entre Jérusalem et Le Caire, qui cette fois devrait être évitée. D'ailleurs les conséquences de cette affaire semblent davantage militaires que diplomatiques. Non seulement les forces de sécurité égyptiennes, mais également celles d'Israël sont appelées à se montrer plus vigilantes et aussi à modifier peut-être leur dispositif le long de la frontière. Tirant les leçons des récents incidents, des mesures similaires ont déjà été prises ces dernières semaines par l'armée israélienne le long de la frontière jordanienne.

Plusieurs voix se sont d'ailleurs fait entendre dans la classe politique pour que, face à la nouvelle *conjoncture*, Tsahal *(l'armée israélienne)* rompe avec une certaine routine et adopte des conceptions et des idées nouvelles. C'est dans ce sens qu'on est en droit d'interpréter la nomination dimanche par le gouvernement du nouveau chef d'état-major, le général Ehud Barak (quarante-huit ans). Ce n'est que le 1er avril qu'il succédera effectivement au général Dan Shomron. Mais d'ores et déjà cette nomination est perçue comme un signe de *« renouveau »*, d'autant que depuis des années Ehud Barak est considéré comme le plus brillant des généraux israéliens. – *(Interim.)*

Selon « la Nouvelle République du Centre-Ouest »

La France livre des armes au gouvernement koweïtien en exil

A partir de la piste de Châteauroux (Indre), selon le quotidien *la Nouvelle République* du lundi 26 novembre, la France livre des armes aux forces armées, installées en Arabie saoudite, du gouvernement koweïtien en exil. Des avions d'une filiale charter de la compagnie libanaise Middle East Airlines embarquent, depuis le 6 novembre, du fret militaire qui provient en partie des usines voisines du groupe *Aérospatiale, c'est-à-dire* principalement des missiles antichars Hot et des missiles surface-surface Exocet. Selon le journal édité à Tours, les livraisons portent également sur des moteurs d'avions et sur des pièces de rechange pour divers armements.

Depuis l'accord conclu en octobre dernier à Taëf, en Arabie saoudite, la France a accepté de remettre en condition opérationnelle les équipements militaires qu'elle avait vendus au Koweït (*le Monde* du 27 octobre) et que les forces armées de cet émirat ont ramenés en Arabie saoudite où elles se sont réfugiées après l'invasion irakienne. Il s'agit, pour l'essentiel, des avions Mirage F1, des hélicoptères Gazelle, Puma et Super-Puma, des mortiers, pièces d'artillerie et radars livrés (avec leurs armements) dans les années 70 et 80.

A la différence de l'Irak, le Koweït n'a pas été placé sous embargo par la communauté internationale. Le gouvernement en exil de cet émirat a, d'autre part, exprimé le vœu que la France puisse – outre les opérations, en cours, de rénovation d'une quinzaine d'avions – compléter d'urgence sa flotte de Mirage F1. En la circonstance, il s'agirait d'autoriser le Koweït à acquérir, au besoin, une demi-douzaine de ces appareils initialement destinés (mais non payés) à l'Irak et bloqués par l'embargo dans les usines du groupe Dassault qui, pour l'instant, assure les frais financiers de leur garde.

Dans le sud du Liban

Attaque-suicide d'une jeune femme contre une patrouille israélienne

Une jeune Libanaise s'est tuée, dimanche 25 novembre, en faisant exploser une bombe cachée sous son tchador, près d'une patrouille israélienne au Liban sud, dans la première attaque-suicide depuis plus d'un an contre l'armée de l'Etat hébreu dans cette région.

L'explosion a blessé deux soldats, selon Israël, et en a *« tué plusieurs »*, selon la formation libanaise qui a revendiqué cette attaque, le Parti syrien national social (PSNS, laïque pro-syrien, branche de M. Daoud Baz). Le PSNS a précisé que sa militante – Fadwa Hassan Ghanem, dix-neuf ans – s'était approchée à moins de un mètre d'une patrouille israélienne dans le secteur central de la *« zone »*, avant de faire exploser sa bombe.

L'attaque de dimanche intervient quelques heures après qu'un commando anti-israélien eut été intercepté dans une embarcation au large de Tyr, au Liban sud, et ses cinq membres tués par la marine israélienne. Cette opération n'a pas été revendiquée. – *(AFP.)*

OCÉAN INDIEN

Un an après le meurtre du président Ahmed Abdallah

Le spectre des mercenaires hante toujours les Comores

Un an après l'assassinat du président Ahmed Abdallah, son successeur, M. Saïd Djohar, tente d'asseoir son pouvoir alors que l'Afrique du Sud lance, en direction de l'archipel, une offensive de charme.

C'est le 26 novembre 1989 au soir que prit fin inopinément la carrière du président Ahmed Abdallah, un des derniers *« sultans » de l'océan Indien*, assassiné par ceux-là mêmes qui l'avaient porté au pouvoir douze ans auparavant.

Le vieil homme, dont la garde présidentielle, la GP, dirigée par une trentaine de mercenaires belges et français, était devenue plus célèbre que l'essence d'ylang-ylang dont les Comores sont le premier producteur mondial, aura emporté bien des secrets dans sa tombe. Pas tous, cependant. Cela explique peut-être la prudence extrême avec laquelle l'enquête progresse.

Le 14 septembre, Mme Chantal Perdrix, juge d'instruction au tribunal de Paris, chargée de l'information judiciaire, faisait écrouer deux mercenaires français, Dominique Malacrino (alias commandant Marquès, ex-numéro deux de la GP) et Jean-Paul Guerrier (alias capitaine Siam), tous deux inculpés *« d'assassinat »*.

La nuit du meurtre, les deux hommes se trouvaient, en effet, avec le président, aux côtés de leur « patron », Bob Denard, le seul, à ce jour, à ne pas avoir été inquiété. Selon l'un des fils du président assassiné, M. Salim Ahmed Abdallah, la victime aurait reçu *« cinq balles dans le corps, toutes tirées de haut en bas »*. Les versions sont multiples concernant les circonstances et les raisons de ce meurtre, dont la première conséquence visible aura été le départ des mercenaires européens, négocié conjointement par la France et l'Afrique du Sud.

Quatorze tonnes d'archives

Une petite dizaine de mercenaires s'envolaient alors pour Paris. Leur chef, Bob Denard, et trois autres comparses en faisaient autant vers Johannesburg, pour un séjour diplomatiquement qualifié de *« provisoire »*. Selon le ministère sud-africain des affaires étrangères, le titre de *« résident temporaire »*, accordé à l'ancien chef de la GP, qui avait été inculpé, en 1987, pour *« association de malfaiteurs »* par la cour d'appel de Paris, à la suite d'un coup d'Etat manqué au Bénin, le serait désormais pour une *« durée indéfinie »*.

L'aide financière sud-africaine, versée depuis de nombreuses années, tombait directement dans la poche du chef de la GP, indique cette même source. Une partie de ces fonds, estimée à 30 millions de francs par an, aurait constitué le « budget » régulier des « affreux ». Ces derniers, dit-on aussi, allaient périodiquement s'entraîner dans des camps militaires sud-africains. Pourquoi ces complaisances ?

Les mauvaises langues affirment que les Comores étaient, à l'époque, utilisées par les militaires sud-africains pour faire transiter les armes et les munitions destinées aux rebelles mozambicains de la Renamo. Les changements politiques, survenus à Pretoria comme à Maputo, ont vraisemblablement mis fin à ces trafics que les autorités de Pretoria ont toujours démentis.

La présence de Bob Denard en Afrique du Sud serait *« un embarras plus qu'autre chose. Il sait beaucoup de choses gênantes sur la France. Mais il en sait aussi beaucoup sur l'Afrique du Sud »*, explique-t-on en coulisse. C'est que l'oiseau Denard ne s'est pas envolé les mains vides : en quittant Moroni, il aurait emporté avec lui quelque *« quatorze tonnes d'archives »*, selon les estimations de M. Salim Ahmed Abdallah.

Le départ de Bob Denard et de ses hommes, suivi de l'élection, en mars, de Saïd Mohamed Djohar à la tête de l'Etat, et enfin la visite du président François Mitterrand en juin, ont pu faire croire, un temps, qu'une *page empoisonnée* de l'histoire des Comores était enfin tournée. Une affaire de *« complot »* visant à *« déstabiliser »* le *régime*, selon les termes du gouvernement, allait pourtant, en août, remettre en vedette ceux que la population aurait préféré oublier.

Inévitables complicités

Max Veillard, alias Servadac (inversion de cadavres), est recherché pour tentative de *« déstabilisation »*, pouvait-on lire sur les affiches placardées dans les bâtiments publics et précisant qu'une prime de cinq millions de francs comoriens (100 000 francs français) récompenserait le délateur permettant l'arrestation de cet ancien compagnon de Bob Denard. A la mi-octobre, Servadac était tué par les forces de l'ordre dans l'île d'Anjouan. Le « dernier des affreux », moins chanceux que son ancien patron, n'aura même pas eu droit à un procès. Vu son passé et les inévitables complicités dont il a joui pour échapper pendant deux mois à la surveillance policière, il y a fort à parier qu'il aurait eu pourtant, lui aussi, beaucoup de choses à dire.

Pendant ce temps-là, l'Afrique du Sud déploie une offensive de charme en direction des Comores. L'hôtel Galawa et l'hôtel Itsandra, fermés, l'un *« à cause des événements »*, l'autre *« pour rénovation »*, devraient rouvrir leurs portes en décembre. La gestion de ces deux établissements de luxe – essentiellement fréquentés par les touristes sud-africains – est passée, début septembre, des mains de Sun International à celles de World Leisure Management, firme dirigée par le puissant homme d'affaires sud-africain, Sol Kerzner.

Pour développer les infrastructures hôtelières, l'Afrique du Sud n'a pas hésité à accorder au gouvernement comorien un prêt de 9,32 millions de dollars. Une aide équivalente à 2,27 millions de francs avait été consentie, en avril, afin de contribuer au développement d'une ferme et de l'hôpital d'Anjouan. Enfin, Pretoria s'est engagé à rééchelonner la dette extérieure dont le volume n'a pas été précisé.

Guerre d'influences

Cette offensive de charme vise à rallier, à terme, l'ensemble des pays de l'Afrique australe au camp de la « nouvelle Afrique du Sud ». Elle est menée tambour battant par le ministre des affaires étrangères, M. Pik Botha, qui caresse le rêve d'une vaste « communauté » économique, dont Pretoria serait la clé de voûte. Les *« largesses »* accordées à Moroni n'ont, vraisemblablement, pas d'autre sens. *« Les Comores, comme le Lesotho ou le Swaziland, ne sont pas des partenaires économiques d'une énorme importance. Mais ils font partie de la région »*, commente un diplomate.

Pas question, dans ce micro-Etat, de s'amuser à « sponsoriser » tel ou tel homme politique. C'est en vain, raconte-t-on avec une condescendance amusée, que plusieurs « personnalités » locales ont sollicité des deniers sud-africains pour financer leur campagne électorale. *« Nous n'avons pas la politique du pré carré que la France applique aux Comores.. »*, explique-t-on perfidement. La guerre d'influence, qui semble en train de se jouer entre Paris et Pretoria, dépasse largement la seule saga des mercenaires. La fin tragique du président Abdallah avait révélé les dessous nauséabonds d'un régime. La condamnation de ses assassins en sonnera, peut-être, le glas.

CATHERINE SIMON

EUROPE

ALLEMAGNE : les élections du 2 décembre au Bundestag

Dans l'ancienne RDA, le temps des grands meetings politiques est bien révolu

Pour la première fois depuis 1932, les Allemands élisent, dimanche 2 décembre, les députés à un Bundestag qui représentera l'ensemble du pays. Dans l'ancienne Allemagne de l'Est, les chrétiens-démocrates du chancelier Helmut Kohl sont nettement favoris. Mais les meetings électoraux ne mobilisent pas les foules. A Chemniz, en ce début d'hiver, c'est le chômage croissant qui préoccupe surtout la population.

CHEMNITZ

de notre envoyé spécial

Dans la nuit précoce de novembre, quelques milliers de personnes seulement battent la semelle sur la place centrale de Chemnitz, troisième ville de Saxe, en attendant l'arrivée d'Helmut Kohl. *«Le chanceller arrive»*, annonçaient pourtant depuis plusieurs jours des centaines d'affiches placardées aux quatre coins de la cité. Dans l'ancienne RDA, la campagne pour les premières élections de l'Allemagne réunifiée, le 2 décembre, s'essoufle. On est loin des atmosphères survoltées des premiers grands meetings du chancelier et des dirigeants politiques de l'Ouest au début de l'année.

En mars, par exemple – au même endroit, – alors que la ville s'appelait encore Karl-Marx-Stadt, près de 200 000 personnes avaient ovationné Helmut Kohl. C'était avant les premières élections libres à la Chambre du peuple de Berlin-Est. Le chancelier promettait alors une réunification rapide et l'introduction du deutschemark. Debout sur l'estrade de fortune installée pour sa venue, le torse sanglé dans un imperméable bleu gris, plus imposant que jamais, M. Kohl a aujourd'hui la bonne conscience du devoir accompli. Il serre longuement les mains. De la tribune, il appelle à l'effort. Il faut, dit-il, *«mériter l'unification»*, et préparer la place de la nouvelle Allemagne dans ces Etats-Unis d'Europe, dont l'édification devient maintenant la tâche prioritaire. Ces élections législatives marquent la fin d'un processus échevelé allant de l'effondrement du régime communiste à la réunification le 3 octobre dernier. Avec l'élection, pour la première fois depuis 1932, d'un parlement représentant l'ensemble de l'Allemagne, toutes les institutions nouvelles seront en place.

En mai, les Allemands de l'Est avaient élu leurs conseils municipaux. Le 14 octobre, les gouvernements des cinq nouveaux Lander de l'ancienne RDA avaient été installés. Le résultat des législatives du 2 décembre ne devrait pas réserver de grosses surprises : la population a besoin de souffler avant d'aborder un avenir incertain.

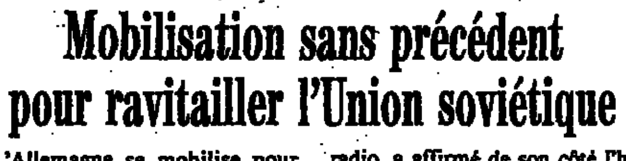
Le Parti chrétien-démocrate (CDU) du chancelier Kohl est en tête dans tous les sondages. Le Parti social-démocrate (SPD) n'a jamais réussi à refaire le terrain perdu. Il souffre toujours à l'Est d'une mauvaise image et doit affronter une double opposition à sa gauche : celle des petites formations issues des premières manifestations de contestation de l'automne 1989, associées aujourd'hui aux Verts de l'Ouest ; et celle du Parti du socialisme démocratique (PDS), dirigé par les réformateurs de l'ancien PC, qui, sous la houlette de Gregor Gysi, souhaite former une *«nouvelle gauche»* allemande.

M. Oskar Lafontaine (SPD) a tenté de dénoncer une politique d'unification menée à son avis sans prendre en considération le coût social de l'écroulement de l'économie de l'Est. Il n'a manifestement pas su convaincre. A Chemnitz, l'avenir économique de l'ex-RDA est de loin le sujet de préoccupation dominant. Les chiffres officiels du chomâge ne reflètent qu'une partie de la réalité. La Treuhandgesellschaft, le holding constitué par les pouvoirs publics pour gérer et privatiser les entreprises et les biens de l'ancien Etat est-allemand, s'est vu doter des moyens nécessaires pour assurer les trésoreries pendant quelques mois. En attendant les résultats d'hypothétiques mesures de restructuration. Les personnels licenciés des administrations centrales bénéficient pendant quelques mois encore de 70 % de leur ancien salaire. Dans la ville de Chemnitz (300 000 habitants), le nombre des chômeurs recensés était, fin octobre, de 15 375, celui des salariés à temps partiel de 58 750. Dirigée par un maire chrétien-démocrate dynamique venu de l'Ouest, M. Dieter Noll, qui bat la campagne pour trouver de nouveaux investisseurs en RFA et en France, la municipalité n'ignore pas que le plus dur reste à venir. Le premier adjoint (social-démocrate), M. Peter Seifert, estime que le chômage pourrait bientôt frapper 80 000 personnes, soit près de 45 % de la main-d'œuvre active!

Mais les Allemands de l'Est ont pris leur parti de devoir traverser une période difficile, à condition toutefois que cela ne dure pas trop longtemps. Dans un sondage publié la semaine dernière par le magazine *Der Spiegel*, 29 % des personnes interrogées estiment que leur situation s'est améliorée depuis la chute du régime communiste. 24 % estiment qu'elle a empiré et 47 % qu'elle n'a pas changé. Mais 51 % pensent que leur condition sera meilleure dans un an.

«Le chômage suscite de l'inquiétude, mais pas une remise en cause de la ligne politique», affirme le dirigeant chrétien-démocrate au conseil municipal de Chemnitz, M. Joachim Pilz. *«Les gens sont conscients que le fond du gouffre n'est pas atteint.»*

HENRI DE BRESSON



Mobilisation sans précédent pour ravitailler l'Union soviétique

L'Allemagne se mobilise pour ravitailler l'Union soviétique en tentant d'organiser la plus grande opération d'aide publique et privée à un pays depuis la seconde guerre mondiale.

Tandis que les initiatives particulières se multiplient et que les dons de la population s'accumulent, Bonn étudie la mise en place d'un soutien alimentaire d'urgence à Moscou. Selon l'hebdomadaire *Welt am Sonntag* du dimanche 25 novembre, le gouvernement envisage l'établissement d'un pont aérien vers l'Union soviétique, semblable à celui des forces américaines en 1948-1949, lors du blocus de Berlin.

Le chancelier Helmut Kohl, qui ne cesse de louer la politique du président Mikhaïl Gorbatchev et de rappeler que sans lui l'Allemagne ne serait pas réunifiée, a l'intention d'appeler ses concitoyens à aider les Soviétiques dans un message à la télévision et à la radio, a affirmé de son côté l'hebdomadaire *Bild am sonntag*.

En marge du sommet de la CSCE à Paris, M. Kohl avait promis une vaste aide alimentaire au numéro un soviétique, tandis que son chef de la diplomatie, M. Hans-Dietrich Genscher, demandait à la CEE de débloquer 1 milliard de dollars pour permettre à Moscou de passer l'hiver.

Un groupe d'experts ministériels, dirigé par le principal conseiller du chancelier, M. Horst Teltschik, doit se rendre dans les prochains jours dans la capitale soviétique pour discuter des modalités du transport des vivres et de leur répartition sur place à la population. Le gouvernement serait prêt à donner 700 millions de deutschemarks (2,3 milliards de francs) de denrées alimentaires, prises dans les gigantesques stocks de vivres constitués à Berlin pour prévenir un éventuel blocus communiste. – *(AFP.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE : selon des résultats partiels

Le Forum civique arrive en tête aux élections locales

PRAGUE

de notre correspondant

Le Forum civique, parti au pouvoir du président Vaclav Havel, est en tête des premières élections locales libres qui se sont déroulées les 23 et 24 novembre en Tchécoslovaquie. Selon les résultats partiels publiés dimanche, il enregistre toutefois un score plus faible que lors des législatives de juin. En Slovaquie, il est devancé par les chrétiens-démocrates.

Selon les premiers résultats de ces élections, le Forum a obtenu en Bohême-Moravie 40 % des suffrages et 33 % des mandats, devançant les «indépendants», qui ont connu un grand succès ainsi que les communistes (17,4 % des suffrages et 15,8 % des sièges). Vient ensuite le Parti populaire tchécoslovaque (chrétien-démocrate, 12,1 % des votes et 15,8 % des mandats). A Prague cependant, le Forum a recueilli 50,3 % des suffrages et 60 % des mandats – les communistes n'obtenant que 16 % des votes et 20 % des sièges.

En Slovaquie, en revanche, le Mouvement chrétien-démocrate a pris la première place avec 27,4 % des voix. Public contre la violence (mouvement slovaque associé au Forum civique) arrive en deuxième position avec 20,4 %, et le Parti communiste est troisième avec 13,6 % des suffrages.

Ces élections ont sonné le glas des mouvements socialistes et marqué un cuisant échec pour les nationalistes. Le Parti national slovaque n'aurait obtenu que 5 % des voix et les indépendantistes silésiens 6 %.

Public contre la violence a cependant conquis les mairies de Bratislava, capitale slovaque, et de Kosice, importante ville industrielle, mais les communistes restent très présents dans les petites communes.

PETER GREEN

GRANDE-BRETAGNE

M. Heseltine reste favori pour succéder à Mme Thatcher

Les députés conservateurs se réunissent mardi 27 novembre, en fin d'après-midi, à Londres pour élire le successeur de Mme Margaret Thatcher à la tête de leur parti et du gouvernement britannique. M. Michael Heseltine, ancien ministre de la défense, apparaît toujours comme le favori du scrutin, face à MM. Douglas Hurd et John Major. Ce dernier, selon le *Times*, serait le candidat préféré de Mme Thatcher.

LONDRES

de notre correspondant

Le paysage politique se recompose à un rythme extrêmement rapide en même temps mesure que chacun prend la mesure du départ de Mme Thatcher. On se rend compte à quel point celle-ci exacerbait les différences d'opinion aussi bien dans *son parti que dans le pays en général*. Les dignitaires conservateurs dissimulent de moins en moins leur soulagement, alors que la presse populaire, un peu orpheline, crie au complot contre l'establishment *tory* qui aurait volontairement sacrifié la «Dame de fer» pour des raisons bassement électorales. Le grand perdant, dans ce remue-ménage, pourrait bien être le travailliste Neil Kinnock, qui assiste, sans trop savoir quoi faire, à la brutale remontée des conservateurs dans les sondages.

Le leader travailliste ne dispose plus de la merveilleuse arme de propagande qu'a été la «poll tax», puisque les trois candidats conservateurs à la succession de Mme Thatcher ont, à des degrés divers, pris leurs distances à l'égard de cet impôt détesté. Le poids de la *«Dame de fer»* était d'autre part tel que l'électorat risque, lorsque le nom du nouveau leader conservateur sera connu, d'avoir l'impression d'avoir déjà changé de régime. Le changement promis par les travaillistes ne paraîtra peut-être plus alors aussi nécessaire...

Les trois prétendants, MM. Michael Heseltine, Douglas Hurd et John Major, s'affrontent sans hargne. Ils ont déjeuné ensemble aux Communes avant le week-end. Le départ de Mme Thatcher a peut-être rendu la vie politique britannique moins excitante, mais celle-ci est aussi devenue d'un seul coup beaucoup *plus civilisée*. Le public découvre, un peu ébahi, que tous ces dignitaires *tories* entretiennent des relations correctes et parfois même cordiales entre eux, et que seule la présence de leur patronne les inhibait.

Les imprécations lancées par Mme Thatcher contre M. Heseltine, accusé d'être un adepte secret du *«socialisme»* bonni et de chercher à détruire tout ce qui a été construit depuis onze ans par les *tories* ne sont pas reprises par les deux challengers. Chacun y va de son couplet sur le fait qu'il serait tout à fait disposé à entrer dans un gouvernement dirigé par un de ses concurrents ou, s'il l'emporte, à l'engager. Cela ne vas pas sans une certaine malice. MM. Heseltine et Major insistent trop sur les compétences de M. Hurd au Foreign Office pour être entièrement honnêtes. Autant dire qu'il se trompe sur lui-même en visant Downing Street...

Le soutien des «barons»

M. Heseltine est toujours favori. Il a paru un moment désarçonné par le retrait de Mme Thatcher et l'entrée en lice de MM. Hurd et Major. Il n'a guère convaincu lorsqu'il a affirmé d'un ton sinistre qu'il était ravi de la tournure prise par les événements parce qu'il craignait de gagner seulement grâce à un vote négatif contre Mme Thatcher et préfère l'emporter au nom de ses idées.

Ses chances se sont renforcées pendant le week-end. Il y a eu tout d'abord le spectaculaire ralliement de trois grandes figures du parti conservateur. Successivement, Sir Geoffrey Howe, M. Nigel Lawson et lord Carrington ont déclaré qu'ils se prononçaient en sa faveur. Le vœu est platonique en ce qui concerne ce dernier qui, en tant que membre de la Chambre Haute, ne participera pas, mardi 27 novembre, au vote des trois cent soixante-douze députés conservateurs pour désigner leur leader. Mais ces noms ont du poids.

Sir Geoffrey achève le travail entamé par son discours aux Communes le 13 novembre. Il y avait dénoncé avec une tranquille férocité l'exercice solitaire du pouvoir par Mme Thatcher, lequel conduisait, selon lui, à une *«erreur tragique»* à propos de l'Europe. On a alors appris que Sir Geoffrey demandait sans relâche à l'intéressée, depuis cinq ans, dans le secret des délibérations du cabinet, comme secrétaire au Foreign Office puis comme vice-premier ministre, de changer d'attitude face à Bruxelles. Il consacre M. Heseltine comme le *«meilleur européen»* des trois.

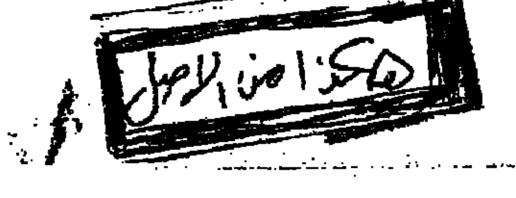
Le soutien de l'ancien chancelier de l'Echiquier, Nigel Lawson, qui a démissionné en octobre 1989, également par conviction européenne, ainsi que celui de lord Carrington, ancien secrétaire au Foreign Office, ancien secrétaire général de l'OTAN, vont dans le même sens. M. Heseltine dispose de la confiance des grands *«barons»*.

La bonne fortune de M. Heseltine a en outre été confortée par toute une série de sondages. Selon celui de l'institut Harris publié par l'*Observer*, les conservateurs conduits par M. Heseltine obtiendraient 48 % des voix aux élections générales contre 39 % aux travaillistes, renversant la tendance qui donnait depuis plus d'un an les travaillistes vainqueurs. Ces derniers l'emporteraient cependant, par 45 % contre 40 %, si M. Hurd devenait premier ministre, et par 44 % contre 39 %, si c'était M. Major, qui selon, le *Times*, serait le *«préféré»* de la «Dame de fer».

Mme Thatcher continuera d'occuper ses fonctions de premier ministre jusqu'à mardi ou, si un troisième tour s'avère nécessaire, jusqu'à jeudi. Elle envisagerait de créer une fondation internationale qui défendrait ses idées. Le *Sunday Times* avance une idée plus farfelue, mais qui aurait, selon ce journal, des partisans à Bruxelles : la nommer à la tête de la Commission européenne après le départ de M. Delors...

DOMINIQUE DHOMBRES

(Lire également, page 23, «Onze ans de politique industrielle en Grande-Bretagne» et, page 28, la chronique de Paul Fabra.)



EUROPE

M. Walesa est assuré de l'emporter au second tour

Suite de la première page

Les mêmes projections donnent 19,9 % au premier ministre Tadeusz Mazowiecki, le candidat de la *« Pologne raisonnable »*, 9,1 % à l'ex-communiste Wlodzimierz Cimosiewicz, 6,1 % au candidat du Parti paysan, Roman Bartoszcze, et 2,4 % à M. Leszek Moczulski, leader du Parti des droites nationalistes (KPN). Mais M. Walesa avait ajouté que s'il devait se retrouver face à M. Tyminski au second tour, ce serait *« une insulte pour la Pologne »*. Visiblement le président de Solidarité s'est senti tellement insulté par l'annonce des premiers résultats qu'il fut le seul candidat à bouder la télévision au cours de la soirée électorale. Les téléspectateurs et les journalistes ont dû se contenter d'une très brève conférence de presse sur le coup de minuit de son directeur de campagne, Jacek Merkel, à Gdansk, où M. Walesa, qui nourrissait l'espoir de remporter la majorité absolue dès le premier tour, n'a même pas daigné apparaître.

Comme une fête qui a mal tourné...

A l'état-major électoral de M. Mazowiecki, c'était la consternation. La première déception ressentie à l'annonce en début de soirée d'une estimation n'accordant qu'environ 20 % des suffrages au premier tour ne fut rien à côté du coup de massue asséné par le score supérieur de M. Tyminski. Battu dès le premier tour, M. Mazowiecki fit lui-même très bonne figure, renvoyant les journalistes à son slogan, *« la force tranquille »* pour justifier son calme et énonçant un début d'explication. *« Les premiers résultats*, déclara-t-il, *traduisent la crise de la société polonaise et sont la conséquence de l'œuvre de destruction menée depuis quelques mois et surtout ces dernières semaines sur le travail très difficile du gouvernement »*.

Sans le nommer, M. Mazowiecki rendait ainsi partiellement responsable M. Walesa de l'ascension du candidat Tyminski... *« Mais je ne veux pas me fâcher avec la nation. »* Autour du premier ministre, les personnalités qui avaient participé à sa campagne – souvent des figures historiques de Solidarité – étaient atterrées. L'impression quelque part qu'un pan de leur histoire s'écroulait soudain, que la Pologne venait de rater son entrée dans la grande démocratie. En fin de soirée, les militants erraient tristement parmi les plateaux de sandwichs, comme à une fête qui a mal tourné.

Certes, a fait remarquer un politologue à la télévision, 60 % des électeurs ont voté pour Solidarité. On peut effectivement voir les choses ainsi : en additionnant les voix de MM. Walesa et Mazowiecki. On peut aussi imaginer qu'après cette douche fraîche, les supporters de l'un et de l'autre qui sont finalement très proches à la base – en témoigne par exemple le nombre des couples où l'un vote Mazowiecki, l'autre Walesa sans que cela donne lieu à des disputes conjugales – vont resserrer les rangs au second tour pour battre à plate couture ce troisième homme venu de nulle part.

Mais il faut aussi voir les choses en face et tenter de comprendre comment un candidat totalement inconnu, revenant en Pologne après vingt ans passés en Occident sans autre carte de visite que celle de « businessman », dont la réussite en affaires reste d'ailleurs mystérieuse, et qui en guise de programme se contente de faire l'apologie de l'argent, après avoir



accusé, tout à fait gratuitement, le premier ministre de *« trahison nationale »*, parvient à ramasser près de quatre millions de voix.

30 % des jeunes ont voté pour « Stan »

La répartition sociologique et géographique du vote apporte un début de réponse ; c'est parmi les ouvriers que M. Tyminski a obtenu les meilleurs résultats : 32 % des ouvriers ont voté pour lui, contre 42 % pour M. Walesa, et 11 % pour M. Mazowiecki. Les paysans ont été moins enthousiastes (14 % de leurs voix sont allés à M. Tyminski) que les intellectuels qui ont voté à 36 % pour M. Mazowiecki. On relève aussi que 30 % des jeunes de dix-huit à vingt cinq ans ont voté pour « Stan » Tyminski, qui a réalisé là ses meilleurs scores dans les villes de moins de cent mille habitants. L'électeur type de M. Tyminski serait donc un jeune ouvrier vivant dans une petite ville, alors que celui de M. Mazowiecki est un intellectuel d'âge moyen de Varsovie.

Voilà qui fournit une explication socio-économique assez claire au phénomène Tyminski : les jeunes ouvriers sont effectivement la catégorie sociale qui ressent le plus durement les effets de la *« thérapie de choc »* imposée à la Pologne depuis le début de l'année par M. Lescek Balcerowicz, ministre des finances et architecte de la transition vers l'économie de marché, qui s'est traduite assez rapidement par une profonde récession, un chômage important et la perte de tout sentiment de sécurité. *« C'est un triste paradoxe*, nous faisait remarquer cette semaine l'un des conseillers économiques de M. Walesa, le professeur Stefan Kurowski, *que les Polonais qui ont tant rêvé de l'économie de marché, commencent par n'en connaître que les aspects les plus sombres »* ... Sans proposer de programme économique cohérent, M. Tyminski a passé sa campagne électorale à démolir le plan Balcerowicz, dont, affirmait-il, étaient esclaves aussi bien le candidat Mazowiecki que le candidat Walesa.

Les divisions de Solidarité

« La majorité de la société souffre de dépression psychologue à cause de la dépression économique », disait-il par exemple. *« J'ai déjà vu cela au Pérou, où le plan anti-inflation amène le pays au bord de la guerre civile »*, ou encore *« Je soutiendrai toutes les grèves, car je sais qu'elles résultent du chaos ambiant et du désaccord entre le pouvoir et le peuple. »*

Dimanche soir, certains téléspectateurs ont avancé une autre explication, plus politique et moralement plus douloureuse : la division de Solidarité, souvant mal comprise par les électeurs, qu'elle a placés devant un choix impossible. Devoir choisir *« entre papa et maman »*, comme dit l'un deux, a favorisé un homme totalement étranger à ce conflit puisqu'il était absent du pays. D'autant que pour des jeunes de vingt ans, qui en avaient dix en 1980, Walesa et Mazowiecki sont déjà des symboles du passé. D'autres observateurs perçoivent là un vote de défiance à l'égard de toute la classe politique, puisque « Stan » Tyminski pourfendait aussi bien la droite que la gauche ou le centre. Dans sa dernière émission électorale télévisée, une jeune femme de vingt-huit ans expliquait que jusque-là elle n'avait jamais voté parce que tous les partis politiques la dégoûtaient. Sous le choc des résultats, le professeur Geremek, qui appuyait la candidature de M. Mazowiecki, a eu dimanche cette phrase terrible : *« Le drame de la situation à présent, c'est qu'il apparaît que nous ne sommes pas mûrs pour la démocratie. »* A ses côtés, le sénateur Ryszard Reiff parlait d'*« échec »* – aussi bien pour M. Walesa que pour M. Mazowiecki, – *« car c'est l'échec de l'éthique de Solidarité : or nous n'avons rien pour remplacer Solidarité. »*

C'est donc au bout du compte une dure leçon pour tous ces artisans de la transition polonaise, ces élites politiques et intellectuelles qui se sont tant battues pour la démocratie, qui se sont ensuite entredéchirées sur des questions de rythme et de méthodes du changement, sans s'apercevoir qu'une frange de la population ne les suivait plus. C'est aussi une leçon sur la fragilité et le désarroi des sociétés dans ces pays post-totalitaires qui, dans la mutation parfois accélérée qui leur est imposée, perdent leurs repères. Devant la montée inattendue de M. Tyminski dans les sondages, la plupart des hommes politiques polonais avaient parié sur la sagesse, la maturité et la dignité de la société, qui en avait tant manifesté sous le régime communiste ; mais rien n'est plus comme avant, l'ennemi communiste n'est plus là...

L'homme aux trois nationalités

Curieusement d'ailleurs, les seuls qui n'aient rien eu à redire au succès de M. Tyminski étaient dimanche soir les représentants des anciens communistes, rebaptisés sociaux-démocrates. Leur chef, Aleksander Kwasniewski, se félicitait de *« ce seau d'eau froide dont nous avions tous bien besoin »*. Leur organe *Trybuna*, écrivait déjà vendredi dernier que *« si Tyminski n'existait pas, il faudrait l'inventer »*, car il a eu le mérite en faisant irruption dans la campagne électorale *« de briser le monopole que s'étaient arrogé les héritiers de Solidarité pour parler au nom de la nation »*. Il faut dire que le candidat Tyminski ne s'en prend jamais aux anciens communistes, concentrant toutes ses attaques sur le gouvernement, ce que d'aucuns ne manquent pas de trouver suspect. Quant au candidat ex-communiste, il ne s'en tire pas si mal, avec 9 % des voix.

Il reste encore à éclaircir l'énigme de la facilité avec laquelle cet homme aux trois nationalités (polonaise, canadienne et péruvienne), non résident en Pologne, qui n'est pas richissime contrairement à la légende, et dont la femme péruvienne, iridiologue de profession, ne parle pas le polonais, a pu en si peu de temps mettre sur pied une campagne électorale, réunir une équipe, collecter cent mille signatures, organiser des meetings à travers tous le pays. Hormis deux vigiles privés, le QG électoral, au rez-de-chaussée du monstre architectural stalinien qu'est le Palais de la culture, était totalement désert dimanche soir, ce qui ne laisse pas de surprendre en pleine soirée électorale. Et la réaction à la télévision de ce candidat sans charisme, loin d'être triomphale, fut affligeante de pauvreté. *Lorsqu'on lui demanda* s'il avait une équipe pour former un éventuel gouvernement, il répondit qu'il prendrait *« des Polonais et des exilés »*. De son étrange regard inexpressif, il se plaignit du traitement que lui avait réservé jusqu'ici la presse polonaise. Celle-ci, qui a déjà révélé que M. Tyminski est venu sept fois en Pologne depuis 1980 (chaque fois avec un visa délivré par le consulat de Pologne à Tripoli) ou encore qu'il avait été exempté du service militaire pour motif psychiatrique, ne va sans doute pas le ménager avant le deuxième tour.

SYLVIE KAUFFMANN

URSS : publication du projet de traité de l'Union

Un pion dans la course de vitesse engagée par M. Gorbatchev

Le projet de traité de l'Union a été publié samedi 24 novembre à Moscou.

Il y a près de deux ans déjà, Andreï Sakharov bataillait pour que le Soviet suprême, au lieu de commencer par voter diverses lois, se penche sur une refonte globale de la Constitution, tenant compte des aspirations des peuples de l'URSS *à ne plus être des colonies* dans l'empire. Il se faisait alors rabrouer par M. Gorbatchev. Maintenant, ce dernier a fait publier dans la presse, samedi 24 novembre, le texte du projet, élaboré sous son autorité, d'un nouveau traité de l'Union qui reprend beaucoup des idées de l'académicien. Mais les Républiques ont entre-temps acquis une autonomie de fait, source du chaos et de la paralysie de l'exécutif, qui risque de faire de ce projet un nouveau texte mort-né.

Le Congrès (Parlement élargi) de la Fédération de Russie convoqué mardi devait en effet commencer à étudier un projet de Constitution, contredisant sur des points fondamentaux, le projet de traité de l'Union : il donne au président de la Fédération de Russie – poste auquel Boris Elstine compte être élu au suffrage universel dès ce printemps – le droit de lever une armée *« après la signature d'un traité de l'Union ou après qu'il se fut avéré qu'un traité de l'Union est impossible »*, indique le texte du projet.

Il n'est pas dit qu'il soit adopté par le Congrès, mais la seconde des Républiques soviétiques en importance, l'Ukraine, a elle aussi décidé de ne pas signer de traité de l'Union avant l'adoption de sa propre Constitution et prévoit également de créer sa propre armée, ainsi que sa propre monnaie. Sans parler des Républiques qui ont ouvertement proclamé leur refus de tout traité d'union.

Parmi elles, la Lituanie a été sommée par son président Vytautas Landsbergis d'opposer une *« résistance passive »* à Moscou. Interrompant samedi un concert à la télévision locale, il a affirmé que M. Gorbatchev s'apprêtait à imposer son administration directe dans cette République balte en suspendant son Parlement et en imposant un référendum sur son maintien ou non dans l'Union. M. Landsbergis a appelé à ne pas y participer.

Lui-même, ainsi que ses deux autres homologues baltes, le nouveau président nationaliste de la Géorgie et peut-être d'autres encore, refuseront de même de participer au conseil de la Fédération, l'organe composé des présidents des diverses Républiques que M. Gorbatchev veut associer à l'exécutif central, sans attendre la signature d'un traité.

La publication du projet de ce traité apparaît donc comme un pion dans la course de vitesse engagée par le président soviétique sur deux fronts : d'une part les Républiques et avant tout celle de son rival M. Boris Eltsine, d'autre part les forces qui le pressent d'imposer une solution de force avant la tenue du Congrès des députés soviétiques prévu le 17 décembre. Ces forces ont notamment créé samedi en Lettonie un « conseil inter-parlementaire » réunissant des députés favorables au maintien de l'Union. Quant au ministre de la défense M. Dmitri Iazov, il a affirmé dimanche que l'armée soviétique *« ne laissera personne la tourner en dérision »*.

S. Sh.

□ **La minorité russophone de Moldavie a procédé à des élections.** – La minorité russophone de Moldavie soviétique a procédé, dimanche 25 novembre, à des élections législatives, en dépit des mises en garde de Moscou, qui craint un regain de violences avec la majorité de souche roumaine. L'organisation d'élections par une autre minorité sécessionniste, les Gagaouzes turcophones, avait donné lieu à des tensions dans le sud de la Moldavie le mois dernier. – (*Reuter.*)

Une « Union des Républiques souveraines soviétiques »

Le projet officiel de Traité de l'Union, publié samedi 24 novembre par la presse soviétique, définit les structures d'une *« Union des Républiques souveraines soviétiques »*, remplaçant l'Union des Républiques soviétiques socialistes définie en 1922.

Selon ce texte, chacune des quinze Républiques, *« en tant qu'Etat souverain, a les pleins pouvoirs d'Etat sur son territoire. Les participants au traité considèrent l'Union comme une fédération souveraine constituée par l'adhésion volontaire des Républiques »*. La fédération sera dirigée par un président et par un vice-président choisis au suffrage universel.

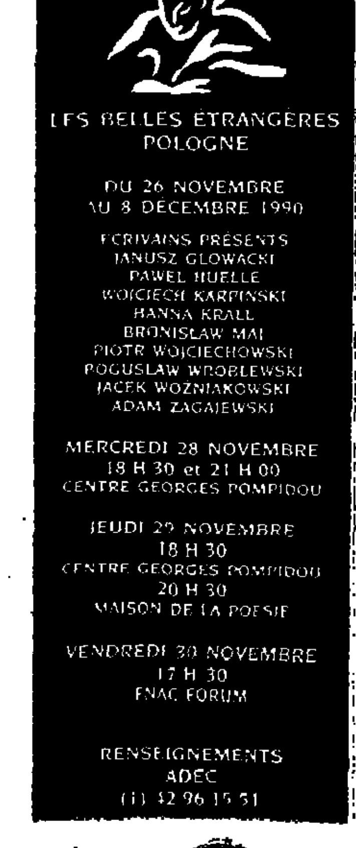
Chaque République sera représentée dans les deux organes principaux du pouvoir central, le Conseil de la Fédération, qui *« déterminera les grandes lignes de la politique intérieure et étrangère de l'Union »*, et le cabinet des ministres, ce dernier étant composé d'un premier ministre, de son adjoint, des titulaires des différents portefeuilles et des chefs de gouvernement des Républiques.

Un tribunal constitutionnel arbitrera les conflits inter-républicains et ceux opposant le centre aux Républiques. L'Etat fédéral se chargera de la *« coordination des politiques étrangères des Républiques »*, de la *« régulation de l'activité économique et financière du pays et de la coordination des relations économiques entre les membres de l'Union »*, enfin de *« la défense des frontières, de la sécurité d'Etat, de l'organisation et de la direction des forces armées, de déclarer la guerre ou de signer des accords de paix »*.

Le président soviétique sera le commandant en chef des forces armées et *« les Républiques s'engagent à interdire l'installation sur leur territoire de formations armées et de bases militaires de gouvernements étrangers »*.

Il est prévu un impôt fédéral et un système douanier unique, mais les Républiques ont la faculté d'établir leur budget et des impôts locaux. Le transport, l'énergie et l'exploration spatiale restent aussi sous le contrôle de l'Etat central.

Les modalités pour sortir de l'Union *ne sont pas précisées*, mais les Républiques qui enfreignent le Traité *« pourront être exclues de l'Union à la demande des autres »*. – (*AFP, Reuter, AP.*)



BELGIQUE

Fin probable de la grève des enseignants

BRUXELLES

de notre correspondant

A moins que la base, consultée en ce début de semaine, n'en décide autrement, les cours devraient reprendre mercredi 28 novembre dans les établissements scolaires de la Belgique francophone, après une grève de plusieurs semaines (*le Monde* du 23 novembre). Un « préaccord » a en effet été signé samedi 24 novembre entre les représentants du front commun des syndicats et les deux ministres chargés de l'éducation et de l'enseignement dans l'*« exécutif de la communauté française »*, MM. Yvan Ylieff et Jean-Pierre Grafé.

La situation, extrêmement tendue il y a quelques jours, a été débloquée par l'intervention de MM. Guy Spitaels et Gérard Deprez, présidents respectifs du Parti socialiste et du Parti social-chrétien, les deux formations francophones qui figurent dans la coalition gouvernementale avec leurs homologues flamands. En marge du « préaccord », les deux hommes ont signé une déclaration dans laquelle ils s'engagent à assurer le financement des mesures décidées : garantie de l'emploi pour les enseignants jusqu'à la fin de 1992 ; revalorisation des salaires, d'abord par une augmentation de 2 000 francs (340 francs français) par mois pour tous à compter d'avril 1991, puis par une hausse indiciaire de 4 % en octobre 1992.

Ainsi, le gouvernement national a-t-il laissé les partis de la majorité se substituer à lui dans cette négociation. Inquiets du mécontentement croissant des familles à un an des élections législatives, ceux-ci n'ont pas lésiné sur les promesses à l'égard de syndicats eux-mêmes conscients de la nécessité d'en finir après des incidents entre des parents et des piquets de grève.

L'opposition libérale ne manque pas de souligner l'aspect incohérent de ce compromis de dernière heure, demandant avec quel argent il sera mis en œuvre. Même si les deux présidents de parti ont leur idée sur la question, comme ils l'assurent, il est étrange qu'ils puissent engager indirectement l'Etat. Finalement, il faudra bien que le gouvernement national dégage des ressources pour aider l'« exécutif de la communauté française » à payer ses enseignants. Reste à savoir si les responsables flamands l'accepteront sans contrepartie, notamment ceux qui remettent en question le système national de sécurité sociale parce qu'ils ne veulent plus *« payer pour les autres »*

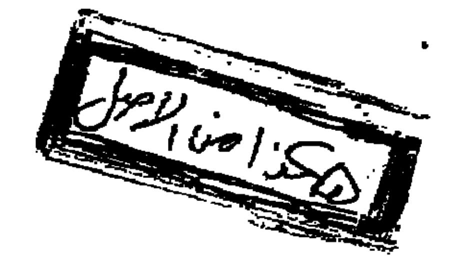
JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

BULGARIE

L'appel à la grève générale risque de dégénérer

L'appel à la grève générale lancé *pour le lundi 26 novembre* par le syndicat indépendant *« Podkrepa »* constitue un test décisif du rapport des forces politiques en Bulgarie après le rejet vendredi de la motion de censure déposée par l'opposition contre le premier ministre socialiste (ex-communiste), M. Andreï Loukanov. Le gouvernement socialiste et le parquet général ont rappelé à plusieurs reprises que la loi bulgare interdit la grève politique, et le premier ministre a lui même *« déconseillé »* samedi aux médias *de publier des informations* relatives à la grève.

L'appel à la grève a été officiellement appuyé par l'Union des forces démocratiques (UFD), principal rassemblement d'opposition, mais certains des dirigeants des 16 partis et mouvements qui le composent – en désaccord avec cette décision – ont exprimé leurs craintes de voir la tension dégénérer et plonger le pays dans le chaos et la guerre civile. – (*AFP.*)



AMÉRIQUES

CHILI : l'affaire des promotions militaires

Le président Aylwin a imposé sa volonté au général Pinochet

SANTIAGO

de notre correspondant

Après un mois d'incertitude, la nouvelle composition du haut commandement de l'armée de terre chilienne a été rendue publique, mercredi 21 novembre, par le ministre de la défense. Le remaniement avait donné lieu à un conflit d'attribution entre le général Pinochet et le président Aylwin, ce dernier se refusant à promouvoir deux officiers généraux que le commandant en chef désirait élever à un rang supérieur.

Au grand dam de l'ancien dictateur, le chef de l'État a finalement imposé sa prérogative constitutionnelle, qui lui octroie l'autorité suprême sur les forces armées et lui donne, à ce titre, le dernier mot en matière de promotions.

Ainsi, le général Castro Ivanovic restera-t-il à son poste d'attaché militaire à Washington, tandis que le général Parera mettra fin en janvier à ses fonctions de chef de la place de Santiago, pour diriger la mission militaire chilienne en Afrique du Sud. Un «exil» diplomatique, *en prélude à une prochaine* mise à la retraite.

Très liés au général Pinochet, les deux hommes ont fait carrière *dans les services de sécurité*. Le général Parera était responsable, au sein de ces services, du département des opérations extérieures, en 1976, lorsque Orlando Letelier, qui avait été ministre des affaires étrangères d'Allende, fut assassiné à Washington par des agents secrets chiliens.

Pour le général Pinochet, la pilule est amère. Selon sa très personnelle interprétation de la Constitution, le chef de l'État ne pouvait qu'entériner ses propositions, mais le conseil d'État ne l'a pas suivi et a confirmé le bien-fondé des décisions du président Aylwin.

Avalanche de scandales

L'inflexibilité du président de la République aurait sans doute posé problème si le «vieux soldat» n'était pas affaibli par l'avalanche de scandales qui éclabousse l'armée. *Après la découverte de charniers* témoignant de la répression brutale qui suivit le coup d'État de 1973, ce sont maintenant les révélations sur le fonctionnement d'une société financière illégale, la Cutufa, formée par des militaires, qui émeuvent l'opinion. Quatre des six généraux versés cette année au cadre de réserve en ont été les administrateurs ou y ont fait des dépôts. La justice instruit un dossier explosif, dans lequel s'entrecroisent escroqueries, crimes et trafics en tout genre.

Une autre «affaire» atteint plus personnellement le général Pinochet : son fils aîné, ancien capitaine, doit bientôt comparaître devant une commission de la Chambre des députés. Les parlementaires lui demanderont de justifier le versement par l'armée de 3 millions de dollars en sa faveur, à l'occasion d'une transaction commerciale encore inexpliquée.

GILLES BAUDIN

AFRIQUE

TCHAD

N'Djamena dément que les rebelles se soient emparés d'une ville

Le ministre tchadien de l'information, M. Adoum Moussa Seif, a démenti, samedi 24 novembre, les informations selon lesquelles les rebelles d'Idriss Déby, ancien commandant en chef de l'armée, se seraient emparés, mercredi, de la ville de Goz-Beida, située à 70 km de la frontière tchado-soudanaise. Evoquant *la situation militaire sur le terrain* depuis le déclenchement des hostilités le 10 novembre, M. Seif a indiqué que, *«depuis vendredi, la situation est calme, mais un calme qui augure sans doute la tempête»*. Les anciens combattants tchadiens de l'armée française ont remis, samedi, un mémorandum à l'ambassade de France à N'Djamena, demandant *«avec insistance»* à Paris de *«prendre toutes ses responsabilités historiques vis-à-vis du Tchad»* et de renforcer son aide militaire *«pour contrecarrer les visées expansionnistes de Kadhafi»*. De son côté, le général Hassan el-Béchir, chef du gouvernement soudanais, a affirmé, dimanche, qu'il n'y a plus d'opposants tchadiens au Soudan. Les troupes rebelles qui ont, selon lui, contrevenu à l'accord qu'elles avaient conclu avec Khartoum, *«se trouvent désormais de l'autre côté de la frontière et le gouvernement n'acceptera plus la présence d'éléments tchadiens armés sur son territoire»*, a-t-il précisé.

D'autre part, la Libye a suspendu les discussions avec le Tchad sur son différend territorial à propos de la bande d'Aouzou, a annoncé, dimanche, l'agence de presse libyenne. Selon celle-ci, qui cite un responsable du Bureau des relations extérieures, Tripoli *«trouve que la tension provoquée par les déclarations irresponsables des dirigeants tchadiens ne créent pas les conditions favorables à la réunion de la commission mixte»*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **AFRIQUE DU SUD : début de *«relations formelles»* avec la Bulgarie.** – La Bulgarie et l'Afrique du Sud ont décidé d'ouvrir prochainement des sections d'intérêt dans les deux pays qui doivent marquer le début de *«relations formelles»* entre Sofia et Pretoria, a rapporté, jeudi 22 novembre, l'agence de presse bulgare BTA. *La Hongrie* puis la Pologne ont établi, au cours des derniers mois, des «relations officielles» avec l'Afrique du Sud

□ ***COTE-D'IVOIRE : forte abstention aux élections législatives.*** – Les premiers résultats des élections législatives, organisées, dimanche 25 novembre, laissent présager une nette victoire du parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), l'ancien parti unique au pouvoir. Mais, le taux d'abstention pourrait atteindre 60 %. Bien qu'il s'agisse des premières élections multipartites, les candidats du PDCI étaient seuls en lice dans 45 des 175 circonscriptions. *Parmi les 13* premiers élus figurent M. Henri Konan-Bédié, président de l'Assemblée sortante et dauphin du *président Félix Houphouët-Boigny.*

ASIE

THAÏLANDE

La perspective d'élections anticipées se précise

BANGKOK

correspondance

L'un des partis-clés du gouvernement de coalition présidé par M. Chatichai Choonhavan, le PAS *(Parti d'action sociale)*, a perdu, dimanche 25 novembre, au cours d'une élection partielle à Bangkok, le siège détenu depuis des années par l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Siddhi Sawetsila, qui s'est retiré il y a quelques mois de la vie politique. Malgé le faible taux de participation (27 %), le candidat d'un parti d'opposition, celui dirigé par M. Chamlong Srimuang, le populaire gouverneur de la capitale, l'a nettement emporté. *Un universitaire, connu pour ses* liens étroits avec l'armée, n'a obtenu que le cinquième des suffrages exprimés.

Il s'agit d'un nouvel avertissement à un gouvernement qui, depuis des semaines, s'est laissé embarquer dans une dispute acerbe avec l'armée et qui souffre des accusations de corruption lancées contre certains ministres. Le PAS, dont le secrétaire général est le prince Kukrit Pramoj, perd son seul représentant à Bangkok. Le résultat du scrutin pourrait *conduire le premier ministre* en poste depuis août 1988, à dissoudre le Parlement et à provoquer ainsi des élections anticipées.

J. B.

Les Cinq ont mis au point le plan de paix de l'ONU pour le Cambodge

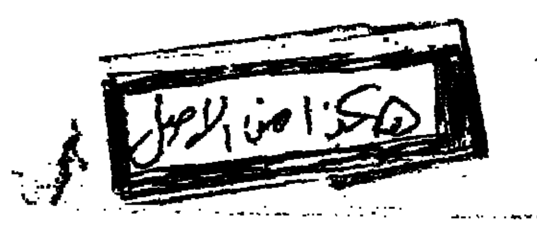
Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies ont mis au point, dimanche 25 novembre à Paris, après trois jours de durs débats, leur ambitieux projet de règlement du conflit cambodgien.

Les représentants de la Chine, des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Union soviétique, ainsi qu'un représentant de l'Indonésie et celui du secrétaire général de l'ONU, ont adopté un document de douze pages qui prévoit de placer le Cambodge sous le contrôle d'une force de maintien de la paix et d'administrateurs de l'ONU jusqu'à la tenue d'élections libres. Le document final comporte cinq annexes et *deux déclarations portant notamment* sur l'instauration d'un cessez-le-feu, l'organisation d'élections et le retour des réfugiés et personnes déplacées. De source occidentale, on a précisé que les Cinq inviteraient les quatre factions khmères à surmonter leurs désaccords sur le partage du pouvoir et à se joindre aux efforts internationaux pour mettre fin au conflit.

Les divergences portent sur la constitution d'un Conseil national suprême (CNS) de douze membres, pierre angulaire du projet de règlement, qui incarnerait la souveraineté cambodgienne pendant la période de transition. Si l'attribution de la présidence du CNS au prince Sihanouk paraît acquise, les quatre factions se *disputent d'éventuelles vice-présidences*. Le prince Norodom Sihanouk, qui se trouve à Paris depuis mercredi, a appelé dimanche à une rapide rencontre des quatre factions dans la capitale française pour surmonter leurs divisions.

Mais le gouvernement de Phnom-Penh refuse de confier la direction du pays à une Autorité provisoire des *Nations unies au Cambodge* (APRONUC) durant la phase de transition, ainsi que de permettre à l'ONU de désarmer les soldats sur le terrain. *«Le gouvernement de Phnom-Penh ne saurait être démantelé»*, a déclaré M. Hun Sen, selon qui il est impossible de faire confiance aux Khmers *rouges.*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



POLITIQUE

Après avoir cédé la présidence du Parti républicain à M. Longuet

M. François Léotard veut continuer à jouer un rôle actif dans l'opposition

M. Gérard Longuet a succédé à M. François Léotard à la présidence du Parti républicain, samedi 24 novembre. Devant le conseil national de ce parti, réuni à Cannes, M. Léotard a confirmé que, s'il entendait prendre aujourd'hui de la hauteur, il voulait continuer à jouer un rôle actif au sein de l'opposition.

CANNES

de notre envoyé spécial

Il n'y eut finalement qu'une seule *surprise au cours du conseil national* du Parti républicain, réuni samedi 24 novembre à Cannes. Quand au terme du déjeuner, M. Jean-Claude Gaudin bafouilla sur les résultats du vote du conseil national en annonçant, sur 1472 suffrages exprimés, 991 *bulletins nuls ou blancs*, alors qu'ils n'étaient... que 91. Moment de stupeur qui fit croire un instant qu'au sein de ce parti bien cadenassé, une opposition s'était affirmée... Imprimé bien avant ce conseil national, *le Journal des républicains* distribué sur place donnait dans le détail la composition du nouveau bureau politique et du nouveau secrétariat national. Les urnes n'avaient été disposées que pour le décor. Comment, avec de telles pratiques «libérales», les partis politiques font-ils encore recette?

Le Parti républicain est un parti bien tenu. Qu'importe si – ce conseil national l'a confirmé – la plupart des parlementaires, les anciens des Républicains indépendants, ont décroché. Le trio Léotard-Longuet-Madelin, comme il le fait maintenant depuis huit ans, va pouvoir continuer à gérer en bons chefs d'entreprise cet appareil qui pour l'heure semble tourner dans le vide. Plus de souffle, bien peu d'idées : les libéraux du PR sont aujourd'hui dans le tunnel, lestés par des *élus du Sud, leurs meilleures* terres, qui ne leur inspirent pas toujours les plus belles pratiques et les plus nobles sentiments.

«Le temps de la liberté»

Car jusqu'à preuve du contraire, le petit jeu de chaises musicales qui s'est opéré à Cannes, ne vise qu'à la rédéfinition d'un nouveau partage des rôles pour remettre ce parti à flot avant les élections législatives de 1993 puis pour l'utiliser comme rampe de lancement pour l'élection présidentielle, deux ans plus tard. M. Léotard quitte la présidence du parti afin de se donner *«le temps de la liberté et de la réflexion»*. Ce n'est qu'un vrai-faux départ. Nul à Cannes n'a été dupe.

Il n'y avait pas trace de tristesse chez les militants, mais simplement la conviction qu'il fallait bien tenter un nouveau coup pour prendre *«un nouveau départ»*. Question de convenance personnelle : *«Je suis mieux*, leur a dit M. Léotard, *beaucoup mieux grâce à vous, beaucoup plus fort et serein qu'à aucun autre moment de notre vie commune.»* Ce qui n'était pas très gentil pour eux... Question aussi de convenance politique : comme tout candidat potentiel à l'Elysée, M. Léotard va pouvoir désormais chasser sur les terres du centre, ce qui ne lui était guère aisé jusqu'à présent à la tête d'un parti qui continue de bien tenir sa droite. On en a eu un premier exemple qui résume à lui seul toute la manœuvre, à propos de l'opposition et de l'extrême droite.

Dans un long discours présenté comme *«la préface du livre de l'espérance et du courage»* et non comme son testament, texte délibérement teinté d'humanisme sur fond d'analyse «sociétale», le maire de Fréjus n'a pas mâché ses mots contre le parti de M. Jean-Marie Le Pen. *«Ayons le courage d'examiner ses attitudes, ses propositions, son programme avant même de regarder son électorat. Cela sera plus digne et plus efficace. (...) Mes amis, nous n'avons pas de leçon patriotique à recevoir de ces gens-là. Et encore moins de leçon de morale. Nous n'avons aucune raison de penser que cela nous rendra grâce, dans l'opinion française ou internationale, d'un alignement quelconque ou même d'un rapprochement avec les dirigeants du Front national. Ici ou là, on me demande de me taire sur ce sujet : je ne le ferai pas.»*

Belle envolée, propos certes courageux, mais qui dissimule beaucoup d'hypocrisie. Le matin de ce conseil national, M. Léotard n'avait eu aucune gêne à se trouver à la tribune aux côtés de MM. Jacques Blanc et Jean-Claude Gaudin qui, dans leurs régions respectives, continuent d'agir avec le Front national en toute impunité. Et, l'après-midi, il ne trouva rien à redire non plus quand son successeur, M. Longuet, salua M. Blanc *«président d'une région exemplaire»* et M. Gaudin *«qui apporte au parti tout le soleil dont il a besoin»*. Tout le reste dès lors devient littérature.

M. Léotard cherche à se placer au centre, avec en main la bannière de la rénovation. M. Longuet reste à droite pour enfourcher avec zèle le cheval de l'union. Le nouveau président du PR s'est fixé pour les trois prochaines années un programme minimum. *«Garder la maison»* – on peut lui faire confiance – et ne pas trop, comme il dit, *«renverser de soupe»* entre MM. Léotard, Giscard d'Estaing et Chirac. Pas un mot contre M. Le Pen. *«Nous n'avons qu'un seul adversaire prioritaire*, a-t-il lancé, *c'est le gouvernement socialiste»* qu'il accuse, parodiant Sully, d'avoir présentement pour devise : *«bricolage et racolage sont les deux mamelles de la majorité»*.

M. Longuet n'entend donc se fermer *a priori* aucune porte. Fidèle à M. Léotard : *«Merci, pour ton orgueil rebelle et pour ton intuition déconcertante.»* Dévoué devant MM. Giscard d'Estaing et Chirac : *«Le PR doit accepter toutes les initiatives en faveur de l'union de l'opposition. Notre objectif à terme est une formation commune, ouverte, démocratique dans laquelle la base aura le pouvoir de rappeler à ses chefs leur devoir de solidarité.»*

M. Alain Madelin est confirmé à son poste de vice-président. Il n'est pas l'homme des états d'âme, ni de la nuance. A lui de rappeler les bonnes vieilles valeurs de la droite, à lui de faire l'«agit-prop» sans rechigner sur les moyens, tandis que M. Léotard regardera tout cela avec des jumelles...

A lui de prêcher la nouvelle croisade, de déstabiliser, de provoquer. M. Madelin a donné à Cannes un nouvel aperçu de son indéniable talent. *«Au printemps prochain, François Mitterrand sera à l'Elysée depuis dix ans. Nous pourrons lui dire : dix ans, ça suffit!»* Sus à M. Joxe, *«le fier à bras de Carpentras»*. M. Madelin s'émeut *«de la déglingue de l'Etat, de la déglingue morale de la démocratie»*. En son absence, il rend hommage au combat de M. Philippe de Villiers devenu – bien tardivement – *«le combat du PR contre la corruption d'un système généralisée dont la politique n'est souvent qu'un alibi»*. M. Madelin a promis : *«Nous serons le parti de l'alternance morale.»* Le rendez-vous est pris...

DANIEL CARTON

M. Longuet, hussard du libéralisme

A quarante-quatre ans, l'homme qui hérite de la présidence du Parti républicain symbolise une nouvelle race d'hommes politiques. Avec quelques idées simples et beaucoup de pragmatisme, Gérard Longuet est un bon professionnel de la politique, gérant sa carrière comme une PME. Homme de droite sans états d'âme, esprit carré dans un corps droit, il est, comme son «pote» Alain Madelin, né à la politique dans les années 60, en distribuant coups de poing et de bâton pour le compte du mouvement d'extrême droite Occident. M. Léotard, lui, était en face pour les recevoir. De ces combats initiatiques, qu'il est recommandé aux biographes d'oublier, Gérard Longuet a gardé une certaine spontanéité...

Parce qu'il fallait bien vivre, le jeune Gérard a appris petit à petit l'étiquette de la France giscardienne des années 70. ENA, service de presse du CNPF, circuit préfectoral : celui qui aime se définir aujourd'hui comme *«un hussard du libéralisme»* livre son premier combat électoral sur le front de l'Est. En 1978, son parachutage est un succès : le voici député de la Meuse. Trois ans plus tard, la vague rose l'emporte. A trente-cinq ans, il peut se flatter d'être *«le plus jeune has been de France»*. Il n'oubliera jamais la leçon. Dès lors, l'idée de revanche ne cessera plus de l'animer. Revanche politique, mais aussi revanche sociale. Son beau-frère s'appelle Vincent Bolloré, figure de proue de l'entreprise moderne.

En 1982, c'est la prise du PR. A François Léotard, les médias; à Alain Madelin, les idées; à lui, la caisse. En 1986, il reconquiert la Meuse et œuvre pour la cohabitation. Il a été le premier à vouloir négocier avec Jacques Chirac que, par tempérament, il préfère à Raymond Barre, comparé un jour, par ses soins, au général Boulanger. *«Quel ministère veux-tu?»* lui demandera le maire de Paris. *«N'importe lequel, du moment que je sois ministre.»* Gérard Longuet héritera des postes – emploi de choix pour un trésorier de parti – et, passionné par sa tâche, sera, de l'avis général, un bon ministre.

La réélection de François Mitterrand est pour lui un véritable drame personnel. Désœuvré, ce passionné de la voile songe même à larguer définitivement les amarres de la politique. Plus facile à dire qu'à faire. Par résignation plus que par enthousiasme, il prend aujourd'hui la barre d'une embarcation libérale au creux de la vague. «M. le Ministre» devient «M. le Président». La vie, pour lui, sera moins triste.

D. C.

La nouvelle équipe

Le secrétariat national du Parti républicain est désormais composé ainsi : président, M. Gérard Longuet; vice-président : M. Alain Madelin; délégués généraux : MM. Pascal Clément (Parlement), Gilles de Robien (fédérations), Willy Dimeglio (animation); porte-parole : M. Ladislas Poniatowski; secrétaire général à l'organisation : M. Hervé Novelli; conseillers auprès du président : MM. Jean-Claude Gaudin (union), Yves Verwaerde (élections), Philippe Vasseur (société); trésorier national : M. Jean-Pierre Thomas.

Secrétaires nationaux : MM. Francis Delattre (Ile-de-France), Hugues Dewavrin (communication), Mme Laurence Douvin (projets et débats), MM. François-Michel Gonnot (formation des candidats), Claude Malhuret (Parlement européen), Albert Mamy (communes), Michel Mouillot (grandes villes), Jean-Pierre Raffarin (régions), Henri de Raincourt (Sénat), José Rossi (départements), Hugues Sirven-Vienot (formation des militants).

Un conseil d'orientation a été créé. En font partie : MM. Jacques Blanc, Roger Chinaud, Jacques Dominati, François Léotard (chargé des relations internationales), Gérard Longuet, Marcel Lucotte, Alain Madelin, Charles Millon, Michel d'Ornano et Michel Poniatowski.

□ **M. Wiltzer élu délégué général des adhérents directs de l'UDF.** – Réunis en convention nationale à Paris, samedi 24 novembre, les adhérents directs de l'UDF ont élu M. Pierre-André Wiltzer, député UDF de l'Essonne, délégué général de leur mouvement. M. Wiltzer, ancien directeur de cabinet de M. Raymond Barre, remplace M. Paul Girod, sénateur (Rass. dém.) de l'Aisne, qui occupait ces fonctions depuis le 27 octobre 1984. Le nouveau délégué général, élu pour deux ans, sera assisté de quatre délégués adjoints : MM. Ernest Cartigny, André Forçans, Marc Laffineur et Philippe Mestre, qui siégera au côté de M. Wiltzer au bureau politique de l'UDF.

Les rivalités au sein du Parti socialiste

M. Mauroy stigmatise «le combat des chefs»

Le premier secrétaire du Parti socialiste, M. Pierre Mauroy, a souhaité, dimanche 25 novembre, à Wittenheim, près de Mulhouse (Haut-Rhin), que *«le combat des chefs ne perdure pas au Parti socialiste, où les courants doivent s'effacer devant l'indispensable cohésion du parti»*. M. Mauroy a ajouté que *«le spectacle qu'ont donné ou donnent les responsables du parti doit cesser»*. *«Au congrès de Rennes, j'ai été élu à l'unanimité pour faire vivre une synthèse qui n'a pas été facile à trouver. Si tel ne devait pas être le cas, je saurais, le moment venu, parler aux militants pour assurer la primauté de cette cohésion face aux courants»*, a assuré le premier secrétaire du PS.

Pour l'ancien premier ministre, *«le PS a tout pour réussir et tout dépend de lui»*. *«Je lance ici un signal clair. (...) Si le système de désignation des responsables du parti s'avère ne plus être satisfaisant, je n'hésiterais pas à engager sur ce point la réforme qui s'impose»*, a-t-il conclu.

M. Dray affirme que M. Mitterrand a rendu «un puissant service» à M. Rocard

M. Julien Dray, député socialiste de l'Essonne, a estimé, dimanche 25 novembre, au «Grand jury RTL-*le Monde*», qu'en recevant à l'Elysée une délégation lycéenne, le président de la République avait *«rendu un puissant service à Michel Rocard et à Lionel Jospin»*. *«Ce qu'on reproche à François Mitterrand, c'est de ne pas être n'importe quel président de la République, c'est d'être attentif aux revendications de ceux qui sont en situation difficile, c'est de leur ouvrir la porte. En fait, c'est son rôle de président de gauche qui est remis en cause. Il est normal que le président de la République pousse un peu son premier ministre à prendre en charge les dossiers, pas pour lui ouvrir des chausse-trapes, mais parce que la non-résorption de certains problèmes peut créer une situation qui peut devenir difficile»*, a ajouté M. Dray.

Interrogé sur les «affaires» et notamment sur la participation d'Urba-Gracco au financement de la campagne présidentielle de M. Mitterrand en 1988, le député de l'Essonne a déclaré : *«il y a dans la société française un souci de transparence, une volonté de savoir, de tout savoir. (...) Cette volonté de transparence est noble et utile à la démocratie. (...) A chaque fois que nous chercherons à esquiver les questions qui nous sont posées, l'opinion publique nous sifflera hors jeu.»* Selon M. Dray, *«quand s'ouvrira le procès de M. Monate* (ancien dirigeant d'Urba), *d'autres éléments d'information apparaîtront»* et *«s'il y a un problème il faudra le traiter»*.

EN BREF

□ **Sondages : baisse pour M. Mitterrand et M. Rocard.** – Selon un sondage de l'IFOP publié par *le Journal du dimanche* du 25 novembre, 41 % des Français se disent très ou plutôt satisfaits du président de la République au lieu de 43 % au mois d'octobre. La cote de popularité du premier ministre baisse de 4 points (37 % au lieu de 41 % en octobre). Ce sondage a été effectué du 5 au 14 novembre (avant le débat de censure) auprès d'un échantillon représentatif de mille huit cent trente-cinq personnes âgées de dix-huit ans et plus.

□ **Marseille : M. Vigouroux crée un mouvement politique.** – M. Robert Vigouroux, sénateur (app. PS) et maire de Marseille, a annoncé, samedi 24 février, la création d'une association intitulée Convention démocratie avenir (CDA), dont il assume la présidence. Ce mouvement veut être un *«lieu de rencontre»* dans le cadre de la majorité présidentielle. M. Vigouroux n'a pas précisé si cette convention présenterait ou soutiendrait des candidats aux prochaines élections.

□ **L'hommage de M. Mitterrand à Roch Pidjot.** – Dans un télégramme de condoléances adressé, dimanche 25 novembre, à la famille de Roch Pidjot, ancien député de Nouvelle-Calédonie, décédé vendredi à Nouméa (*le Monde* daté 25-26 novembre), M. François Mitterrand souligne que Roch Pidjot a été un *«défenseur attentif et acharné des droits individuels et politiques des Canaques, dont il symbolisait les légitimes revendications»*. Rappelant qu'il avait siégé à l'Assemblée nationale aux côtés de Roch Pidjot, le président de la République ajoute que celui-ci *«a mené pendant de longues années le juste combat pour que soient reconnus les droits légitimes de la communauté mélanésienne au sein de la République»*.

La loi de finances pour 1991

Le Sénat adopte une «alternative» budgétaire

La majorité sénatoriale a adopté, dans la nuit de samedi 24 à dimanche 25 novembre, après l'avoir considérablement modifiée, la première partie du projet de loi de finances pour 1991. Les sénateurs ont commencé, dimanche 25 novembre, l'examen de la deuxième partie du projet de loi, consacrée aux dépenses.

Pour la deuxième année consécutive, le débat sur le projet de loi de finances a donné l'occasion au Sénat d'examiner les relations financières entre la France et les Communautés européennes. M. Jacques Chaumont (RPR, Sarthe), rapporteur spécial de la commission des finances, a insisté sur *«le dérapage des dépenses et, par conséquent, des prélèvements communautaires»*. *«Soixante-dix milliards de francs, tel sera en 1991, le prélèvement sur les recettes de l'Etat au profit des Communautés européennes. 20 milliards de francs, telle a été en 1989, la contribution nette de la France. Ces deux chiffres justifient à eux seuls ce débat»*, a noté M. Chaumont.

Le rapporteur spécial s'est interrogé par la suite sur les *«nouvelles politiques»*, qui ne dépendent que *«du bon plaisir»* des commissaires européens, mises en œuvre par la Communauté et qui se caractérisent, selon lui, par *«l'émergence de circuits parallèles de financement, de deux compétences dont l'une, la compétence communautaire, tend à se substituer à l'autre, la compétence nationale»*.

«Ce mouvement intervient alors même que les dysfonctionnements de la mécanique communautaires ne sont pas atténués, en particulier la fraude» évaluée à 32 milliards de francs, a poursuivi M. Chaumont avant d'insister sur la nécessité d'instaurer un véritable contrôle parlementaire sur les mécanismes européens. Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué chargé des affaires européennes, a assuré les sénateurs de la détermination du gouvernement à propos du contrôle des dépenses communautaires. Sur l'essentiel, elle a fait remarquer que *«l'évolution de notre contribution traduit des choix politiques faits en tout état de cause»*.

Au cours de cette ultime séance consacrée à la première partie de la loi de finances, les sénateurs ont adopté, sur proposition de la commission des finances, plusieurs dispositions. Après avoir supprimé le relèvement du plafonnement de l'ISF, l'imposition des plus-values de sociétés non cotées, et l'abaissement de la déduction forfaitaire des revenus fonciers, les sénateurs ont également supprimé un article uniformisant le régime d'imposition des revenus patrimoniaux perçus par les organismes à but non lucratifs. Les sénateurs ont enfin exonéré de la taxe sur les bureaux en Ile-de-France les locaux en dépendance du domaine public des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

A la fin de cette discussion budgétaire, la satisfaction était générale. La majorité sénatoriale, par la voix du président de la commission des finances, M. Christian Poncelet, s'est réjouie d'avoir fait *«œuvre utile»* adoptant une *«alternative budgétaire»* qui comporte 10 milliards de franc d'économie sur les dépenses de l'Etat, 10 milliards de francs d'allégement fiscaux, et qui prévoit 35 milliards de francs de recette de privatisations.

Le ministre du budget n'était pas moins satisfait, son entourage faisant remarquer que l'*«incompatiblilité»* des positions du gouvernement et du Sénat permettait en fait de *«ne rien lâcher»*. En seconde lecture l'Assemblée nationale devrait en effet revenir sur l'essentiel des dispositions adoptées au Sénat, sauf sans doute sur la réduction de la taxe sur le foncier non bâti qui sera toutefois reformulée.

GILLES PARIS

La préparation du vingt-septième congrès du PCF

M. Claude Poperen préconise la rupture avec le PC chinois

M. Claude Poperen, ancien membre du bureau politique du PCF, animateur du courant des «reconstructeurs» du PCF, vient de rendre public le texte de la contribution qu'il avait adressée à la commission chargée d'organiser la discussion préparatoire au vingt-septième congrès du parti.

Il y préconise une rupture *«avec les méthodes de la IIIe Internationale et du stalinisme dont nous sommes encore imprégnés. Si le vingt-septième congrès n'accepte pas d'ouvrir cette discussion, le risque est grand qu'il soit trop tard demain. Le rassemblement des forces pour le socialisme se fera sans nous. Le vingt-septième congrès devrait avoir pour ambition de rédiger un texte ouvert, à partir des questions essentielles soulevées dans le document alternatif de Charles Fiterman, d'élire une direction, réduite en nombre, chargée de rassembler toute la famille communiste écartelée. (...) de convoquer un congrès extraordinaire, afin d'élaborer (...) un document portant sur les fondements de notre politique, de nouveaux statuts, une nouvelle direction.»*

M. Claude Poperen s'insurge, en particulier, contre la décision prise par le PCF de maintenir ses liens avec le PC chinois. *«La raison invoquée pour justifier de telles relations, c'est qu'il est préférable de dialoguer avec des partis communistes avec lesquels nous avons des «désaccords» plutôt que de les isoler ou de rompre. Ainsi, le massacre de Tien-An-Men se limiterait à un «désaccord» dont on peut discuter entre gens du même bord! Ce n'est pas nouveau, mais ce n'est plus tolérable.»*

Plusieurs cellules ayant soulevé la même question, M. Gaston Plissonnier, secrétaire du comité central, leur a adressé une lettre justifiant la position de la direction du parti en indiquant notamment : *«C'est un fait que, jadis, notre parti a rompu avec tel ou tel autre parti communiste avec lequel il n'était pas d'accord. L'Histoire a montré combien était préjudiciable aux intérêts du mouvement révolutionnaire tout entier une logique selon laquelle différences et divergences devaient conduire à de telles ruptures. (...) Nous ne croyons pas qu'il faille revenir au temps des anathèmes en rompant avec le Parti communiste chinois. Cela n'implique en rien que nous atténuerions notre ferme condamnation de la répression de Juin 1989 à Pékin et dans d'autres villes de Chine. Au demeurant, le fait que nous considérions aujourd'hui comme erronée notre décision de rompre avec le Parti communiste chinois dans les années soixante ne signifie absolument pas que nous éprouverions quelque indulgence que ce soit à l'égard des crimes monstrueux commis à l'époque de la prétendue «révolution culturelle».*

Le Sénat adopte une alternative budgétaire

M. Claude Poperen préconise la rupture avec le PC

POLITIQUE

Les débats sur l'organisation du centre gauche

Le MRG se méfie de l'ouverture

Le Mouvement des radicaux de gauche a réuni son congrès les 24 et 25 novembre à la Défense. M. Emile Zuccarelli a été réélu à la présidence. Le MRG a réexprimé la méfiance que lui inspire le mouvement France unie de M. Jean-Pierre Soisson.

« Il est fondamental que le MRG conserve et affirme son identité, qu'il joue pleinement son rôle de composante de la majorité présidentielle que lui confèrent sa tradition, sa force militante et son implantation dans le pays. L'ouverture et l'élargissement de la majorité présidentielle sont des faits positifs. A cet égard, France unie est un cadre de concertation et de dialogue : ce n'est pas un parti politique. » Ce passage de la motion adoptée à l'unanimité par le congrès du MRG, réuni samedi 24 et dimanche 25 novembre à la Défense, est révélateur de la prudence qu'inspire France unie, le mouvement animé par M. Soisson, aux radicaux de gauche. Ces derniers estiment que ce sont eux qui fournissent les bataillons à ces *« généraux sans armée »* que sont les personnalités de l'ouverture.

Quand M. Michel Crépeau affirme *« on ne gagne pas les batailles politiques par des mouvements de va-et-vient de quelques-uns, mais par la fidélité au plus grand nombre »*, M. Roger-Gérard Schwartzenberg, également président d'honneur du parti, renchérit en évoquant les risques de dilution du message radical dans *« une vague doctrine centriste-œcuméniste »*. Au passage, plusieurs intervenants se sont étonnés que le suppléant de M. Bruno Durieux, nouveau ministre centriste de la santé, ait voté la censure.

M. Soisson, qui a entendu une partie des critiques, le samedi après-midi, s'est voulu rassurant. *« Il vous appartient de choisir d'écrire une nouvelle page du radicalisme en permettant la résurgence d'un nouveau grand parti radical »*, a-t-il déclaré. Mais le ministre du travail a lui aussi lancé une mise en garde en rappelant qu'il avait appartenu à une majorité qui de 1978 à 1981 *« s'est détruite de l'intérieur »*.

M. Mauroy : « Pas d'hégémonie »

D'un côté, la perplexité à l'égard de France unie, de l'autre, la crainte d'un Parti socialiste dominateur. M. Pierre Mauroy, qui lui aussi a assisté à une partie des travaux du congrès, a affirmé que son parti *« a besoin d'alliés »*. Il a ajouté : *« Nous n'avons jamais eu la prétention de gouverner seuls, ni davantage de tentations hégémoniques sur l'ensemble de la gauche »*, provoquant dans la salle quelques raclements de gorge. Le premier secrétaire du PS ne s'est pas fait prier pour accepter l'idée d'*« états généraux de la majorité présidentielle »*. Reste une question de calendrier. M. Mauroy estime que ces états généraux devront suivre les états généraux de la gauche... auxquels les radicaux, étant de gauche, devraient participer. Souhaitant que *« le centre gauche s'organise »*, M. Mauroy a ouvert la piste : *« Il faut trouver les moyens d'un grand rassemblement PS-France unie-MRG. »*

A l'évidence, les radicaux de gauche sont agacés par l'ouverture : *« La majorité multiplie les concessions ; en échange, elle reçoit de M. Méhaignerie des votes de censure ; il n'y a pas pour l'instant d'élargissemnt clair, significatif et politiquement construit, de la majorité »*, a ainsi expliqué M. Jean-François Hory, parlementaire européen. C'est aussi ce qu'a suggéré M. Emile Zuccarelli en demandant que son parti soit *« reconnu et représenté à tous les niveaux, dans toutes les instances, dans les élections, comme au gouvernement »* (le MRG compte deux ministres actuellement, MM. François Doubin et Jean-Michel Baylet).

M. Jean-Michel Baylet a invité fermement M. Zuccarelli à une clarification avec ses partenaires sur deux points : *« Sur quelle base programmatique minimale, les partisans de France unie sont-ils prêts à se mettre d'accord ? Voici une opération commencée depuis un an et qui n'a toujours pas énoncé les huit ou dix axes principaux d'un combat politique commun. Quand et selon quelles modalités, les non-socialistes de la majorité participeront-ils à la désignation du candidat pour l'élection présidentielle de 1995 ? En posant franchement la question, nous verrons peut-être que nous n'avons pas les mêmes perspectives que certains de nos partenaires. »* Proche du ministre du tourisme et élu comme lui de Tarn-et-Garonne, M. Yvon Collin s'est insurgé contre le fait que les coordinations départementales de France unie soient composées paritairement d'un représentant du MRG, d'un gaulliste de gauche, d'un membre de l'Association des démocrates et d'un adhérent direct.

L'ordre du jour du congrès comportait aussi l'élection du président du Mouvement (1). M. Zuccarelli a été réélu à l'unanimité, non sans qu'auparavant il ait eu droit à quelques conseils sur la nécessité d'une plus grande présence à l'intérieur du parti, mais aussi à l'extérieur. Une façon comme une autre de faire sentir au maire de Bastia que laisser la vedette à M. Soisson dans les médias ne favorisera pas le devenir des radicaux de gauche.

ANNE CHAUSSEBOURG

(1) Les congressistes ont également voté à l'unanimité une réforme des statuts qui fixe à trois ans au lieu de deux la durée du mandat du président. Cette modification entrera en application pour le prochain mandat, c'est-à-dire celui du président qui sera élu en 1992.



M. Soisson demande un nouveau mode de scrutin

Après le rejet, lundi 19 novembre, de la motion de censure déposée par la droite parlementaire contre le gouvernement et votée par le groupe communiste de l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a affirmé qu'il s'agissait d'une victoire de France unie, mouvement qu'il anime. Ministre d'ouverture, M. Soisson présente son mouvement comme *« le second pilier de la majorité »* et affirme que *« la victoire parlementaire du gouvernement est très largement la nôtre »*. *« Car, si nous n'avions pas, dans le cadre de France unie, organisé nos efforts*, a-t-il poursuivi, *la majorité ne l'aurait pas emporté à l'Assemblée nationale. »*

Soucieux, enfin, de sortir d'un *« système bipolaire trop strict »*, M. Soisson a souhaité que *« les prochaines élections régionales se déroulent selon un mode de scrutin qui permette l'affirmation plus marquée du centre gauche au sein de la majorité »*.

Les monarchistes de la Nouvelle Action royaliste veulent rejoindre France unie

Les monarchistes de la Nouvelle action royaliste (NAR) de M. Bertrand Renouvin, dont le conseil national s'est réuni le 10 novembre à Paris, viennent de révéler qu'ils envisagent *« favorablement la proposition faite par M. Soisson quant à la participation de la NAR à France unie »*. Dans l'entourage du ministre du travail, on assure que les amis de M. Renouvin sont *« demandeurs »*, mais l'ancien candidat à l'élection présidentielle de 1974 nous a déclaré : *« C'est M. Jean-Pierre Soisson, lui-même, qui m'a appelé en juillet dernier. »*

Plusieurs rencontres ont eu lieu et un proche de M. Soisson admet que, *« sur un certain nombre de points, il n'y a pas de discordance entre eux et nous »*. Il préfère, toutefois, envisager un *« partenariat »* avec cette branche royaliste plutôt que son *« intégration »* à France unie. Cette prévention peut surprendre car M. Renouvin et les siens n'ont pas ménagé leur soutien au chef de l'Etat depuis 1981. *« M. Soisson m'a dit que sa préoccupation est de rassembler toutes les traditions dans la majorité présidentielle. Il existe une tradition royaliste, qui s'est démocratisée et qui répond au critère de soutien au président de la République. Cette démarche rencontre notre souhait, et il n'y a là rien de surprenant »*, nous a précisé M. Renouvin.

Souvent classé comme royaliste « de gauche », M. Renouvin se soucie peu de l'appréciation de ses rivaux de l'Action française de M. Pierre Pujo. *« Nous ne sommes pas en rivalité avec eux »*, assure-t-il, en rappelant que la NAR ne fait pas référence aux thèses de Charles Maurras et en observant que les partisans de M. Pujo *« n'interviennent en rien dans la vie de la société »*. Membre du Conseil économique et social au titre des personnalités qualifiées, M. Renouvin se dit prêt à mettre au service de France unie *« un appareil militant qui n'est pas extraordinairement nombreux, mais qui a montré son efficacité »*.

O. B.

M. Guéna lance un Manifeste pour la grande Europe

M. Yves Guéna, sénateur RPR de la Dordogne, maire de Périgueux, a présenté, jeudi 22 novembre, à Paris, un Manifeste pour la grande Europe, lancé *« en dehors de considérations partisanes »*, qui entend réagir tant contre *« les risques accrus de glissement vers la supra-nationalité »* que contre les *« réticences, voire des résistances qui, face à ces errements, se font jour »*. Parmi les signataires de ce manifeste figurent les comédiens Jean-Pierre Darras et Georges Descrières, les écrivains Jeanne Bourin et Roger Garaudy, ainsi que M. André Goustat, tête de liste de l'association Chasse, Pêche, Nature et Tradition, aux dernières élections européennes.

Pour M. Guéna, la marche en avant de la Communauté, bute sur deux obstacles. Le premier est le dessaisissement des Parlements nationaux. *« Nous sommes à la veille d'une révolte des Parlements »*, a indiqué M. Guéna, quelques jours avant la réunion sur ce thème, à Rome, de délégations parlementaires européennes. Le maire de Périgueux a dénoncé par ailleurs *« la prétention de la Commission à légiférer, réglementer et intervenir en tous domaines »*.

Deuxième obstacle, l'Europe de l'Est. *« Les Etats de la Communauté persévèrent dans le sens de tout ce qui affermit l'union de l'Europe de l'Ouest mais ils évitent tout ce qui permettrait l'union de l'Europe tout entière »*, a ajouté M. Guéna avant de dénoncer l'*« hypocrisie »* de la formule selon laquelle *« l'élargissement de la Communauté doit être précédé de l'approfondissement des liens entre les Etats membres »*. *« Le temps de la grande Europe doit venir, c'est sa construction qui doit être désormais la priorité »*, a conclu M. Guéna.

M. Tapie annonce la création d'un premier « Forum des citoyens » à Montfermeil

M. Bernard Tapie, député non inscrit des Bouches-du-Rhône, a annoncé, dimanche 25 novembre, lors du « Club de la presse d'Europe 1-*Libération* », la création, dans une quinzaine de jours, d'un premier Forum des citoyens à Montfermeil (Seine-Saint-Denis). M. Tapie a expliqué que le Forum des citoyens serait *« une structure de formation, d'occupation, d'amélioration de savoir »*, destinée à permettre aux citoyens de mieux se connaître. C'est ainsi que ce premier Forum va essayer, selon M. Tapie, de trouver des *« éléments de divertissement »* pour les 90 % des jeunes qui ne *« font rien »* dans les cités, et de créer des centres de formation à des métiers qui puissent leur donner des *« boulots »*.

Ces centres s'inspireront des douze écoles de formation aux métiers du commerce, déjà créées en France par M. Tapie. *« Notre boulot, à nous la société, c'est de prendre en charge ceux qui ne sont pas dans le wagon des calibrés, ceux qui ne sont pas blancs, Français, normaux »*, a déclaré M. Tapie, qui avait annoncé la naissance du Forum des citoyens au mois de juin dernier.

La commune de Montfermeil avait été le théâtre d'une vive polémique sur l'intégration, à la suite du refus de son maire M. Pierre Bernard (div. d.), d'inscrire de jeunes enfants d'origine étrangère à l'école maternelle.

Quatre élections cantonales partielles

A Nice, Mme Médecin-Assémat arrive en tête du ballottage

ALPES-MARITIMES : canton de Nice (1er tour).

Inscr., 20 733 ; vot., 7 590 ; abst., 63,39 % ; suffr. expr., 7 409. Mme Geneviève Médecin-Assémat, div. d., 1 966 voix (26,53 %) ; Adrienne Franchi, FN, 1 896 (25,59 %) ; MM. Patrick Mottard, PS, 1 504 (20,29 %) ; Didier Linotte, UDF, 759 (10,24 %) ; Louis Fiori, PC, 413 (5,57 %) ; Guy Marimot, Verts, 257 (3,46 %) ; Jean-Pierre Malbert, div. d., 180 (2,42 %) ; Guy Tordo, écol., 136 (1,83 %) ; Marcel Panizzoli, sans étiq., 119 (1,60 %) ; Jean-Paul Albonico, sans étiq., 73 (0,98 %) ; Noël Perna, écol., 52 (0,70 %) ; Mme Josiane Martini, div. g., 42 (0,56 %) ; M. Fernand Dulac, sans étiq., 12 (0,16 %). Il y a ballottage.

[Une abstention massive (63,39 %) a marqué le premier tour de l'élection organisée, dimanche 25 novembre, dans le cinquième canton de Nice, pour désigner le successeur de M. Jacques Médecin (CNI), ancien président du conseil général des Alpes-Maritimes et ancien maire de Nice, qui avait renoncé à son mandat le 16 septembre dernier. La sœur de l'ancien maire, Mme Geneviève Médecin-Assémat, arrivée en tête du ballottage, sera opposée, au second tour, à la candidate du Front national.

Première consultation de l'après-Médecin, cette élection était un test important de la survie du système mis en place par l'ancien maire de Nice. Selon la sœur de ce dernier, Mme Médecin-Assémat, une hôtelière de cinquante-trois ans qui se présentait pour défendre *« l'honneur de* [son] *nom »*, la preuve est faite que *« le médecinisme existe toujours »*. L'abstention record qui caractérise le scrutin – près de deux électeurs sur trois n'ont pas pris part au vote et aucun des treize candidats en lice n'a franchi la barre des 10 % des inscrits – en réduit, cependant, la portée et marque, sans doute, une condamnation des affaires qui ont éclaboussé le pouvoir médeciniste.

Avec 26,53 % des suffrages exprimés – soit 9,48 % des inscrits, – Mme Médecin-Assémat, qui faisait figure de candidate officieuse de la majorité municipale, arrive, de justesse, en tête du ballotage, en dépit de la double concurrence de l'extrême droite et de l'UDF. Elle remporte nettement la « primaire » qui l'opposait au candidat de l'UDF, M. Didier Linotte (10,24 % des voix). Ancien recteur de l'Académie de Nice, proche du maire de Cannes, M. Michel Mouillot (UDF-PR), M. Linotte se présentait comme un homme neuf, mais il n'a pas fait la percée qu'il espérait et sur laquelle misait, à travers lui, M. Pierre Laffitte, sénateur (UDF-rad.) des Alpes-Maritimes, candidat déclaré à la mairie de Nice.

La candidate du Front national, Mme Adrienne Franchi, conseiller municipal, gagne, avec 25,59 % des voix, plus de 4 points de pourcentage par rapport à son score des législatives de 1988 et plus de 6 points par rapport aux dernières élections municipales. Le PS n'a pas su convaincre les déçus de l'ancien maire de Nice. M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a indiqué, lundi 26 novembre, que, refusant de *« choisir entre les héritiers de l'affairisme et le Front national »*, les électeurs de gauche étaient pour le deuxième tour conviés à voter *« blanc ou nul »*.

[Au premier tour de scrutin le 10 mars 1985, les résultats avaient été les suivants : inscrits, 21 568 ; vot., 13 351 ; suffr. expr., 12 922. MM. Pasquetti (PCF), 1 092 voix ; Dupont (PS), 2 666 ; Médecin (RPR), 8 953 ; Sallen (Parti ouvrier européen), 211.]

AUDE : Carcassonne-I (2e tour).

Inscr., 10 249 ; vot., 5 556 ; abst., 45,79 % ; suffr. exp., 4 965. M. Marc Deblonde, PS, 2 598 voix (52,33 %) ELU ; M. Michel Sampietro, RPR, 2 367 (47,67 %).

[Il s'agissait de remplacer M. Roger Bertrand (PS), qui avait démissionné de son mandat le 29 août dernier pour cause de mésentente avec son parti. A l'issue du premier tour, le candidat socialiste, M. Marc Deblonde, âgé de quarante-six ans, avait distancé son concurrent du RPR, soutenu par l'UDF, de 89 voix. Il le devance cette fois de 231 voix, malgré de mauvais reports de voix communistes, dans certaines communes. Le candidat du Parti communiste, M. Maurice Martin, arrivé en troisième position, avait appelé ses électeurs, avec toutefois certaines réserves, à reporter leurs suffrages sur le nom de M. Deblonde.]

[Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 10 249 ; vot., 5 085 ; abst., 50,38 % ; suffr. exp. 4 837. M. Marc Deblonde, PS, 1 452 voix (30,01 %) ; M. Michel Sampietro, RPR, 1 363 (28,17 %) ; M. Maurice Martin, PC, 904 (18,68 %) ; M. Marc Theulié, div. d., 450 (9,30 %) ; M. Henri Escorteille, FN, 288 (5,95 %), M. Charles Feurich (Verts) 264 (5,45 %) ; M. Jean-François Saisset, Parti occitan, 116 (2,39 %)].

[En mars 1985, les résultats avaient été les suivants : au premier tour, inscr., 9 887 ; vot., 7 065 ; abst., 28,54 % ; suffr. exp., 6 785. M. Roger Bertrand, PS, avait obtenu 2 290 voix (33,75 %) ; M. Michel Sampietro, RPR, 1 880 (27,70 %) ; M. Maurice Martin, PC, 1 387 (20,44 %) ; M. Jean-Claude Steffanetti, FN, 533 (7,85 %) ; M. Philippe Job, UDF, 255 (3,75 %) ; M. André Faye, div. g., 233 (3,43 %) ; M. Charles Feurich (Ecolog.) 207 (3,05 %). Au second tour, M. Bertrand l'avait emporté avec 3 722 voix (55,77 %) contre M. Michel Sampiétro, RPR, qui avait recueilli 2 951 voix.]

LOIRET : Ouzouer-sur-Loire (2e tour).

Inscr., 5 662 ; vot., 2863 ; abst., 49,43 % ; suff. exp., 2 721. MM. Claude de Ganay, div. d., 1 747 voix (64,20 %) ELU, Jean-Marc Rousseau, PS, 974 voix (35,79 %).

[En ballottage favorable à l'issue du premier tour, M. de Ganay, qui avait signé un accord de désistement avec le candidat du RPR au premier tour, M. Jean-Michel Besse, l'emporte confortablement avec 64,21 % des voix. Son adversaire socialiste, M. Rousseau, totalise 35,79 % des suffrages, c'est-à-dire presque trois points de plus que le total des voix de gauche.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 5 662 ; vot., 3 069 ; abst., 45,79 % ; suffr. exp., 2 965. M. Claude de Ganay, div. d., 1 154 voix (38,92 %) ; M. Jean-Marc Rousseau, PS, 614 (20,70 %) ; M. Jean-Michel Besse, RPR, 557 (18,78 %) ; M. Claude Soret, PC, 367 (12,37 %) ; M. Dominique Cabanne de Laprade, FN, 273 (9,20 %).]

PUY-DE-DOME : canton de Champeix (2e tour).

Inscr., 4 387 ; vot., 2 868 ; abst., 34,39 % ; suffr. expr., 2 739. MM. Guy Chauvet, UDF, 1 465 voix (53,49 %), ELU ; Marcel Bartaire, div. g., 1 274 voix (46,51 %).

[Dans ce canton où il s'agissait de pourvoir au siège vacant depuis le décès, en septembre dernier, de Paul Amouroux (UDF), c'est le dauphin de ce dernier, M. Chauvet, qui l'emporte. Cet agriculteur de quarante et un ans est maire d'une petite commune proche de Champeix.

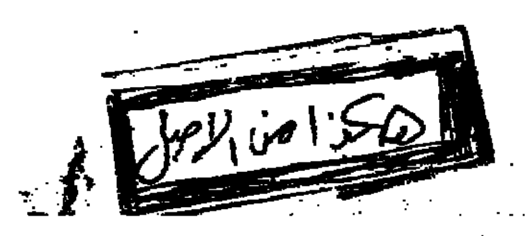
Le canton reste ainsi à l'UDF, alors qu'à l'issue du premier tour, M. Bartaire (div. g.), cinquante-trois ans, maire de Champeix, semblait le mieux placé. Mais pour un nombre de suffrages exprimés quasiment identiques, M. Bartaire qui n'avait pas été investi par le PS, fait moins que le total des voix de gauche du premier tour.

Le résultat de ce scrutin met en évidence une ligne de fracture au sein de la fédération départementale socialiste qui, dans un communiqué au lendemain du premier tour, avait seulement appelé les électeurs à voter pour le candidat de gauche le mieux placé sans même citer le nom de M. Bartaire. Ce dernier avait pourtant reçu le soutien sur le terrain, de Mme Michèle André, rocardienne, secrétaire d'Etat aux droits de la femme, conseiller général du Puy-de-Dôme et de M. Roger Quilliot, maire socialiste de Clermont-Ferrand, sénateur, membre du courant Mauroy-Jospin, alors qu'au premier tour, le candidat officiel du PS, M. Luc Tixier avait bénéficié de l'appui actif de M. Michel Charasse, le ministre fabiusien du budget, conseiller général du département.

Dimanche soir, M. Bartaire assurait que *« des voix dont avait bénéficié Luc Tixier s'étaient portées sur le candidat UDF... »*]

[Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 4 387 ; vot., 2 796 ; abst., 36,26 % ; suffr. expr., 2 744 ; MM. Chauvet, 832 voix (30,32 %) ; Bartaire, 692 (25,21 %) ; Tixier, 571, (20,80 %) ; Simon, RPR, 348 (12,68 %) ; Degré, div. g., 151 (5,50 %) ; Gustin, PC, 98 (3,57 %) ; Grolet, FN, 52 (1,89 %).

En mars 1985, Paul Amouroux avait été élu dès le premier tour. Les résultats étaient les suivants : inscr., 4 498 ; vot. 3 358 ; abst., 25,34 % ; suffr. expr., 3 292 ; Paul Amouroux, 2 175 voix (66,06 %) ; MM. Daniel Delarbre, PS, 617 (18,74 %) ; Yves Fromage, PC, 252 (7,65 %) ; Didier Chèze, FN, 130 (3,94 %) ; Emmanuel Maître, ext. g., 118 (3,58 %)].



Nouveaux BM

Des micr

plus qu jam

“systèmes

Tout micro peut, en théorie ou via des tests de laboratoire, rivaliser avec un autre micro sur le terrain des performances. Mais dans l'environnement de l'entreprise, tout est différent et l'écart se creuse entre les micros ordinaires et les super micros, véritables systèmes au service de l'entreprise.

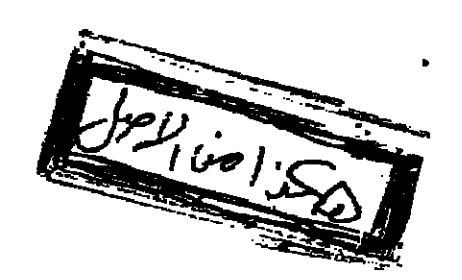
Or, la gamme des micros IBM PS/2 – appelés aussi systèmes personnels – est bien plus qu'une simple panoplie de modèles. Elle constitue de fait un vrai système, c'est-à-dire un ensemble cohérent de produits nés des dernières innovations technologiques et entièrement conçus en fonction des utilisateurs.

Un ensemble où les investissements de l'entreprise sont protégés. Où les changements sont planifiés, non pas subis. Où matériels et logiciels ont été développés ensemble et fonctionnent en harmonie pour vous apporter, dès aujourd'hui, des solutions toujours valables demain.

Depuis le 30 octobre, les micros IBM sont plus que jamais des systèmes à part entière puisque la gamme s'est enrichie de 12 nouveaux modèles, dont 9 de haut de gamme. Parmi eux, les PS/2 modèles 90 et 95 et deux nouveaux portables qui libèrent toute la puissance du microprocesseur i486.

Car seule compte la puissance dont vous, utilisateur, disposez et

… puissance théorique de …
… ecture Micro Channel à …
… bénéficient ces nou…
… a été conçue dans …
… favorise ainsi le transfert …
… Sans délai. Sans …
… goulet d'étranglement.
… eaux disques durs IBM …
… un stockage maximum …
… tions auxquelles vous ac…
… tanément. Le résultat à …
… saisissant. En un clin d'œil.




ALBERTVILLE 92
PARTENAIRE OFFICIEL

Un entretien avec M. Gilbert Bonnemaison

« Il faut gagner la bataille de l'exclusion urbaine » déclare le vice-président du Conseil national des villes

Député et maire socialiste d'Epinay-sur-Seine, *questeur de l'Assemblée nationale*, M. Gilbert Bonnemaison est vice-président du Conseil national des villes, qui, depuis octobre 1988, regroupe le Conseil national de prévention de la délinquance et la Commission nationale du développement *social de quartier. Dans un entretien au Monde*, M. Bonnemaison annonce le lancement d'une « nouvelle étape » dans la politique de prévention de la délinquance, justifiée par la nécessité de « gagner la bataille de l'exclusion urbaine ».

– Cela fait plus de dix ans que vous menez le combat contre la délinquance. Les explosions de violence auxquelles nous venons d'assister à Vaulx-en-Velin, au pont de l'Alma, au Champ-de-Mars, à Montfermeil et à Argenteuil ne marquent-elles pas l'échec de votre politique de prévention organisée et ne risquent-elles de redonner du crédit au discours sécuritaire ?

– Cessons ce jeu de basculement du tout ou rien, de ces changements de cap entourés d'une solennité ou d'une gravité qui n'impressionne plus personne et surtout ne mobilise plus. On n'a pas réduit les accidents de travail du jour au lendemain : toute politique de prévention demande la durée. Je constate que la nôtre n'a que sept années derrière elle.

» Les taux de croissance de la criminalité que nous connaissions au début des années 80 avaient conduit les membres de la commission des maires à envisager comme réaliste un nombre de plus de 4 millions de délits pour 1985. Heureusement, ces chiffres n'ont jamais été atteints. Globalement, une stabilisation à 3 millions de délits a été obtenue, et si plusieurs facteurs expliquent le ralentissement de la croissance, puis la stabilisation de la délinquance, il est indéniable que des actions de prévention et d'insertion menées par les villes ont eu un impact important.

» Deux acquis essentiels sont par ailleurs à retenir : le travail en commun de tous les acteurs concernés, au plus près du terrain, devenu une réalité quotidienne dans les conseils communaux de prévention de la délinquance ; la conscience aujourd'hui largement partagée, chez ceux qui ont choisi de traiter la délinquance, que seule une politique alliant avec intelligence, prévention, répression et solidarité permettra d'obtenir des résultats tangibles et durables ...

» *Qui oserait encore aujourd'hui* citer en exemple la politique sécuritaire de M. Reagan *ou* celle de Mme Thatcher ? La criminalité a augmenté en un an de *16 %* et *18 %* en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Aux Etats-Unis même, on admet aujourd'hui que la politique de M. Reagan traduisait au fond l'aveuglement d'une société. J'ai entendu récemment l'un des responsables de l'Association des maires américains me dire : *« Nous sommes en train de perdre la bataille contre la drogue et la criminalité, parce que nous avons perdu la bataille de la pauvreté dans la ville ».*

« Une nouvelle citoyenneté » pour les jeunes

» Gagner la bataille de l'exclusion urbaine : c'est l'objectif que se fixe le conseil national des villes, même si nous savons que ce travail est difficile et sans résultat immédiatement visible. La non-victime n'est pas comptabilisable. Le jeune qui décroche de la drogue ou celui qui, après des années de galère, s'insère dans une vie professionnelle ne font l'objet d'aucun enregistrement.

– L'enquête sur les casseurs du 12 novembre révèle un échec scolaire massif. Cela n'est-il pas le signe des limites de votre politique de prévention ?

– D'un échec relatif. Je dirais même : 20 % des 20 % de ceux qui n'iront pas dans la filière du bac sont ceux qu'on appelle les casseurs, les voyous, « la lie de la société », ceux qui se droguent, pour qui l'avenir se limite à vingt-quatre heures. Leurs « grands travaux » à eux, leur lycée neuf ou rénové, leur cathédrale, ce sont les prisons qu'on leur a construites ces dernières années. La pérennité de leur situation alimente toutes les démagogies, les dérives extrémistes et raciales.

» Notre capacité à les assumer, à les sortir de leur ornière, nous donne la mesure exacte de notre *intelligence, de notre degré* de civilisation. Cela doit faire l'objet d'un *vrai consensus. Leur avenir, c'est* aussi le nôtre. Pour moi, ces jeunes ne sont pas des bons à rien, encore moins des ennemis. On avancera, non pas au moyen de programmes spectaculaires, ni même de crédits supplémentaires, mais par une série de prises de conscience successives et une forte mobilisation. Une telle pression collective vaut mieux que dix compagnies de CRS. Mais cela prend du temps. Une sorte de Téléthon de l'antidélinquance ne servirait strictement à rien. C'est une évolution culturelle profonde qu'il s'agit d'inscrire dans nos mentalités.

– Quel dialogue peut-on avoir quand règne la violence ?

– Nous n'avons franchi aucun des signes représentatifs d'une rupture *du lien social. Nous avons encore* la chance de pouvoir dire à ces jeunes *que nous pouvons les aider à s'en* sortir, mais cela exige, sans aucune démagogie, que nous inventions les conditions d'une nouvelle citoyenneté. Une citoyenneté en rapport avec les problèmes de nos villes. Les jeunes ont fait la preuve d'une maturité qui exige que nous les *impliquions dans toutes* les activités qui les concernent. C'est à nous les *maires qu'est lancé* ce *défi* de l'invention de nouvelles formes de citoyenneté.

» On reproche souvent aux hommes politiques d'énoncer des solutions péremptoires dont jamais personne ne vérifie les résultats. En tant qu'homme politique, je revendique le droit à l'interrogation. Mais *mon interrogation actuelle est* d'autant plus forte que j'ai la conviction *qu'on ne passera pas cette crise, si* l'on ne reconnaît pas la pleine citoyenneté de ces jeunes, c'est-à-dire leurs droits et leurs devoirs.

» *Je* suis sidéré qu'on ait condamné les jeunes casseurs à des peines de prison sans leur proposer *massivement* des travaux d'intérêt général. Les casseurs ne peuvent pas payer, mais on peut leur apprendre à réparer. Quelle édification morale vont-ils recevoir dans une cellule surpeuplée ? Les lieux sont rares où on leur parle en termes de projet, de solidarité, de partage. On les exclut de l'école, de la formation, de l'armée, de l'emploi, de leur religion et on s'étonne de leur violence ?

« Une direction politique permanente »

– Vous parlez de nouvelle étape dans la politique de prévention, est-ce un bouleversement ?

– *Oui*, et le succès de cette nouvelle étape repose sur deux principales convictions. La première est que l'ensemble de la société, doit se sentir concerné. Nous allons demander à faire entrer dans les conseils communaux de prévention les responsables de tous les secteurs économiques, commerciaux, industriels, *associatifs de la ville. La prévention* ne doit plus être limitée aux seules administrations communale, policière, judiciaire, sociale. Tous les décideurs d'une ville doivent être associés. Les entreprises privées devraient être conviées à cet effort et à la mise en œuvre de projets sur le terrain, par exemple à travers une incitation fiscale.

» Ma deuxième conviction, c'est que la décentralisation, qui a transféré beaucoup de pouvoirs aux élus, ne doit pas s'arrêter aux portes des mairies. Les citoyens doivent être associés et plus encore impliqués dans *les actions de développement* social. La décentralisation doit aussi *franchir une nouvelle étape*.

» Il faut enfin traiter encore mieux avec les outils qui existent, faire des évaluations permanentes, encourager l'embauche de professionnels *de la prévention, pour* animer le partenariat, mieux articuler *les acteurs de la lutte contre la* toxicomanie, de l'insertion, accompagner la modernisation de la police et de la justice. Quatre axes sont nécessaires : renforcer le maillage social dans les quartiers ; organiser un « service civil » dans la ville avec les jeunes ; systématiser les sanctions favorisant la réparation ; développer l'accès à la médiation sociale dans les quartiers difficiles.

– Les structures actuelles sont-elles adaptées à cette nouvelle étape, comme à l'aggravation actuelle des tensions dans les villes ?

– Pour être en mesure de répondre aux enjeux actuels, des structures comme celles qui ont en charge aujourd'hui le développement social urbain, l'intégration des immigrés, l'insertion des jeunes, la lutte contre la drogue ne peuvent *être seulement des instruments* administratifs confrontés à des *rivalités technocratiques interminables*. Une volonté et une direction politique permanentes doivent être affirmées.

» Aller sur le terrain, mettre en place des équipes, faire évoluer les procédures administratives, cette tâche est demesurée. Elle exige de la présence, de l'autorité, de la coopération, *y compris* entre les différentes formations politiques. Et pour y parvenir, nous devons constituer rapidement une force de frappe à la mesure des défis de l'exclusion. Comment ? Ce n'est pas à moi d'en décider.

***Propos recueillis* par HENRI TINCQ**

Animateur de Banlieues 89

M. Roland Castro reproche au gouvernement de « perdre du temps »

Dans une interview au *Journal du dimanche* du 25 novembre, M. Roland Castro, délégué national à la rénovation des banlieues, animateur de *Banlieues 89*, menace de démissionner. Il estime qu' *« on perd du temps, au moment où les banlieues craquent de partout »*. Selon lui, pour *« mettre fin au totalitarisme des grands ensembles, qui ne fait pas de tués mais des suicidés »*, des mesures urgentes s'imposent.

L'architecte affirme qu'il faut *« créer un choc, comme Malraux l'a fait pour la culture »*, notamment *« revenir sur certains aspects de la décentralisation. Si le maire de Montfermeil*, déclare-t-il, *ne veut rien faire pour sa ville, que la République le fasse à sa place »*. Le coût financier ne doit pas être un obstacle, car *« la paix sociale ne se discute pas »*.

M. Roland Castro, qui annonce que les assises de son mouvement, le 4 et 5 décembre prochain à Lyon, seront ouvertes par M. Mitterrand et clôturées par M. Rocard, prévient : *« Si de vraies décisions ne sont pas prises, je fous le camp. Je rends mon tablier. »*

DÉFENSE

Une « première » dans la région de Dunkerque

Quatre jours d'exercice pour sept cents réservistes du Nord

Durant quatre jours, plus de *sept cents réservistes* du nord de la France seront convoqués, cette semaine, dans le secteur de Dunkerque et de Saint-Omer, pour un exercice baptisé « Chilpéric 90 », *qui doit réunir* les cadres et les spécialistes de la 108e brigade de zone. Cette *unité de réserve* de la région militaire de Lille est placée sous les ordres du général *Gilli*. La manœuvre, à laquelle il est prévu que le secrétaire d'Etat à la défense, M. Gérard Renon, assiste, va rassembler *grosso modo* le cinquième des effectifs *et le tiers des matériels normalement affectés à la brigade.*

A la mobilisation, si elle devait être décrétée en cas de crise par le gouvernement, l'armée de terre, *dont dépend la 108e brigade*, double de volume, passant en principe à *500 000* hommes en une semaine. Les réservistes – qu'ils s'agissent des officiers, des sous-officiers volontaires ou des hommes du rang rappelés parmi les contingents les plus récemment libérés du service militaire – fournissent de 70 à 75 % des formations qui assurent la défense des « points sensibles » du territoire ou la logistique et 30 % des renforts du corps (d'active) de bataille.

L'évolution de la situation en *Europe*, avec *notamment* le démantèlement du pacte de Varsovie et *la réduction des armements* placés en première ligne d'un front éventuel, redonne à ces réservistes un rôle accru dès lors, en effet, que le retrait de l'armée rouge derrière l'Oural allonge ses délais de route et, du même coup, permet à une mobilisation de se mettre en train pour lui faire face.

Couplée à un exercice civilo-militaire de la zone de défense nord, la *manœuvre* « Chilpéric 90 » de la 108e brigade commencera le mardi 27 novembre, avec *la mise sur pied* des commandements des unités convoquées, et elle s'achèvera le vendredi 30 novembre, avec la restitution de leurs matériels aux formations d'active qui les stockent en temps de paix.

Des « pros » de la DOT

Entre-temps, les réservistes ainsi mobilisés devraient apprendre à reconnaître un axe ou un point, tendre une embuscade, réduire un commando infiltré, veiller à la protection des mouvements de missiles nucléaires Pluton et, d'une manière générale, à contrôler une zone pour assurer la sécurité des arrières des forces d'active engagées plus avant, qu'elles soient nationales *ou alliées*. Le général Gilli, qui a été chargé de monter cette *108e brigade et qui* fut un secrétaire général particulièrement actif de la commission *armées-jeunesse* avant d'être versé dans la deuxième section (*cadre de réserve*), dit de cet exercice qu'il constitue le temps fort de l'*instruction* de ses quarante capitaines et qu'il s'agit d'en faire des *« pros »* de la défense opérationnelle du territoire (DOT).

Qui sont ces réservistes qui acceptent de prendre sur leur temps libre – parfois contre le gré de leurs employeurs – pour s'*instruire et s'entraîner* pendant l'année aux côtés de forces d'active, sans *toujours* recevoir une indemnité suffisante pour les dédommager ? *Les lieutenants*-colonels, qui sont à la tête des régiments constituant *la brigade, ont entre* quarante-deux (pour le plus jeune) et cinquante-quatre *ans (pour* le plus ancien), quand leurs capitaines ont la trentaine et *leurs sous-officiers* entre vingt et trente-sept ans. Ils viennent, pour la grande majorité d'entre eux, de la région Picardie, et, accessoirement, de la région Nord-Pas-de-Calais. Ce sont principalement des techniciens, des ouvriers ou des employés ; plus rarement, des fonctionnaires et, encore moins souvent, d'anciens militaires de carrière.

En règle générale, comme ce fut le cas dans d'autres unités lors de leurs *exercices antérieurs de mobilisation*, la montée en puissance de *la formation de réserve est difficile* à réaliser dans les quarante-huit heures fixées. Pour cause d'empêchements professionnels des intéressés. Un taux d'absentéisme de 20 à 60 % est fréquent, selon les grades. Le général Gilli a constaté, chez lui, des taux de réponse favorable à une convocation pour des périodes, qui vont de 70 % (pour les sous-officiers) à 90 % (pour les officiers) et qu'il explique par une plus grande sensibilité, dans la région, aux préoccupations de défense.

JACQUES ISNARD

□ **Réunion à Matignon de la commission *interministérielle du service civil.*** – Présidée par M. Jean-Claude Périer, conseiller d'Etat et ancien directeur de la gendarmerie nationale, la commission interministérielle des formes civiles du service national, s'est réunie, lundi matin 26 novembre à Matignon, pour examiner comment améliorer l'organisation de la *sélection et de l'affectation* des jeunes conscrits à la coopération, à l'aide *technique*, à *la police*, à *la* santé publique ou à l'assistance aux handicapés. Cette commission, qui relève du premier ministre et qui comprend douze membres issus des divers ministères intéressés, a été créée le 21 juin dernier.

ÉDUCATION

Réforme des lycées

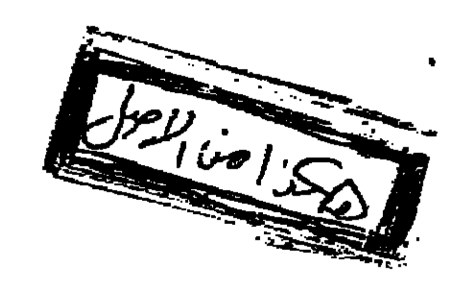
La FEN à contretemps

C'est vingt-quatre heures tout juste après la publication, vendredi 23 novembre, des propositions du conseil national des programmes sur les lycées, que se tenaient à Paris les « assises pour la démocratisation de l'enseignement » organisées par la Fédération de l'éducation nationale (FEN). Un hasard du calendrier qui a visiblement plongé dans l'embarras le secrétaire général de la FEN, M. Yannick Simbron, la Fédération ayant prévu de ne faire connaître officiellement sa position que le mardi 27 novembre. D'autant que les deux principales composantes de la FEN, le Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC) et le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES) avaient, elles, réagi immédiatement (*le Monde* daté 25-26 novembre).

Soucieux de ne pas « transformer cette journée en congrès », selon l'expression d'un de ses représentants, l'état-major de la FEN s'est donc refusé à aborder de front les propositions du conseil national des programmes et a préféré tourner autour du pot. Situation d'autant plus surréaliste que les principaux acteurs du débat étaient présents : M. Didier Dacunha-Castelle, président du CNP, *mais aussi* les responsables de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL), les secrétaires généraux du SNI et du SNES, M. Barbarant et Mme Vuaillat, ainsi que bon nombre de spécialistes des sciences de l'éducation. Mais personne, visiblement, ne semblait tenté par la polémique.

« Le lycée de Napoléon, conçu pour dispenser une culture à l'élite, n'a pas pu s'adapter suffisamment vite à son nouveau public. Il faut un immense effort pédagogique d'organisation du lycée, de ses programmes, de ses modes de travail », a simplement indiqué M. Yannick Simbron, avant d'ajouter : *« Nous souhaitons consulter, comprendre et réfléchir avant de nous prononcer sur les propositions du CNP. Nous prendrons position rapidement et sérieusement »*. Ainsi la FEN devrait faire une déclaration commune sur les lycées avec la FIDL, la FCPE et l'UNEF-ID lors du conseil supérieur de l'éducation du 3 décembre. En outre, un appel à signatures largement diffusé et destiné à *« mobiliser les démocrates »* sur la question de l'école et particulièrement sur celle du lycée, devrait être lancé d'ici à la fin novembre.

Ch. G.



SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'assemblée générale de l'Association professionnelle des magistrats

Splendide isolement

Autour du thème « L'année de la justice : quelle année ? quelle justice ? », les membres de l'Association professionnelle des magistrats (APM) ont tenu leur neuvième assemblée générale annuelle le 24 novembre au palais de justice de Paris. Le garde des sceaux, M. Henri Nallet, qui devait participer à cette réunion avec M. Georges Kiejman, ministre délégué, y a renoncé, choqué par le discours du président de l'APM, M. Alain Terrail, qui lui avait été transmis quelques jours plus tôt.

Les magistrats de l'APM seraient-ils des pestiférés ? Classée à droite, parfois même à la droite de la droite, leur association – l'appeler un syndicat hérisse ces magistrats, qui prétendent vouloir garder leurs distances avec la politique – se trouve bien aujourd'hui, selon le mot d'un congressiste, *« dans un splendide isolement »*.

Ils avaient beau être environ cent cinquante, réunis samedi 24 novembre au palais de justice de Paris, la *défection* des deux ministres, dont la présence avait pourtant été annoncée, n'a fait que marquer un peu plus la *différence* de l'APM par rapport au reste du monde judiciaire.

Dans une lettre très vive, qui n'a été communiquée aux congressistes que quelques minutes avant le début de leurs travaux, M. Nallet explique en effet pourquoi il lui a fallu renoncer à les rejoindre. Après avoir pris connaissance du discours du président de l'APM, M. Alain Terrail, avocat général à Paris, M. Nallet a estimé que celui-ci avait *« délibérément situé ses propos »* sur un terrain où *« le dialogue est impossible »*.

Outre les attaques contre MM. Badinter et Arpaillange, M. Terrail s'en prenait au chef de l'Etat, à qui il *reproche d'avoir* invité M. Christian Nucci à la garden-party de l'Elysée et d'avoir usé de son droit de grâce en faveur de Roger Knobelspiess et d'Anis Naccache. M. Terrail s'en prenait aussi à la représentation nationale, coupable à ses yeux *d'avoir* voté la loi d'amnistie concernant le financement des partis politiques : *« Lorsque les détenteurs du pouvoir ou ceux qui aspirent à l'être violent les lois qu'ils ont en charge de voter et de faire respecter, c'est leur légitimité morale qui est en cause »*, M. Nallet a considéré qu'entendre un magistrat tenir de tels propos en public le ferait *« faillir »* à sa *« dignité. »*

En marge de la grève

Les magistrats de l'APM, qui étaient flattés de recevoir deux ministres – jusqu'ici seul M. Chalandon les avait honorés de sa présence, – ont brocardé la *« grossièreté »* du garde des sceaux et ont voulu voir dans son absence une dérobade. Mais ce n'est pas le seul signe de la distance dans laquelle les tient le monde judiciaire, qui, à force, finit par devenir embarrassante. Alors que depuis près de dix ans l'APM se veut le fer de lance de la contestation dans le monde judiciaire, dénonçant aussi bien la grande misère de la justice que sa mise sous tutelle par le monde politique, elle est restée en marge de l'intersyndicale qui *appelle au mouvement de grève* du 30 novembre. Certaines organisations syndicales ont ainsi clairement dit qu'elles se retireraient de la coordination si l'APM devait y participer. Celle-ci, de son côté, refuse par principe à la fois l'idée de la grève – le statut des magistrats, ne l'autorise pas – et les manifestations publiques de magistrats qui *« souilleraient leur robe en se vautrant sur les marches des palais de justice »*.

Comment, dès lors, faire entendre sa voix ? Les responsables de l'APM, en restant dans un flou qui n'a pas satisfait tous les membres de l'association, se sont bornés à appeler leurs adhérents à choisir des *« formes d'action adaptées aux circonstances locales »* et à modérer leur *« zèle »*, en refusant par exemple de poursuivre des audiences trop longues, qui s'apparentent à de la *« justice d'abattage »*.

Coincée entre son souci de légalisme et la volonté de ne pas être la grande absente d'un mouvement sans précédent, l'APM continue de piétiner dans son camp retranché, dénonçant les persécutions dont ses adhérents feraient l'objet : régulièrement *« menacés »*, certains de ses *membres en sont arrivés aujourd'hui*, disent-ils, à collecter leurs cotisations en liquide, pour ne pas laisser de traces...

AGATHE LOGEART

L'affaire de l'observatoire aquatique de Fleury (Aude)

Le procureur de Narbonne a été nommé à Montpellier

CARCASSONNE

de notre correspondant

Si la promotion de M. Bernard Brunet, quarante ans, procureur de la République du tribunal de grande instance de Narbonne, nommé conseiller près la cour d'appel de Montpellier, n'est pas directement liée à l'affaire de l'observatoire aquatique de la ville de Fleury (*le Monde* du 26 octobre), il n'en demeure pas moins qu'elle est rendue publique à un moment crucial de l'enquête.

Après avoir entendu le 16 octobre l'ancien maire de Fleury et son secrétaire de mairie, à propos du trou financier de la « bulle », dont le maître d'ouvrage a versé des commissions au bureau d'études Urba Technic, lié au Parti socialiste, M. Bernard Brunet avait demandé l'autorisation de la chancellerie pour présenter une requête à la Cour de cassation, visant à ouvrir une information judiciaire. La Chancellerie avait aussitôt répondu par la négative dans un télex, dont le contenu avait été dévoilé le 16 novembre par le quotidien *l'Humanité*.

La promotion de M. Bernard Brunet, ancien président du syndicat de la magistrature, apporte des arguments à ceux qui pensent qu'on ne désire pas en haut lieu que le procureur aille plus loin dans cette affaire. M. Bernard Brunet a cependant jusqu'au mois de février, date de son départ à Montpellier, pour poursuivre ses investigations. Une troisième plainte a été déposée lundi 19 novembre par le conseil municipal de Fleury dans cette affaire (*le Monde* du 21 novembre).

BERNARD REVEL

L'affaire des fausses factures du Sud-Est

Deux cadres d'Urba-Technic renoncent à leur pourvoi en cassation

Deux cadres de la société Urba-Technic, MM. Bruno Desjobert, délégué régional, et Joseph Delcroix, chargé de mission à Marseille, inculpés dans l'affaire des fausses factures du Sud-Est, ont décidé de renoncer au pourvoi en cassation qu'ils avaient formé contre leur renvoi devant le tribunal correctionnel.

Dans un communiqué, leurs avocats, Mes Yves Baudelot, Henri Leclerc et François Binet précisent que leurs clients ont pris cette décision *« compte tenu de l'entreprise de désinformation menée sur la base de documents artificiellement extraits d'un dossier couvert par le secret de l'instruction »*. Ils font notamment référence au *« scellé 48 »*, les cahiers manuscrits de Joseph Delcroix, qui ont été abondamment cités dans la presse afin d'établir les liens entre Urba et plusieurs hommes politiques socialistes (*le Monde* du 21 novembre).

Les deux inculpés *« rejoignent ainsi la position de M. Monate »*, précisent leurs défenseurs. *« Il leur apparaît, en effet, nécessaire que la procédure puisse rapidement être examinée de façon contradictoire »*, ajoutent-ils. Comme MM. Desjobert et Delcroix, M. Gérard Monate, PDG du bureau d'études Urba-Technic, avait été renvoyé le 2 mai devant la tribunal correctionnel pour *« trafic d'influence »* par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, mais ne s'était pas associé au pourvoi, *« souhaitant qu'un procès public intervienne rapidement »*.

Klaus Barbie serait atteint d'un cancer

Klaus Barbie, l'ancien chef de la gestapo de Lyon, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité en 1987 pour crimes contre l'humanité, serait atteint d'un cancer du sang, selon son avocat, Me Jacques Vergès. Celui-ci a demandé au ministère de la justice que son client soit examiné par le professeur Léon Schwartzenberg.

Au ministère de la justice, on *précise qu'il n'est pas question de* sortir du droit commun : les détenus ne choisissent pas leurs médecins. Comme pour toute demande de consultation extérieure, la demande de Me Vergès a été transmise aux médecins qui soignent Klaus Barbie, ceux de la prison de Lyon, comme ceux de l'hôpital où il est suivi. Ces médecins traitants décideront s'il est ou non nécessaire de faire appel à un nouveau confrère. De son côté, M. Schwartzenberg, avec qui Me Vergès avait pris contact, a indiqué ne pas avoir *« reçu de demande de la part des autorités judiciaires compétentes »*.

Les yogis ne sont plus ce qu'ils étaient

Pour la première fois, la Fédération nationale des enseignants de yoga (FNEY) avait étendu, dimanche 25 novembre, sa traditionnelle journée « portes ouvertes » annuelle et parisienne à l'ensemble de la France. Cent vingt lieux d'accueil ont ainsi permis aux curieux de se faire une idée sur une pratique qui veut être à la base d'un certain art de vivre.

Qu'est-ce que le yoga ? Religion, philosophie ou simple gymnastique ? Les idées reçues sont légion, et la Fédération nationale des enseignants de yoga (800 adhérents) est bien la première à les énumérer : *« La planche à clous, la secte, ou le baba cool post-soixante-huitard attaché à son Larzac et à ses moutons ! »*

Pourtant, *« l'image du yoga baba cool a sensiblement changé »*, explique Mme Ysé Masquelier, présidente de la FNEY. Si la discipline continue d'attirer les professions à caractère social, les éducateurs et les personnes du troisième âge, les cadres ont manifestement pris la relève des marginaux. Ils représenteraient aujourd'hui environ *30 à 40 % des* 7 000 adeptes du lotus ou de la chandelle, membres de l'Union nationale de yoga (dont dépend la FNEY). Avec en tête l'idée de *« se déconnecter en dix minutes »* – rentabilité oblige – les actifs surmenés viennent glaner là les vertus anti-stress d'une pratique qui n'effrayerait aucunement un jeune Indien de Bombay.

Place, donc, aux yogis dynamiques. Certains hommes politiques même, ministres ou responsables de parti, viennent y chercher l'harmonie qui leur fait défaut dans *l'exercice de leurs fonctions*. Les cours particuliers et l'enseignement sur les lieux de travail – très en vogue – connaissent un franc succès. Tandis que les cours collectifs, pour environ 60 F heure, restent parfaitement abordables.

Dans le sillage de 1968

Apparu en France dans le sillage de 1968 et dans la mouvance néohindouiste qui a suivi, le yoga, tel qu'il est enseigné par la FNEY, est avant tout *une pratique et une* invitation à la méditation *« qui tend à la pleine réalisation de l'être humain, sur les plans physique, affectif et mental »*. La forme de yoga la plus répandue en Occident est le hata-yoga, qui est fondé, entre autres, sur l'éducation du corps et l'apprentissage de la respiration. *« C'est avant tout une recherche corporelle*, explique Mme Masquelier, *telle que les Chinois la vivent avec le tai-chi-chuan. C'est aussi la quête d'une unité : entre le corps et l'âme certes, mais aussi entre l'homme et l'univers, que l'on retrouve dans l'astrologie humaniste de Dane Rudhyar. C'est enfin un art de mieux vivre, la recherche d'une sagesse, d'une certaine philosophie. »*

Pour ce faire, la FNEY a mis sur pied un programme de formation pour ses enseignants, sur quatre ans, qui inclut, outre l'apprentissage des techniques du yoga, des cours d'anatomie, de physiologie et de psychologie.

« Le professeur de yoga, précise-t-on, *n'est ni un maître de secte ni un maître à penser. »* Et les points sur les « i » sont d'autant plus appuyés que, teinté d'hindouisme et de bouddhisme, le yoga se trouve aujourd'hui immergé dans une nébuleuse de nouvelles formes de spiritualité, dont le but vague et alléchant, pour toutes, est la recherche, pour le moins complexe, d'un « mieux être ».

JEAN-MICHEL DUMAY

► **Fédération nationale des enseignants de yoga, 3, rue Aubriot, 75004 Paris. Tél. : (1) 42-78-03-05.**

EN BREF

□ **Une jeune fille retrouvée tuée en Vendée.** – Le corps de Natacha, *une adolescente de treize ans* disparue mercredi 21 novembre à Rezé, près de Nantes, a été découvert samedi 24 novembre par un promeneur, sur la plage de Brem-sur-Mer, en Vendée, soit à 70 kilomètres de là. L'autopsie a révélé des traces de deux coups de couteau portés au cœur. La jeune fille a été retrouvée sans sous-vêtements. Elle avait disparu sur le parking d'un supermarché à 200 mètres environ du domicile familial. – *(Corresp.)*

□ **L'expédition punitive de Carcassonne : un seizième parachutiste inculpé.** – Le caporal Emmanuel Bosio a été inculpé samedi 24 novembre de violences avec armes et préméditation et écroué dans l'affaire de l'expédition punitive conduite le 17 novembre par une cinquantaine de parachutistes du 3e RPIMa de Carcassonne dans un *quartier populaire de cette ville* (*le Monde* des 20 et 21 novembre). Quinze autres parachutistes avaient déjà été inculpés, dont treize écroués, mardi 20 novembre. Les enquêteurs sont toujours cependant à la recherche des *« cerveaux »* de cette expédition, que les parachutistes arrêtés, et notamment le caporal-chef Fransoni, qui en avait pris la tête, ont déclaré ne pas connaître. – *(Corresp.)*

SPORTS

VOILE : la Route du rhum

Claude Bistoquet, le pionnier des îles

POINTE-A-PITRE

de notre envoyé spécial

Triste dimanche pour les Guadeloupéens ! Eux qui s'apprêtaient à accueillir triomphalement Claude Bistoquet *(Reynoird-Guadeloupe)*, le premier de leurs engagés dans la Route du rhum, ont dû déchanter. Après une bonne première semaine de course, les vents ont cessé d'être favorables à ce fils des îles. Alors que les plus optimistes prévoyaient son arrivée avec cinq ou six jours de retard sur Florence Arthaud, « Bistok », englué sur une mer d'huile à proximité des Antilles, n'a pu résister au retour des monocoques de Patrick Morvan *(Dix-de-Lyon)* et de Guy Bernardin *(Rancagua)* et ne devrait pas rallier la Guadeloupe avant le lundi 26 novembre.

D'abord fascinés par l'aventure de ce quadragénaire, responsable de l'informatique à la chambre de commerce et d'industrie de Pointe-à-Pitre, les Guadeloupéens ont préféré annuler le grand défilé prévu en ville. Son retard de huit jours sur Florence Arthaud est le même que celui qui séparait cette dernière de Philippe Poupon quatre ans plus tôt, mais l'impatience des Guadeloupéens se manifestait déjà par quelques railleries : *« Que fais-tu pour Noël ? Je vais réveillonner en mer avec Bistok. »* Rien ne prédisposait pourtant cet ancien footballeur à s'engager un jour dans la Route du rhum. C'est le spectacle de la première arrivée, en 1978, se jouant entre le Canadien Mike Birch et Michel Malinovsky, séparés par 98 secondes, qui avait décidé de sa nouvelle vocation. Après avoir appris la voile dans le classique *Cours de navigation des Glénans*, Claude Bistoquet n'a plus raté une occasion d'accumuler les milles dans les eaux antillaises ou de sympathiser avec ses nouvelles idoles lors de leurs séjours en Guadeloupe.

Septième de la Transat des Alizés en 1984 pour sa première traversée de l'Atlantique, il a pourtant dû attendre 1990 pour trouver avec Reynoird, la première société de distribution de la Guadeloupe, et le conseil régional, les soutiens financiers indispensables à l'aventure du Rhum. Son trimaran, huitième de la précédente édition, était autant conçu pour la croisière que pour la course, mais pour la première participation d'un Antillais, l'essentiel était d'arriver à bon port.

Moins de sept cents licenciés

A défaut d'entrer dans l'histoire, l'aventure de Claude Bistoquet a pénétré dans bon nombre d'écoles où les petits Guadeloupéens ont pu suivre, au jour le jour, la progression de leur nouveau héros des océans. Mais cela suffira-t-il pour que « Bistok » fasse à son tour école ? *« La Route du rhum est devenue un grand succès populaire en Guadeloupe*, répond Laurent Pillot, le conseiller technique régional de voile. *Mais le vrai succès serait de transformer ces jeunes spectateurs en pratiquants. Ici, la voile devrait être le sport roi puisqu'on bénéficie en permanence de soleil, de vents réguliers et d'une température de l'eau idéale pour y envoyer les enfants sans problème. Or les municipalités et les écoles commencent à peine à être sensibilisées à ce sport. »*

Malgré les atouts naturels dont elle dispose, la Guadeloupe comptait moins de sept cents licenciés de voile en 1989 pour une population de près de trois cent trente mille habitants, dont un tiers en âge scolaire. L'envoi, cette année-là, par la Fédération française de voile d'une mission nationale chargée d'établir, avec les collectivités locales, un plan de développement de la voile en Guadeloupe produit ses premiers effets. Une subvention de 5 millions de francs du conseil régional a permis la création de cinq écoles de voile. La municipalité de Gosier vient de voter une subvention de 850 000 francs pour bénéficier à son tour d'une école. Les discussions se poursuivent pour l'ouverture d'un centre régional qui pourrait accueillir les meilleurs espoirs et les équipes de France en période hivernale.

Grâce à ces efforts pour développer la pratique de la voile, un jeune Guadeloupéen pourra peut-être, un jour prochain, prendre le relais de Claude Bistoquet et rallier en vainqueur le port de plaisance de Bas-du-Fort. Inauguré en 1978 pour l'arrivée de la première Route du rhum, ce port offre déjà six cent cinquante places et abrite l'une des plus belles flottes de toutes les Caraïbes. Une extension de cent cinquante places a dû être programmée pour 1991. Créée aussi pour promouvoir le tourisme en Guadeloupe, la transat aurait-elle rempli sa mission au-delà des ambitions de ses organisateurs ?

Location et risques de suréquipement

« La Route du rhum participe incontestablement à la promotion de la destination Guadeloupe mais l'essor de la flotte de plaisance dans les Antilles françaises s'explique surtout par la loi de 1986 sur la défiscalisation », explique M. Mathias Bini, responsable de l'observatoire économique de la chambre de commerce et d'industrie de Pointe-à-Pitre. Cette loi, destinée à favoriser les investissements dans le secteur touristique aux Antilles, permet à un citoyen français de déduire de ses revenus imposables les sommes consacrées, par exemple, à l'achat d'un bateau mis en location pour une durée minimale de cinq ans.

D'une cinquantaine de bateaux en 1986, cette flotte de plaisance est passée à plus de deux cent cinquante unités en 1990. Pour assurer la location et l'entretien, une vingtaine de sociétés et quelque trois cents emplois ont été créés. Cette année, les locations de bateaux en Guadeloupe ont rapporté 18 millions de francs auxquels s'ajoutent 8 millions pour l'avitaillement. Mais le parc dépasse déjà largement les besoins réels du marché puisque le nombre moyen de semaines louées est de huit par an par bateau.

A terme, les risques de désillusions sont donc réels lorsque les avantages fiscaux de la « loi Pons » seront supprimés. La revente de ces bateaux devenus non rentables pour leur seule exploitation en location ne risque-t-elle pas de se traduire alors par un suréquipement des Antilles françaises en infrastructures nautiques ? L'une des solutions pourrait consister à diversifier cette clientèle de plaisanciers constituée encore essentiellement de Français (75 %), d'Européens (16 %) et seulement de 7,5 % d'Américains. La Route du rhum, par sa renommée, pourrait contribuer à mieux faire connaître les charmes de la Guadeloupe. A condition de bénéficier, elle aussi, d'une participation plus internationale.

GÉRARD ALBOUY

□ **Naufrage du bateau de Laurent Bourgnon.** – Le navigateur suisse Laurent Bourgnon, troisième de l'épreuve de la Route du rhum sur *RMO*, a déclenché sa balise de détresse, lundi 26 novembre, après le chavirage de son trimaran alors qu'il se rendait de Pointe-à-Pitre à Fort-de-France. Neuf des onze équipiers du navigateur ont été recueillis par le cargo Sarabelle II. Laurent Bourgnon et deux de ses équipiers, réfugiés sur les coques de l'épave, ont choisi d'attendre l'arrivée de moyens de sauvetage.

Les résultats

AUTOMOBILISME

Championnat du monde des rallyes

La première étape du rallye du RAC, disputée dimanche 25 novembre dans la petite ville anglaise de Harrogate, a été remportée par le pilote finlandais Markelen Alen (Subaru Legacy) devant un autre Finlandais, Juha Kankkunen (Lancia Delta Intégrale).

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(dix-septième journée)

*Lyon b. Lille	2-1
*Nice et Caen	0-0
Nantes b. *Auxerre	2-0
*Montpellier b. Bordeaux	2-1
Marseille b. *Toulon	1-0
*Rennes b. Toulouse	2-0
*Paris SG b. Saint-Etienne	4-2
*Nancy b. Vannes	2-0
*Sochaux et Metz	1-1
Monaco b. *Brest	2-1

Classement. – 1. Marseille, 26 pts ; 2. Auxerre et Monaco, 23 ; 4. Metz, 20 ; 5. Montpellier et Nantes, 19 ; 7. Caen, 18 ; 8. Brest, Paris SG et Lyon, 17 ; 11. Lille, 16 ; 12. Bordeaux, Toulon, Toulouse et Nancy, 15 ; 16. Saint-Etienne, 14 ; 17. Sochaux, Cannes et Rennes, 13 ; 20. Nice, 12.

Deuxième division

GROUPE A

*Mulhouse b. Chaumont	3-0
*Alès b. Gueugnon	1-0
*Valenciennes b. Bastia	1-0
*Martigues et Rodez	1-1
*Annecy b. Epinal	1-0
*Avignon b. Dijon	1-0
Nîmes b. *Ajaccio	1-0
Strasbourg b. *Istres	4-2
*Louhans-Cuiseaux b. Dunkerque	1-0

Classement. – 1. Bastia, Nîmes, Istres et Valenciennes, 22 pts ; 5. Alès, 20.

GROUPE B

*Le Havre b. Red Star	2-0
Rouen b. *Angers	1-0
*Reims b. Laval	1-0
Saint-Quentin b. *Orléans	2-1
Guingamp b. *Niort	1-0
*Beauvais et Tours	0-0
*Saint-Seurin b. Bourges	2-0
*Le Mans et Lens	1-1
*La Roche-sur-Yon b. Créteil	2-0

Classement. – 1. Le Havre, 25 pts ; 2. Guingamp, 21 ; 3. Angers, 20 ; 4. Beauvais et Red Star, 19.

GOLF

Coupe du monde

L'équipe d'Allemagne, composée de Bernhard Langer et Torsten Giedeon, a remporté, dimanche 25 novembre à Orlando (Etats-Unis), la Coupe du monde en s'imposant de trois points devant l'Angleterre. Avec un score de 581 points, les Français Emmanuel Dussart et Jean Van de Velde se classent à la dix-huitième place.

TENNIS

Masters de double

Le Français Guy Forget et le Suisse Jakob Hlasek ont remporté, dimanche 25 novembre à Sanctuary-Cove (Australie), la finale de l'ATP Tour de double en dominant le duo espagnol Sergio Casal-Emilio Sanchez (6-4, 7-6, 5-7, 6-4). Lors des demi-finales, le couple franco-suisse, qui pour l'occasion s'était rasé le crâne, a battu les Américains Scott Davis et David Pate (3-6, 4-6, 6-4, 7-6, 6-4).

RUGBY : le comité directeur de la Fédération

L'armistice précaire de Blagnac

La crise a été évitée de justesse, mais le sera-t-elle encore longtemps ? A l'occasion d'un comité directeur de la Fédération française de rugby qui s'annonçait décisif, samedi 24 novembre à Blagnac (Haute-Garonne), les deux factions qui se disputent le pouvoir au royaume d'Ovalie (*le Monde* du 12 novembre) ont signé une paix qui paraît fragile.

La composition du nouveau bureau fédéral – l'instance dirigeante de la fédération – satisfait les deux camps mais semble bien peu crédible. L'ancien sélectionneur Jacques Fouroux et ses partisans – le groupe des « 21 conjurés » – placent six des leurs au sein de cette instance de treize membres. Jacques Fouroux poursuit son ascension vers le pouvoir et devient secrétaire général du bureau, autrement dit numéro deux du rugby français derrière Albert Ferrasse. Celui-ci conserve son trône de président tout en sauvant la tête de ses amis les « barons » (seul Francis Sénégas a démissionné de son poste de secrétaire général), adversaires déclarés de Fouroux. Enfin, l'ancien international Jean Trillo sera le nouvel homme de terrain du XV de France – chargé des lignes arrières – aux côtés de Daniel Dubroca.

L'équilibre de cet édifice, s'il permet de préserver les intérêts et l'honneur de chacun, est malgré tout précaire. La crise du rugby français n'est sans doute pas terminée.

Ph. Br.

Les mauvaises passes du football français

Suite de la première page

L'un de ses deux fils, Eric, ainsi que M. Jacques Rubio, directeur de l'entreprise de bâtiment Mallardeau, ont également été inculpés. L'affaire porte sur la construction du centre du Haillan, un luxueux complexe sportif installé près de Bordeaux. De faux devis et de fausses factures auraient permis de détourner 10 millions de francs.

Il reste à savoir si Claude Bez, qui était très influent dans le football français, ne va pas entraîner d'autres personnalités dans sa chute, à Bordeaux ou ailleurs. Une réaction en chaîne ne serait guère surprenante dans un milieu où les intérêts se croisent souvent, au risque d'être démêlés à la moindre défaillance de l'un des protagonistes, comme l'a prouvé l'affaire du club de Toulon.

● *Toulon.* – Cet autre scandale porte sur des malversations financières. Un système de fausses factures et de comptes en banque à l'étranger aurait permis d'alimenter une caisse parallèle servant à rémunérer des joueurs au « noir » (*le Monde* du 16 octobre). Deux dirigeants, le manager général, M. Rolland Courbis, et le directeur administratif M. Eric Goiran, ont été inculpés. Ils sont en prison depuis le 12 octobre. Deux autres dirigeants – MM. Alain Asse, président, et Jean-Marc Lang, commissaire aux comptes – ainsi que deux « intermédiaires » – MM. Raphaël Di Francia et Marcel Gamet – ont, eux aussi, été inculpés mais laissés en liberté. Des noms de joueurs soupçonnés d'avoir bénéficié de dessous-de-table ont été rendus publics : Pascal Olmeta (1 million de francs), Bernard Pardo (500 000 francs) et Bernard Casoni (500 000 francs) qui évoluent désormais à Marseille.

● *L'affaire Darmon.* – L'affaire a rebondi avec l'entrée en jeu de M. Jean-Claude Darmon, le « M. Pub » du football français, qui gère les intérêts publicitaires d'une douzaine de clubs de première division (1), mais aussi ceux de la fédération et de la Ligue nationale. En enquêtant sur Toulon, les policiers de la brigade financière du SRPJ de Marseille ont abouti à ce personnage incontournable, qui intervient également dans la plupart des négociations de retransmissions télévisées.

En fait, cet Oranais de quarante-neuf ans s'est retrouvé au cœur de la tourmente à propos de deux affaires distinctes. La première concerne Toulon. En signant, en 1986, un chèque de 286 000 F à l'« intermédiaire » Marcel Gamet, il aurait favorisé l'élaboration d'une fausse facture destinée à renflouer une caisse noire, ce qui lui a valu une inculpation pour faux, usage en écriture privée, complicité et recel.

Les contours de la seconde affaire sont moins précis mais, potentiellement, le dossier semble bien plus explosif puisqu'il pourrait mettre en cause d'autres clubs (Nice, Bordeaux, Auxerre, Toulouse et Sochaux ont été cités). Il porterait sur des sociétés écrans qui auraient permis à M. Jean-Claude Darmon d'alimenter les caisses noires de certains clubs.

L'existence de ces sociétés reste à prouver et, sur ce point, M. Jean-Claude Darmon n'a été inculpé « que » d'abus de confiance. Le publicitaire se dit innocent. Sa seule mise en cause, justifiée ou non, a, pourtant, suffi à attiser la crise. Clef de voûte du football professionnel en France, ami du président de la ligue, M. Jean Sadoul, il a construit un empire dont le chiffre d'affaires s'élèverait à 500 millions de francs. Si cet empire devait s'écrouler, nombre de clubs connaîtraient des difficultés financières. Pour certains, ce pourrait être le coup de grâce.

● *L'Olympique de Marseille.* – Dans un premier temps, le nom de l'OM est logiquement apparu dans le cadre de l'enquête sur Toulon. Les joueurs Pardo, Casoni et Olmeta devaient être entendus au sujet de l'argent qu'ils auraient perçu, selon les déclarations de l'« impresario » Raphaël Di Francia. Les trois hommes ont été longuement entendus par les policiers, lundi 19 novembre, avant d'être placés en garde à vue puis relâchés dans la soirée. Casoni et Pardo auraient avoué, Olmeta serait resté sur sa position, réfutant ces accusations. D'anciens joueurs de Toulon désormais à Bordeaux, Joseph-Antoine Bell et Philippe Fargeon, ont également été entendus.

L'affaire a fait grand bruit à Marseille. Mais elle a pris une tout autre dimension quand les enquêteurs se sont penchés sur la comptabilité de l'OM et lorsqu'ils ont placé en garde à vue deux dirigeants, M. Jean-Pierre Bernès, directeur général, et M. Alain Laroche, directeur financier. Libérés mardi 20 novembre après avoir passé trente-cinq heures à l'hôtel de police les deux hommes n'ont pas été inculpés. Ce nouveau dossier reste en fait assez mystérieux et nul ne sait trop quelles en sont les données exactes. De retour d'un voyage au Japon, M. Bernard Tapie a déclaré que les enquêteurs s'étaient intéressés à des « avances » consenties à certains joueurs, à de fortes sommes versées par l'OM à des intermédiaires ou encore aux transferts entre l'OM et Toulon. Il s'est dit *« nullement inquiet »*, précisant que l'enquête pourrait aboutir à des amendes et à des redressements fiscaux mais en aucun cas à des sanctions pénales.

Marseille, Darmon, Toulon, Bordeaux... La crise du football professionnel a donc emprunté de multiples directions. Pourquoi toutes ces affaires éclatent-elles en même temps ? Dans certains cas, c'est par pure coïncidence. Pourtant, au-delà du champ de bataille apparent se profilent des combats et des règlements de comptes qui n'ont, eux, rien de spontané.

Le plus acharné oppose, sans nul doute, M. Bernard Tapie à M. Jean-Claude Darmon. Les deux hommes se détestent. Le président de l'OM a toujours refusé de confier la publicité de son club à ce « grand argentier » qu'il considère comme le maître d'œuvre d'un système qui, selon lui, permet à certains dirigeants de s'enrichir par le biais du football. Il n'oublie pas non plus que M. Darmon est un ami de M. Claude Bez.

« M. Pub » et les autorités du football français sont persuadés que leurs mésaventures sont dues, plus ou moins directement, à M. Bernard Tapie. Ils sont convaincus que le patron d'Adidas use de son influence dans tous les milieux (justice, police, politique) et qu'il a, par exemple, remis à son ami Michel Charasse, ministre du budget, des éléments susceptibles d'orienter les enquêtes fiscales en cours dans dix-neuf clubs de première et de seconde division. Les résultats devraient être connus prochainement, ce qui explique sans doute aussi en partie la frénésie actuelle. Les enquêteurs du fisc vont de surprise en surprise dans un sport où, jusque-là, le silence était d'or. Mardi 20 novembre, alors que l'OM se retrouvait en première ligne avec la garde à vue de M. Bernès, le monde du football n'était pas loin de penser que la « fusée » lancée par Bernard Tapie était en train de se retourner contre lui.

Le bond économique

Inversement, le président marseillais est persuadé que les affaires concernant d'éventuelles tentatives de corruption par des dirigeants de l'OM de joueurs adverses (*le Monde* du 5 octobre) sont orchestrées par le camp adverse. Ces polémiques ont été portées devant la commission nationale de discipline. Dans un premier rapport, celle-ci évoquait des *« faits graves, précis et concordants »*. Désormais dotée de pouvoirs étendus en matière disciplinaire, elle a, de nouveau, interrogé les différents protagonistes. Dans l'immédiat, rien ne permettrait de prouver la culpabilité de qui que ce soit. A moins que d'autres témoins se présentent.

Entre les deux camps, les hostilités ne sont donc pas closes, comme le prouve la gêne des instances dirigeantes, en particulier la Ligue nationale – le « gouvernement » du football professionnel – très liée à M. Darmon. Il faut dire que l'enjeu est de taille. Ces dernières années, le football est devenu une machine économique dont les recettes sont passées de 37 millions de francs en 1977 à 870 millions de francs en 1988. A l'origine de ce bond en avant, l'activité de M. Jean-Claude Darmon, l'augmentation des droits de télévision (avec TF 1 et Canal Plus) et l'arrivée de certaines grosses fortunes comme M. Bernard Tapie à Marseille, M. Jean-Luc Lagardère à Paris (Matra Racing, disparu depuis) ou M. Claude Bez à Bordeaux, sans oublier Monaco et son prince sponsor

Dribbler le fisc

Entraîné depuis 1986 dans l'engrenage des salaires les plus exorbitants d'Europe – certains joueurs des grands clubs touchent de 300 000 francs par mois, jusqu'à deux ou trois fois plus –, le football a vécu au-dessus de ses moyens, sans que les spectateurs soient plus nombreux dans les stades. Il s'est pris à son propre piège, celui de l'argent. Les clubs, gérés par des dirigeants parfois inconscients et souvent incompétents, ont cherché par tous les moyens à attirer les meilleurs éléments. Ils ont souvent eu recours aux incontournables agents de joueurs, payés en commissions.

De même ont-ils utilisé un procédé qui est au cœur de tous les contrôles fiscaux (*le Monde* du 2 juin) : le droit d'image. Il permet aux joueurs d'être en partie rémunérés, à l'étranger ou en France, par l'intermédiaire de sociétés chargées, en théorie, d'exploiter leur image. En réalité, il s'agit d'une astuce pour dribbler le fisc puisque le club ne paye pas de charges sociales sur ces salaires déguisés. Quant aux joueurs, ils perçoivent de fortes sommes mais oublient souvent de les mentionner sur leur feuille d'impôts. Une centaine d'entre eux pourraient subir des redressements fiscaux.

Aujourd'hui, au-delà des affaires, le football compte les victimes : en première division, Toulon accuserait un trou de 70 millions de francs et Brest 80 millions de francs. En seconde division, certains sont menacés, comme Laval avec 9 millions de francs ou Niort avec 47 millions de francs. Alors que le statut juridique des clubs paraît archaïque – la plupart sont des associations de type loi de 1901 avec une responsabilité limitée des dirigeants –, seule une paix des braves négociée entre les dirigeants, l'administration fiscale et les municipalités (très discrètes en ce moment) pourrait sauver le football et avec lui la candidature française à l'organisation du Mondial 1998. En attendant, l'édifice vacille et chacun se demande quand son tour viendra.

PHILIPPE BROUSSARD

(1) Auxerre, Bordeaux, Brest, Lyon, Monaco, Nantes, Nice, Paris SG, Rennes, Sochaux, Toulon, Toulouse.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par jugement du 23 mai 1990, la 1re chambre civile du tribunal de grande instance de NANTERRE a condamné M. Jean-Marie LE PEN à payer à l'Union nationale des associations de déportés et familles de disparus, la Fédération nationale des déportés et internés de la résistance de France, l'Amicale des déportés de Blechhammer – Auschwitz III, l'Amicale des anciens déportés de Buna-Monowitz-Auschwitz III, l'Association pour la fondation de mémoire d'Auschwitz, l'Association des fils et filles de déportés juifs de France, l'Union des Tziganes et voyageurs de France, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), UN FRANC de dommages-intérêts pour avoir, au cours d'une émission du « Grand Jury RTL/le Monde », dit notamment que les chambres à gaz étaient un point de détail de la seconde guerre mondiale.

Un jugt de la 6e ch. correct. de Versailles du 24-02-1989 condamne M. LAMTOUGUI Lahcen, 28, r. J.-B. Marchand, Mantes-la-Jolie (78), à 8 mois de pris. avec sursis, 20 000 F d'am. (fraude fisc.).

Un jugement de la 6e Ch. corect. de Versailles du 24-2-89 condamne Mme LAMTOUGUI Lahrika, 28, r. J.-B.-Marchand, Mantes-la-Jolie - 78, à 3 mois de prison av. sursis, 3 000 F d'amende (fraude fisc.).

CULTURE

PHOTO

Images de la société française

La Bibliothèque historique de la Ville de Paris présente un demi-siècle de photos de presse

Les documents dormaient depuis plus de vingt ans dans les sous-sols de *France-Soir*, rue Réaumur; des clichés noirs de poussière, rongés par l'humidité, entassés sur des meubles métalliques, loin des regards, dans une pièce grillagée, mais gagnée peu à peu par les feuilles mortes qu'un soupirail ne pouvait filtrer.

Les archives photographiques de *Paris-Soir*, *Match* et *France-Soir* ont été sauvées de l'oubli. Liza Daum, protégée de la poussière par un masque et des lunettes, les nettoie et les classe méticuleusement depuis un an à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris : six cent mille tirages, cent cinquante mille négatifs, des planches de contacts, des plaques de verre, des cartes postales mais aussi des caricatures, et une grosse correspondance. Ces chiffres étaient-ils suffisants pour monter, à partir d'un fonds qui court des années 20 au début des années 80 et couvre toutes les rubriques de l'actualité – étranger, politique, sport, culture, faits divers, etc., – l'exposition « 50 ans de photographie de presse » présentée actuellement à la Bibliothèque? Peut-être, mais pourquoi avoir précipité cette exposition alors même que le dépouillement du fonds est loin d'être terminé?


FRANCE-PRESSE

Contrebandiers (1939)

Les photos montrées sont d'une qualité modeste. On tombe bien, çà et là, sur quelques grandes pointures (Robert Doisneau, Eugene Smith, François Kollar, Roger Schall, Raymond Voinquel, Germaine Krull ou Edouard Boubat), mais les images sont souvent connues (*l'Ecole d'infirmières* d'Alfred Eisenstaedt) ou plus faibles que les standards de la série (*Paris la nuit* par Brassaï, *la Guerre d'Espagne*, de Robert Capa). Seule la section « fait divers », avec beaucoup de clichés (d') anonymes, est forte. Au lieu de coller à l'actualité, peut-être était-il plus intéressant de prendre ce fonds pour ce qu'il est : un témoignage formidable sur la société française. On trouve de belles histoires au milieu des centaines de pochettes « sanguinolentes » – cadavres en tout genre, autopsies, hôpitaux – celle de *« Barber (Joseph) dont ses quatre femmes ont essayées* (sic) *de le tuer »*. Mais aussi des regards formidables comme ce portrait de contrebandiers (1939) signée France-Presse.

Encore faut-il « tomber » sur cette photo. Car le visiteur est emporté dans un océan d'images en fouillis, mal accrochées. L'exposition semble « maltraiter » le document. Pourquoi pas? Les journaux de l'époque n'y allaient pas de main morte : recadrages fantaisistes, montages, collages, retouches grossières à la gouache blanche pour faire ressortir un visage. Tout leur était permis. Mais le cadre austère, solennel et envahissant de cette bibliothèque n'aide vraiment pas à traduire l'« atmosphère » qui régnait à *Paris-Soir* ou au *Match* d'avant guerre. Même chose pour les légendes, par ailleurs instructives, mais surchargées de mentions ridicules, comme s'il s'agissait de documents d'une rareté exceptionnelle.

L'« atmosphère » romantique des journaux parisiens, on la retrouve surtout dans le catalogue qui nous mène sur les traces de Jean Prouvost et Pierre Lazareff, à qui l'on doit le développement spectaculaire de l'image de presse en France. Ou aux détours d'une annotation manuscrite au verso d'une photo de la guerre d'Espagne signée David Seymour : *« La guerre a cessé pour quelques heures. Le soleil fait bourgeonner les premiers lilas. Avec l'espoir de la vie retrouvée, le temps de l'amour... revient pour les jeunes Madrilènes. »*

MICHEL GUERRIN

► Mois de la photo, « 50 ans de photographie de presse », Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 24, rue Pavée, 75004 Paris. Jusqu'au 1er décembre 1990. Catalogue, 172 p., 120 F.

MUSIQUE

Les « Huguenots » sont toujours debout

Résurrection scénique d'un grand opéra historique cent cinquante-quatre ans après sa création. Le Corum de Montpellier s'ouvre à l'art lyrique.

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

La remise en état de marche, sur un plateau d'opéra, des *Huguenots* de Meyerbeer dans leur quasi-intégralité s'imposait-elle musicalement? Sur place, à Montpellier, au soir de l'événement, la question n'a pas été posée. Car l'affaire dépassait de très loin les frontières culturelles : c'était d'inauguration *qu'il s'agissait et ce qu'on inaugu*rait au soir du 24 novembre, c'était un opéra, certes, mais c'était aussi un palais des congrès. M. Frêche ne s'était donc pas contenté de convier par charter tous les critiques musicaux de France, les représentants du ministère (en l'absence, remarquée, du ministre lui-même), le directeur de l'Opéra de Genève (mais pas celui de l'Opéra-Bastille ?). Le maire de Montpellier, appuyé par une agence de promotion célèbre pour son efficacité, avait su faire monter dans le même avion toute une brassée d'hommes d'affaires, de banquiers et de PDG, ainsi embarqués, en compagnie de leurs épouses, dans l'une des plus longues traversées qu'offre le grand opéra historique français du dix-neuvième siècle : cinq heures de musique environ (et encore, les ballets avaient été coupés).

Seconde inauguration, au demeurant, d'un établissement – le Corum – dont on a déjà dit ici toutes les qualités architecturales et dont l'Orchestre philharmonique de Radio-France, lors d'un premier *gala, était venu tester l'acoustique* (*le Monde* du 13 novembre). En concert, celle-ci avait paru prometteuse, quoiqu'un peu sèche. Il est désormais assuré, grâce aux *Huguenots*, que Montpellier dispose avec le Corum d'une salle d'opéra exceptionnelle, une salle sonnant clair et net, mais chaleureuse, fondant dans un tout homogène le plateau et la fosse, sans mettre en bouillie les masses sonores les plus imposantes.

L'événement, en vérité, c'est qu'on peut aujourd'hui construire sans tapage ni tape-à-l'œil une salle spacieuse, moderne et commode où l'on n'a pas l'impression, comme à la Bastille, que les chanteurs évoluent à cent mètres de la fosse, où l'ouverture de scène ne soit pas un gouffre, comme au nouvel Opéra néerlandais.

Quant aux *Huguenots*, l'Orchestre de Montpellier les avait déjà (et fort bien) enregistrés en compagnie, déjà, de Cyril Diederich (leur ancien chef titulaire) mais avec une distribution dominée par Françoise Pollet. Manquait cette fois Pollet, son soprano dramatique et son français correctement articulé, remplacés par le timbre lourd, le legato imparfait et l'accent roumain de Nelly Miricioiu. Manquait donc Valentine, autant dire l'héroïne, fière et noble catho*lique amoureuse d'un hérétique* pour le meilleur et pour le pire (le pire, essentiellement avec, pour dénouement, le massacre de la Saint-Barthélemy). Manquait aussi l'hérétique, prosaïquement prénommé Raoul, mais acculé à tous les dangers par Meyerbeer et le style vocal de l'époque, dans un emploi cumulant les contre-ut (et quelques ré bémol aigus) de ténor léger et le médium combatif de ténor héroïque, l'éclat, l'aplomb, l'*agilité, et cette autorité naturelle* qui permet de dominer sans forcer cinq ou six partenaires solides ou un chœur mixte déchaîné (Gregory Kunde). Manquait également une voix de reine pour les aigus volubiles de Marguerite de Valois (Guylaine Raphanel a les aigus, pas la royauté); manquait encore un peu de masculinité, d'ambiguïté, à la voix du page Urbain (Danielle Borst, au demeurant délicieuse); manquait enfin une basse *profonde qui attaque en rythme et* ne garde pas toutes les consonnes dans le gosier, ceci pour le rôle du vieil Huguenot intégriste et fidèle, ridiculement nommé *« mon bon Marcel »* tout au long des cinq actes (les guerres de religion ayant inspiré au bon Scribe une quantité record de phrases creuses, du genre *« C'est bien vous? Oui, c'est moi, pourquoi? »*, et de vers de mirliton). En fait, que ne manquait-il pas à ces *Huguenots* pour lesquels – tous les spécialistes sont d'accord sur ce point (1) – on a cessé de former des chanteurs assez agiles, assez vaillants, assez polyvalents? L'œuvre ne serait-elle pas devenue caduque, dès lors que se sont perdues les conventions qu'elle représente et qu'on ne sait plus, tout simplement, l'exécuter dans le style (triomphant) approprié. La grande machine historique n'est-elle pas devenue propriété trop exclusive du cinéma pour qu'on supporte d'y voir associés tous les poncifs de l'opéra?

Le metteur en scène Giancarlo del Monaco (fils du célèbre ténor italien), le décorateur américain Michael Scott ont dû penser à cela pour justifier leur tentative de réactualisation : *les Huguenots*, la reine Margot, sur fond de graffitis évoquant, tout anachronisme bu, la lutte des catholiques de l'IRA contre les protestants irlandais. Résultat inefficace et consternant.

ANNE REY

(1) Lire à ce sujet l'excellent numéro que *L'Avant-Scène Opéra* a consacré aux *Huguenots* (septembre-octobre 1990, n° 134, 80 F).

► Prochaines représentations : les 27 et 30 novembre, 18 heures, au Corum de Montpellier. Tél. : 67-66-31-11.

Perestroïka à Montpellier

MONTPELLIER

de notre correspondant

Depuis que René Koering a pris la tête de l'orchestre philharmonique de Montpellier il y a dix mois, les musiciens font l'apprentissage de la « restructuration ». Il n'y a plus de chef permanent, seulement des invités. Une gestion rigoureuse a suivi le récent déménagement dans les locaux du Corum, le tout nouveau Palais des congrès-Opéra de Montpellier.

L'ambiance est à l'incertitude, entretenue par une communication pour le moins ambigüe. René Koering avouait récemment dans la revue *Reflet* connaître des *« musiciens de l'Est prêts à venir si nécessaire »*, tandis que ceux de Montpellier apprenaient par la presse que l'orchestre de solistes soviétiques dirigés par l'altiste Yuri Bashmet allait s'installer dans leur ville, et devrait y séjourner avec familles et bagages pendant au moins trois ans. Il disposera des mêmes salles que le Philharmonique, participera au Festival de Radio-France et de Montpellier ainsi qu'à des enregistrements de disques. Si Georges Frêche s'enorgueillit de la dimension médiatique de son nouvel hôte, les musiciens du Philharmonique s'étonnent qu'un deuxième orchestre exporte le nom de leur ville (il s'appellera Moscou-Montpellier Yuri Bashmet) et que la municipalité trouve 2 millions de francs par an pour l'accueillir, alors que leur effectif est bloqué à quatre-vingt-deux musiciens. Première candidate à l'accueil des Soviétiques avant de se rétracter, la région Franche-Comté, estimait le coût à 6 millions de francs par an.

« Etats d'âme » ne signifie *cependant pas « crise »*, et l'orchestre fonctionne sans drames. René Koering recherche maintenant un premier chef invité, un homme rassurant, qui devrait prendre ses fonctions d'ici un an. *Il devra à la fois répondre* aux ambitions du maire et s'adapter au tempérament du directeur. Mais d'abord René Koering devra pourvoir les postes laissés vacants par de nombreux départs ou congés sans solde. Lors de la saison à venir, Montpellier devrait en toute logique interpréter deux partitions différentes : le Philharmonique gardera provisoirement une audience plutôt régionale, tandis que l'orchestre des solistes de Moscou se chargera de jouer les VRP dans le reste du monde.

JACQUES MONIN

DISQUES

Quatuor pour quadragénaires dépressifs

Le voilà, le club des cœurs solitaires. Les Wilburys (Bob Dylan, George Harrison, Tom Petty et Jeff Lynne) ont perdu, depuis leur premier album, Roy Orbison. Son remplaçant putatif, Del Shannon, s'est suicidé.

Le supergroupe, réuni dans une ambiance collégienne, qui avait produit un premier album d'une légèreté et d'un équilibre miraculeux, a été rattrapé par la vie, la mort et l'industrie. Ce *Volume 3* (le 2 est sans doute resté sur les étagères des studios) est lourd d'angoisse, de frustrations. Dylan réussit une chanson qui vaut toutes celles de son récent et tristounet *Under the Red Sky*.

Mais *If You Belonged to Me* est une tirade vicieuse, une nécrologie pour couple, sur le modèle de *Positively 4th Street*. Sur le même thème, *Seven Deadly Sins* (doowop agressif), *Poor House* (country enjolivé par une guitare céleste) font un lot jaloux-mysogine assez impressionnant. Un peu plus loin, Harrison pleurniche avec la grâce qu'on lui connaît dans *You Took My Breath Away*, seule circonstance atténuante d'une seconde face ou fin de CD bien pâlichonne après les torrents de bile qui ont ouvert le bal.

T. S.

► The Travelling Wilburys. Vol 3. Album, cassette, CD, WEA.

THÉATRE

Spectres du Vel' d'Hiv'

Violence des affrontements dans une famille juive : c'est « Aïda vaincue », de René Kalisky

« C'est encore une chance que les Allemands aient payé Jack pour ce qu'ils ont fait. » Aïda est la sœur de Jack. Une famille, juive, française, le père est mort à Auschwitz. Ont survécu la mère et trois enfants : Bob, Jack, Aïda. Aïda a dominé ses souvenirs noirs en s'éloignant : elle a épousé un Polonais établi au Canada, un débrouillard qui fait des dollars en vendant des portes automatiques de garage. Et là, quand commence la pièce *Aïda vaincue*, de René Kalisky (dramaturge, juif, belge, dont le père est mort à Auschwitz quand Kalisky avait huit ans), Aïda est revenue soi-disant vivre en France, parce qu'elle va divorcer, et elle a loué pour sa famille, en Normandie, un bel appartement qui donne sur la mer (mais non, elle ira rejoindre son mari à Toronto).

Aïda est déchaînée. Elle insulte ses parents, leur reproche d'être des moules, de n'avoir pas bougé d'un pouce, depuis la guerre. Elle reproche à sa mère d'être vieille, laide, à son frère Bob de n'être que professeur d'histoire – Bob lui reproche, à elle, de n'aimer que l'électroménager, et, c'était prévu, d'être en psychanalyse, – et elle reproche à Jack, c'est le comble, de toucher une pension des Allemands – la mère en touche deux.

Le public du Théâtre de la Colline n'est pas obligatoirement au fait des modalités de ces pensions versées par l'Allemagne à des déportés, juifs et non juifs. C'est peu simple. Dans la plupart des cas, il s'est agi de pensions de veuves de guerre, ou d'enfants, versées à des familles françaises d'origine étrangère. Par exemple, une famille immigrée avait obtenu de devenir française au moment du Front populaire. Puis, en 1940, cette nationalité lui fut ôtée, de sorte qu'après la guerre les veuves et enfants n'eurent pas droit à des pensions de guerre lorsque le père était mort en camp d'extermination. Ce fut l'Allemagne qui, dans certains cas, paya la pension. Il y eut des familles qui acceptèrent, d'autres qui refusèrent.

L'argument massue du contre-oubli

Aïda jette cette pension à la figure de son frère : *« Paraît que les Allemands t'ont fait une fleur ? » « Tout ce que tu dis est ignoble. C'est comme si tu nous pissais tes sentiments sur la tête »*, répond à Aïda la femme de Bob, Zora. Aïda fait diversion en chantant les louanges de son père, qui n'était que « modéliste » alors qu'il avait l'étoffe d'un grand peintre, d'un grand ténor, mais alors c'est la mère qui monte sur ses grands chevaux : elle haïssait son mari qui la trompait à qui mieux mieux : *« Tout l'argent qu'il gagnait, il le donnait aux femmes... Quand les Allemands l'ont arrêté, dans la rue, il était en compagnie d'une femme. »*

Bien, ils s'entredéchirent tous. Bob, le professeur d'histoire, le plus calme de la famille, essaie de tourner les choses à la parodie. Il mime son père allant à la mort en chantant, comme Tino Rossi, *le Plus beau de tous les tangos du monde* ; il veut adoucir la tigresse Aïda, mais celle-ci se braque dans l'argument massue, celui du contre-oubli : *« C'est comme ça qu'ils ont agi, là-bas, avec les Indiens. Mais nous sommes juifs. Nous n'allons pas disparaître, comme les Indiens. »*

Ce déchaînement de lessive, sinistre, en famille, accentué par la mise en scène et la direction d'acteurs de Patrice Kerbrat, partage le public en deux. Certains spectateurs sourient aux anges ou rient, comme comblés par le rappel de paroles, de réactions, qui seraient leur pain quotidien. Et d'autres éprouvent plus qu'une gêne, un vrai malaise, parce que, dans cette ville de Paris qui a été la ville du Vélodrome d'Hiver, il n'y a pas moyen d'avaler certaines « libertés d'approche » sans frémir. Il n'est pas possible de dominer sa gêne en se disant : *« Ils sont juifs, c'est comme ça chez eux, c'est leur humour, leur caractère »*, parce que nous donnons raison à Sartre qui dit : *« Il me semble risqué de parler d'un tempérament juif spécifique. Il existe certainement des traits propres aux juifs. Mais nous sommes incapables de les fixer, dans l'impossibilité de déterminer dans quelle mesure ils sont dus à l'époque, aux conditions de vie, ou à l'origine ethnique. Et toute tentative de vouloir isoler et définir ces traits est une concession à l'antisémitisme. »* (Interview publiée dans *la Revue juive* de Genève, en juin 1947, mais réalisée avant guerre, en 1939.)

En regard, il y a la position d'Antoine Vitez, qui a beaucoup aimé et joué Kalisky : *« Tu es toi-même, Kalisky, un prophète d'Israël. C'est ainsi que font les prophètes, ils fustigent le peuple, presque ils l'insultent, pour un peu on les traiterait d'antisémites. Mais c'est pour le bien de tous, pour le peuple lui-même, pour qu'il vive, qu'il ouvre les yeux. »*

Il n'est pas niable que le texte de René Kalisky est dynamique, musclé, féroce. Œuvre intelligente qui se profile dans le grand courant dramatique Jarry-Artaud-Vitrac-Genet. Il n'est pas niable non plus que la mise en scène de Patrice Kerbrat et le jeu de Dominique Constanza (Aïda), Claude Mathieu (Zora), Eric Frey (Jack le Pensionné), Alberte Aveline (la Mère) accentuent l'accent déjà si aigu du texte. Deux participants font preuve de plus d'imagination libre. L'acteur Jean-Yves Dubois (Bob le Professeur), qui, à son habitude, ne s'en tient pas à recopier par son jeu ce que l'auteur exprime déjà, mais oriente les choses vers des faits passés sous silence. Et le décorateur Yannis Kokkos, qui a un art souverain de placer les êtres, leurs actes et leurs dires non pas entre des murs mais dans des perspectives de pensées, de touchers et dans les modulations des heures, dans les nuits et les jours des vies.

MICHEL COURNOT

► Théâtre de la Colline. Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60.

Le rêveur d'étoiles

Rage, violence et désespoir des hommes purs : « Liliom », de Ferenc Molnar

Une palissade de chantier. Un de ces chantiers dont on pressent qu'il est là depuis longtemps, et pour longtemps encore. Sur un vieux tonneau, des hommes jouent furtivement avec des billets sales.

C'est une banlieue, d'ici, d'ailleurs, peu importe, le même grondement violent des trains fait intrusion dans des maisons où la douceur n'existe pas, mais où surgit de temps en temps un peu de solidarité bourrue. On y boit, les bons jours, de la bière, du coca, ou de la vodka. On s'y partage avec des rires tristes de piètres caisses de jeans dont on ne sait que faire, ou des postes de radio.

Une pièce hongroise prophétique

La police (ici elle porte des brassards, avec écrit en gros « Sécurité ») est l'ennemi. Mais c'est elle qui ramasse les cadavres, et appelle le médecin, blasé et compatissant.

D'un côté à l'autre de la chaîne sociale, un seul mot d'ordre : la sauvegarde. Sauf pour Liliom, et Julie, même si, entre eux, il n'y a que coups de gueule et coups de poings. Ils vivent dans un univers de vieux matelas défoncés, de logements exigus, de chômage. Liliom est un exclu, un étranger au monde, paresseux, séducteur, mais pur. Un rêveur d'étoiles.

Montant *Liliom*, de Ferenc Molnar, le propos de Christian Benedetti est clair : cette pièce hongroise du début du siècle est prophétique. On y voit Liliom comparaître sans illusions devant la police de Dieu : dans l'autre monde, c'est pareil que dans celui-ci, les humbles ont toujours affaire à des sous-fifres.

L'Est pauvre

Il y a une mode de l'Est pauvre, un rien tzigane. Ici, elle se justifie, car Liliom est un manouche, un manœuvre de fêtes foraines et de chevaux de bois. Mais le charme âpre de la mise en scène de Christian Benedetti tient à autre chose : à ses comédiens, imparfaits certes, mais « habités ». Ainsi Sophie Guille de Buttes, Julie paumée qui aime comme on se bat, et Michel Fouquet, Liliom, fils de nulle part, gueule de petit casseur au cœur malheureux. Quand il est mort, étendu sur un brancart, son ami, une petite frappe, le dépouille de sa montre, de ses chaussures. Puis il lui met une cigarette dans la bouche. Il le regarde. C'est sa façon à lui d'aimer.

ODILE QUIROT

► Théâtre de la Tempête. Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 16 h 30. Jusqu'au 30 décembre. Tél : 43-28-36-36.

CINÉMA

Le choix de Catherine

La Nuit du cinéma sur Canal Plus est présidée par Catherine Deneuve

Lorsqu'on a tourné depuis trente ans avec Demy, Truffaut, Rappeneau, Téchiné, Deville et Mocky, qu'on est l'actrice la plus connue hors des frontières et qu'on a posé pour le buste de Marianne, difficile de ne pas devenir une sorte de symbole du cinéma français. Catherine Deneuve n'aime pas ce rôle mais le joue en professionnelle consciencieuse. Elle débarque de Sarasota (Floride) où elle est allée soutenir l'exportation du film national. Elle court à Canal Plus où elle devait présider, lundi 26 novembre, en direct du Zénith et en clair, une nuit consacrée à soixante ans de création française. Un hommage qu'elle veut vivant mais sans complaisance.

« Je n'aime pas beaucoup la télévision. On y passe trop de cinéma. Quand on a beaucoup tourné, comme moi, les vieux films diffusés dans le plus complet désordre brouillent inévitablement le dialogue que je tente de nouer avec le public à travers une nouvelle œuvre. C'est un phénomène sur lequel les acteurs n'ont aucun pouvoir et qui donne envie de moins tourner, de se faire plus rare.

» A la télévision, les grandes commémorations sont souvent décevantes parce que trop improvisées. On ne tient pas trois heures de direct sur la seule émotion d'une remise de prix. La Nuit du cinéma, sur Canal Plus, sera un spectacle écrit, joué, répété, et qui doit donner aux spectateurs l'envie de retourner dans les salles. Et puis, j'aime cette idée de palmarès sans prix. Le jury que je préside a choisi cent onze films pour résumer l'histoire du cinéma français depuis le parlant. De cette sélection déjà très difficile, vont se dégager dix œuvres qui devront incarner pour le public une tradition, une culture. »

« Le gros problème c'est le scénario »

Catherine Deneuve ne peut rien dire du palmarès final mais témoigne de sa plongée dans cette mémoire cinématographique en jouant à une sorte de portrait chinois. *« Si c'était une réplique, ce serait du Prévert. Un visage ? Double forcément, Arletty d'un côté et Béatrice Dalle ou Juliette Binoche de l'autre. Une seule scène ? Cocteau ou Sacha Guitry. Ou encore un face-à-face entre Jean-Paul Belmondo et Anna Karina dans un film de Godard. Un de mes souvenirs d'actrice ? Entre* les Parapluies de Cherbourg *et la gifle de Depardieu sous la pluie dans* le Dernier métro. *Pour synthétiser le cinéma français, il faut mélanger un certain réalisme poétique, le brillant du dialogue, la verdeur de la langue et une sorte de modernité intelligente et pudique. Aujourd'hui ? Oui, on peut retrouver tout ça chez Téchiné, Carax ou dans* Un monde sans pitié.

*» Je ne crois pas au déclin du cinéma français. Quand on se replonge dans tous ces vieux films, on s'aperçoit que la production actuelle est plutôt de bonne qualité. Son gros problème, c'est le scénario. Rares sont, en France, les producteurs qui peuvent payer un vrai travail d'écriture. Rares sont les auteurs-réalisateurs qui prennent le temps de remanier leurs textes quand ils sont pressés par la préparation du tournage. Une fois tous les cinq ans, je découvre le miracle : un scénario pleinement achevé dont la perfection séduit d'emblée comme celui d'*Indochine, *que je vais tourner l'an prochain. Régis Wargnier, le réalisateur, l'a signé avec trois autres scénaristes. Je crois qu'on n'est pas trop de quatre pour bien écrire pour le cinéma.*

» On peut souhaiter au cinéma français un meilleur partage de responsabilités. Des producteurs qui assument vraiment tous les éléments d'un film jusqu'à sa sortie. Des réalisateurs délivrés des angoisses économiques et qui... n'abusent pas de leurs droits. Je sais que je vais choquer mais c'est mon intime conviction : assumer seul la responsabilité artistique, disposer du pouvoir absolu sur le final cut, *comme le veut la tradition française, ne donne pas au réalisateur la meilleure position pour défendre une œuvre. Et les conflits qui risquent de s'ensuivre avec le producteur n'améliorent en rien sa qualité. Qu'on ne me suspecte pas de parti pris : je ne suis pas productrice et j'aime beaucoup travailler avec des auteurs-réalisateurs.*

» Depuis que j'ai commencé à tourner, on parle de « crise du cinéma ». La production aujourd'hui rencontre les mêmes handicaps que toutes les professions mobilisant de gros capitaux dans un contexte économique morose. Ce qui a beaucoup changé en revanche, c'est l'attitude du public. Il ne voit plus les films dans un état de nécessité, avec un sentiment d'urgence. Le cinéma est désacralisé : on le consomme à volonté, on le manipule avec son magnétoscope à coup d'avance rapide ou d'arrêt sur image. C'est un peu effrayant mais je suis sûre que le cinéma peut y survivre, que la création va tenir compte de cette transformation radicale et trouver un nouveau langage. »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS LACAN

AGENDA

LUNDI 26 NOVEMBRE

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

L'Ontario et son cinéma en hommage à D. Cronenberg : The world is watching (1988), de Peter Raymont, 20 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : les Fraises sauvages (1957, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 14 h 30 ; Jour de colère (1943, v.o. s.t.f.), de Carl Dreyer, 17 h 30 ; Scènes de la vie conjugale (1974, v.o. s.t.f.), d'Ingmar Bergman, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'AIGUILLON DE LA MORT (Jap., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

AIR AMERICA (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CASTE CRIMINELLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHARLIE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DAMES GALANTES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

DARKMAN (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA DÉSENCHANTÉE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DICK TRACY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

EUROPA EUROPA (Fr.-All., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LA FEMME FARDÉE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GHOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Institut du monde arabe, 5e (40-51-38-38) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JEAN GALMOT AVENTURIER (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

JOURS DE TONNERRE (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LETTRES D'ALOU (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LUNG TA (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MADO POSTE RESTANTE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES MATINS CHAGRINS (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MAURICE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

METROPOLITAN (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

L'OBSERVATEUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

PREMIERS PAS DANS LA MAFIA (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PUTAIN DU ROI (Fr.-It.-Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RE-ANIMATOR II (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SOLEIL MEME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UN COMPAGNON DE LONGUE DATE (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES FILMS NOUVEAUX

DELTA FORCE 2. Film américain d'Aaron Norris, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA DISCRÈTE. Film français de Christian Vincent : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

DR M. Film français de Claude Chabrol, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

MO' BETTER BLUES. Film américain de Spike Lee, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

UN THÉ AU SAHARA. Film britannique de Bernardo Bertolucci, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA VILLE LOUVRE. Film français de Nicolas Philibert : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

A BOUCLER. Sunset (40-26-46-60). Dim., lun., mar., 20 h (21).

L'ANGLAIS. Vincennes. Théâtre Daniel Sorano (48-08-60-83). Dim. soir, lun., mar., 21 h (21).

LE DIBOUK. Dix-Huit théâtre (42-26-47-47). Dim. soir, lun., 20 h 30 ; dim. 16 h (21).

FRANÇOIS RABELAIS. Lucernaire Forum. Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34). Dim. 20 h (21).

KING LEAR. Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32). Mer. et sam. à 19 h 30 ; dim. à 13 h (21).

ON VA QU'RÊVER. Au Bec Fin (42-96-29-35). Sam., dim., 23 h 30 (21).

POURQUOI S'PRIVER. Cartoucherie. Atelier du Chaudron (43-28-97-04). Dim. soir, lun., mar., 20 h 30 : dim., 16 h (21).

CHEVALLIER-LASPALES. Nouveautés (47-70-52-76). Dim., lun., 20 h 30 (21).

RÉCIT D'UN JEUNE MÉDECIN. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14). Mer., jeu., ven., sam., lun., (dem.) à 19 h 30 ; dim. à 15 h 30 (21).

RICHARD III. Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32). Jeu., ven., dim., mar., à 19 h 30 (22).

SPECTACLE DE VENTRILOQUIE POUR TOUS PUBLICS. Théâtre national de Chaillot. Salle Gemier (47-27-81-15). Mer., sam., dim., à 14 h 30 (24).

LE CHANT DU DÉPART. Théâtre de la Ville (42-74-22-77). Dim. soir, lun. 20 h 30 ; dim. 15 h (24).

AGAMEMNON. Cartoucherie. Théâtre du Soleil (43-74-24-08). 19 h 30 (24).

LA CRIQUE. Centre culturel de la Poterne des Peupliers. (47-26-79-37). 21 h (27).

LES FRÈRES ZENITH. Théâtre national de Chaillot. (47-27-81-15). Dim. soir, lun., 20 h 45, sam. et dim. 17 h (21).

AMALGO. Cité internationale universitaire. La Resserre (45-89-38-69). Dim., lun., 20 h 30 (27).

LE CAS MULLER. Bobigny. Maison de la Culture (48-31-11-45). 21 h (27).

CÉCILE OU L'ÉCOLE DES PÈRES. Marie Stuart (45-08-17-80). Dim., lun., 22 h (27).

LE CHATEAU DE CENE. Bataclan (47-00-30-12). Lun., 20 h 30 (27).

REVUE. Artistic-Athévains (48-06-36-02). Dim. soir, lun., 20 h 30 ; sam. et dim. à 16 h (27).

MESSE POUR UN SACRÉ VIENNOIS. Guichet Montparnasse (43-27-88-61). Dim., lun., 20 h 30 (27).

MONSIEUR DE MOLIÈRE. Nouveau Théâtre Espace Acteur (42-62-35-00). Dim. soir, lun., 20 h 30 ; dim. 16 h (27).

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Un vent d'air show : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Kiklu : 22 h.

BERRY (43-57-51-55). Gustave Parking : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Premières Armes : 21 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Huis clos : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Bon weekend Monsieur Bennett : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). San Antonio : 20 h 15. Les Bidochons, histoire d'amour : 22 h.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (SALLE BORIS-VIAN) (42-49-77-22). Fragments d'une lettre d'adieu lus par des géologues : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Chasseurs en exil : 21 h 30.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Ça préserve de tout sauf du rire : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Paroles : 18 h 30. Guerre aux asperges : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. François Rabelais : 20 h. Le Cadavre vivant : 21 h 30. Théâtre rouge. Huis clos : 21 h 45.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Sept Miracles de Jésus : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Une répétition au théâtre du crime : 21 h.

PALAIS DE TOKYO (GALERIE WILSON) (40-70-00-89). Une chose, puis une autre : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (42-02-27-17). Les Démons 20 h 30. Laurent Violet : 21 h 45.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Archibald : 20 h 45.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Récits d'un jeune médecin : 19 h 30.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). *Le Bleu de l'eau-de-vie Festival de théâtre ibéral* : 19 h. Nuit d'insomnie ou Vade Retro Festival de théâtre ibéral : 21 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Des promesses, toujours des promesses : 21 h.

CONCERTS

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Brigitte Lafon, 12 h 45, lun. Mezzo-soprano, Jeff Cohen (piano). Œuvres de Cesti, Scarlatti, Caldara, Pergolèse, Debussy.

Les Arts florissants, 20 heures, lun. Dir. William Christie. Agnès Mellon, Monique Zanetti, Dominique Favat, Nicolas Isherwood, Caroline Pelon, Jérôme Correas. « Orfeo » de Rossi.

ÉGLISE DE LA MADELEINE. Chœurs de la Madeleine, 18 h 30, mar. Dir. Joachim Havard de La Montagne. François-Henri Houbart, Philippe Brandeis (orgues). Œuvres de Franck, Vierne.
Téléphone location : 39-61-12-03.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES. Ensemble orchestral Stringendo, 20 h 45, mar. Dir. Alois Koch. *Ksenija Skacan (soprano)*, Eliane Tubiana (alto), Hervé Lamy (ténor), Norman Spivey (basse), chœur Roland de Lassus. « Le Messie » de Haendel.
Téléphone location : 42-25-67-07.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Ensemble de chambre français, 20 h 30, mar. Chorale Laudate Dominum. « Requiem » de Faure.
Téléphone location : 42-62-40-65.

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-22-97-60). Agrupacion Musica, 20 h 30, lun. Dir. Enzo Gieco. Œuvres de Gieco, Maldonado, musiques boliviennes et guatémaltèques des XVIe et XVIIIe siècles.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Camerata de Bern, 18 h 30, mar. Dir. Thomas Furi. Œuvres de Burkhard, Regamey, Martin, Schoeck, Veress. Grand auditorium.

Paul Badura Skoda, 22 h 30, mar. Piano. Œuvres de Martin, Schubert. Grand auditorium.

Ensemble XX, 20 h 30, mar. Dir. Jean-Luc Darbellay. Clara Novakova (fl.), Jean-Pierre Wallez (violon). Œuvres de Martin, Alessandro. Grand auditorium.

SALLE CORTOT (47-63-80-16). Sarah Ouaki, François Doublier, 20 h 30, lun. Soprano, piano. Œuvres de Vivaldi, Haendel, Mozart, Bellini, Puccini, Rossini.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Inger Sodergren, 20 h 30, lun. Piano. Œuvres de Bach, Beethoven, Brahms.

Dejan Mladjenovic, Natasha Veljkovic, 18 h 30, mar. Alto, piano. Œuvres de Marais, Brahms, Chostakovitch.

Bernard Ringeissen, 20 h 30, mar. Piano. Œuvres de Chopin, Liszt, Prokofiev, Debussy.

Trio Voirin, Rié Akiyama, Céline Nessi, 17 heures, mar. Cordes, soprano, flûte, Stéphane Causse (violon), Emmanuel Strosser (piano). Œuvres de Pierné, Roussel, Chausson.

Nicholas Angelich, 12 h 30, mar Piano. Œuvres de Chopin, Messiaen, Brahms.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Chœur et Orchestre Colonne, 20 h 30, lun. Vitaly Kataev, Nina Terentieva, Alexandre Kroutikov, Chœur Tchaïkovski de Paris. Œuvres de Tchaïkovski.

Ensemble orchestral de Paris, 20 h 30, mar. Dir. Mario Venzago. Augustin Dumay (violon), Gérard Caussé (alto). Œuvres de Mozart, Jevtic, Rossini.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Midori, 20 h 30, lun. Violon, Robert McDonald (piano). Œuvres de Mozart, Strauss, Beethoven, Ernst, Chopin, Ravel.

Orchestre du XVIIIe siècle, 20 h 30, mar. Dir. Frans Bruggen. Œuvrés de Beethoven, Mozart, Haydn.

RÉGION PARISIENNE

ANTONY (THÉATRE FIRMIN GÉMIER) (46-66-02-74). Bajazet : 21 h.

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-94-94). Le Tartuffe : 14 h.

GENNEVILLIERS (SALLE YOURI GAGARINE) (47-90-35-07). Le Labyrinthe : 20 h 30.

NANTERRE (THÉATRE PAR LE BAS) (47-78-70-88). Madame Bovary, je t'embrasse partout, Gustave : 21 h.

PARIS EN VISITES

MARDI 27 NOVEMBRE

« Une heure au cimetière du Montparnasse », 11 heures, entrée, 3, boulevard Edgar-Quinet (V. de Langlade).

« De Baudelaire à Samuel Beckett : les écrivains du cimetière du Montparnasse », 14 h 30, entrée, 3, boulevard Edgar-Quinet (V. de Langlade).

« Acquisitions : de Monet à Matisse », 11 heures, Musée d'Orsay, vestiaire collectivités.

« Les « vanités » au dix-septième siècle », 15 heures, Petit Palais (G. Marbeau-Caneri).

« De Manet à Matisse, sept ans d'enrichissement au Musée d'Orsay », 13 h 30, rue de Bellechasse, aux pieds de l'éléphant (Paris et son histoire).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 15, 4, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

« Le ministère des finances à Bercy (hall et maquette) et son quartier » (limité à trente personnes), 14 h 30, sortie principale du métro Bercy (Monuments historiques).

« La bohème romantique », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Promenade dans le « quartier chinois » de Paris », 14 h 30, métro Porte-de-Choisy (M. Pohyer).

« Hôtels et jardins du Marais sud. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les passages marchands, une promenade hors du temps », 14 h 40, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« La Conciergerie, de Philippe le Bel à Marie-Antoinette », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (D. Bouchard).

« A la découverte de Victor Hugo dans son hôtel particulier, place des Vosges », 15 heures, 6, place des Vosges (M. Hager).

« Histoire et fonctionnement de l'hôtel des ventes », 15 heures, sous la grande horloge, sortie du métro Richelieu-Drouot (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

270, rue Saint-Jacques, 14 h 30 : « Les croisades et l'islam », par C. Marquant (Clio - Les amis de l'histoire).

Salle des Ingénieurs, 9 bis, avenue d'Iéna, 14 h 30 et 18 h 30 : « Rome au fil des siècles : la Rome impériale », par C. Boucher (Antiquité vivante).

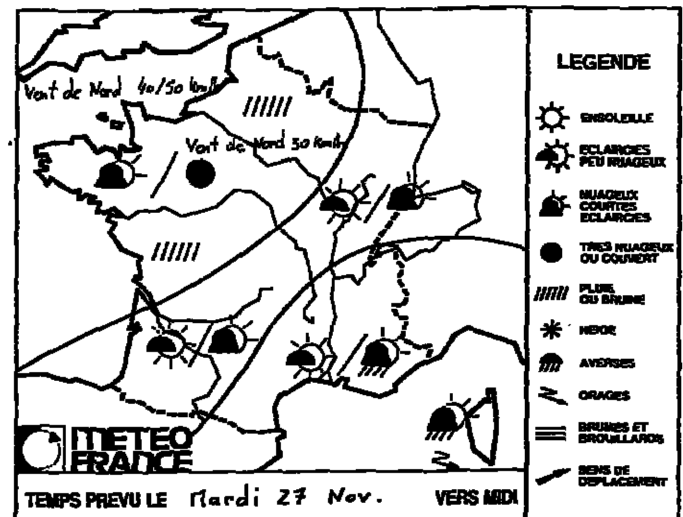
Salle Notre-Dame-des-Champs, *92 bis, boulevard du Montparnasse*, 15 heures : « Le cent cinquantième anniversaire du retour des cendres de Napoléon » (Paris et son histoire).

AGENDA

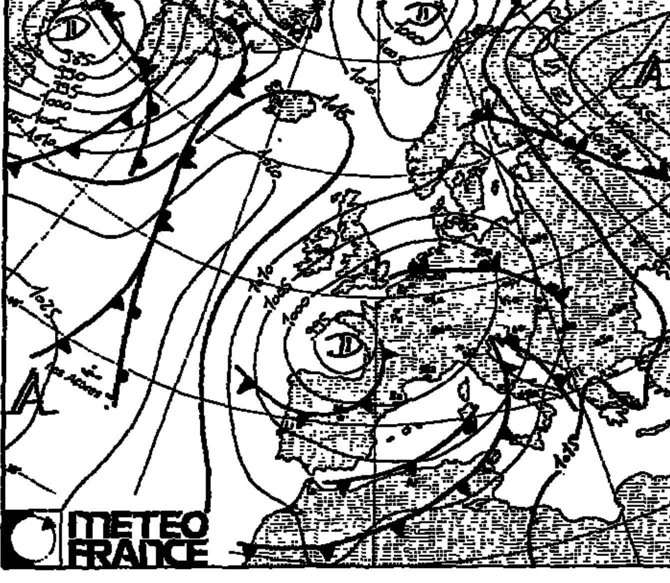
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mardi 27 novembre

Moitié nord-ouest : petites pluies.
Moitié sud-ouest : variable, averses.



SITUATION LE 26 NOVEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Le milieu de la semaine prochaine sera à l'image du début de semaine. Le temps sera toujours gris et de plus en plus frais. Le matin, les brouillards seront très nombreux et très denses. Les journées resteront froides, et, le soleil ne parvenant pas à percer, cette grisaille persistera.

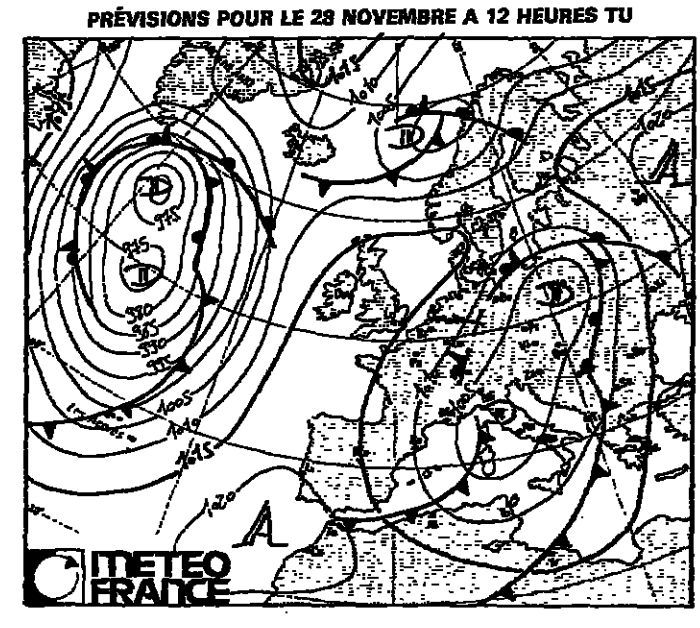
Mercredi 28 novembre : brouillards et fraîcheur. – Le matin, les brumes et les brouillards seront encore plus nombreux et plus denses. On les retrouvera sur presque toutes les régions, au Nord comme au Sud. Avec l'accentuation de la fraîcheur, ces brouillards se feront de plus en plus tenaces, mais aussi de plus en plus souvent givrants. Sur la plupart des provinces, l'espoir d'entrevoir le soleil l'après-midi sera très faible, et les températures resteront fraîches pour la saison.

C'est dans le Midi qu'il parviendra le plus facilement à percer et à réchauffer ainsi partiellement l'atmosphère.

Au lever du jour, les températures seront basses sur l'ensemble de la France. Généralement comprises entre – 3 degrés et 4 degrés, elles pourront s'abaisser à – 6 degrés dans le Nord-Est.

Les températures de l'après-midi seront donc aussi très en dessous des moyennes saisonnières, de – 1 degré à 4 degrés sur la moitié nord, de 3 à 9 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 28 NOVEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 26-11-90 à 6 heures TU et le 26-11-90 à 6 heures TU — le 25-11-90

FRANCE			
AJACCIO	17	6	P
BIARRITZ	12	6	D
BORDEAUX	9	6	P
BOURGES	6	1	C
BREST	8	2	A
CAEN	5	1	C
CHERBOURG	7	1	A
CLERMONT-FER.	6	2	A
DIJON	6	3	P
GRENOBLE St-M-H	5	0	C
LILLE	5	1	P
LIMOGES	4	2	P
LYON	5	3	N
MARSEILLE-MAR.	13	5	N
NANCY	5	0	N
NANTES	10	5	D
NICE	11	5	N
PARIS-MONTS.	6	2	D
PAU	11	6	D
PERPIGNAN	15	0	D
RENNES	6	1	D
ST-ETIENNE	7	3	C
STRASBOURG	3	2	D
TOURS	5	2	C
TOULOUSE	11	2	D
POINTE-A-PITRE	32	24	P
ÉTRANGER			
ALGER	15	13	C
AMSTERDAM	6	0	*
ATHENES	20	14	D
BANGKOK	33	23	N
BARCELONE	13	5	D
BELGRADE	15	10	D
BERLIN	5	4	C
BRUXELLES	5	3	P
LE CAIRE	25	16	D
COPENHAGUE	5	3	C
DAKAR	33	27	N
DELHI	25	15	D
DJERBA	20	9	D
GENEVE	3	0	C
HONGKONG	21	21	N
ISTANBUL	-	-	-
JERUSALEM	19	12	N
LISBONNE	14	9	A
LONDRES	9	5	P
LOS ANGELES	25	9	N
LUXEMBOURG	4	0	P
MADRID	9	4	N
MARRAKECH	22	10	A
MEXICO	24	10	B
MILAN	5	3	B
MONTREAL	7	1	D
MOSCOU	-4	-5	*
NAIROBI	25	16	D
NEW-YORK	18	6	N
OSLO	2	-4	N
PALMA-DE-MAJ.	16	5	D
PEKIN	14	4	D
RIO-DE-JANEIRO	26	25	N
ROME	19	13	P
SINGAPOUR	29	23	A
STOCKHOLM	2	0	C
SYDNEY	30	17	D
TOKYO	16	11	C
TUNIS	23	10	N
VARSOVIE	6	3	N
VENISE	15	10	D
VIENNE	11	8	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 26 novembre

TF 1

20.35 Variétés : Stars 90. Avec l'abbé Pierre, Monique Brossard-Le-Grand *(Zem, Zem, mon enfant d'Ethiopie)*, Jacques Balutin, Francis Cabrel, Roch Voisine, Vanessa Paradis, Mylène, Kassav', Rondo Veneziano, Régis Laspales et Philippe Chevallier, les ballets de Rheda, Jean-Jacques Reveux, Anne, Patrick Dupond.
22.30 Magazine : Médiations. Thème : *Des études, pas de boulot. Ras-le-bol !*
23.55 Magazine : Va y avoir du sport.
0.50 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 L'heure de vérité. *Présentée par François-Henri de Virieu.* Invité : Jacques Chirac. Le maire de Paris répondra aux questions d'Alain Duhamel, Albert du Roy et de notre collaborateur Jean-Marie Colombani.
22.00 ▶ *Documentaire :* Derniers Far West. De Michel Honorin. Terre de feu.
23.00 Journal et Météo.

FR 3

20.40 Cinéma : La valise. ■ Film français de Georges Lautner (1973).

22.20 Journal et Météo.
22.40 Magazine : Océaniques. *Fidel Castro - Octobre 1990, de Pierre-André Boutang et Jean-Edern Hallier.* A 0.10, Débat.
1.10 Musique : Carnet de notes. Valse oubliée, de Liszt.

CANAL PLUS

20.30 La plus belle nuit du cinéma. En direct du Zénith.
22.40 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : L'ours. ■■■ Film français de Jean-Jacques Annaud (1987). Avec *La Douce, Bart* et *Doc*, Tchéky Kario.
0.20 *Cinéma :* Lola. ■■■ Film français de Jacques Demy (1961). Avec Anouk Aimée, Marc Michel, Elina Labourdette.

LA 5

20.40 Téléfilm : Le crime dans le sang. Avec Robert Mitchum.
22.25 Série : Jack Killian, l'homme au micro.
23.25 Sport : Automobile. Rallye du RAC.
23.30 Magazine : Arrêt sur image.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Cinéma : Les Cheyennes. ■■■ *Film américain de John Ford (1964).* Avec Richard Widmark, Carroll Baker, James Stewart.
22.40 Série : Brigade de nuit.
23.30 Magazine : Vénus.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Magazine : Dazibao.
0.10 Magazine : Jazz 6. De Philippe Adler.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

20.00 Documentaire : *Le salon de musique.* Avec Claude Helffer. De Jean Baronnet.
20.59 Une minute pour une image.
21.00 Hommage à Pierre Braunberger (2).
23.00 Portraits *scientifiques* (Espaces et modèles).
23.35 Mosaïque mathématiques (Les sphères de Kepler).
23.55 Documentaire : Gorilla, gorilla. D'Anne Wivel.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Art Blakey. 1. Les tambours, la tradition, l'instant.
20.30 Le grand débat. Faut-il avoir peur de l'Allemagne ?
21.30 Dramatique. La vie de Georges Brassaert, de Fabrice Pinte (2e partie).
22.40 La radio dans les yeux.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. *Parlez, c'est à vous.*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Glasgow) : Marche écossaise, de Debussy ; Concerto pour violon et orchestre en si mineur, d'Elgar ; The *confession of Isobel Gowdie*, de McMillan ; Images pour orchestre (Ibéria), de Debussy, par l'Orchestre symphonique écossais de la BBC, dir . Jerzy Maksymiuk.
23.07 Poussières d'étoiles.

Mardi 27 novembre

TF 1

14.30 Série : Julien Fontanes, magistrat.
16.05 Série : Tribunal.
16.30 Club Dorothée.
17.35 Série : *Starsky et Hutch.*
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le bébête show.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Cinéma : La vie dissolue de Gérard Floque. ■ Film français de Georges Lautner (1986). *Avec Roland Giraud, Marie-Anne Chazel*, Clémentine Célarié.
22.05 Magazine : Ciel, mon mardi ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Klaus Kinski.
0.00 Journal, *Météo* et Bourse.

A 2

14.30 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
16.00 Feuilleton : L'amour en héritage (4e épisode).
17.05 Magazine : Eve raconte. Le clan Kennedy (2e partie).
17.30 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.55 Magazine : Giga. Série : Larry et Balki ; Reportages.
18.30 Magazine : Une fois par jour. Présenté par Claude Sérillon et Isabelle Giordano. Billet d'humeur ; 90 secondes d'info ; Bande de jeunes ; Temps modernes ; 90 secondes d'info ; L'enquête de la semaine ; Les testeurs ; Les enchères ; Fictions de rue ; Actualités du spectacle et de la création ; L'AJT, avec Marc Jolivet.
20.00 Journal et Météo.
***20.40 Les dossiers de l'écran :* Miracle d'amour.**
22.25 Débat : Dans la forteresse vide, les enfants du silence. Animé par Alain Jérôme. Avec Catherine Milcent, pédopsychiatre, les professeurs Gilbert Lelord, neurophysiologiste, Jean-*François Mattei, responsable de recherche* à l'INSERM, Jean Vautrin *(la Vie Ripolin)*, Ghislaine Hacault *(Mon enfant d'ombre et de lumière)*, Pierre Ferrari, psychanalyste, Glora Laxer *(Autisme sur la vérité refusée)*.
23.40 Journal et Météo.
0.00 Magazine : L'autre musique. Présenté par Yves Bigot.

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme. Carole Bellet, étudiante en hypokhâgne.
14.05 Magazine : Mille Bravo (rediff.).
15.05 Feuilleton : La maison des bois (6e épisode).
16.05 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.30 Allô Bibizz.
18.15 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Jeux : La classe.
20.40 Téléfilm : Incognito. D'Alain Bergala.
22.15 Journal et Météo.
22.35 Télévision régionale.
23.15 ▶ *Traverses.* Chroniques de France : Bourgognes. 1. Les ombres et les jours, de Guy Mousset.
0.10 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

14.55 Documentaire : Les allumés... Tako vole, cerfs-volants au Japon, de Christophe Bargues.
15.35 Cinéma : Ironweed – La force d'un destin. ■ Film américain d'Hector Babenco (1988). Avec Jack Nicholson, Meryl Streep, Caroll Baker.
18.00 Cabou cadin. *Mezga family ; The Dick Tracy show.*
18.30 Dessins animés : Ça cartoon. *Présentés par Philippe Dana.*
18.50 Top 50. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Cinéma : L'inspecteur Harry est la dernière cible. □ Film américain de Buddy Van Horn (1988). *Avec Clint Eastwood, Patricia Clarkson*, Liam Nelson.
21.55 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Chambre à part. ■ Film français de *Jacky Cukier* (1989). Avec Michel Blanc, Jacques Dutronc, Frances Barber.
23.35 Cinéma : Le cuisinier, le voleur, sa femme et son amant. ■■ Film britannique de Peter Greenaway (1989) (v.o.).

LA 5

14.35 Série : Le renard.
15.35 Série : Soko, brigade des stups.
16.25 Dessins animés.
18.30 Série : Happy days.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Télé-contact.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : L'histoire sans fin. ■■ *Film allemand de Wolfgang Petersen* (1984).
22.25 Magazine : Goool. De Pierre Cangioni.
23.25 Sport : Automobile. Rallye du RAC.
23.30 Série : Le voyageur.
0.00 Journal de minuit.

M 6

15.30 Variétés : Bleu, blanc, clip. Emission présentée par Valérie Pascale.
16.45 Série : Les têtes brûlées.
17.35 Variétés : Tungstène. Emission présentée par Fatine.
18.00 Jeu : Zygomusic.
18.25 Six minutes d'informations.
18.35 Série : Campus show.
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : Le dernier Ninja. De William A. Graham.
22.10 Téléfilm : Pour la mort d'un flic. De Joseph Mehri.
23.40 Six minutes d'informations.
23.45 Magazine : Dazibao.
23.50 Magazine : Ciné 6.
0.05 Musique : Boulevard rock'and hard.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

16.00 Documentaire : Mélodie et silence. De Heinz Trenczak.
17.00 Téléfilm : Oxygène. De Jean-Paul Roux.
18.30 Magazine : Dynamo.
19.00 Documentaire : Rock'n roll, the early days. De Patrick Montgomery et Pamela Page.
19.55 *Chronique* : Le dessous des cartes.
20.00 Documentaire : Jours comptés. *De Georgi Stoev.*
20.45 Documentaire : Les malles. *De Sambe Félix Ndiaye.*
20.59 Une minute pour une image.
21.00 Magazine : Mégamix.
22.00 Magazine : Dynamo.
22.30 Téléfilm : Cerf-volant. De Jean-Paul Roux.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. L'enfant et la douleur.
21.30 Les nouveaux architectes, la génération des moins de 40 ans.
22.40 Les nuits magnétiques. Nouveaux lieux, nouvelles formes de la convivialité.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Parlez, c'est à vous.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 23 novembre au Grand Auditorium) : Les biches, de Poulenc ; Concerto pour piano et orchestre en sol majeur, de Ravel ; Les animaux modèles, de *Poulenc* ; Rhapsodie espagnole, de Ravel, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique *de Radio-France, dir. Serge Baudo ;* sol. : Gustavo Romero, piano.
23.07 Poussières d'étoiles.

Audience TV du 25 novembre 1990 Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	55,8	Ecran 19.20 18,8	Ecran 19.30 11,4	Act. région 12,3	Flash 1,8	L'enfer... 9,3	Cult. pub 2,5
19 h 45	61,5	7/7 21,8	Maguy 20,7	19-20 Infos 8,1	Merry... 5	Journal 4,4	Ramdam 2,2
20 h 16	70,9	Journal 25,5	Journal 19,1	Benny Hill 9,8	Merry... 5,5	Journal 7	Mme est servie 4,6
20 h 55	75	Dern. Empér. 31,9	La Gorille... 16,8	Royal Circus 10,8	Chambre... 3,7	Bras de fer 13,7	Putsch... 2,5
22 h 08	68,1	Dern. Emper. 31,4	La Gorille... 17,3	Le divan 3,3	Chambre... 1,5	Bras de fer 16	Putsch 1,8
22 h 44	45,4	Dern. Emper. 31,3	Chants... 4,5	Dolce Vita 2,7	Equipe... 1,3	Y a pas le feu 5	Ecran 2,1

AGENDA

Le championnat d'orthographe

La finale du championnat d'orthographe 1990 a eu lieu samedi 24 novembre, dans l'hémicycle du Sénat. Le texte de la dictée, établi par Mme Micheline Sommant et révisé par le jury national, a été lu par Bernard Pivot. Chez les seniors, l'épreuve a été remportée (avec zéro faute) par M. Lionel Lépicier, de Paris, dans la catégorie amateurs, et par M. Philippe Girard, de Caen, dans la catégorie professionnels. Chez les juniors, la première place est revenue à Nicolas Dejenne, de Nantes (une seule faute). Nous publions ci-dessous le texte de cette dictée.

Une dictée au Sénat

En cet *hémicycle sacro-saint* où jadis furent votés des sénatus-consultes et où tant d'orateurs ont harangué leurs pairs, Mérimée *n'aurait pas blêmi s'il avait vu un* jour s'y dérouler une dictée.

Métamorphosé en phalanstère des finalistes, ce haut lieu nous *avait accueillis pour la gloire de* notre langue. Dès potron-minet, les appariteurs, à l'entrée, malgré des laissez-passer en règle, s'étaient montrés intraitables afin que l'épreuve eût lieu sans aucune échauffourée.

Sur les écritoires vernissées des concurrents, on voyait une kyrielle de feutres indigo et jaune citron, que côtoyaient çà et là les porte-bonheur des superstitieux. Des novices astucieux, vite repérés, *s'étaient vu confisquer des* aide-mémoire chiffonnés.

On lut la dictée. Diverses réactions émanaient de l'auditoire tout ouïe. Une jeunotte mafflue semblait dessaisie de ses moyens; *des jumelles hétérozygotes*, vêtues comme pour carême-prenant de corsages aux bigarrures versicolores, et qui s'étaient épiées sans relâche, bayaient aux corneilles. Une aïeule hiératique, un affiquet agrafé à son bibi tomenteux, anhélait en calligraphiant un mot difficile. Ses souliers délacés, un puits de science, censé pourtant ne rien ignorer, séchait sur l'orthographe d'un nom composé que, d'un trait de plume, on lie très bien.

Tous *s'étaient* appliqués, relus, corrigés, s'étaient souri aussi, puis s'étaient laissé entraîner dans les syllepses et les catachrèses emberlificotées de notre langue bien-aimée.

(Fin de la dictée des juniors)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5399

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III								■	
IV				■					
V			■						
VI			■						
VII					■				■
VIII		■					■	■	
IX						■			
X		■							
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. On le rend après avoir tranché. – S'échappe plus facilement quand 'est plat. – III. Est parfois traîné dans la ue. – IV. Frappe le pavé. Une très nne mine. – V. Symbole. Se comporit d'une façon vraiment vache. – . Pronom. Parole d'évangile. – I. Pas entouré. Quand on ne l'est pas, déménage. – VIII. Nous prend la ain. – IX. Sa blancheur est une mare d'innocence. Est très collante. – . Fait du propre. – XI. Ce qu'est paris l'acide ribonucléique.

VERTICALEMENT

1. Un homme qui s'intéresse aux onstructions anciennes. – 2. S'étend uand elle se met à ronger. – 3. Etoffe our une robe. En Savoie. – 4. Coule en Asie. Toujours en train de courir. – 5. Soumettre à une épreuve. Où il n'y a ien à enlever. – 6. Qui se montre partiulièrement brillant. En Italie. – 7. Qui eut servir à faire des châteaux. Une uissance du mal. – 8. Prouve qu'on a été trop brutal. Conduit au dépôt. – 9. Qui semble très lourd. Laisser des lumes.

Solution du problème n° 5398

Horizontalement

I. Tombeurs. Enfers. – II. Rouelle. Egout. – III. Alès. Cachottier. – IV. Virole. Lô. Eta. – V. Et. Garçonnière. – VI. Séance. Utérus. – VII. Bête. Têtes. Si. – VIII. Issue. Ples. Tête. – IX. Poseuse. Dames. – X. Bâle. Rires. Cire. – XI. Ob. Pichet. – XII. Urticantes. Etés. – XIII. Laid. Iouler. Tri. – XIV. Evoé. Niée. Age. – XV. Sensé. Xérès. Rat.

Verticalement

1. Travesti. Boules. – 2. Oolite. Spa. Rave. – 3. Muer. Absolution. – 4. Besogneuse. Ides. – 5. El. Lactée. Oc. – 6. Ulcérée. Urbain. – 7. Réa. Psi. Noix. – 8. Cloutier. Tuée. – 9. Ehontée. Epeler. – 10. Ego. Nets. Sise. – 11. Notoire. Ras. – 12. Fût. Eustache. – 13. Etiers. Emietter. – 14. Eté. Starter. – 15. Sara. Dièse. Silt.

GUY BROUTY

LOTO SPORTIF

RESULTATS OFFICIELS N° 65

MATCHES DU JOUR : TOULON 0 MARSEILLE 1 ; AUXERRE 0 NANTES 2 ; LYON 2 LILLE 1

13 bons pronostics	1	2 200 566 F
12 bons pronostics	287	9 166 F
11 bons pronostics	4 785	561 F
MATCHES DU JOUR :		
[illegible]	8 417	48 F
[illegible]	1 100	255 F
[illegible]	17 532	15 F

NUMERO PACTOLE 0

LOTO SAMEDI 24 NOVEMBRE 1990

19H55 : 5 13 27 35 40 49 – 45

TIRAGE N° 47

6 bons numéros	9	1 497 050 F
5 bons numéros + complémentaire	59	44 335 F
5 bons numéros	1 331	3 320 F
4 bons numéros	65 759	100 F
3 bons numéros	875 596	12 F

20H35 : 3 5 15 16 17 33 – 28

TIRAGE N° 47

6 bons numéros	1	25 667 240 F
5 bons numéros + complémentaire	8	134 835 F
5 bons numéros	673	5 990 F
4 bons numéros	30 930	130 F
3 bons numéros	734 662	13 F

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Laurence Grauvogel, sa mère,
M. André Bolloré, son époux,
M. Claude Guillemet, et Mme Michelle Hélix,
M. et Mme de Segonzac,
Mme Chantal Bolloré, et M. Claude Louzoun, ses enfants,
ses petits-enfants,
M. et Mme Pierre Grauvogel, son frère, sa belle-sœur et leur famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marguerite BOLLORÉ,
née Grauvogel,

survenu le *22 novembre 1990.*

Une cérémonie religieuse aura lieu le 27 novembre à 14 heures en l'église Saint-Augustin des Pavillons-sous-Bois *(Seine-Saint-Denis) et l'inhumation* ultérieurement à Montpellier.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

121, allée Franklin,
93320 Les Pavillons-sous-Bois.

– A ceux qui l'ont connue et aimée, nous avons la tristesse d'annoncer le décès à Genève de

Marie-Madeleine GOUCKHOLTZ.

Elle nous a quittés dans son sommeil à l'âge de quatre-vingt-onze ans, le samedi 24 novembre 1990 au matin. Son grand courage, sa générosité, son humeur aimable et sa fidélité dans ses amitiés ont été et resteront pour nous un exemple.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Fontaine-le-Port.

Susanne, Pierre, Antoine, Myriam, Renaud Rambach et leurs proches,
M. et Mme Marcel Bobillot,
Et leur famille.

37, rue de Montchoisy,
1207 Genève.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 92 F
Abonnés et actionnaires .. 80 F
Communicat. diverses ...... 95 F

– *Les familles Doucé, Boyen et* Bondar,
Le Centre du Christ libérateur,
La librairie associative Autres Cultures,
ont la douleur de faire part du décès du

pasteur Joseph DOUCÉ,
psychologue-sexologue,
directeur-fondateur
du Centre du Christ libérateur (CCL),
fondateur des Ed. *Lumière & Justice*,
Ed. Walter Rauschenbusch,
Editions du Libre Arbitre,
président honoraire
du Forum européen
des groupes chrétiens gais et lesbiens.

Né le 13 avril 1945 à Saint-Trond (Belgique), il fut consacré pasteur par l'Eglise évangélique baptiste de Lens et Béthune (Pas-de-Calais) en 1971.

Il se consacra aux minorités sexuelles à partir de 1976 (date de la fondation du CCL à Paris) et jusqu'à sa disparition, dans des circonstances tragiques, en juillet 1990.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 1er décembre 1990 dans le temple protestant de la Mission populaire à 16 heures, au 17, rue de l'Avre, Paris-15e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

Mais des dons peuvent être versés à la faculté de théologie baptiste de Rüschlikon en souvenir de Joseph Doucé, qui y fut étudiant (CCP 20 119 94 F Paris, mention « CCL Donation J. Doucé »).

« [Dieu] *essuiera toute larme de leurs yeux : et la mort ne sera plus : ni deuil, ni cri, ni la douleur ne seront plus : car les premières choses s'en sont allées. Voici* [dit-il] *que je fais toutes choses nouvelles.* »
Apocalypse, chap. 21, 4-5.

Remerciements

– Georges Jouvent, dans l'impossibilité de répondre à tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie par leurs lettres, leurs télégrammes, leurs envois de fleurs à l'occasion du décès de son épouse,

Jeannine JOUVENT,

les prie de trouver ici ses plus sincères remerciements.

Il tient plus particulièrement à saluer l'action du professeur Lucien Israël, de sa collaboratrice Catherine Adonis et de toutes les infirmières du service qui ont accompagné avec un grand amour les derniers instants de son épouse.

Avis de messe

– A l'intention de

Alfred SAUVY,
grand officier de la Légion d'honneur,
grand-croix
de l'ordre national du Mérite,
professeur honoraire
au Collège de France,
fondateur et premier directeur
de l'Institut national
d'études démographiques,
président du conseil scientifique
de l'INED,

décédé le 30 octobre 1990.

Une messe sera célébrée, le mardi 27 novembre, à 17 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge (angle avenue du Maine et avenue du Général-Leclerc, *Paris-14e*, métro *Alésia*).

De la part
Du président du conseil d'administration,
Du vice-président du conseil scientifique,
Du directeur de l'INED
Et de la famille Sauvy.

INED,
27, rue du Commandeur,
75014 Paris.
Tél. : 43-20-13-45.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du samedi 24 novembre :

UN DECRET

– N° 90-1037 du 22 novembre 1990 relatif à l'administration et au fonctionnement de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

Anniversaires

– Patrick Bloche,
son frère,
vous demande d'avoir une pensée pour

Hélène BLOCHE-JALOUNEIX,

qui aurait eu trente ans, ce lundi 26 novembre 1990.

– Pour le premier anniversaire du décès de

Claude GOUDET

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, Panthéon-Sorbonne, mercredi 28 novembre 1990, à 14 h 30, salle 113, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie Jean-Baptiste-Dumas, Mme Maria-Conceiçaio Soares Meneses Lage : « Etude archéométrique de l'art rupestre du sud-est du Piaui-Brésil ».

– Université Paris-IV, Sorbonne, mercredi 28 novembre 1990, à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, M. Fosso : « Une écriture de la dépense dans les œuvres philosophiques d'Honoré de Balzac ».

– *Université Paris-V, René-Descartes*, sciences humaines Sorbonne, jeudi 29 novembre 1990, à 9 h 30, à la Sorbonne, salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris, Mme Conception Noémi Diaz Martinez : « La guerre du maïs : essai de reconstruction historique de la formation sociale tupi-guarani XVe-XVIe siècles ».

– Université Paris-IV, Sorbonne, samedi 1er décembre 1990, à 14 heures, salle des Actes, centre asministratif, 1, rue Victor-Cousin, M. Eloi Messi Metogo : « L'indifférence religieuse dans certaines sociétés négro-africaines d'hier et d'aujourd'hui. Etude ethno-sociologique et théologique ».

– Université Paris-III, Sorbonne nouvelle, samedi 1er décembre 1990, à 9 heures, salle Bourjac, 17, rue la Sorbonne, 75005 Paris, M. Alain Riffaud : « L'espace tragique. Recherche sur le tragique et son expression poétique et dramatique ».

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence

COMMUNICATION

POINT DE VUE

L'âme des chaînes

par Monique Dagnaud

UNE chaîne de télévision a-t-elle une personnalité ? (1) L'étude de trois chaînes entre 1977 et 1990 montre que la césure entre position leader (TF 1 et Antenne 2) et position secondaire (FR 3) importe plus que celle entre télévision publique et télévision privée.

Régions, culture, information : des trois chaînes étudiées FR 3 marque le plus sa singularité. Ses émissions régionales alimentent sa grille depuis son lancement, même si les modalités ont varié au cours des années : tantôt elle laisse s'exprimer les cultures régionales, voire régionalistes, tantôt elle valorise essentiellement les actualités de la province. D'autre part, elle affirme depuis longtemps (timidement à partir de 1985, très franchement après 1987) une identité culturelle grâce à une relative abondance de retransmissions musicales ou théâtrales, et de magazines et documentaires. Enfin, aux heures de grande écoute (19 h/23 h), elle prodigue nettement plus d'informations que ses rivales (s'appuyant sur ses deux piliers : le « 19-20 » et « Soir 3 »). Une faible diffusion de fiction télévisuelle et un relatif dédain des jeux contribuent aussi à stipuler une orientation quelque peu élitiste. *Last but not least*, les animateurs et journalistes de la troisième chaîne participent moins du ballet des stars que ceux des autres chaînes. La location de ses écrans aux programmes de la SEPT le samedi parachève le tableau : FR 3 se pare d'une programmation plus « intellectuelle » que les autres.

Identité de destin

TF 1 et Antenne 2, qui captent ensemble plus de 60 % de l'audience, forment un duo. Elles n'ont pas emprunté vraiment le même parcours, mais ont mis le cap vers une même direction. Toutes les dérives de la Une, Antenne 2 s'y est embarquée : plus de fictions, et surtout plus d'œuvres de fiction produites pour la télévision, avec une forte proportion de séries ; plus de variétés et de jeux, et fort peu de retransmissions musicales, lyriques ou de théâtre.

Le point le plus important : en 1989, le dosage des genres offerts par les deux chaînes à l'heure du *prime time* (19 h à 23 h) est fort peu différent (même proportion de fiction, un peu plus de divertissements sur TF 1 que sur Antenne 2, et un peu plus d'information et de documentaires sur Antenne 2 que sur TF 1, mais les différences ne sont pas marquées). Ces divergences subiront sans doute une légère accentuation puisque, à la rentrée 1990, TF 1 a inscrit une émission supplémentaire de variétés en *prime time* (« Stars 90 » de Michel Drucker, une fois tous les quinze jours), et que d'autre part, sur Antenne 2 le magazine politique « L'heure de vérité » est programmé à nouveau à 20 h 30 une ou deux fois par mois.

Cette identification d' Antenne 2 à TF 1 connaît pourtant une limite. En effet, les changements introduits dans l'offre de programmes sont beaucoup moins accentués sur la A 2 que sur la Une (entre 1981 et 1989) : par exemple quand Antenne 2 double son volume de fiction, TF 1 le triple ; quand Antenne 2 augmente de 62,2 % son offre de variétés et de jeux, TF 1 la multiplie par 113 %.

Subtiles différences

Parallèlement, Antenne 2 développe davantage ses programmes d'information (+ 51,7 %) que TF 1 (+ 23,6 %), et surtout elle diffuse davantage de magazines et de documentaires (+ 11,4 %), alors que TF 1 en réduit le volume (– 20 %). Notons toutefois que ces différences proviennent en partie des grilles de journée.

A l'intérieur des genres s'inscrivent aussi des disparités. Pour les variétés : TF 1 est devenue championne des « néo-variétés », ces émissions à base d'interviews, d'« invités surprises », de jeux et happenings divers, dans lesquelles la prestation des chanteurs et des musiciens occupe une place seconde et celle de l'animateur-vedette envahit l'écran. Antenne 2, de ce point de vue, opère dans un registre plus traditionnel.

Culture de l'image, culture de la radio

Dans le domaine de l'information, à volume de journaux voisin, les chaînes se distinguent par les magazines d'actualité. Antenne 2 en propose deux fois plus que sa rivale, même si la partie magazine de « Télématin » contribue beaucoup à marquer la différence.

Depuis la privatisation de TF 1, et jusqu'en 1989, une autre ligne de clivage sépare nettement les deux chaînes. Dans le domaine des magazines et documentaires, TF 1 privilégie le petit et le grand reportage et laisse une part plus faible aux programmes de plateau. L'attitude est exactement inverse sur Antenne 2, où les débats de plateau constituent l'essentiel de ce genre télévisuel.

Ces données permettent de nuancer l'appréciation souvent portée sur une identité commune des deux chaînes leaders, comme si leur statut, privé ou public, importait peu. TF1, en fait, élabore une télévision-spectacle où tout effet vise d'abord le plaisir des yeux et l'agrément des sensations. Le choix de magazines fondés sur des reportages est à cet égard fort symbolique. La curiosité de la caméra se dirige tant vers les grands horizons (magazines d'aventure, d'évasion, ou sur des grands problèmes de société) que sur l'intimité des familles ou des couples (magazines de Pascale Breugnot). L'accent mis sur les néo-variétés va aussi dans le sens d'une télévision à effets chatoyants, à ambiance festive, et qui met l'impact sur la force émotionnelle des événements provoqués sous le feu des projecteurs. De plus, ces émissions permettent d'amplifier la capacité relationnelle du média grâce aux animateurs-vedettes. Ainsi la première chaîne convoque toutes les ressources de la communication par l'image...

Antenne 2 demeure en retrait par rapport à cette orientation. Sa persistance à proposer des débats de plateau (politiques ou sur des sujets de société) signale sans doute une relative pénurie de moyens, mais n'obéit pas qu'à des motifs économiques. La chaîne publique en effet demeure marquée par la culture de la radio, par le primat de la parole. Ainsi elle incline à privilégier l'échange d'idées par rapport à la preuve par l'image. Parallèlement, en accordant moins d'espace aux néo-variétés, elle conserve un autre aspect de la radio : la promotion des chansons de variétés.

Cette spécificité de la chaîne publique est toutefois quelque peu battue en brèche en 1990. Comme TF1, elle investit davantage dans le grand reportage (depuis début 90) et diminue le poids de ses magazines l'après-midi au profit de la fiction (depuis septembre 90). Ces inflexions dans la politique d'antenne 2 manifestent une tendance que nous avons observée tout au cours de cette étude : la dérive vers les choix de la Une.

Les trois fictions

Le déferlement de l'offre de fiction télévisuelle, frappant sur TF1 et Antenne 2, indique en fait une orientation plus générale que l'on repère à l'analyse interne des programmes. La télévision se pose en art du quotidien transfiguré : par la médiation qu'elle opère sur les faits réels, tout devient fiction.

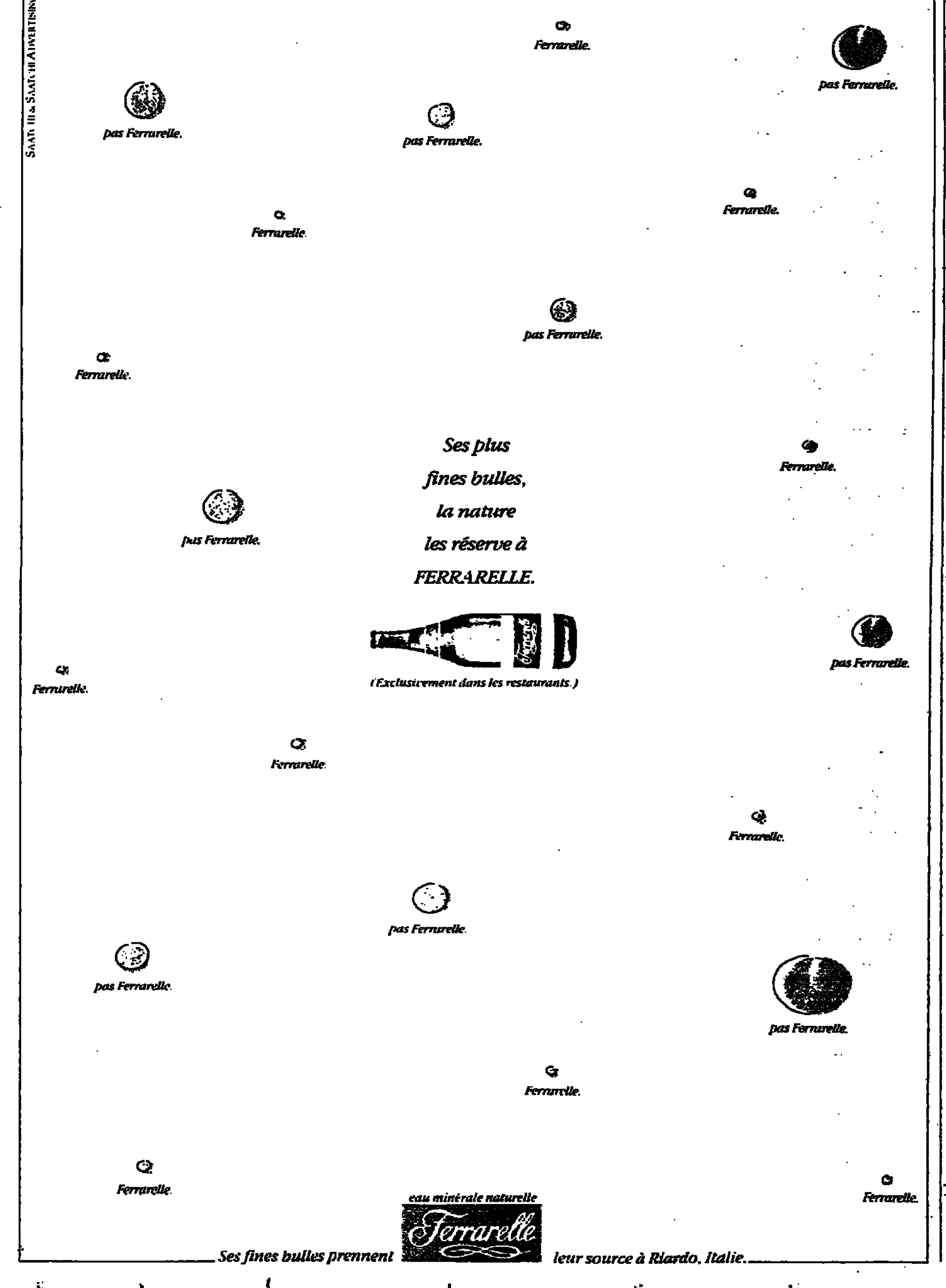
L'information en particulier subit cette dérive. Elle produit ses héros (souvent des hommes politiques), et ses scoops constituent les rebondissements imprévus qui rompent la monotonie du flux d'images. Les magazines opèrent de même : ainsi se manifeste l'inclination à scénariser la présentation d'événements réels pour les rendre encore plus authentiques.

Aux fictions réelles, et aux fictions inspirées par la réalité, s'ajoute la fiction récurrente de la famille cathodique : ces images rassurantes qui permettent la médiation avec le public soulignent l'identité d'une chaîne, créent la mémoire de la télévision. L'ensemble des programmes s'encastrent alors comme des fragments de récits, tantôt débonnaires, tantôt tragiques, enchaînant effet de surprise et douceur de la connivence, projetant toujours le téléspectateur vers un espace imaginaire.

Ce « tout fiction », cette façon emphatique de donner du sens aux événements, l'unité de ton des stars du petit écran, l'homogénéité de l'écriture télévisuelle, beaucoup d'éléments concourent à fabriquer une télévision de continuum, plus que de contenus. C'est dans cet entre-deux, entre un flot d'images de même style et une programmation subtilement différente que se livre l'âme des chaînes. Une âme qui, pour le téléspectateur moyen, semble assez vague.

(1) Monique Dagnaud : *la Guerre des grilles-Evolution des programmes sur TF 1, Antenne 2 et FR 3 de 1977 à 1990*, rapport CSA-CNRS, à paraître. Etude établie à partir du corpus statistique du CSA.

► Monique Dagnaud est sociologue au CNRS.



Le rachat de MCA par Matsushita est en bonne voie

Le conseil d'administration de la firme américaine MCA-Universal s'est réuni toute la nuit du 25 au 26 novembre afin d'examiner l'offre de rachat d'une valeur de 6,8 milliards de dollars (34 milliards de francs) faite par le géant japonais Matsushita. L'accord paraissait proche mais pouvait buter encore sur des difficultés de dernière minute.

Les deux groupes négocient depuis plusieurs semaines ce rachat qui permettrait à Matsushita Electric Industrial, producteur de matériel électrique, électroménager et hi-fi et propriétaire de marques comme Panasonic, JVC, Quasar, Technics, de s'implanter dans l'industrie du film (*le Monde* du 16 novembre). MCA-Universal, qui a produit des films comme *E.T.* ou *les Dents de la mer* ainsi que des séries télévisées comme *Miami Vice*, est le troisième grand studio américain (14,7 % de part de marché) derrière Disney et Paramount. Son rachat par le géant japonais Matsushita devrait à nouveau modifier l'aspect du marché américain de la production : il est le quatrième groupe étranger à s'implanter outre-Atlantique, après le rachat récent de MGM-UA par le financier italien M. Giancarlo Marretti, celui de CBS et Columbia Pictures – quatrième studio américain – par la firme japonaise Sony en 1989 et celui de la 20th Century Fox par l'américain d'origine australienne M. Rupert Murdoch.

Extension des programmes de Sorbonne-Radio France

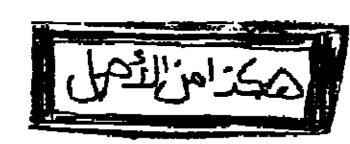
Sorbonne-Radio France, la radio née de l'association de la Sorbonne et de Radio France, recommence à diffuser certains cours et conférences de l'académie de Paris sur 312 mètres AM ou 963 kHz à partir du 26 novembre. Ses programmes, d'un volume d'une trentaine d'heures hebdomadaires, étaient traditionnellement consacrés aux enseignements de la littérature et de l'histoire – comme ceux de MM. Jean Guénot, Georges Le Rider, Jean Tulard, Michel Vovelle, etc.

Cette année, Sorbonne-Radio innove en incluant des enseignements de droit, d'économie et de sociologie, comme les cours et conférences sur la fiscalité ou le droit administratif dispensés par MM. Yves Richard, Georges Dupuis. Les émissions, qui devraient s'étendre à d'autres matières l'an prochain, selon le président de la station, M. Jacques Pomonti, vont être prochainement disponibles sous forme de cassettes et bénéficier d'une diffusion par satellite, notamment en direction de l'Est.

M. Ignacio Ramonet directeur du « Monde diplomatique »

M. Ignacio Ramonet, rédacteur en chef du *Monde diplomatique* a été désigné pour succéder, le 1er janvier 1991, à Claude Julien partant à la retraite, à la direction du mensuel. Cette décision a été prise à l'unanimité par le Conseil d'orientation présidé par André Fontaine, directeur gérant du *Monde*.

[Né le 5 mai 1943 à Redondela (Espagne), Ignacio Ramonet, après des études d'ingénieur et un doctorat d'histoire culturelle, enseigne à l'université Pari-VII de 1972 à 1987. Il collabore régulièrement à partir de février 1973 au *Monde diplomatique* dont il devient rédacteur en chef adjoint en 1987. Il est l'auteur d'un essai sur les medias de masse : *le Chewing-Gum des yeux* (1981).]



BILLET

Fonctionnaire et italien

Les Italiens n'aiment pas leur Etat. En quoi ils font preuve d'une noire ingratitude. Au détour d'une statistique sur l'évolution des rémunérations, on apprend que les fonctionnaires ont obtenu, de septembre 1989 à septembre 1990, des augmentations de 22 % en moyenne et les employés de la Sécurité sociale, de 25 %.

L'Institut national de la statistique (ISTAT) souligne que ces catégories ont bénéficié d'un rattrapage sur 1988 et 1989. Moins chanceux, les enseignants, le personnel hospitalier et les cheminots n'ont eu que 10 % d'augmentation. Sachant que l'inflation a été, sur la même période, de 6,3 %, force est tout de même de constater que l'austérité budgétaire proclamée *urbi et orbi* n'a pas encore réduit à la misère les *« dépendants de l'Etat »*, comme disent les Italiens.

L'autre Italie, celle du secteur productif, affiche des hausses de salaires inférieures à l'inflation : moins de 5 % dans la mécanique, l'agro-alimentaire, les transports, l'agriculture, le commerce. Dans aucun pays, sans doute, la différence entre secteur protégé et secteur ouvert à la concurrence n'est aussi prononcée. En France, les fonctionnaires ont bénéficié cette année d'une hausse de 5,9 % du salaire moyen par tête, tandis que les salaires bruts du privé évoluaient au rythme de 5 % en moyenne.

Que l'Italie paie bien ses fonctionnaires n'aurait rien de choquant si la qualité du service progressait en parallèle. C'est hélas loin d'être vrai. *Il Sole-24 Ore*, le principal journal économique de la péninsule, publiait il y a quelques semaines un document budgétaire montrant que dans certaines administrations les fonctionnaires s'absentent en moyenne deux mois par an – en plus des congés payés, – pour toutes sortes de raisons allant de la maladie à la cure thermale annuelle.

Il serait injuste de considérer tous ces absents comme des paresseux : la plupart des hommes ont un deuxième travail et les femmes s'occupent attentivement de leurs enfants. Reste que, à l'heure de la *« convergence des politiques économiques »* au sein de l'Europe communautaire, ces spécificités italiennes semblent de plus en plus aberrantes.

S. Gh.

Le patronat britannique prévoit une forte récession

La Confédération de l'industrie britannique (CBI), l'un des plus puissants syndicats patronaux de Grande-Bretagne, prévoit que la récession sera plus longue et plus profonde que prévu. Dans son enquête de conjoncture mensuelle, le CBI déclare que les prévisions de production des industriels ont chuté au niveau de décembre 1980. Le produit intérieur brut devrait même se réduire de 1 % en 1991. Il est à noter qu'en août dernier, le CBI avait prévu une augmentation de la croissance de 1,3 %.

Toujours selon ces mêmes prévisions, le ralentissement de la croissance dans plusieurs secteurs clés de l'économie affectera les exportations. Le haut niveau des taux d'intérêt maintiendra la demande intérieure à un niveau très bas. De son côté, le Trésor britannique n'est guère plus optimiste : il prévoit une croissance faible, de 0,5 % en 1991, et un déficit des paiements courants qui devrait être stabilisé par la chute de la demande de produits importés.

Lire également page 23

L'industrie allemande face à l'unification

Un entretien avec le président de l'IG Metall

« Les coûts engendrés par l'unité ne doivent pas peser seulement sur les plus défavorisés » nous déclare M. Franz Steinkühler, le dirigeant du principal syndicat allemand

M. Franz Steinkühler, cinquante-trois ans, est depuis 1986 le président du plus puissant syndicat d'Allemagne fédérale, l'IG Metall (2,5 millions d'adhérents), qui regroupe les travailleurs du secteur de la métallurgie. L'unité allemande représente un défi pour le mouvement syndical allemand, qui va devoir désormais concilier les intérêts parfois contradictoires des salariés de l'ex-RDA et de ceux de RFA à qui l'on demande de faire des sacrifices pour soutenir une économie est-allemande en pleine déconfiture.

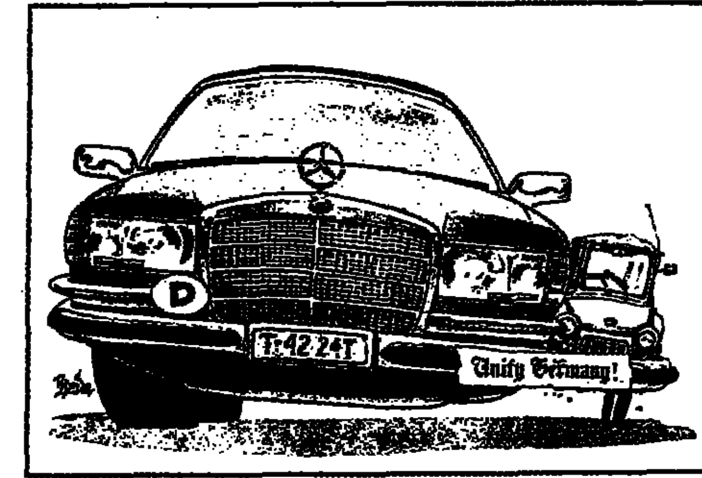
L'IG Metall de l'Ouest étendra ses compétences au territoire de l'ex-RDA le 1er janvier prochain, après la dissolution de son homologue est-allemande. Elle a déjà ouvert trente-quatre bureaux à l'Est, animés par une centaine de permanents venus apporter leur expérience de la lutte syndicale et de la cogestion. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, et alors que les grèves se multiplient dans l'ex-RDA (chez les cheminots notamment), M. Steinkühler exprime le souhait que « les coûts engendrés par l'unité ne pèsent pas seulement sur les plus défavorisés ».

« Les conditions de réalisation de l'unité allemande répondent-elles aux préoccupations des syndicats ?

– Je crois que la mise en œuvre du traité d'unification va entraîner un surcroît de charges pour les travailleurs, dans l'ex-RDA comme en RFA. Mais j'ajoute aussitôt : il n'y a pas d'alternative. Ce qui est pour nous maintenant primordial, c'est de faire en sorte que les coûts engendrés par l'unité ne pèsent pas seulement sur les plus défavorisés. Cela est déjà le cas en Allemagne de l'Est, où les salariés subissent une baisse de pouvoir d'achat et un chômage en progression. Les travailleurs de RFA doivent s'attendre que les discours tenus avant les élections du 2 décembre ne soient plus valables le lendemain, notamment sur la question des augmentations d'impôts.

– N'y a-t-il pas aujourd'hui contradictions entre les intérêts des salariés de RFA et ceux de l'ex-RDA que votre organisation va être aussi amenée à représenter ?

– Il n'y a pas, à mon avis, de contradictions entre les intérêts des salariés est-allemands et ouest-allemands. Il y a actuellement des intérêts différents, car la situation de départ est différente. Les salariés d'Allemagne orientale veulent atteindre le plus rapidement possible le niveau de vie de ceux de l'Ouest. Cela ne sera pas facile, parce que le niveau de vie résulte de la productivité du travail, et le niveau des salaires ne peut pas être totalement indépendant de la productivité. Cela va déclencher des discussions et même un certain mécontentement. A l'Ouest, nous avons obtenu les trente-cinq heures dans les conventions collectives, en RDA ils en sont encore aux quarante heures. Le rôle des syndicats, à l'Est comme à l'Ouest, sera de faire progresser la condition des salariés. Et j'ajoute : on ne peut défendre les intérêts des travailleurs de l'ex-RDA contre ceux de leurs camarades de RFA.



Dessin paru dans le « Vancouver Sun ».

– Mais il faudra bien tout de même que les salariés ouest-allemands manifestent d'une manière ou d'une autre leur solidarité avec leurs homologues de l'ancienne RDA dans le cadre de l'unification du pays...

– Naturellement nous sommes prêts à faire montre de solidarité, et même très concrètement. Nous demandons, par exemple, que l'on crée de l'emploi dans les cinq nouveaux Lander. Nous estimons qu'il est catastrophique que l'on ne fasse que vendre en Allemagne de l'Est des produits fabriqués à l'Ouest. Mais créer des emplois sur le territoire de l'ex-RDA signifie aussi que ce que l'on va produire là-bas ne le sera pas en RFA. Cela implique que dans des cas très concrets de renoncer à créer des emplois chez nous, ou le transfert à l'Est d'unités de production.

– Les industriels ouest-allemands ne se précipitent pas pour investir à l'Est. Comment expliquez-vous ces réticences ?

– C'est tout à fait exact. Souvenez-vous des proclamations idéologiques retentissantes du patronat : le capitalisme a vaincu, le socialisme est mort, etc. Ils disaient haut et fort qu'ils allaient investir à l'Est. Mais on n'a rien vu venir... Ils n'avaient peut-être pas pris la mesure exacte de la RDA, un pays qui ne comptait après tout que 16 millions d'habitants, l'équivalent de la population de la Rhénanie-Westphalie. Cela a calmé leurs ardeurs : en Rhénanie-Westphalie, on ne construit pas de nouvelle usine automobile, on met plutôt en place une troisième équipe pour rentabiliser les investissements. J'ai même l'impression qu'aujourd'hui les constatations du patronat, qui se plaint des mauvaises conditions dans l'ancienne RDA (pollution des sols, manque de qualité du travail), servent de prétexte pour masquer son peu d'envie de réaliser ce qu'il proclamait à l'époque.

» Mais à côté de cela, il y a des difficultés objectives : le comportement des consommateurs, qui n'achètent plus de produits fabriqués à l'Est, bien que certains produits est-allemands ne soient pas inférieurs en qualité aux produits occidentaux. Cela favorise la croissance à l'Ouest, et accule de nombreuses entreprises est-allemandes à la faillite. C'est pourquoi nous estimons qu'il est totalement irresponsable de laisser, comme le prônent certains, aux lois du marché le soin de réguler entièrement la période de transition. Dans ce domaine, c'est aux hommes politiques de prendre les mesures structurelles nécessaires au respect de notre Constitution, qui fait obligation à l'Etat fédéral d'assurer autant que possible l'unité des conditions de vie sur tout le territoire. Cela ne pourra être établi si l'ex-RDA reste simplement un lieu de consommation de marchandises sans en produire elle-même.

La première institution antidémocratique

– Le patronat fait valoir qu'il n'est pas sain de maintenir en vie des entreprises non rentables à coup de subventions. Quels critères doivent être, à votre avis, utilisés pour soutenir des entreprises est-allemandes ou laisser jouer le marché ?

– D'abord toutes les entreprises de l'ancienne RDA ne sont pas en déconfiture. Ensuite, il existe là-bas une main-d'œuvre qualifiée. Cela veut dire que, si l'on ne cherche pas le profit immédiat, il est très possible d'y construire des entreprises en état de fonctionner. Il faut que les entrepreneurs tiennent les promesses qu'ils ont faites au mois de décembre dernier. Il faut qu'ils acceptent que les entreprises dans lesquelles ils investiront à l'Est n'apportent pas, à court terme, les bénéfices que l'on peut faire en produisant ici et en livrant là-bas.

– On avait placé beaucoup d'espoir dans le Treuhandanstalt, cet organisme chargé d'organiser la privatisation des entreprises d'Etat est-allemandes. Il semble qu'il éprouve quelques difficultés à assurer sa mission. A quoi cela tient-il ?

– Cet organisme a été tout simplement débordé. Il faut se rendre compte que c'est la plus grosse holding mondiale. Il y a là une vingtaine de responsables, avec leurs collaborateurs, qui doivent décider dans un délai très court quelle entreprise peut être sauvée et quelle autre ne peut pas l'être. Je sais d'expérience que l'on a besoin parfois d'années pour mener à bien des restructurations. Cet organisme, qui doit prendre des décisions si importantes, souffre d'un défaut de naissance que je me dois, en tant que syndicaliste, de souligner : en RDA, on est en train de mettre fin à quarante ans d'économie centralement planifiée, c'était la volonté de ceux qui on fait la révolution pacifique de cet automne. Mais le Treuhandanstalt est la première institution totalement antidémocratique fondée après cette révolution : elle fonctionne en dehors des règles de la cogestion. Alors que l'on décide du sort de centaines de milliers d'emplois, aucun représentant des travailleurs n'a voix au chapitre. Ce n'est pas ce que souhaitaient ces travailleurs lorsqu'ils ont envoyé le SED (le parti communiste est-allemand) au diable..

– On note tout de même l'émergence, en RDA, de structures syndicales qui sont parvenues à conclure des accords salariaux, dans la métallurgie notammment. Est-ce le signe que l'on va vers une normalisation des rapport sociaux ?

– Je ne suis pas aussi optimiste que votre question le suggère. Nous ne savons pas encore combien de salariés sont organisés en RDA, alors que l'IG Metall va fusionner les syndicats de l'Est et de l'Ouest le 1er janvier prochain. Pour ce qui est des accords salariaux conclus, nous devons constater que le patronat se livre à des manœuvres inédites pour détourner les accords passés sur les congés-formations qu'il transforme en licenciements purs et simples. L'instauration de rapports sociaux normaux sera longue et difficile, car les travailleurs de RDA ont été contraints à la docilité et à la passivité pendant plus de quarante ans.

– Vous êtes un responsable syndical, mais aussi membre du Parti social-démocrate. Qu'attendez vous des élections législatives panallemandes ?

– En tant qu'adhérent du SPD, je souhaite naturellement la victoire de mon parti, mais en tant qu'homme raisonnable et responsable je me dois de poser quelques questions. »

Propos recueillis par LUC ROSENZWEIG

La chimie traverse une passe difficile

Après six années de prospérité, l'industrie chimique entrerait-elle dans un nouveau cycle de vaches maigres ? Les trois grands groupes chimiques allemands (Hoechst, BASF et Bayer) ont déjà annoncé des résultats en forte baisse sur les neuf premiers mois de l'année. La hausse du prix du naphta, la baisse du dollar et la récession outre-Atlantique laissent prévoir une année 1990 difficile.

La plupart des grandes entreprises internationales de la chimie avaient vu fondre leurs résultats de 10 % à 25 % à l'issue du premier semestre de 1990. La situation s'est encore détériorée au troisième trimestre. Les profits de l'américain Monsanto ont chuté de 41 %, ceux du britannique ICI de 48 % et ceux du néerlandais AKZO de 26 %. Quant à Du Pont, la célèbre firme de Wilmington (Delaware), si elle ne s'est pas trop mal tirée d'affaires (– 7,7 %), ce n'est que grâce à ses activités pétrolières, qui, comptant pour plus d'un tiers dans son chiffre d'affaires, ont comblé le fossé.

Les trois grands groupes allemands (Hoechst, BASF et Bayer) viennent de publier leurs comptes du troisième trimestre 1990. Ils confirment la détérioration de la situation. Le bénéfice avant impôts de Hoechst chute de 38,5 % à 627 millions de deutschemarks pour un chiffre d'affaires lui-même en recul de 10,9 % à 9,8 milliards de deutschemarks. Bref, la situation de Hoechst s'est détériorée, au point que ses profits (toujours avant impôts), en retrait seulement de 14 % pour les six premiers mois, sont maintenant pour les neuf premiers mois en baisse de 21,7 %, à 2,45 milliards, par rapport à ceux dégagés en 1989 à pareille époque.

Son ex-sœur et néanmoins rivale BASF a réussi tant bien que mal à maintenir ses niveaux de ventes à 11,3 milliards de deutschemarks (– 0,7 %). Mais ses bénéfices avant impôts sont tombés à 600 millions de deutschemarks (– 42,4 %). Le groupe, il est vrai, est encore très impliqué dans la chimie de base, et sa pharmacie reste embryonnaire. A Ludwigshafen, la direction se demande s'il sera possible pendant le quatrième trimestre de répercuter sur les prix de vente les augmentations du coût des matières premières. *« Le deutschemark fort rend cette répercussion difficile »*, y dit-on.

Chez Bayer enfin, on annonce ce lundi 26 novembre pour les neuf premiers mois une baisse des bénéfices de 16,9 %, avec une chute de 31,2 % pour le seul troisième trimestre.

Baisse du dollar et hausse des salaires

Les problèmes sont partout les mêmes. D'abord les trois grands chimistes allemands tirent en moyenne 25 % de leurs revenus des activités exercées aux Etats-Unis. Le ralentissement économique observé outre-Atlantique n'a pas arrangé leurs affaires. La baisse du dollar par rapport au deutschemark (environ 15 % depuis le début de l'année) a très largement contribué à éroder la rentabilité des entreprises. Sans parler des pertes de change également essuyées vis-à-vis de la livre sterling et du yen.

Deuxième handicap : la crise du Golfe, avec la flambée des cours du pétrole qu'elle a provoquée, a rendu exactement deux fois plus cher le naphta, une des principales matières premières employées dans la chimie. Et les entreprises, qui toutes travaillent sur contrats, ont été bien incapables de répercuter la hausse des coûts de production (matières plastiques, fibres synthétiques, peintures...) sur leur clientèle.

Troisième handicap : la chimie allemande doit supporter depuis le début de l'été une hausse des salaires de 6,5 %, d'un poids global de 2,5 milliards de deutschemarks par an (8,3 milliards de francs). Si l'on ajoute à ces facteurs négatifs les problèmes posés par les nouvelles surcapacités dans la pétrochimie, par une conjoncture devenue progressivement plus difficile, par une concurrence accrue en Extrême-Orient et dans les pays d'Amérique latine favorables à une baisse des prix (plus de 12 % depuis le début de l'année), le pessimisme des experts ne paraît pas exagéré.

ANDRÉ DESSOT

Les cheminots de l'ex-RDA s'opposent à un plan de réduction de 68 000 emplois

Les cheminots est-allemands de la Reichsbahn ont commencé, lundi 25 novembre, une grève qui paralyse peu à peu les trafics voyageurs et fret de l'ancienne RDA. Les villes de Leipzig, Halle, Erfurt et Magdebourg sont totalement privées de liaisons ferroviaires.

Le mouvement perturbe également les relations avec l'Allemagne occidentale. 97 % des 260 000 agents de la Reichsbahn ont voté en faveur de cet arrêt de travail pour s'opposer au projet de réduction des effectifs élaboré par la direction, qui prévoit 68 000 suppressions d'emplois. D'autre part, les grévistes réclament des salaires équivalant à 60 % des salaires de leurs collègues de la Bundesbahn, avant une égalisation complète. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

SOCIAL

La CGT tente de généraliser la grève à Air France

Malgré le peu d'effet des arrêts de travail des personnels d'Air France à Bordeaux et à Toulouse, le 23 novembre, la CGT tente de généraliser le mouvement de protestation contre les fermetures de lignes internationales au départ de la province.

De Nice, où les agents refusent d'être détachés à Air Inter, filiale du groupe Air France, et se croisent les bras depuis douze jours, la CGT voudrait étendre les revendications à Bastia, le 27 novembre. Elle espère que la consultation organisée dans les entreprises par les syndicats fera apparaître une combativité réelle. Celle-ci permettrait un mouvement de l'ensemble des personnels d'Air France, UTA et Air Inter, le 30, date à laquelle elle organise une journée d'action contre la contribution sociale généralisée.

Après avoir lâché un peu de lest en acceptant de ne détacher à Air Inter que trente-deux agents niçois d'Air France sur les soixante-sept prévus et d'intégrer, toujours à Nice, trente-huit des deux cent vingt-cinq saisonniers menacés de ne plus être employés, la direction a rompu les négociations.

Pour éviter que l'agitation sociale ne trouve un soutien auprès des élus régionaux et des responsables des chambres de commerce et d'industrie mécontents des fermetures de lignes d'Air France, la compagnie a décidé d'envoyer un de ses dirigeants en mission pour expliquer – à retardement – *« les raisons et les modalités »* de cette rationalisation destinée à mettre fin aux sources de déficit au moment où le doublement du prix du kérosène met en difficulté l'entreprise.

Médecins généralistes et patients pourraient passer un « contrat de santé »

Un avenant introduisant la notion de *« coordination des soins »* pourrait être prochainement introduit dans la convention médicale fixant les rapports entre médecins libéraux et la sécurité sociale. Il s'inspirerait de la proposition du syndicat MG-France visant à établir un *« contrat de santé »* entre un patient et son généraliste.

L'assuré disposerait de la possibilité de *« s'abonner »* pour un an chez un généraliste de son choix, qu'il applique les tarifs conventionnels ou qu'il dépasse les honoraires, sans bourse délier dès lors qu'il est pris en charge par l'assurance maladie et une mutuelle. Toutefois, il serait *« libre à tout moment de consulter n'importe quel autre médecin »*. Directement rémunéré au tarif de la Sécurité sociale par les caisses d'assurance maladie, le généraliste percevrait en outre l'équivalent de deux consultations par an et par malade abonné pour le suivi d'un dossier médical et de données épidémiologiques. Outre l'aval de la FMF, seul syndicat signataire de la convention d'avril dernier, cette proposition doit désormais être agréée par le ministère des Finances.

□ **Grève à l'Opéra-Bastille.** – La représentation de *Otello*, le lundi 26 novembre, à l'Opéra-Bastille devait être annulée : les musiciens ont commencé une grève illimitée. Ils demandent une augmentation de leurs salaires de 10 %, l'intégration de la prime mensuelle conventionnelle de 600 F, la réactualisation de la grille d'ancienneté, et une prime de gala.

► Remboursement des billets dû de la représentation du 26 aux caisses de l'Opéra-Bastille à partir de 11 heures ou par correspondance : 120, rue de Lyon. 75012 Paris. Tél. : 43-43-96-96 ou 40-01-16-16. Il est également prudent de se renseigner pour les représentations ultérieures de Bastille et de Garnier (Tél. : 40-17-35-35).

ETRANGER

Développement des échanges et renforcement des collaborations inter-entreprises

Le Portugal cherche à séduire les Espagnols

Expositions industrielles, entretiens entre les responsables patronaux, visites du président de la République et du premier ministre à Madrid à la fin du mois dernier : le Portugal n'épargne aucun effort pour séduire les Espagnols et s'implanter chez eux. Son ambition est d'achever un retournement des relations entre les deux pays commencé il y a quatre ans.

MADRID
de notre envoyé spécial

Pendant cinq siècles, les deux pays qui se partagent la péninsule ibérique se sont superbement tourné le dos (lire ci-dessous). *« Pire que de mauvaises relations : une ignorance réciproque »* dit M. Pedro Antunes de Almeida, président de l'Institut du commerce extérieur portugais (ICEP), équivalent du Centre français du commerce extérieur, mais chargé aussi de développer les investissements étrangers à l'intérieur.

Le Marché commun en 1986 a tout changé. Il a donné à la fois le signal de l'internationalisation pour les deux économies et un coup d'accélérateur à leurs échanges réciproques. Entre 1986 et 1989, ceux-ci ont été multipliés par 2,6 en valeur, atteignant 501,7 milliards de pesetas (26,6 milliards de francs environ). L'Espagne est devenue le deuxième fournisseur et le troisième client du Portugal, alors qu'en 1984, elle ne figurait qu'au cinquième rang des fournisseurs et des clients, loin derrière les Etats-Unis, la RFA, la France et le correspondant traditionnel, la Grande-Bretagne.

Un arrière-pays et une voie de passage

Si les importations portugaises ont été multipliées par 2,4 depuis 1986, les exportations, elles, ont presque triplé. *« Alors que la plupart des Portugais craignaient une invasion de produits espagnols, le taux de couverture des importations est passé de 45 % à 68 %*, observe M. Antonio Neto da Silva, secrétaire d'Etat portugais chargé du commerce extérieur, un de ces nouveaux technocrates-entrepreneurs- universitaires qui peuplent le gouvernement. *Et nous espérons arriver à 70 % à la fin de 1990 »*.

Le fait que le Portugal ne soit que le onzième fournisseur et son sixième client ne l'inquiète pas : *« L'Espagne compte quatre fois plus d'habitants que le Portugal »*.

Cependant le Portugal conserve pour l'Espagne les yeux de Chimène pour Rodrigue. En 1990, l'ICEP a mis ce pays au premier rang de ses cibles, juste devant les Etats-Unis et le Japon. Le gouvernement souhaite accroître encore les exportations vers l'Espagne, *« arrière pays »* de meilleure taille et voie de passage vers d'autres marchés : *« 30 % du total serait une proportion normale*, estime M. Neto da Silva. *Longtemps protégé, le marché espagnol présente aujourd'hui des perspectives nouvelles »*. Il voudrait surtout en modifier la composition. Les textiles et les véhicules et composants automobiles continuent à former les plus gros contingents : industries à forte part de main d'œuvre, reposant sur le bas niveau des salaires portugais (inférieurs dans le textile à ceux des *« nouveaux pays industrialisés »*). L'automobile elle-même va juste dépasser le stage du pur montage, le Portugal négociant avec Ford et Volkswagen la construction complète d'un véhicule.

De même, les investissements portugais en Espagne, bien que multipliés par quinze depuis 1986, ne s'élevaient qu'à quelque 4,4 milliards de pesetas (233 millions de francs) en 1989, contre 55,5 milliards (2,9 milliards de francs) pour les investissements espagnols au Portugal (multipliés par neuf seulement). Les Espagnols ont pris des positions importantes dans la banque, les assurances et l'immobilier.

Deuxième ambition : convaincre les entreprises espagnoles, souvent confrontées aux mêmes défis que les portugaises (taille critique, capacité technologique et financière) de s'associer avec elles. Pour ne pas perdre de parts de leur propre marché en 1993, pour constituer des *« joint-ventures »* sur d'autres, en Amérique latine et en Afrique, notamment au Maghreb, qui sera à long terme, selon le secrétaire d'Etat au commerce extérieur, *« la destination prioritaire »* des échanges et des investissements, pour l'Espagne et le Portugal, comme pour l'Italie et la Grèce. Tâche difficile. Paradoxalement, cette offensive de charme vers l'Espagne mobilise surtout des entreprises déjà exportatrices... ailleurs. Comme Eurofer, une société familiale de fonderie (650 salariés, un chiffre d'affaires de 125 millions de francs), qui fabrique des pièces pour l'automobile, le bâtiment et l'industrie électrique. Orientée vers l'exportation dès sa création, elle vend aujourd'hui 90 % de sa production à l'étranger : France, RFA, Etats-Unis, Suède puis Espagne, aujourd'hui son troisième marché, et dont Eurofer souhaite faire le deuxième.

Prototype de ces entreprises préoccupées de progrès technologique que les autorités portugaises souhaitent encourager, Eurofer compte faire de l'Espagne au moins son deuxième débouché, en jouant de ces cartes : *« c'est sur la qualité que nous avons gagné nos marchés »* affirme M. Amado Estriga, ingénieur conseil et directeur du développement.

Un long chemin

Autre exemple : Atral-Cipan, branche pharmaceutique d'un groupe familial diversifié (cosmétiques, pâte à papier, contreplaqué), avec 4 000 salariés et un chiffre d'affaires de 200 millions de francs, dont la moitié dans la pharmacie. Elle exporte 90 % de sa production (une vingtaine de produits, notamment des antibiotiques) dans 130 pays : la moitié vers les Etats-Unis, 15 % en Iran, et seulement 10 % en Espagne. La société souhaite porter cette part à 15 %, en jouant sur une modernisation constante des techniques de production comme sur le niveau des salaires au Portugal. Mais son objectif majeur, dit M. Joao Valente, directeur de l'exportation, c'est d'exporter des matières premières pour produire dans le tiers-monde, notamment dans les pays de la zone ACP : elle est déjà associée dans 25 usines à l'étranger, notamment au Brésil, en Iran, en Irak et en Guinée-Bissau, au Mozambique et au Swaziland.

Du côté espagnol, l'offensive n'a pas été sans effet. Les chefs d'entreprise madrilènes ont été *« surpris de la qualité »* des produits et des technologies portugaises, dit M. José Maria Lacasa Aso, responsable des affaires internationales à la COEE (le CNPF espagnol). Les deux patronats ont décidé une collaboration dans quatre secteurs – chimie, pharmacie, petits biens d'équipement, tourisme – insuffisamment développés dans les deux pays. Une coopération est envisagée dans des pays tiers, notamment au Maghreb, en Amérique latine, et surtout en Afrique australe, où les Portugais gardent une forte influence.

Mais, reconnaît M. Lacasa Aso, ce qui intéresse d'abord la majorité des chefs d'entreprise espagnols, c'est de profiter de la différence de coût salarial pour quelques années encore – *« Cela ne durera pas ; mais pour les opérations à forte part de main d'œuvre, cela compte... »* – et d'investir dans des secteurs traditionnels comme le tourisme. Le chemin entre les deux cousins est encore long. C'est seulement sur la zone frontière, qu'il semble plus court, les PME des deux côtés misant sur leur collaboration pour accélérer la transformation des infrastructures et... bénéficier de la manne du Fonds européen de développement.

GUY HERZLICH

Cinq siècles d'ignorance réciproque

Les Portugais se flattent du fait que la frontière avec l'Espagne soit la plus anciennement fixée en Europe, depuis la fin du XIIIe siècle où ils achevèrent leur *« reconquête »* sur les Arabes.

La rupture entre les deux Etats fut consommée deux siècles plus tard : avec le mariage d'Isabelle de Castille et de Ferdinand d'Aragon, la Castille pastorale et nobiliaire l'emporte sur la Catalogne marchande, à la faveur du déclin économique de la Méditerranée, mettant fin aux tentatives d'empire commercial des marchands catalans comme aux rêves de royaume tyrrhénien des princes aragonais. L'unité de l'Espagne de l'Estrémadure à la Méditerranée ne sera plus démentie, malgré les mouvements autonomistes modernes et les rivalités économiques permanentes entre Barcelone et Madrid.

De son côté, le Portugal s'est taillé son propre domaine colonial, des Indes aux Amériques, et regarde vers le large. La réunification politique de la péninsule sous Philippe II, au sein de cet empire sur lequel « le soleil ne se couche jamais », ne durera que soixante ans et s'achève sur la révolte des Portugais : les deux nations voisines se tournent le dos cinq siècles durant dans le lit ibérique.

Pas plus que les monarchies, les dictatures contemporaines ne les rapprocheront. Celle de Franco, née dans le sang, laissera cependant s'engager à la fin la modernisation souterraine de l'Espagne ; la mort de Salazar et son remplacement par Marcelo Caetano ne permettront pas au Portugal de sortir de l'archaïsme où l'avait enfermé l'Etat corporatiste, plus soumois.

G. H.

Un investissement de quelque 75 milliards de francs

L'Indonésie veut construire douze centrales nucléaires d'ici à 2015

L'Indonésie, qui abrite 180 millions d'habitants et souffre d'une insuffisance chronique d'électricité, a l'intention de constuire 12 centrales nucléaires d'ici à 2015, ce qui lui coûtera quelque 75 milliards de francs.

Cette information a été donnée par le ministre indonésien de l'industrie et de la technologie, M. Bachruddin Jusuf Habibie, au quotidien économique japonais *Nihon Keizai Shimbun*. Il a précisé que la première des douze centrales, qui fourniront au total 7 000 mégawatts, entrera en activité en 2003.

Selon le journal nippon, l'américain General Electric associé à Toshiba et Hitachi devrait fournir six des douze réacteurs. Pour les autres, des firmes françaises, allemandes, américaines et japonaises sont en compétition.

Les spécialistes français précisent qu'il n'y a pas eu d'appel d'offres pour la totalité de ce programme, mais seulement pour un premier réacteur. Aussi rien n'a-t-il été décidé depuis un an, date à laquelle le président Suharto avait donné son accord pour la construction de cette première centrale sur l'île de Java. Framatome, associé à Siemens notamment, est sur les rangs, ainsi qu'EDF.

□ **Ansaldo emporte la commande de la deuxième tranche de la centrale d'Assiout (Haute-Egypte).** – Le groupe public italien Ansaldo vient d'emporter un contrat de 300 millions de dollars (1,5 milliard de francs) pour la construction de la deuxième tranche de la centrale thermique d'Assiout, en Haute-Egypte. Pour cette commande portant sur 300 mégawatts de production électrique, Ansaldo (contrôlé par le groupe public IRI) a été préféré au japonais Mitsubishi, qui avait pourtant fourni les deux premiers groupes de la centrale. Les responsables d'Ansaldo ont souligné que ce contrat était le premier signé par le groupe depuis le début de la crise du Golfe.

Vivre avec un dollar par jour

Deux milliards d'êtres humains dans le monde vivent avec l'équivalent d'un dollar par jour, soit cinq francs environ. Ce chiffre frappant, cité récemment par un responsable de la Banque mondiale, résulte des calculs effectués par la Banque afin de mesurer l'étendue réelle de la vraie pauvreté.

Non comme c'est l'habitude en divisant un revenu global théorique par le nombre – tout aussi imprécis – des habitants d'un pays, mais en estimant la valeur des biens réellement « consommés » par les plus pauvres partout dans le monde.

Car ces deux milliards de personnes (huit fois la population de la Communauté européenne !) ne survivent pas seulement dans les pays les plus déshérités. Ils vivent aussi dans ceux qui le sont moins et connaissent même des taux de croissance non négligeables, mais font payer au bas de l'échelle sociale le prix d'un développement de plus en plus mal réparti.

AGRICULTURE

Au concours du charolais de Nevers

M. Bérégovoy fraîchement accueilli par les éleveurs

Le ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, a été fraîchement accueilli, samedi 24 novembre, par les paysans lors de la visite qu'il a effectuée au concours agricole de Nevers, la ville dont il est le maire. Le ministre d'Etat qui, selon les organisateurs du traditionnel et réputé concours charolais, n'avait pas été invité a néanmoins fait son apparition à cette exposition. La halle a alors été ostensiblement désertée par la presque totalité des éleveurs.

Le ministre a ensuite quitté les lieux sous les huées de plusieurs dizaines de paysans. *« Cette visite est une provocation vis-à-vis d'une corporation qui souffre ; le ministre n'avait aucune raison de venir nous narguer alors que son gouvernement ne fait rien pour nous aider »*, ont déclaré les représentants de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de la Nièvre.

M. Bérégovoy, de son côté, a rétorqué que le gouvernement fait beaucoup pour l'agriculture en général et pour celle de la Nièvre en particulier. *« Ce département*, a-t-il précisé, *a reçu 99 millions de francs d'aides depuis le début de la crise et le comportement des organisations syndicales nivernaises est non objectif. »* C'est à Nevers qu'à la mi-septembre une violente manifestation paysanne avait eu lieu, regroupant plusieurs milliers d'agriculteurs en colère.

Le tra

Qui aurait
chausserai

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Onze ans de politique industrielle en Grande-Bretagne

Le traitement de choc de Mme Margaret Thatcher a eu des effets contrastés sur l'industrie

Au lendemain de l'annonce de la démission de Mme Margaret Thatcher, l'arrivée d'un nouveau premier ministre conservateur va-t-elle signifier un changement ou une continuité pour la politique industrielle britannique ? Hervé Monet et Jean-Jacques Santini, économistes, dressent l'état des lieux de l'industrie de Grande-Bretagne et analysent les effets de la thérapie de choc administrée par la « Dame de fer ».

En raisonnant par métaphore on pourrait comparer l'industrie britannique à un malade gravement atteint il y a dix ans, auquel Mme Thatcher aurait fait subir un traitement de choc, dont la vigueur a pu être reprochée au médecin. Très amaigri, mais en meilleure forme, le patient a repris des couleurs avec la forte croissance économique des années 1987-1988. Il doit maintenant affronter la récession qui s'amorce. Epreuve d'autant plus difficile à supporter que le malade n'est pas guéri des maux profonds le minant encore, au premier rang desquels le manque de main-d'œuvre qualifiée. Plus grave peut-être : avec la multiplication des prises de contrôle et des investissements étrangers, l'industrie britannique risque de se voir dévertébrée.

Le « mal anglais » d'avant le thatchérisme se résume en un chiffre : celui de l'évolution de la productivité. Sur la période 1973-1979, la productivité apparente du travail par tête ne s'est accrue dans le secteur manufacturier que de 0,6 % par an contre 3,7 % en France et 3 % pour l'ensemble de la Communauté économique européenne.

Cercle vicieux

La faiblesse de ces gains expliquait le niveau de vie nettement plus bas au Royaume-Uni que dans notre pays. Elle se nourrissait d'un cercle vicieux : le peu de richesses nouvelles à partager générait des conflits du travail nombreux s'accompagnant d'une défense de plus en plus exacerbée des droits acquis, une rentabilité des investissements médiocres et, en conséquence, de mauvais résultats en termes de croissance de la productivité et de la production. Sur la période 1973-1979, la valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière a ainsi en moyenne diminué de 0,7 % par an au Royaume-Uni contre une progression de 2,7 % en France et de 2 % pour la CEE.

La « thérapie » de Mme Thatcher s'est déclinée dans trois directions complémentaires. En premier lieu, du fait d'une politique monétaire restrictive qui a engendré une forte montée de la livre, l'industrie s'est trouvée très durement exposée à la concurrence internationale alors même que la demande s'affaiblissait. Les profits se sont effondrés, les entreprises ont diminué leurs investissements et, surtout, réduit leurs stocks ; enfin, nombre d'entre elles ont fait faillite tandis que les autres réduisaient leurs effectifs. Il en est résulté dans le secteur manufacturier une chute de la production de 14 % entre 1979 et 1981.

Flexibilité du marché du travail

En deuxième lieu, le gouvernement s'est attaqué à la puissance syndicale qui, en s'affermissant au cours des années 60 et 70, avait débouché sur la constitution d'un marché du travail fragmenté, caractérisé par le corporatisme et la défense des droits acquis. L'affrontement avec les mineurs et l'échec de la grande grève de 1984-1985 apparaissent comme le symbole de la volonté gouvernementale de « normaliser » le rôle des syndicats et de donner plus de flexibilité au fonctionnement du marché du travail.

Enfin, s'agissant des actions directes de l'État sur le secteur productif, les privatisations (après remise à flot des entreprises nationalisées) devaient rendre son dynamisme à un secteur public sclérosé et chroniquement déficitaire, tandis que les subventions aux entreprises étaient fortement réduites.

A grands traits, quel bilan de cette politique peut-on tirer ?

En début de période, les progrès de productivité ont été exceptionnellement élevés dans une phase de baisse marquée de la production : de 1979 à 1983, la productivité du travail a en moyenne progressé de 3,8 % par an alors que la baisse de la production s'élevait à 4 % par an. De 1983 à 1989, la hausse annuelle de la productivité a atteint 4,5 %, mais cette évolution apparaît en gros conforme aux comportements observés dans les pays de la CEE car elle s'est opérée alors que la production croissait en moyenne de 4,1 % par an. Enfin, le quasi-plafonnement de la production manufacturière depuis le début de 1989 s'est accompagné d'une faible progression de la productivité (+ 1,7 % en rythme annuel entre le 1er trimestre 1989 et le 2e trimestre 1990).

Déficience pernicieuse

En définitive, après la période de « purge » du début des années 80, où les installations les moins productives ont été fermées (ainsi probablement que des entreprises qui ne méritaient pas un tel sort), des résultats du même ordre que ceux observés dans les grands pays voisins ont été enregistrés. Sur la fin de période, les performances sont même médiocres.

Il est encore trop tôt pour savoir si le marché du travail est devenu aussi flexible que sur le continent. Les syndicats sont affaiblis, ne comptant plus que 8,4 millions de membres contre 12,2 en 1979, baisse au reste imputable à la réduction des effectifs industriels. Mais les syndicats continuent de peser d'un grand poids dans les entreprises. En témoigne le niveau élevé (voisin aujourd'hui de 10 %) des hausses de rémunérations, toujours significativement supérieures au taux d'inflation, qui met également en évidence une déficience pernicieuse du processus de négociation entre partenaires sociaux.

Comme la production, les investissements en volume ont chuté avant de connaître une reprise sensible et de dépasser, à partir de 1988, le niveau de 1979 : en 1989, le niveau de l'investissement manufacturier dépassait ainsi de 22,5 % celui atteint dix ans auparavant, cela après être passé par un point bas en 1982 où il lui était inférieur de 37 %. Cette évolution positive reflète tant la reprise de la demande que l'amélioration marquée de la rentabilité des entreprises. Mais avec la récession que laisse attendre l'ensemble des indicateurs conjoncturels, un renversement de tendance devrait se faire jour.

Avant même cette détérioration du climat économique, des freins au développement de l'industrie s'étaient déjà manifestés au niveau de la formation professionnelle – du fait d'une carence structurelle du système éducatif – ainsi qu'au niveau de la recherche-développement. Même si une part de plus en plus importante des dépenses des entreprises couvre maintenant ces investissements immatériels, il y a là matière à une intervention plus active de la puissance publique.

Investissements étrangers

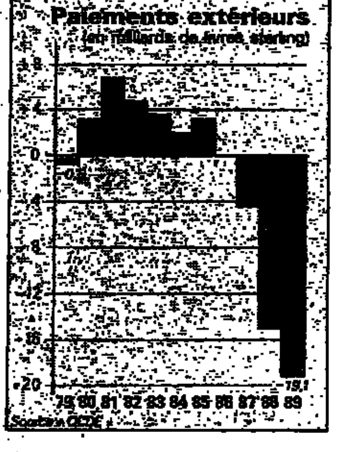
D'autre part, l'internationalisation de l'industrie britannique s'est développée rapidement depuis 1980 à travers la multiplication des investissements à l'étranger des entreprises britanniques mais surtout, à travers l'implantation massive des entreprises étrangères en Grande-Bretagne. Celles-ci, qui ont d'ailleurs souvent introduit un modèle d'organisation plus souple du travail, représentent aujourd'hui 15 % de l'emploi dans le secteur manufacturier, 20 % de la production et 21 % des investissements. Les exemples abondent avec l'implantation de Honda, Nissan et Toyota et le rachat de Jaguar par Ford. Le secteur automobile est maintenant pratiquement dans les mains étrangères. S'ajoutent, entre autres, le rachat d'ICL par Fujitsu, de Plessey par Siemens, de RTZ par Rhône-Poulenc, de Rowntree par Nestlé...

On peut craindre dans ce contexte que les entreprises multinationales britanniques, soumises à des risques d'OPA (dont BAT est un exemple connu) et pressées de dégager des profits élevés à court terme, ne se développent moins rapidement au cours des prochaines années que leurs concurrentes sous bannière étrangère, japonaises notamment, à vision plus longue.

Peut-être les Britanniques seront-ils amenés un jour prochain à suivre l'exemple du gouvernement français qui redécouvre, en complément d'une politique économique créant un environnement favorable aux entreprises, les mérites d'une politique industrielle plus active.

HERVÉ MONET
et JEAN-JACQUES SANTINI

► *Economistes.*

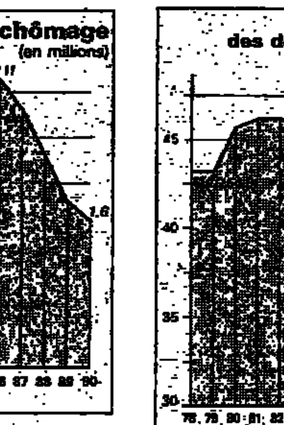


Les paiements extérieurs courants de la Grande-Bretagne (balance des marchandises et des services) deviennent déficitaires à partir de l'année 1987.

Ce retournement de situation s'explique à la fois par l'augmentation trop forte de la demande intérieure, par des capacités de production insuffisantes et par la dégradation de la position concurrentielle du Royaume-Uni.

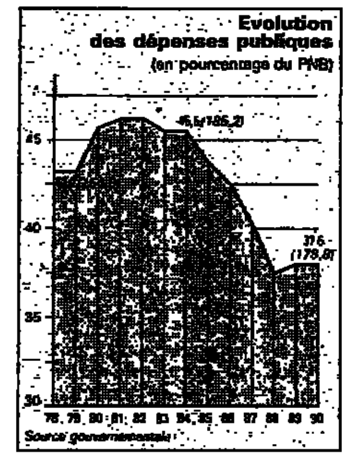
En fait, le déficit du commerce extérieur – hors pétrole – n'a cessé de se creuser depuis la reprise économique de 1983.

En particulier, les échanges de produits industriels, traditionnellement excédentaires, n'ont cessé de se dégrader depuis sept ans.



La thérapie de choc administrée par Mme Thatcher a eu pour conséquence de supprimer des dizaines de milliers d'emplois : en même temps que se gonflait le chômage, la productivité augmentait beaucoup dans une industrie aux effectifs pléthoriques. Le nombre des chômeurs a ainsi dépassé les 3,1 millions en 1986. Puis la croissance économique a fait baisser le chômage : environ 2,9 millions en 1987, un peu plus de 2,3 millions en 1988, 1,8 million en 1989.

Si le nombre des demandeurs d'emploi a recommencé à augmenter à partir d'avril 1990, il se situait à l'automne dernier à son plus bas niveau depuis 1979-1980, soit à 5,8 % de la population active, contre 6,4 % en 1980, 9,8 % en 1981, 11,3 % en 1982, 12,3 % en 1983...

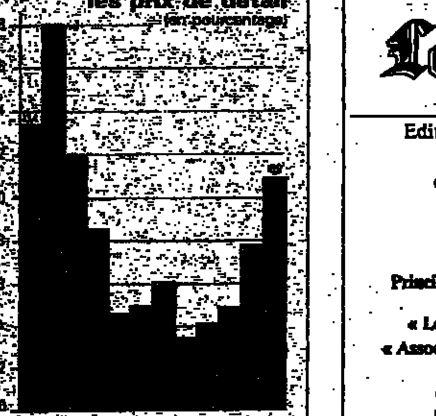


Les dépenses publiques – Etat, Sécurité sociale, collectivités locales – auront peu augmenté entre 1978 et cette année (+ 13,7 % en monnaie constante sur douze ans). Le graphique ci-dessus retrace leur évolution en pourcentage du PNB. Les chiffres entre parenthèses indiquent le niveau des dépenses publiques en milliards de livres constantes. La stratégie de Mme Thatcher était, en réduisant le déficit du secteur public, de comprimer ses besoins d'emprunt. Cette stratégie qui a été aidée par les privatisations a, sur ce point, été une réussite. Mais la baisse des taux d'intérêt qui était visée à terme pour favoriser l'investissement et ralentir l'inflation a été contrariée par une politique monétaire devenue très restrictive.

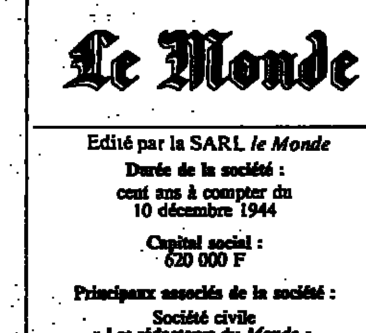
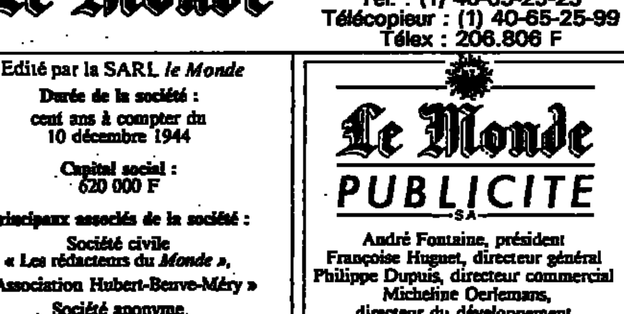


Passé la dure récession des années 1980 et 1981 (un recul de 3,5 % de la production nationale sur deux ans), la croissance reprend puis s'accélère nettement à partir de 1985.

Le graphique ci-dessus représente la progression annuelle en volume du produit national. Après s'être développée dans un état de surchauffe qui a favorisé l'inflation des prix et des salaires, l'économie britannique semble maintenant entrée en phase de récession.

L'objectif numéro un de la stratégie de Mme Thatcher était – en même temps que d'adapter l'appareil productif britannique – de faire baisser l'inflation et à terme de stabiliser les prix. Si l'inflation s'est bien ralentie jusqu'en 1987, elle a recommencé à augmenter depuis et dépasse largement les taux enregistrés dans les autres grands pays industrialisés.



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, *gérant*.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN :0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE SA
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB.	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

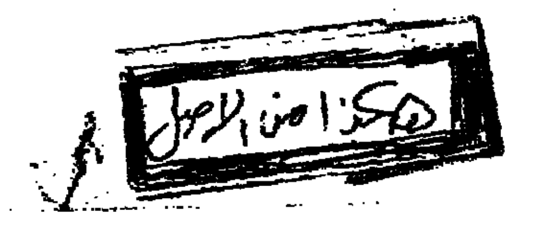
BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ______ ☐
6 mois ______ ☐
1 an ______ ☐

021 MON 01

Nom : ____
Prénom : ____
Adresse : ____
Code postal : ____
Localité : ____
Pays : ____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
PP.Paris RP



ÉCONOMIE

La Corse dans son ordinaire

I. – *Une économie coincée*

AJACCIO

de notre envoyé spécial

L'homme est une figure du nationalisme. Il a porté la cagoule et posé des bombes, il a fait aussi de la prison. Aujourd'hui il agit et parle à visage découvert : *« Le mouvement nationaliste corse doit tirer les leçons des luttes d'indépendance menées partout dans le monde. Nous ne voulons pas plonger la Corse dans la situation de l'Algérie ou du Vietnam. Il faut que l'île sorte du sous-développement avant d'acquérir son indépendance. »*

Sous-développée, la Corse ? On n'a pas, en arrivant à Ajaccio, le même sentiment qu'en atterrissant à Bombay ou Bamako. On a même lu qu'il y a ici plus souvent qu'ailleurs lave-vaisselle, réfrigérateurs-congélateurs et magnétoscopes, dans des logements que les insulaires possèdent en plus grande proportion que les continentaux. Mais le terme de sous-développement est communément admis sur cette montagne qui surnage en pleine Méditerranée occidentale. Il est la clé de toute analyse économique. On le trouve consigné dans les rapports les plus sérieux sur la situation de l'île. L'affirmation est fondée sur un chiffre : 75 400 francs. C'est le produit intérieur brut (PIB) par habitant qui met la Corse au dernier rang des régions françaises. Bien qu'il ne soit pas établi sur les mêmes bases de calcul, le chiffre est, sans conteste, sensiblement inférieur aux 155 700 francs dont l'Ile-de-France est créditée.

L'homme est une figure du journalisme insulaire. Il a suivi l'actualité et écrit de nombreux ouvrages depuis la dernière guerre, il fait autorité : *« Ce chiffre du PIB ne veut rien dire. En Corse, les chiffres sont suspects, ils en disent trop ou pas assez. La situation économique de l'île ne se mesure pas seulement en termes de valeur ajoutée comptable. Il y a tout ce qui est caché, tout ce dont on ne parle pas. »*

Invisible, secrète, l'économie de la Corse ? On a fait table rase des préjugés et des clichés pour aborder les problèmes de l'île. On les retrouve imprimés noir sur blanc dans l'« aperçu économique » de la région brossé par l'Institut national de la statistique et des études économiques : *« Une part non négligeable de l'économie est* [constituée par] *le travail au noir et les locations estivales, donc difficile à évaluer. »*

Chercher à lever ces difficultés expose à certains risques. Les locaux de l'INSEE ont été plastiqués deux fois en quinze ans. La façade de la chambre d'agriculture d'Ajaccio porte encore les traces de l'explosion qui a détruit les documents du Centre de gestion des exploitants mis en place en 1984 : *« On était alors dans un système aberrant : les statistiques de la direction départementale de l'agriculture indiquaient que les indemnités spéciales montagne étaient versées pour 29 000 vaches, mais dans le même temps il n'y avait que 40 tonnes de viande commercialisées alors qu'arithmétiquement on aurait dû avoir un minimum de 600 tonnes. Pour ne plus être pris pour des Indiens, il fallait pouvoir produire des chiffres sérieux. C'était la raison de la création du centre de gestion. Cela n'a pas été du goût de tout le monde. »*

L'économie corse est toute comprise dans cette contradiction : le besoin de chiffres pour argumenter, d'une part, le refus de les assumer pour évoluer, d'autre part. Les opérations de recensement en sont une des nombreuses illustrations. Les services régionaux de l'INSEE ont entrepris les enquêtes début 1990. Avec d'infinies précautions. On a rappelé aux maires que les critères pour être inscrit sur une liste électorale (payer des impôts dans la commune) et pour être recensé (habiter plus de six mois par an dans la commune) étaient différents. On leur a aussi expliqué que la répartition de la dotation globale de fonctionnement, principale subvention aux communes rurales, n'était pas proportionnelle à l'évolution de la population. Puis quinze personnes se sont attelées à la tâche.

En septembre, les premières estimations étaient rendues publiques pour la France entière. Sauf la Corse. *« Il y a une véritable rivalité entre les agglomérations de plaine et les villages de montagne pour l'appropriation des habitants. Finalement, les gens ne savent plus très bien où ils vivent. »* Résultat : la Corse ne connaîtra que plusieurs mois après le continent l'évolution du nombre de ses habitants.

Salariés de l'Etat

« Cela va renforcer les Corses dans leur sentiment que les statistiques sont tripatouillées pour d'obscures raisons politiques. Hélas ! l'analyse des données démographiques est essentielle à la compréhension de la situation économique de l'île. » Le regret est formulé par un syndicaliste de la fonction publique. Avec un certain masochisme : un tiers de la population active insulaire, plus de vingt mille personnes, est payé soit par l'Etat, soit par une collectivité publique locale, soit par les services de santé et de sécurité sociale. Un tel contexte explique que la population ait largement soutenu au printemps 1989 la longue et dure grève des services publics dont elle était la première victime.

Notre interlocuteur veut-il pour autant dénoncer l'archaïsme d'une situation qui découle directement de l'excédent d'élus en Corse, plus de deux mille, pour une population inférieure de moitié à celle de Toulouse ? C'est lui faire offense que de le suggérer. *« La Corse manque de fonctionnaires. Ceux qui travaillent sur le continent sont plus nombreux que ceux qui sont en poste sur l'île. Des postes restent sans affectation. »* Il dit vrai. Neuf postes sont sans titulaire depuis des mois à l'hôpital d'Ajaccio. Reste qu'une région, fût-elle une île, qui dépend à ce point du secteur public doit avoir d'autant plus de mal à être dynamique qu'une part importante de sa population (18 %) est âgée de plus de soixante-cinq ans et que 12 % de la population active est au chômage.

L'homme auquel on fait part de ces remarques n'a pas d'affinités avec les nationalistes. Il conduit une limousine neuve. Il est né dans un de ces villages de Castagniche dont seul le clocher de l'église ne se confond pas avec le rocher. Il y retourne chaque 1er novembre pour fleurir le caveau familial. *« Quatre heures de route. »* Il a tout dit. A vol d'oiseau le village n'est pas distant de plus de cent kilomètres de son lieu de résidence, mais les Corses ne sont pas des oiseaux. Circuler dans l'île est un enchantement pour le touriste, un enfer pour le transporteur. Voilà pourquoi 90 % des châtaignes pourriront sous les arbres, voilà pourquoi les excédents d'orange de la plaine orientale ne seront pas vendus dans les supermarchés d'Ajaccio, voilà pourquoi le fourrage sera importé de la plaine de la Crau. *« Les subventions aux transports, cette fameuse continuité territoriale qui coûte quelque 750 millions de francs aux contribuables français, ont un effet pervers : cela revient moins cher d'importer du continent. C'est normal pour les voitures. Mais pour les pommes ? Un verger de vingt hectares suffirait à satisfaire la consommation locale. Résultat : 95 % de ce que la Corse consomme arrive par bateau ou avion. »*

Le paysan auquel on rapporte ses réflexions n'a pas arraché ses vignes en dépit des subventions. Au contraire. Il a replanté des cépages de qualité. Il ne veut pas entendre de sornettes. *« Ce ne sont pas les subventions au transport qui empêchent le développement de la production agricole. Il suffit de se promener pour en voir la vraie raison : les terres restent en friche. Des terres dont le plus souvent le cadastre est incapable de désigner le propriétaire. Elles sont restées en indivision depuis des générations. Or les friches bloquent la restructuration des exploitations en unités de productions rentables. Il faut prendre des dispositions pour libérer le marché foncier. »*

Remettre en cause l'indivision ? Le berger des environs de Corte qui ne trouve pas de terrain en bordure de route pour abriter ses brebis, et qui doit charrier sur le dos ses bidons de lait pour le ramassage, en rêve dans son village accroché aux rochers. Le militant nationaliste, confronté à la question, ne veut pas en entendre parler. *« L'indivision n'a pas porté préjudice à l'agriculture corse, son problème est ailleurs. En revanche l'indivision a freiné la spéculation sur les terrains. Les appétits fonciers étrangers sont énormes. Pas question donc de toucher à l'indivision. »*

On emploie des Tunisiens, on loge des Allemands

On a touché un point sensible. Mais que faire ? Comment progresser ? On a le sentiment déprimant que les petits cochons à poils noirs continueront à divaguer indéfiniment dans la nature, que rien ne bougera jamais, même si les changements sont déjà considérables et irréversibles : la production de kiwis est désormais supérieure à celle de pêches, et en vingt ans le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 60 %. Une évolution qui inquiète les nationalistes : *« Les traditions meurent en même temps que les villages. »* En revanche, les comportements semblent immuables, plus affectifs que rationnels, sous l'emprise des clans, ces hydres mystérieuses qui hantent tous les propos. Un jour, le président de la chambre de commerce de la Corse-du-Sud organise l'enterrement symbolique de l'économie insulaire. Le lendemain, le président du tribunal de commerce départemental constate que, si les affaires ne vont pas bien en 1990, elles vont moins mal que l'année précédente : les redressements judiciaires (91 contre 126), les liquidations judiciaires (96 contre 101) et les plans d'apurement de passif (21 contre 24) sont en baisse.

L'homme qui bloque l'entrée d'une succursale de la Société générale dirige une entreprise de transports. Il se vante de faire des bénéfices sans avoir payé d'impôt depuis dix ans. Cela ne l'empêche pas d'être en rouge. On lui a donné un délai pour résorber son découvert avant de transmettre son dossier à la Banque de France. *« On n'a pas besoin de beaux messieurs beaux parleurs pour s'occuper de notre argent. L'augmentation des prêts des banques est plus rapide en Corse (17 %) que dans le reste de la France (12 %), elles gagnent donc plus d'argent sur notre dos. En contrepartie, elles doivent prendre des risques, soutenir l'économie locale. »* La harangue ne semble pas déplacée aux clients. Ils attendent que l'incident soit clos. Ils savent que les patrons demandent un statut de l'entreprise corse. Ils pensent que le directeur de l'agence sera bientôt rappelé sur le continent. Ils estiment qu'un Corse serait mieux à même de comprendre leurs problèmes.

La Corse aux Corses ? Le slogan n'est-il pas un peu simpliste ? Comment marcherait le tourisme en période de pointe sans les quelque cinq mille saisonniers venus faire la saison sur l'île ? L'homme qui gère l'hôtel sur la route des Sanguinaires n'apprécie pas la question. Il emploie des Tunisiens, il loge des Allemands. *« Nous ne pouvons pas nous payer le luxe d'être xénophobes. Près de deux millions de personnes viennent chaque année en Corse. Cela permet de donner un travail à plein temps à 15 000 personnes et cela apporte 3,3 milliards de francs à l'économie. Même si une large part de cette somme (44 %) sert à payer des « importations », une telle ressource est indispensable au financement des communes qui y trouvent 20 % de leur budget. »*

Au moment où les nuages de novembre enveloppent l'île comme la housse d'un meuble dans une maison qui restera inhabitée pendant de longs mois, cette ressource paraît fragile. *« Nous avons une clientèle de passage qui arrive sans réservation préalable. Presque tous les 455 hôtels de l'île (93 %) sont des entreprises privées ou des SARL, leurs efforts de promotion sont faibles. »* Il ne dit pas, il ne peut pas dire, cet hôtelier, que la meilleure solution pour fixer le tourisme, c'est le camp de vacances. Il connaît trop bien le sort que les nationalistes en cagoules réservent à ce genre d'établissement. Il parle donc du tourisme de l'intérieur, des sentiers de randonnée aménagés par le parc régional, de gîtes ruraux... Cela fait hausser les épaules au maire d'un village de l'intérieur qui a voulu se prendre pour une station de ski. *« On est équipé pour recevoir des groupes, mais ils ne viennent pas parce que nous n'avons pas d'animateurs. Il n'y a pas de formation adaptée dans l'île. »* Propos qui font sourire à la préfecture de région : *« Il n'y a pas de formation parce qu'il n'y a pas de candidats. »*

Sous-traitance = dépendance

Corse, terre d'industrie ? Il a fallu treize ans pour installer trente-neuf entreprises dont quatre continentales dans une zone industrielle à Tragone, près de Bastia. Sur la zone de Vazzio, à Ajaccio, on a fait un peu mieux avec huit entreprises continentales sur trente-six établissements en douze ans. On vante d'ailleurs parmi celles-ci une entreprise de sous-traitance aéronautique, Corse composites aéronautiques *(voir encadré)*, qui emploie un tiers des 547 salariés de la ZI. Notre nationaliste est plus réservé : *« La sous-traitance, c'est une autre forme de dépendance. Il ne faudrait tout de même pas prendre la Corse pour Taïwan. »* Le risque est infime. La Corse n'a pas de matière première, mais en dépit de ses 10 000 demandeurs d'emploi elle n'a pas plus de personnel qualifié pour les métiers à haute technicité. Alors que les services s'informatisent, un atelier de réparation du matériel fait toujours défaut.

Au commissariat au développement de la Corse, on aimerait que les insulaires cassent leur tirelire – les économies sont évaluées à 10 milliards de francs – pour donner l'essor attendu à une production industrielle locale qui à l'heure actuelle ne pèse pas plus lourd que la production agricole. Mais on ne se fait guère d'illusions. Alors on parle de « technopoles » à Bastia (aéronautique et communication), à Ajaccio (énergies nouvelles) et à Figari (environnement). On vise la création de mille emplois. Mais on est nettement moins souriant qu'il y a onze mois. *« Pour mener un projet à son terme, il n'est pas besoin d'exercer des pressions, il faut seulement que le projet tienne la route. De plus, il faut du temps. Et ce n'est pas la même chose que perdre du temps. »*

ALAIN GIRAUDO

PROCHAIN ARTICLE :
La culture au secours de l'identité

High-tech à Ajaccio

AJACCIO

de notre envoyé spécial

La Corse compte plus d'agents de la fonction publique que de travailleurs de l'industrie. L'expérience conduite depuis 1983 par la société Corse composite aéronautique (CCA) tendrait cependant à montrer que cette situation n'est pas irréversible : avec quelque deux cents salariés et un chiffre d'affaires supérieur à 70 millions de francs, elle se place largement en tête des entreprises industrielles de l'île sur un créneau de très haute technologie.

Lancée après de longs atermoiements (« le Monde Affaires » du 15 avril 1989), CCA est une entreprise de sous-traitance qui fournit l'Aérospatiale (Airbus, ATR, hélicoptères), mais aussi la SNECMA (Cfm 56 et Larzac) et Dassault (Falcon et Mirage 2000), ces trois firmes étant au demeurant associées à parts égales dans le capital de l'entreprise (6 millions de francs). La société, qui est dirigée depuis sa création par M. Jean-Charles Poggi, l'ancien patron de la SNECMA, a également des clients en Italie, en Allemagne, en Suède et aux Pays-Bas. La bonne tenue du marché de l'hélicoptère a permis à l'entreprise d'amortir les fluctuations spécifiques à l'aéronautique. Elle est bénéficiaire depuis 1986.

L'investissement initial a été de l'ordre de 40 millions de francs. Un tiers de cette somme a été affecté à la construction de l'usine dans la *zone industrielle du Vazzio à Ajaccio, un tiers à l'équipement de l'usine, un tiers à la formation du personnel. Une très grande partie de ce dernier effort (80 %) a été couverte grâce à des financements publics. Les objectifs ont été atteints : la production de l'entreprise a rapidement obtenu les labels de qualité requis par les services officiels chargés de veiller à la qualité de la production aéronautique ; près de 95 % des personnels sont corses. Le syndicat nationaliste STC, qui est implanté dans l'entreprise depuis sa création au* côté des quatre autres syndicats nationaux, est majoritaire dans le collège ouvriers. L'entreprise pratique les horaires flexibles, et un mois avant la grève qui avait paralysé la Corse en 1989 une prime de vie chère (200 F) avait été attribuée.

Pour réaliser certains contrats, CCA s'associe avec d'autres entreprises corses comme le Cerné et l'Atelier mécanique corse d'Aléria. Afin d'améliorer ses approvisionnements dans l'île, Corse composite a aidé un de ses anciens cadres, M. François Carigllo, à créer à Bastelicaccia une entreprise de tôlerie, ATEA, dont le personnel – une quinzaine de salariés – a été formé par la société GER de Rochefort.

Il a fallu respectivement treize et douze ans pour « remplir » les zones industrielles de Bastia et d'Ajaccio. La réussite de CCA pourrait inciter les candidats à plus d'empressement auprès des projets de technopole à Figari et d'aéroparc à Poretto qui ont été présentés au Salon « Entreprendre 90 ».

A. G.

s'était fixé ... Scott Davis et David Pate (3-6, 4-6, 6-4, 7-6, 6-4). ques Fouroux ...

Le Monde

CHAMPS ECONOMIQUES

L'agriculture dans les pays de l'Est

Bulgarie : la terre orpheline

« A l'avenir, il n'y aura plus de poulets... et ils seront plus chers »

***« La famine nous guette-t-elle ? »*, s'interrogeait la *Pravda* du 20 novembre, soulignant la gravité des pénuries de viande, de pommes de terre et de produits laitiers en Union soviétique. Pendant la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) qui s'est tenue du 19 au 21 novembre à Paris, l'URSS a soumis aux pays occidentaux une liste de produits alimentaires dont elle a un besoin urgent, parmi lesquels la viande, la farine, le beurre salé, le lait en poudre et l'huile de table.**

Enjeu majeur de la perestroïka de Mikhaïl Gorbatchev, l'agriculture apparaît comme le point faible de la plupart des pays de l'Est. On découvre au-delà de l'ancien rideau de fer des situations contrastées où dominent la vétusté des installations, la faiblesse des rendements, la paralysie des systèmes agricoles coopératifs ou étatiques hérités du communisme, une absence de transparence flagrante sur les statistiques, comme en Roumanie où *« les mensonges de l'année précédente s'ajoutent aux mensonges de l'année en cours »*.

L'agriculture à l'Est apparaît comme un secteur en régression, affaibli par plusieurs décennies de découragement de la classe paysanne qui ne sait pas encore si elle pourra asseoir son emprise sur son principal outil de travail : la terre. L'heure est à la glorification du système privé, comme en Bulgarie, par opposition au système collectiviste. Des lois de privatisation régissant le statut de la terre sont en préparation en Tchécoslovaquie.

La Roumanie met à mal ses coopératives sans que leur soient substituées des structures bien organisées, et le marché noir fait recette. La nourriture devient une obsession en Bulgarie où le rationnement est de rigueur. Aux obstacles à la production s'ajoute la désorganisation des circuits de distribution. Les consommateurs mal nourris sont de plus en plus nombreux. Mais reste-t-il encore de vrais paysans à l'Est ?

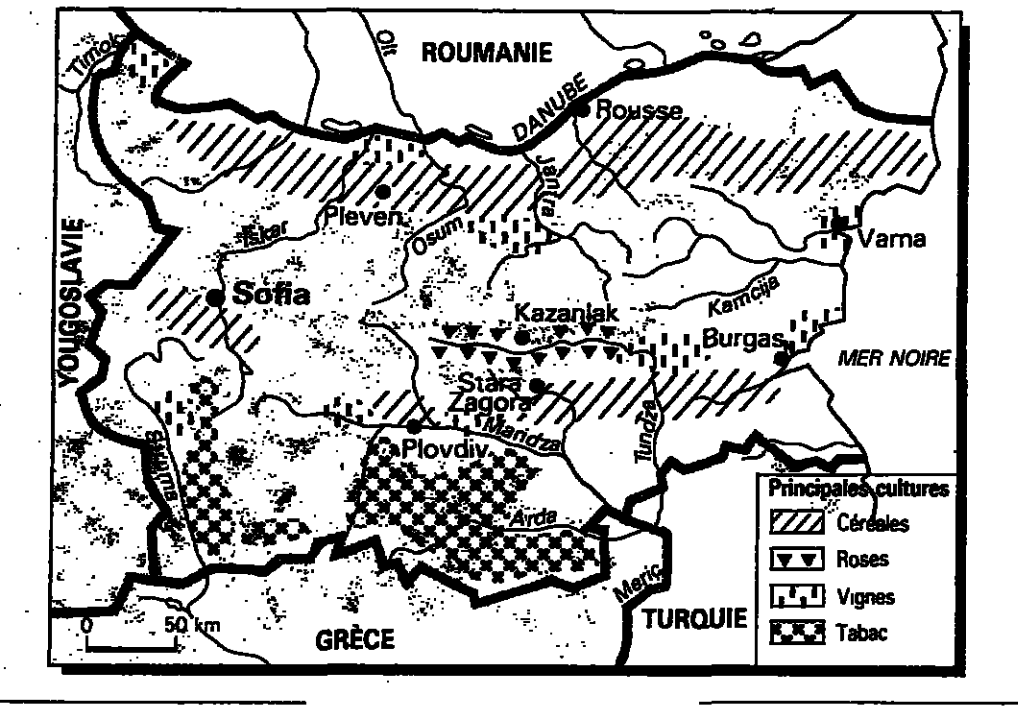
LA terre ne nourrit plus le peuple. La terre bulgare ! Depuis que les tribus mongoles qui ont donné leur nom au pays ont mis pied à terre pour adopter les mœurs agrestes des anciens Thraces, au septième siècle, jamais on n'avait vu cela. L'étonnement des Bulgares est peut-être encore plus grand que leur colère. Fils ou petit-fils de paysans pour la plupart, ils gardent le souvenir d'un pays pauvre, sans doute, mais où rien ne manquait et qui exportait quantité de produits agricoles.

Aujourd'hui, il n'y a plus de lait, plus de beurre, plus de sucre, plus de charcuterie, plus d'œufs, plus de fromage, même plus de yaourts. Toutes les denrées de base sont rationnées, mais de plus, même avec des tickets et après des heures de queue épuisantes, on n'en trouve pas. La nourriture est devenue une obsession, et *« niama »* (« il n'y en a pas ») est désormais le mot le plus utilisé de la langue bulgare. *« A l'avenir, il n'y aura plus de poulets... et ils seront plus chers »*, ironise un journal.

Les erreurs irréparables

La Bulgarie fut-elle jamais une Arcadie ? Dans l'angoisse de ce début d'hiver où la pénurie atteint des proportions jusqu'ici inconnues, tous les Bulgares seraient prêts à le jurer. Selon leur appartenance politique – « bleus », partisans de l'opposition démocratique incarnée par le président de la République, Jeliou Jelev, contre « rouges », soutiens du gouvernement néocommuniste d'Andrei Loukanov, – ils font remonter le début de la catastrophe soit au 9 septembre 1944 (installation par l'armée rouge d'un pouvoir communiste), soit à 1971, date où le régime décréta le passage à une organisation « supérieure » de l'agriculture : en coiffant les coopératives villageoises de gigantesques « complexes agro-industriels », on acheva de déposséder les paysans de leurs bénéfices et de leurs responsabilités de producteurs.

« L'agriculture collectivisée produit 20 tonnes de tomates à l'hectare, l'agriculture privée 100 tonnes à l'hectare », explique l'agronome Ivan Bogdanov. Pourquoi ? *« Pour cueillir les tomates à point, sans en perdre, il faut passer matin et soir. Un propriétaire le fait. Un fonctionnaire, non. »* Ivan Bogdanov, qui a longtemps travaillé comme expert dans les régions fertiles du nord de la Bulgarie, fait soigneusement la différence entre les « erreurs » réparables et celles qui ne le sont pas. Réparables, selon lui, sont les dégâts commis par la surexploitation des terres, la destructuration des sols par les lourds engins soviétiques, l'utilisation abusive d'engrais ou de pesticides (même si la qualité chimique des produits est en ce moment désastreuse, pollués qu'ils sont de nitrates et de métaux lourds). Irréparables, en revanche, les destructions d'écosystèmes lorsqu'on a canalisé bien inutilement les affluents du Danube, transformant des micro-régions très riches en plates étendues déboisées.



Un peu de sémantique : ceux qui parlent d'« erreurs » sont soit des communistes (rebaptisés socialistes), soit d'anciens alliés des communistes comme les membres de l'Union nationale agrarienne, passée à l'opposition après le 10 novembre 1989 (chute du vieux dictateur Todor Jivkov) et dont Ivan Bogdanov est l'un des élus. Les autres, comme les « agrariens-Nikola Petkov », la branche persécutée de l'Union agrarienne, entrée dans l'opposition en 1945, parlent de « crimes ». De crimes contre la nature et contre les hommes. Il faut entendre aussi ces gens « sortis des catacombes » pour comprendre ce qui se passe aujourd'hui dans les campagnes bulgares.

Rédacteur du journal *Zemedelsko Zname* (*l'Etendard agricole*), Ivan Stantchev parle d'une voix blanche d'un passé d'horreur. *« Les agrariens étaient la seule organisation de masse du pays. Ils ont formé les gros bataillons des deux cent mille victimes de la répression, tuées ou déportées dans des camps.*

de Sofia
SOPHIE GHERARDI

Lire la suite page 26

Roumanie : les atouts gâchés

Potentiellement un des plus riches d'Europe, le secteur agricole est mis à mal entre les mensonges d'hier et la fraude d'aujourd'hui

« *MAIS vous labourez trop tôt ! » « Monsieur, nous ne labourons pas quand il faut labourer, mais quand il y a du fioul pour les tracteurs ! »* Ainsi dialoguaient, il y a peu, un paysan roumain et le représentant d'un important groupe sucrier français, Sucres et Denrées, intéressé par un éventuel investissement dans le pays. Cet échange, aussi bref a-t-il été, illustre bien les difficultés énormes qu'ont les experts occidentaux à réfléchir avec un tant soit peu de rationalité sur les économies des anciens pays socialistes. Comment expliquer ainsi – les experts de Sucres et Denrées sont formels – que la Roumanie pourrait, en matière de culture betteravière, faire *« au moins aussi bien qu'en France »*, mais que les rendements y dépassent rarement 2 tonnes à l'hectare contre 14 tonnes dans l'Hexagone ?

Autre certitude de base : la Roumanie, par sa situation géographique privilégiée et la qualité de ses terres – le fameux *« tchernoziom »* ukrainien en Valachie, par exemple – pourrait avoir une des agricultures les plus riches d'Europe. Mais « pourrait » seulement car, ici peut-être plus qu'ailleurs, la socialisation de l'agriculture, aggravée dans les dernières années de la dictature de Nicolae Ceausescu par une politique de destruction pure et simple du paysage rural, a gâché la plupart de ses atouts. Ainsi un tiers de la superficie agricole est affectée par une redoutable érosion, un quart de cette superficie, qui aurait dû être irrigué, ne l'a pas été du fait du manque d'énergie.

Il est toutefois impossible de chiffrer l'ampleur du dégât, compte tenu du manque de fiabilité – c'est un euphémisme – de l'appareil statistique. *« A chaque mensonge de l'année précédente s'ajoutait le mensonge de l'année en cours et ainsi de suite... »*, ironise aujourd'hui un fonctionnaire du ministère de l'agriculture.

En avril 1990, un document publié par la Commission nationale des statistiques – premier texte de source roumaine tentant de donner une première évaluation de l'économie du pays – indiquait que dans le cas du blé les chiffres de production avaient été multipliés par trois et pour le maïs par sept ! Autre inconnue : le niveau exact des exportations, massives disait-on, de produits agricoles roumains vers l'URSS, permettant au Conducator de réaliser son rêve suicidaire de remboursement intégral de la dette extérieure roumaine.

Une grande confusion

L'agriculture roumaine était partagée en deux sphères bien distinctes : le secteur d'Etat, regroupant des exploitations souvent immenses et dont la productivité pouvait apparaître, toutes choses étant égales, comme satisfaisante, et le secteur coopératif, rassemblant les coopératives agricoles de production (CPA), considérées comme les parents pauvres du système. Les fermes d'Etat occupaient environ 15 % de la surface agricole, les coopératives environ 60 %.

Le reste était laissé à la disposition des agriculteurs qui pouvaient ainsi cultiver des parcelles n'excédant pas 0,15 ha. Certaines régions de collines et de montagnes avaient échappé à la collectivisation des terres, et l'étranger de passage dans ces zones privilégiées sera toujours surpris en découvrant au hasard de ses promenades quelques fermes cossues, quelques Mercedes et quelques auberges bien garnies.

Huit mois après la « révolution » de décembre, les nouvelles autorités de Bucarest n'ayant pas encore défini clairement les grandes lignes de leur future politique agricole, une grande confusion règne aujourd'hui dans les campagnes roumaines. Une des premières décisions a été de – *« donner »*, disent les uns, *« seulement prêter »*, rétorquent les autres – 5 000 m² de terrains aux paysans pour leur usage personnel. Cette attribution n'a pas été sans mal, chacun voulant se voir attribuer les meilleures terres.

Aussitôt qu'ils furent devenus, ou redevenus propriétaires, les agriculteurs roumains se mirent tous à cultiver leurs nouveaux « domaines » avec un matériel de fortune. Beaucoup sortirent des réserves où ils les avaient cachés (certains les avaient même enfouis sous la terre) les antiques outils, le plus souvent en bois, qui servaient à leurs ancêtres. Image surréaliste que ces silhouettes de paysans penchés sur des socs en bois à quelques dizaines de kilomètres de Bucarest !

Si les fermes d'Etat, fonctionnant comme des entreprises industrielles, n'ont pour le moment pas été affectées par les réformes, les coopératives en revanche ont beaucoup souffert. *« Ils travaillent tous sur leur champ et plus du tout pour la coopérative »*, se plaint ainsi Ivan Veronica, responsable de la coopérative de Snagov, au sud de la capitale.

« Comme ingénieur agricole, je pense toutefois que les paysans ont intérêt à se grouper. Mais aujourd'hui c'est très difficile de les persuader de travailler encore pour la coopérative. A cause des absences, certains terrains ne sont plus travaillés, certaines cultures sont abandonnées. Les paysans recommencent toutefois à venir me consulter pour tel ou tel problème pratique. »

Dans certaines régions, les coopératives ont été purement et simplement dissoutes. Dans d'autres, les paysans partagent leur temps entre la coopérative et leurs terrains personnels. Ici, les paysans qui avaient déserté la coopérative, se regroupent à nouveau notamment pour l'utilisation de machines agricoles ou de semences. Là, les premiers arrivés se sont servis, laissant les autres sans terre et avec comme seule ressource la maigre pension allouée par la coopérative.

Le marché noir

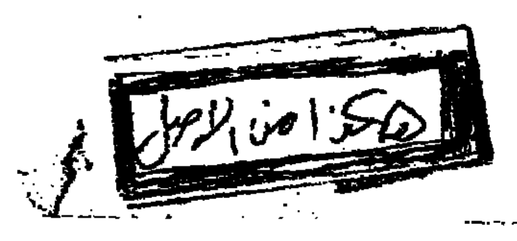
En attendant que les autorités remettent un semblant d'ordre, et cette attente risque de durer compte tenu du flou politique dans lequel baigne la Roumanie, les récoltes se font vaille que vaille, avec l'impossibilité de préciser leur niveau exact. La sécheresse, le manque de carburant, aggravée par la crise pétrolière, ne laissent pas augurer de miracles. Ainsi la récolte de blé serait estimée à un peu plus de 7 millions de tonnes. Or, sur ce total, la moitié seulement est revenue dans les coopératives pour la fabrication du pain, les paysans ayant stocké le reste, espérant une hausse rapide des prix.

Ce phénomène s'est produit dans la plupart des autres secteurs. *« Il y a de la viande, bien sûr, mais nous ne savons pas où elle se trouve »*, disent les Roumains. En revanche cette redistribution des terres a entraîné une forte amélioration de la production et de la commercialisation des légumes, de nombreux paysans s'étant précipités sur les marchés des villes pour vendre, à des prix bien supérieurs à ceux pratiqués auparavant, leurs productions personnelles.

Même si le gouvernement de Bucarest parvient à mettre un minimum d'ordre dans l'organisation de l'agriculture, celle-ci ne pourra redevenir efficiente sans que se créent des circuits de distribution, internes et externes, un tant soit peu cohérents. Pour le moment, en effet, le marché noir est devenu la seule pratique commerciale ; et si certains y voient les prémices d'une économie de marché, les autres craignent une dangereuse dérive. Pour acquérir des devises ou même pour s'acheter les objets dont ils ont besoin et qui manquent en Roumanie, les paysans n'hésitent pas à franchir les frontières avec leurs produits pour vendre ceux-ci dans les pays voisins, à tel point que le gouvernement a pris récemment des mesures visant à empêcher de telles pratiques. Comme il avait décidé au début de l'été de ne plus importer de produits alimentaires, le risque existe de voir l'agriculture roumaine se refermer sur elle-même.

Cependant, les experts occidentaux restent pour la plupart relativement optimistes, partant du principe tout simple que s'il y a une terre fertile, des paysans volontaires et une demande potentielle, aucune raison au monde n'empêcherait une agriculture de se développer normalement. Mais la Roumanie est-elle un pays normal ?

de Bucarest
JOSÉ-ALAIN FRALON



CHAMPS ECONOMIQUES

L'agriculture dans les pays de l'Est

Tchécoslovaquie : un attachement perdu

La collectivisation des terres et la spécialisation des tâches ont rendu les gens incapables de gérer seuls une exploitation

LA collectivisation de l'agriculture tchécoslovaque, qui culmina en violence dans les années 50, est parvenue à presque réduire à néant l'attachement traditionnel du paysan à la terre. Aujourd'hui, la Tchécoslovaquie s'efforce de bâtir une nouvelle agriculture, privatisée, en adaptant les «acquis du socialisme» et en s'inspirant de ses voisins de l'Ouest.

Selon le modèle soviétique, l'agriculture présente deux structures : les fermes d'Etat – l'équivalent des sovkhoses – et les coopératives agricoles unifiées JZD – les kolkhoses – désormais ZD seulement, coopératives agricoles. Les fermes d'Etat sont issues des grandes propriétés, dont les propriétaires, le plus souvent des aristocrates ou des ordres religieux, furent expropriés et déportés ou emprisonnés ; mais on les trouve aussi dans les régions frontalières, d'où furent chassés les Allemands des Sudètes. Les nouvelles populations qui s'y installèrent n'ayant aucune expérience dans l'agriculture, l'Etat en a pris en main l'exploitation. C'est aussi le cas des fermes d'Etat qui se sont constituées par la suite à partir de coopératives en faillite.

Les coopératives, elles, sont en principe nées de l'union «spontanée» des petites exploitations agricoles d'un village qui ont mis en commun terres, bétail et machines. En vérité, en 1952, ces adhésions se firent sous pressions et menaces.

En 1958, une première vague d'unification réunit les coopératives de plusieurs villages. En 1974, une nouvelle vague constitua des géants allant jusqu'à 5 000 hectares.

Le système était bien entendu centralisé, le plan quinquennal et les directives visant à l'autosuffisance des pays d'une façon aujourd'hui unanimement critiquée. Grâce à de généreuses subventions, allant jusqu'à 65 % dans certaines régions, les Tchécoslovaques avaient à manger (les produits de base étaient très peu chers) et exportaient même de la viande et des produits laitiers vers l'URSS.

Des activités secondaires

Les coopératives, pour faire des profits, ont développé au cours des ans des productions secondaires : pièces détachées pour l'industrie chimique, automobile, etc. Aujourd'hui, certaines de ces productions devront être abandonnées, et les coopératives comptent se réorienter vers les produits agro-alimentaires et leur conditionnement.

«Ces activités secondaires nous auront au moins appris le sens des affaires», constate avec philosophie Pavel Pangrac, président de la coopérative d'Ondrejov qui s'étend sur 2 500 hectares à 40 kilomètres de Prague. Fils de paysans, ingénieur agronome et âgé d'une quarantaine d'années, Pavel Pangrac affirme qu'ici *«on a définitivement perdu le sens de la terre»*. Selon lui, la spécialisation des tâches pendant les quarante dernières années (tractoristes, réparateurs, etc.) a rendu les gens incapables de gérer seuls une exploitation.

Le seul cadre viable pour l'instant est la coopérative, à laquelle il faut donner le temps, le calme et la liberté de penser son avenir, selon P. Pangrac. Seuls deux membres d'Ondrejov sur quatre cent soixante-dix (dont cent cinquante retraités) l'ont quittée cette année, pour s'installer à leur compte.

L'un d'eux, Josef Smid, n'a eu toute sa vie que cette idée en tête. Ayant perdu son père à l'âge de douze ans – il en a aujourd'hui soixante-trois, – il a dû gérer seul l'exploitation familiale pendant neuf ans. Puis le régime communiste, en 1952, l'a enrôlé de force dans la coopérative, avec ses 16 hectares, son bétail et ses machines, toutes neuves à l'époque. Un an plus tard, J. Smid a profité du dégel politique pour reprendre ses biens et se remettre à son compte pendant cinq ans. En 1958, une nouvelle collectivisation l'a forcé à rentrer au sein de la coopérative.

Aujourd'hui, dit-il, *«j'ai pu reprendre mes terres, qui m'ont toujours formellement appartenu, mais aucune loi ne me permet encore de reprendre mes bêtes et des machines. J'ai dû louer cette année des machines à la coopérative pour semer du blé, de l'orge et des pommes de terre, et j'ai emprunté de l'argent»*. Confiant dans l'avenir, il dit travailler pour son petit-fils et ajoute que dans son village de nombreux voisins lui ont proposé d'exploiter leurs terres.

En Slovaquie, où sont à la fois les meilleures terres et des régions montagneuses, traditionnellement très désavantagées, vingt-deux mille agriculteurs ont déjà émis le souhait de reprendre leurs terres. Le ministère slovaque de l'agriculture a d'ores et déjà décidé de subventionner les producteurs privés de fruits et les petits élevages de moutons dans les montagnes. *«Nous ne voulons pas détruire les coopératives prospères*, souligne Jozeph Habovstiak, vice-ministre de l'agriculture slovaque, *mais nous aiderons l'entreprise privée.»*

Pour Miroslav Adamec, chargé de l'agriculture au ministère de l'économie, *«les coopératives auront un caractère nouveau avec leur privatisation»*. La bonne moyenne des exploitations est, selon lui, de 2000 hectares. *«Les fermes d'Etat auront les mêmes chances que les coopératives. Mais il nous faut trouver la limite entre la conservation de l'agriculture et la pression pour qu'elle s'adapte à l'économie de marché.»*

La privatisation des sols

Deux lois sur la privatisation devraient être votées avant la fin de l'année : la loi sur la terre et celle fixant les rapports du propriétaire au sol. Pour M. Adamec, la terre aura une valeur de 5000 à 120000 couronnes/hectare, selon sa qualité, et l'exploitant devra payer un loyer au propriétaire. Dans la coopérative de Modletice, à 20 kilomètres de Prague, 70% du sol appartient à des propriétaires, 30% de ses membres seulement possédant de la terre. Selon Jaroslav Frydrych, son président, il y aura de nombreux problèmes à régler pour privatiser la terre.

Les fermes d'Etat, elles, retrouveront partiellement leur propriétaire initial avec la grande privatisation. Ainsi, le monastère de prémontrés de Tepla (qui fonda près de son site la ville d'eau de Marienbad) possédait 6000 hectares de forêts et 4000 hectares de terre arable avant 1948. Selon Ludolf Kazda, recteur du monastère, son ordre est prêt à laisser gratuitement la ferme d'Etat exploiter ses terres, et l'usine traiter le bois de ses forêts, si l'ensemble de ses propriétés – d'une valeur de 400 millions de DM – lui est restitué.

Cependant, quarante ans de socialisme auront eu au moins une chose de bonne pour l'avenir : les régions frontalières avec l'Ouest, véritables no man's land, serviront désormais à l'agriculture alternative, ce qui représente 5 % des terres. L'abus des engrais chimiques a contaminé une grande partie des sols, et l'agriculture devra, en tout cas, se restructurer rapidement pour produire moins et mieux.

Cette année, elle a déjà fait la une des journaux à deux reprises : d'une part, la Tchécoslovaquie a appris qu'elle avait une surproduction de viande de bœuf de 16 %, car, après la hausse des prix de la viande du 1er août, la consommation a baissé et il y a eu 27 000 tonnes d'excédents. D'autre part, la sécheresse a entraîné une faible récolte de pommes de terre, la base de l'alimentation locale. Comme le prix de vente en est très bas – 3,5 couronnes (1 couronne = 0,17 franc) le kilo – les producteurs ont préféré les stocker et il y a eu pénurie pendant un bon mois en septembre. Finalement, des pommes de terre ont été importées de Pologne.

Les prix doivent être libéralisés le 1er janvier prochain, et *«nous ne savons toujours pas quelles seront les limites fixées»*, se plaignent la plupart des agriculteurs. Aux élections de juin, il y avait sept partis agraires en lice, trop faibles pour être éligibles. Aussi, la représentation de l'agriculture est-elle quasiment nulle au Parlement, et les paysans ont le sentiment que des «étrangers» légifèrent sur leur sort. Fin octobre, a été fondée l'Union agraire tchèque et morave pour défendre leurs intérêts.

Réunie récemment en séminaire, l'Union agraire a mis en garde le gouvernement contre de futures pénuries dans le secteur agro-alimentaire, si les prix et les subventions ne sont pas clairement définis. Le gouvernement fédéral a notamment refusé de compenser par des subventions la hausse du prix du pétrole. De plus, il est difficile de prévoir la baisse de la consommation, après la hausse des prix qui aura lieu en janvier 1991.

Le ministre des finances, Vaclav Klaus, veut, en tout cas, abandonner peu à peu le système des subventions et le remplacer par le Fonds de régulation du marché, dont le fonctionnement devrait représenter en 1991, 7,7 milliards de couronnes. Des subventions de 8,5 milliards de couronnes sont cependant prévues pour l'an prochain, qui selon Jon Fencl, président de l'Union agraire, suffiront à peine à couvrir la hausse du prix du pétrole. Ainsi, l'examen d'entrée dans l'économie de marché sera-t-il dur pour l'agriculture comme pour l'industrie.

de Prague
ANNE DASTAKIAN

Ces trois reportages mettent fin à une enquête sur l'agriculture dans les pays du COMECON : «Est : à la recherche du paysan perdu» (le Monde *du 10 octobre 1989) ; «Pologne : une agriculture archaïque» (17 octobre) ; «Hongrie : les agriculteurs liés à l'Est» (24 octobre) ; «RDA : une agriculture menacée» et «Des paysans inquiets» (19 juin 1990).*

Bulgarie : la terre orpheline

Suite de la page 25

«On a collectivisé la terre sans loi, en obligeant les paysans à signer leur adhésion «volontaire» aux coopératives. Les hommes fuyaient dans la montagne pour ne pas signer. Rattrapés, ils étaient torturés. Ou tués. Les cadavres retrouvés dans les charniers un peu partout en Bulgarie avaient les os fracassés. Ils avaient été jetés aux cochons.»

Cet homme qui a passé dix ans de sa vie dans les camps ne croit pas au changement : *«Les communistes tiennent les manettes. L'appareil répressif est encore en place et, dans les villages, les gens connaissent leurs bourreaux par leur nom. Rien n'est possible tant que les municipalités n'auront pas été remplacées.»* Et les élections locales n'auront lieu qu'en février, au plus tôt.

Des paysans méfiants

Laconiques et méfiants, les paysans bulgares attendent. Ils en ont déjà vu passer, des réformes. La taille du lopin privé variait selon les phases d'ouverture ou de durcissement idéologique ; on avait droit à un mouton «privé», puis à trois, puis à aucun. A la fin du régime Jivkov, déjà, on avait accordé l'autonomie aux coopératives, les laissant libres de produire ce qu'elles voulaient et d'exporter – l'Etat se contentant de rafler 60 % des recettes en devises...

Population vieillissante, sans formation, d'ailleurs relativement à l'aise puisque dégagée du souci de la subsistance quotidienne qui accable les citadins, les agriculteurs travaillent à stricte proportion de leurs intérêts : le plus possible sur leurs lopins privés, le moins possible pour la coopérative. Les prix des légumes et des fruits ayant été libérés, on a vu apparaître, aux portes des magasins d'Etat parfaitement vides, des petits étals de poivrons, tomates ou poireaux affichant un prix uniforme de 2 leva (1 leva = 6,9 francs) le kilo (dix fois plus qu'il y a quelques mois ; pour mémoire, 300 leva sont déjà un bon salaire et les retraités touchent entre 120 et 180 leva par mois).

Les bienfaits de l'économie de marché ne sont guère allés plus loin. Faute de débouchés dans les circuits commerciaux, toujours étatisés, les paysans stockent ou laissent pourrir les récoltes, et ne livrent que le strict minimum aux douze monopoles de l'agro-alimentaire, qui paient au dessous du prix de revient.

Dans le village de Korten, près de Stara-Zagora, dans le centre de la Bulgarie, Stoïko noie son après-midi dans l'alcool. Whisky, pour le standing. Dans son blouson Marlboro, il a les poches bourrées de billets de banque. Mais l'argent ne lui sert à rien. Il a cent vingt cochons à nourrir et pas de fourrage. Il attend une livraison de 60 tonnes, mais rien ne vient. A qui la faute ? *«Aux communistes»* (passons sur les qualificatifs). Avec le président de la coopérative La Gloire de septembre – l'homme fort du village, – il en viendra presque aux mains : *«Mes bêtes meurent, donne-moi mon fourrage, accapareur !»*

L'autre – le «nomenklaturiste» type ; selon des témoins bulgares – ne se trouble pas ; non, sa coopérative n'a pas de problèmes. La production de raisin et de plans de vigne se développe. Il a des contacts avec l'étranger, notamment avec la France, il exporte de la viande, du lait, du fromage, des fruits. *«Le conseil des ministres a décidé d'exporter le maximum pour payer la dette extérieure du pays, alors nous faisons de gros ffforts.»* Curieusement, à Sofia, on explique que l'exportation de denrées alimentaires est interdite à cause de la pénurie intérieure. Le message passerait-il mal à la base ?

Il faut reconnaître à Peter Petrov, qui préside avec dynamisme cette coopérative, le sens des réalités. Bénéficiant de l'autonomie, il vend ses produits au plus offrant, et si possible en devises, pour pouvoir réinvestir. Aux prix actuels offerts par Rodopa, le monopole d'Etat des viandes, il ne vend pas. C'est d'ailleurs pour cela que la viande est si rare dans le pays. Mais, de l'avis général, cela va bientôt s'améliorer : comme il n'y a plus de fourrage, les bêtes seront abattues. Quant à l'an prochain...

Dans une autre région, au sud de Bourgas, au bord de la mer Noire, on produit du raisin et du vin. Beaucoup moins qu'avant. En 1985, quand le «grand frère» soviétique a décrété le régime sans alcool, entre le tiers et le quart des vignes bulgares ont été arrachées... Otsaki Dimitrov, qui fait du vin dans une petite cave à Sosopol, avec des moyens dérisoires et un amour infini de son métier, raconte : *«Entre la sécheresse et les erreurs innombrables qui ont été commises, la production de vin est revenue à son niveau d'il y a quarante ans. Cette année, on aura produit entre 150 000 et 200 000 tonnes, trois fois moins qu'en 1978.»*

Otsaki Dimitrov mûrit ses vins à base de cabernet, d'aligoté ou de cépages bulgares comme la tamianka, dans des tonneaux vieux de soixante ans. Il doit obligatoirement choisir des raisins très sucrés, car toute chaptalisation lui est interdite : il n'y a pas de sucre ! Légitimement fier de sa production – entre 12,4 et 12,5 degrés d'alcool, – il la livre à Vinprom, le monopole d'Etat. Alors que le raisin coûte 1 lev le kilo, on lui paye le vin 1,4 lev le litre... Et, demain, avec l'économie de marché ? *«Je reprendrais bien ma petite cave. Avec l'aide de capitaux étrangers que je rémunérerais en vin, je pourrais...»* Il s'interrompt brusquement : *«Mais rien n'est fait, c'est du rêve, tout ça.»*

Une même attente

Partout en Bulgarie, le même scepticisme, la même attente. «Ils» sont toujours là. La loi agricole, cela fait bientôt un an qu'elle doit être votée «en priorité». Pour Ivaïlo Trifonov, le directeur de cabinet du président Jeliou Jelev (qui, dans l'étrange «cohabitation» à la bulgare, représente en fait l'opposition), les ci-devant communistes du PSB (Parti socialiste bulgare) *«ont carrément bloqué la réforme de l'agriculture»*. Pour lui, le premier geste à faire pour dégripper le système d'approvisionnement, c'est de démanteler les monopoles. *«Le gouvernement socialiste veut libérer les prix sans casser les monopoles : c'est inacceptable.»*

Privatiser, c'est pourtant le mot d'ordre unique, aussi bien au gouvernement que dans l'opposition. Tout le monde est d'accord pour que la terre soit rendue à ses anciens propriétaires. Mais là apparaissent des clivages insolites. Entre traditionalistes – les agrariens-Nikola Petkov notamment, – qui veulent revenir à une structure de petites propriétés limitées par la loi à 30 hectares, et modernistes – le gouvernement, l'Union agrarienne, mais aussi la présidence de la République, – qui veulent favoriser une agriculture performante. La différence est que le gouvernement veut encourager le maintien, sur une base volontaire, des coopératives, tandis que les «hommes du président» espèrent voir surgir des exploitants agricoles au sens où on l'entend en France.

Mais y a-t-il assez de candidats pour le «retour à la terre» après des décennies où l'agriculture servait, si l'on ose dire, de vache à lait à l'industrie ? Il reste 17 % de la population active dans l'agriculture, mais les jeunes sont partis : 80 % des éleveurs auraient dépassé l'âge de la retraite. Luben Berov, le conseiller de la présidence pour les questions agricoles, nous a révélé les résultats d'un sondage effectué auprès de cinq mille personnes dans vingt-cinq villages et villes de Bulgarie. Interrogées sur leurs intentions à l'égard de la terre qui va leur être rendue, environ un tiers ont déclaré vouloir la travailler elles-mêmes, un autre tiers souhaitent être simplement indemnisées, 20 % sont prêtes à la laisser aux coopératives en échange d'une rente et 10 % la confier à une personne de leur choix. A la recherche d' «entrepreneurs» agricoles, les services de Luben Berov s'intéressent moins aux 72 % de personnes qui disent se contenter de leur ancienne propriété qu'à une population de 6 % qui dit vouloir acquérir la plus grande surface possible et s'endetter pour s'équiper.

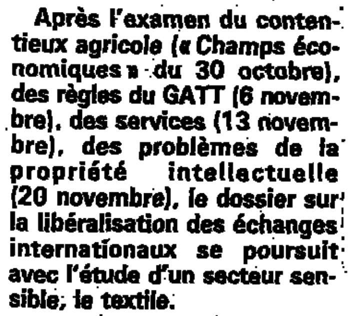
Si le pays doit s'appuyer sur cette future paysannerie «moderne», il aura besoin d'aide étrangère. La France, qui a invité une centaine d'agriculteurs bulgares pour des stages de formation, est déjà présente en Bulgarie. La filière agro-alimentaire (du tabac au sucre ou aux fruits et légumes) offre des possibilités : les Occidentaux apporteraient le savoir-faire et les capitaux, les Bulgares la matière première et le travail.

Seulement, là aussi, le pays paralysé attend des lois de privatisation claires. Opposition et gouvernement unanimes promettent : avant le printemps. Cette année, les lilas ont refleuri en octobre. L'expérience paysanne est formelle : c'est l'annonce d'un hiver terrible.

de Sofia
SOPHIE GHERARDI

7-6, 6-4).

CHAMPS ECONOMIQUES



Les enjeux du commerce mondial

Un nouvel habillage pour le textile

Les pays en développement souhaitent une ouverture plus grande des marchés occidentaux pour un secteur fortement protectionniste

Après l'examen du contentieux agricole (« Champs économiques » du 30 octobre), des règles du GATT (6 novembre), des services (13 novembre), des problèmes de la propriété intellectuelle (20 novembre), le dossier sur la libéralisation des échanges internationaux se poursuit avec l'étude d'un secteur sensible, le textile.

LIBÉRALISER les échanges internationaux : en se fixant cet objectif l'Uruguay round, le cycle de négociations commerciales multilatérales du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) qui doit s'achever début décembre à Bruxelles, a mis en avant la question de l'accès aux marchés. Tout en intégrant de « nouveaux sujets » (les services, la propriété intellectuelle), les pays membres se sont ainsi contraints à produire des avancées significatives sur des dossiers à forte « teneur » protectionniste, en s'efforçant d'ouvrir les marchés et de limiter les pratiques déloyales, qu'il s'agisse de subventions, de dumping, de contrefaçons ou de quotas.

Dossier emblématique de cette nouvelle donne, la négociation sur le textile est pourtant restée à part en raison de la pesanteur des positions en présence. Pour les industriels européens, notamment français, les échanges mondiaux de produits textiles doivent rester un « cas spécial » et même pour les Américains, tellement spécial, qu'il justifierait un protectionnisme renforcé. En revanche, les pays en développement (PVD) voudraient voir s'ouvrir davantage les marchés occidentaux.

A la session ministérielle « à mi-parcours », en décembre 1988 à Montréal, la question textile ne put faire l'objet d'un accord, pas plus que l'agriculture, la défense de la propriété intellectuelle et l'usage des clauses de sauvegarde dans la réglementation du GATT. Les pays membres avaient en effet souhaité, en septembre 1986 à Punta-del-Este, *« élaborer des modalités permettant l'intégration éventuelle du textile au sein du GATT »*. Autrement dit, négocier le démantèlement de l'Accord multifibres (AMF), ce qui constituerait une véritable révolution culturelle pour les industriels du secteur.

La concurrence des pays à bas salaires

Dérogatoire aux règles du GATT, cet accord permet aux pays industrialisés de protéger leurs industries textiles contre la concurrence des pays à bas salaires. Renouvelé trois fois depuis sa signature en 1974, l'AMF, qui concerne une quarantaine de pays, stipule que la presque totalité des produits du textile et de l'habillement peuvent être soumis à limitation ou réglementation des importations en cas de distorsion des marchés. Par ce biais, la CEE est parvenue, depuis la signature du deuxième AMF en 1977, à stabiliser ses importations, l'AMF-IV, actuellement en vigueur, arrivant à expiration en juillet 1991. A l'aune des règles édictées par le GATT, le secteur textile apparaît donc pour le moins indiscipliné.

Le textile-habillement représente 6 % du commerce mondial de marchandises, pesant plus de 140 milliards de dollars en 1989. Depuis 1980, ces échanges ont crû de 6 % par an dans le textile, de 10 % dans l'habillement. Surtout, au cours des vingt dernières années, sont apparus des « petits nouveaux » plutôt doués : les pays industrialisés réalisaient 35 % de la transformation mondiale des fibres en 1988, contre 41 % en 1980, les pays en développement passant de 40 à 48 %.

Dès les années 70, les nouveaux pays industriels d'Asie avaient profité de leurs faibles coûts salariaux pour entrer en force sur le marché mondial. Cet avantage s'est réduit dans les années 80, notamment en période de hausse du dollar, auquel la plupart de leurs monnaies sont liées, alors que les industries occidentales réduisaient fortement leurs effectifs. Aussi ces pays exportateurs auraient choisi de « tricher » et de « copier », au moyen du dumping, de la contrefaçon et des subventions.

Cette attitude a d'une certaine manière servi les industriels occidentaux. Volontiers considérés comme partisans d'un protectionnisme désuet, les lobbies du textile européens estiment avoir tout de même des raisons de se plaindre : si les importations en provenance des quatre fournisseurs dominants de la CEE (Hongkong, Corée du Sud, Macao et Taïwan) sont maîtrisées depuis 1977-78, avec une progression moyenne annuelle de 3,2 %, les achats à la Chine (+21,6 % par an), à la Turquie (+12,2 %), à l'Inde et au Pakistan (+12,2 %), et aux pays de l'ASEAN (+11,6 %), ont progressé à des rythmes soutenus.

De plus le textile-habillement européen, qui représente trois millions d'emplois directs et probablement autant d'indirects, pourrait en perdre encore un million en cas de libéralisation immédiate. Certains responsables des grandes entreprises du secteur jugent ces « dégraissages » nécessaires, mais les firmes de moins de vingt salariés représentent par exemple 44 % du chiffre d'affaires de l'habillement français, les petites et moyennes firmes y contribuant pour plus de la moitié dans le textile. Le poids des « petits », en particulier en France, donne une couleur indéniablement protectionniste aux revendications des industriels de la CEE.

Cependant, conscients d'être *« en retard d'une image »* comme le dit Michel de Rosen, directeur général de Rhône-Poulenc Fibres, les professionnels européens ont fini par renouveler leur argumentaire. En mars 1989, Louis-Charles Bary, président de l'Union des industries textiles en France, réclamait encore *« le renouvellement de l'AMF, qui reste indispensable »*. Ce langage était clair, mais peu réaliste, compte tenu de la nécessité politique pour le GATT d'arriver à un accord « libéral ».

Un démantèlement de l'Accord multifibres

Actuellement plus personne, à Bruxelles ou à Genève, n'évoque ouvertement une reconduction de l'AMF. On parle même de le démanteler. Mais à quelles conditions ! Les milieux textiles européens souhaitent parvenir à un système qui garantisse : *« l'ouverture des marchés des pays tiers actuellement fermés aux exportations européennes et américaines »* ; *« le renforcement des règles et disciplines du GATT pour mettre un terme au dumping, aux subventions, au piratage des marques, modèles et dessins »* ; *« un régime transitoire permettant d'assurer le retour du secteur dans le GATT, à terme et sous conditions »*.

Avec un « terme » fixé à l'horizon 2005, cette « transition » ressemble à un répit. *« Le mieux serait qu'il n'y ait pas d'échéance »*, reconnaît même L.-C. Bary, qui se résigne à demander *« quinze ans au minimum de régime transitoire, avec trois étapes conditionnelles »* qui seraient autant d'occasions de *« réviser les décisions prises »*. Tel est le marché : proroger l'AMF, éventuellement sous un nouvel habillage, tant que le commerce international ne s'exercera pas sur la base d'une concurrence loyale, dans la réciprocité et la transparence. Il y faudra probablement plus de quinze ans...

Sur ce terrain, les Etats-Unis avaient tenu jusqu'à ces dernières semaines un discours plus radical encore : début octobre, les parlementaires d'outre-Atlantique, sous la pression des lobbies, voulaient faire adopter un « textile bill » très protectionniste. Après le veto du président George Bush, les Américains ont modéré leur ultra-protectionnisme, renonçant au quota « global » et s'alignant sur les positions européennes (*le Monde* du 15 novembre 1990). Alors que la division des Occidentaux laissait aux PVD l'avantageux rôle d'arbitre, cette adhésion marque un retour au clivage Nord-Sud.

Comme la plupart des autres pays du tiers-monde, la Thaïlande fait valoir que les concessions demandées sont *« déséquilibrées »* par rapport aux promesses américano-européennes. Le Pakistan, avec l'appui de l'Inde, des pays de l'ASEAN et de Hongkong, réclame pour sa part l'abolition de l'AMF, qui introduirait des *« restrictions et quotas injustes »* dans le commerce des textiles. L'enjeu est de taille pour ces pays : textile et habillement réunis représentent par exemple 82 % des exportations de produits manufacturés du Pakistan, près de 50 % pour la Chine.

Quoi qu'en disent certains industriels européens, le thème de la division internationale du travail (en substance : laissons les PVD exploiter l'avantage de leurs bas coûts de revient pour se développer) est moins en vogue que dans les années 70. D'autant plus que les zélateurs de l'AMF peuvent présenter un bilan positif en matière d'aide aux pays exportateurs : ouverture aux importations des *« vrais »* PVD (par opposition à des pays comme la Corée du Sud, plus développée, où l'électronique a supplanté en 1989 le textile comme premier secteur exportateur) et des pays *« préférentiels »* de la Méditerranée et de la zone ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique), intégration des *« pauvres »* de l'Europe, comme le Portugal où le textile-habillement représente 30 % des exportations.

Enfin l'Est a supplanté le Sud. Selon Julien Charlier, président de DMC (*le Monde* du 16 novembre 1990) : *« Sauf pour l'aide aux pays les plus démunis, le développement des échanges avec les pays tiers doit maintenant et provisoirement passer au second plan. Notre objectif prioritaire doit être aujourd'hui l'intégration et le développement économique des pays de l'Est européen. »* Les industriels européens se sont emparés de ce thème pour réclamer une prorogation de l'AMF, au motif, comme dit l'un d'eux, qu'ils ne peuvent *« prendre en charge toute la misère textile du monde »*.

FRÉDÉRIC BÉGHIN

CHRONIQUE

Le paradoxe de Margaret de Gaulle

PAUL FABRA

Si l'on a tout dit, ou en tout cas si on a dit beaucoup de choses sur les ressemblances, frappantes ou moins frappantes, de tempérament, de comportement et de doctrine entre Margaret Thatcher et le général de Gaulle, en ce qui concerne particulièrement leur façon d'aborder les affaires européennes, il est un point de la comparaison, rarement détaché de son contexte, que la démission du premier ministre britannique met aujourd'hui dramatiquement en lumière.

Alors qu'à l'occasion du centenaire de sa naissance on vient de célébrer (dans un remarquable colloque tenu à l'UNESCO) l'action du fondateur de la Vᵉ République, on s'étonnera – ou on s'indignera – de voir ainsi la comparaison classique entre certains des aspects de sa politique et la politique européenne de Mᵐᵉ Thatcher tourner à une analyse de leurs échecs respectifs. C'est un fait que leurs propos, même lorsqu'ils exprimaient des sentiments qu'une majorité de leurs auditeurs respectifs auraient été prêts à partager, passèrent souvent pour outranciers. Ils l'étaient effectivement à leur manière. Cela nuisit beaucoup à l'influence à laquelle ils auraient pu prétendre. Comment se fait-il que, à force de ne vouloir parler que de l'essentiel des réalités politiques, ces deux leaders finirent par paraître s'en être coupés ?

Force est ici de faire intervenir un paramètre – qu'on pourrait appeler l'impératif européen – dont on mesure l'emprise dans l'esprit public, précisément dans des circonstances telles que la chute de Margaret Thatcher et les difficultés qu'avait éprouvées le général de Gaulle pour faire admettre son attitude vis-à-vis de la Communauté. Ces difficultés lui jouèrent plus d'un tour, dont sa mise en ballottage aux élections de décembre 1965.

Les critiques qu'à un quart de siècle de distance le premier président de la Vᵉ République et le premier ministre britannique démissionnaire adressèrent à la construction communautaire sont étonnamment similaires. C'est au nom de la démocratie que Mᵐᵉ Thatcher n'a cessé, depuis son célèbre discours de Bruges (20 septembre 1988), d'opposer à *« la concentration du pouvoir au centre d'un conglomérat européen la coopération entre Etats souverains »*. Alors qu'à ses yeux la première méthode consiste à s'en remettre à *« une bureaucratie »* par définition irresponsable devant les électeurs, la seconde vise à conjuguer les efforts des *« gouvernements nationaux comptables de leurs actes envers des Parlements nationaux »* (article publié sous sa signature dans le *Financial Times* du 19 novembre dernier sous le titre : « Ma vision de l'Europe : ouverte et libre »).

C'est déjà au nom de la démocratie que, dans une conférence de presse donnée le 9 septembre 1965, le général de Gaulle s'en prenait aux institutions communautaires par lui qualifiées, l'une (la Commission), de *« figuration d'exécutif »*, l'autre (l'Assemblée de Strasbourg), de *« figuration de législatif »*. Le président de la République française concluait par ces mots dont l'écho en anglais se retrouvera vingt-trois ans plus tard à Bruges dans la bouche de l'intransigeant premier ministre britannique : *« Cette hypothèque d'une technocratie, en majeure partie étrangère, destinée à empiéter sur la démocratie française dans le règlement de problèmes qui commandent l'existence même de notre pays, ne pouvait évidemment faire notre affaire dès lors que nous avions résolu de prendre notre destin entre nos mains. »*

Pour Mᵐᵉ Thatcher, il ne peut y avoir, en principe, de contradiction entre, d'une part, des politiques nationales inspirées d'un libéralisme à toute épreuve et, d'autre part, le développement d'un grand marché unique. Les Etats, s'ils comprennent bien où est leur intérêt, supprimeront les obstacles aux échanges et les subventions afin de profiter pleinement des avantages de la concurrence et de l'allocation optimale des ressources qu'on doit en attendre. Peu importe si, pendant et juste après la deuxième guerre mondiale, les économistes les plus libéraux, de nationalité française (Jacques Rueff) et de nationalité allemande (Eugen Eucken, qui continue à enseigner à Fribourg, Wilhelm Ropke, qui professe à Genève et d'autres, immigrés ou pas), commencent à forger le concept de marché institutionnel. Des institutions sont nécessaires, en viennent-ils à penser, pour maintenir le marché. Cela, Mᵐᵉ Thatcher l'ignore, ne voulant se référer qu'aux abstractions néo-libérales.

Pour le général de Gaulle, il ne saurait non plus y avoir de subordination, même limitée, des intérêts purement nationaux à un « intérêt général européen ». Pour arriver à cette conception, il s'appuie non pas sur une doctrine économique définie, mais sur l'idée qu'il se fait de la nation.

Ne nous leurrons pas sur le fonctionnement réel des institutions de caractère plus ou moins supranational. Sans contact direct avec les administrés, elles sont particulièrement sujettes aux engouements de la dernière mode intellectuelle ; flottant un peu au-dessus des réalités, elles veulent à chaque instant se prouver leur importance, fût-ce au prix d'abus de pouvoir. Les diatribes gaullistes et thatchériennes seraient plus utiles que dangereuses si elles ne visaient qu'à dénoncer les tentations permanentes de ces organismes à outrepasser leurs compétences. Le quotidien britannique déjà cité, beaucoup plus « européen » que « thatchérien », raillait récemment, exemples convaincants à l'appui, *« l'insondable nullité du Parlement européen »*. Mais il s'agit d'autre chose.

L'attaque en règle contre la *« bureaucratie »* bruxelloise ou strasbourgeoise exprime en réalité le refus au moins verbal et intellectuel de toute transcendance communautaire. Dans la réalité, il est difficile, à partir du moment où l'on accepte de bénéficier des avantages du Marché commun, de se soustraire aux arrêts de la Cour de justice européenne, d'ignorer les décisions de la Commission européenne de Bruxelles, etc. Cette impossibilité ne peut échapper à l'opinion publique. D'où la méfiance qu'elle a montrée, notamment dans les deux pays où des hommes d'Etat de grand talent ont pris pour cible la « supranationalité » pour ce genre de critique systématique.

Des analyses du général de Gaulle, ses successeurs ne semblent pas avoir tenu compte. Sous la présidence de Georges Pompidou, un premier élargissement de la Communauté (admission de la Grande-Bretagne, du Danemark et de l'Irlande) s'accompagna de l'engagement solennel, de style très « fédéraliste », de former une union économique et monétaire complète et définitive avant... 1980. Si l'engagement ne fut pas tenu par les signataires, c'est pour des raisons qui pourraient bien tenir à la nature des choses ; les avertissements du fondateur de la Vᵉ République n'y sont pour rien. On pourrait au contraire soutenir que c'est pour s'en démarquer que les pays membres, la France en tête, proclamèrent leur intention de s'embarquer dans un programme aussi téméraire. Sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, il fut proposé par la France et accepté d'enthousiasme par tous les partisans de la supranationalité le projet d'élire au suffrage universel le Parlement européen.

Une autre initiative du même septennat fut à l'origine de la création du Conseil européen. On peut y voir l'aboutissement d'un grand dessein gaulliste, à ceci près que c'est sous l'impulsion de ce Conseil des chefs d'Etat ou de gouvernement qu'a été conclu, François Mitterrand étant à l'Elysée, l'Acte unique révisant dans un sens « supranational » (règles de la majorité élargie) le traité de Rome. A peine séchée l'encre de l'Acte unique, le Conseil a entériné les conclusions du rapport Delors préconisant la création d'une banque centrale commune aux pouvoirs très étendus. Si le projet aboutit dans la forme qu'on lui prête aujourd'hui (ce qui n'est pas encore acquis, il est vrai), ce sera un nouveau « progrès » vers l'intégration tant vilipendée par le général de Gaulle.

En niant l'esprit dans lequel les traités européens avaient été négociés par d'autres, le général de Gaulle et Mᵐᵉ Thatcher ont essayé en quelque sorte de faire table rase d'une partie du passé pour mieux plier la réalité à leurs vues *a priori* sur la primauté absolue du fait national. C'est là une démarche « volontariste » (c'est-à-dire arbitraire) pour le moins paradoxale de la part d'hommes d'Etat conservateurs. Ils partaient de l'idée que les abandons de souveraineté qu'ils déploraient n'avaient été consentis qu'à cause de la faiblesse de leurs prédécesseurs (mépris gaulliste pour la IVᵉ République, mépris de Margaret Thatcher pour Edward Heath qui négocia l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE). En réalité ces « abandons » (si tel est le mot juste) avaient à l'origine paru naturels à une majorité d'électeurs.

Ni Charles de Gaulle ni Mᵐᵉ Thatcher n'ont réussi à persuader la majorité de l'opinion publique qu'en se contentant d'une coopération inter-gouvernementale, les peuples européens auraient su aussi bien surmonter leurs vieilles divisions. Une telle hypothèse est apparue à juste titre hautement invraisemblable. Du même coup, c'est eux, avec leur obsession de la nation, qui ont fait figure d'utopistes. Ils ont laissé le champ libre à l'utopie contraire, qu'on croyait oubliée et dont le retour risque de nous faire perdre beaucoup de temps : le mirage d'une unification européenne sur le modèle des Etats-Unis d'Amérique.

Où en est la politique économique ?

L'ordinateur et le supermarché

Dans une économie libérale régulée, il serait souhaitable de créer un ministère de la coordination stratégique

par Christian Saint-Etienne

Les peuples des pays de l'Est, pas plus que ceux de l'Ouest, ne semblent prêts à accepter le libéralisme sauvage, qui réduit l'Etat à ses fonctions régaliennes et laisse face à face les agents économiques privés. Comme le montre clairement l'expérience économique occidentale, l'économie libérale ne fonctionne bien qu'à l'intérieur de règles précises, dont la transgression est sévèrement sanctionnée.

Du délit d'initié au maintien de la concurrence, du droit des contrats au respect scrupuleux des règles comptables et fiscales, les règles et sanctions rythment la vie des affaires. Un niveau minimal de redistribution des revenus et des patrimoines, qui varie selon les pays et les cultures, assure la cohésion sociale.

Le libéralisme économique qui règne en Occident n'est donc pas le laisser-faire ; il n'est pas non plus synonyme d'individualisme effréné. Il peut être associé à un objectif national. En fait, le libéralisme est une méthode de développement qui tient compte de ce que l'activité économique se déroule en univers incertain. Le libéralisme part du constat que les agents économiques, d'une part, ne donnent le meilleur d'eux-mêmes que lorsqu'ils en retirent une satisfaction et, d'autre part, n'utilisent au mieux les ressources rares de la société que s'ils les paient à leur juste prix.

Le libéralisme économique est donc de plus en plus perçu comme un mode de fonctionnement et de régulation d'une économie dans laquelle la prise de décision est décentralisée. Les prix relatifs des biens et services reflètent leurs raretés relatives, et la structure des motivations est telle que le travail, l'investissement et l'épargne ne sont pas défavorisés parmi les choix potentiels des agents économiques.

Le libéralisme étant une méthode, il ne fixe pas des objectifs précis à l'activité économique, au contraire du dirigisme. Mais la méthode libérale n'exclut pas de favoriser l'épargne ou l'investissement par la fiscalité, ou d'accompagner par des contrats de recherche le développement d'industries stratégiques.

La supériorité du libéralisme sur le dirigisme réside dans sa capacité à affronter l'incertitude. En univers certains et avec une information complète sur toutes les ressources et tous les besoins, le dirigisme pourrait se révéler efficace ; un ordinateur central d'une puissance suffisante, qui reste à inventer, et recevant les informations souhaitables, qui restent à recenser et à recueillir, pourrait théoriquement conduire à un développement économique comparable à celui d'un système décentralisé.

Affronter l'incertitude

En dépit de l'absence de marchés, l'ordinateur pourrait calculer – dans un univers certain – des prix « implicites » qui seraient proches de ceux révélés par les marchés. Telle était la thèse d'Oscar Lange, qui a étudié dans les années 30 la possibilité du calcul économique en économie socialiste (l'introduction de l'ordinateur est une rationalisation ultérieure de l'analyse de Lange).

Mais le monde est d'incertitude ! Pour Friedrich Hayek, qui répondait à Oscar Lange dans un célèbre article de 1945 (« The Use of Knowledge in Society », *American Economic Review*), le problème économique essentiel est justement celui de rassembler l'information nécessaire pour utiliser de façon optimale les ressources rares de la société. Selon Friedrich Hayek, *« la connaissance des circonstances particulières de temps et lieu »* est émiettée.

Les ressources ne sont pas toutes librement disponibles ou parfaitement connues. Les besoins évoluent et les moyens d'y répondre se transforment encore plus brutalement. Enfin, les comportements des agents économiques se modifient. Au total, comme il est apparu douloureusement dans les années 70 et 80, la demande est difficilement prévisible et jamais figée, tandis que les offreurs se font une concurrence acharnée pour répondre à cette demande changeante. Dans ce contexte d'incertitude, le libéralisme régulé est supérieur aux systèmes statiques et centralisés.

Mais c'est bien du « triomphe » du libéralisme régulé dans un monde d'incertitude qu'il s'agit aujourd'hui. Que ce soit sur le plan théorique ou politique, il n'y a ni raison ni désir de passer du dirigisme au laisser-faire. Il faut bien distinguer le libéralisme régulé du laisser-faire ; le premier est une méthode, le second est un parti pris.

Le libéralisme régulé par des règles et sanctions qui obligent les agents économiques à tenir compte des conséquences de leurs actions s'affirme donc comme une méthode efficace de création de la richesse. Mais le débat se prolonge. De quelle richesse s'agit-il ? Comment est-elle partagée ? Et puis, bien sûr, la richesse est-elle une fin en soi ?

Au-delà de ces questions pertinentes, il en est une qui préoccupe beaucoup nos contemporains. Si le libéralisme régulé triomphait partout, ne risque-t-on pas d'entrer dans un vaste magma, une sorte de supermarché mondial dont la culture se réduirait à la musique pré-enregistrée que l'on entend près des caisses ou dans les ascenseurs ? C'est la question de l'identité nationale et de sa préservation dans ce qui pourrait être un vaste marché mondial indifférencié. Dans ce contexte, on peut s'interroger sur le rôle économique et stratégique de l'Etat.

Outre ses fonctions régaliennes traditionnelles (ordre public, sécurité extérieure, respect des contrats...), l'Etat a cinq fonctions économiques dans une économie de marché : émission de la monnaie et stabilité des prix ; fonction d'agent économique ; fonction d'agent financier ; réglementation ; production.

Dans une économie de marchés décentralisés, le rôle des prix est d'égaliser l'offre et la demande sur les marchés, reflétant ainsi les raretés relatives des produits et des actifs échangés : les prix sont donc fondamentalement des signaux d'information qui organisent et orientent l'activité économique. Les prix résument en une simple série de nombres l'information concernant toutes les offres et toutes les demandes présentes et anticipées.

Compte tenu de ce rôle informatif essentiel, la stabilité du niveau général des prix, qui permet de connaître précisément les prix relatifs des produits et des actifs, apparaît comme un élément crucial de l'efficacité du système économique. Un système de prix, dont les variations relatives sont libres et le niveau général stable, est une réponse très élaborée à l'incertitude et un excellent moyen de diffusion de l'information. La responsabilité de l'Etat, ou de l'autorité monétaire qui en émane, dans le maintien de la stabilité du niveau général des prix est donc primordiale.

L'Etat a une fonction d'agent économique qui doit trouver des recettes pour couvrir ses dépenses. Par le montant de ses déficits et le financement de sa dette, l'Etat joue un rôle financier considérable. En tant que régulateur dans une économie de marché, l'Etat est responsable de la définition et de l'application des règles qui rendent possibles la coordination naturelle des actions de millions de décideurs et la préservation des intérêts collectifs.

Préserver l'identité

Sans pouvoir traiter ici de ces trois fonctions, il faut remarquer l'étendue des missions habituelles de l'Etat en mesurant les bienfaits qui peuvent résulter d'une action cohérente de ce molosse et les conséquences, qui peuvent être rapidement catastrophiques, d'une action désordonnée ou déstabilisante. Par exemple, les changements continuels de fiscalité que la France connaît depuis dix ans sont, de ce point de vue, extrêmement nocifs.

Une action cohérente de l'Etat pourrait s'ordonner selon le concept de politique économique d'environnement. Ainsi, l'Etat ne serait plus amené à prendre directement les décisions d'allocation des ressources et de production, mais il favoriserait simplement le travail, l'épargne et l'investissement par une politique de développement des infrastructures générales et de la formation et par des incitations fiscales, qui ne devraient pas trop s'éloigner de la neutralité fiscale dérivée de la théorie.

Toutefois, pour préserver l'identité nationale, il faut passer au concept de politique-stratégique : l'Etat doit non seulement créer l'environnement optimal pour faciliter la croissance économique, mais il doit également faire converger les volontés et les intérêts de toutes les parties concernées dans une vision stratégique qui déterminera les actions effectives de l'Etat (incitations fiscales, contrats publics) et celles des agents économiques intéressés.

La vision stratégique associée au marché unique européen, et plus généralement à des marchés mondiaux ouverts à la concurrence, est centrée sur le développement d'entreprises puissantes, grandes et moyennes, fortement capitalisées et innovantes. Ces entreprises stimulent la recherche industrielle mais aussi universitaire ; elles portent, même sans en être conscientes, les valeurs et la culture nationales.

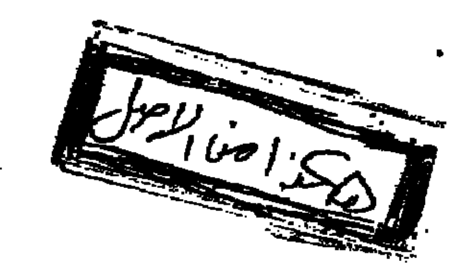
C'est ici qu'on ne comprend plus très bien le rôle de producteur de l'Etat français. En empêchant les entreprises publiques d'accéder aux marchés financiers pour renforcer leurs fonds propres de manière saine, on gêne leur développement et leur recapitalisation. Il suffirait pourtant qu'une grande entreprise publique soit contrôlée à 51 % par l'Etat pour qu'elle puisse continuer de se développer en finançant sainement son expansion.

Les cinq fonctions de l'Etat, précédemment évoquées, lui donnent une place naturelle prééminente dans une économie de marché. La détermination d'une politique stratégique consensuelle entre l'Etat et les grands acteurs économiques et sociaux accroît encore les responsabilités de l'Etat. Pour coordonner les politiques de l'Etat dans une économie de marché concurrentielle, on peut souhaiter la création d'un ministère de la coordination stratégique, regroupant les ministères de l'industrie, de la recherche et du commerce extérieur et le commissariat général du Plan. Ce ministère aurait également autorité sur la recherche commune université-industrie et pourrait favoriser la création d'universités scientifiques et technologiques internationales (USTI), regroupant les grandes écoles scientifiques et les départements universitaires qui le souhaiteraient. Les USTI deviendraient des pôles de savoir, de recherche et d'excellence cofinancés par l'Etat et les entreprises, pour rivaliser avec les plus grandes universités étrangères.

Le rejet de la dictature du prolétariat n'est pas l'adhésion au laisser-faire. Le libéralisme régulé n'implique pas l'abandon de l'identité nationale dans un supermarché mondial baigné de musique d'ascenseur. Avec une vision stratégique claire, l'Etat peut simultanément favoriser la production de richesses et aider à préserver l'identité et la culture nationales.

Lire dans les précédents « Champs économiques » sur le même sujet « Au fil des indices » de Bernard Maris (le Monde *du 20 novembre) et « L'intégration internationale » de Christian de Boissieu* (le Monde *du 13 novembre).*

▶ **Chargé de cours à Paris-Dauphine.**



Le Monde des Dirigeants

Postes à + de 400 KF

Puissant groupe agro-alimentaire national recherche pour une de ses filiales bretonnes, 350 MF de CA son

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Votre objectif : dans un marché difficile et concurrentiel, vous décidez de tous les choix stratégiques optimisant votre configuration entreprise/marché.

Vos moyens : un budget, des outils industriels, une équipe performante, votre expérience de généraliste à forte teinture marketing et commerciale et naturellement votre personnalité. Poste basé Bretagne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (CV + photo + lettre manuscrite) sous référence 2500 (sur le courrier et sur l'enveloppe) à PRECONTACT - BP 197 - 35004 Rennes cedex qui transmettra.

Directeur général.

Principale filiale d'un jeune groupe indépendant, notre entreprise (150 MF, 220 pers.) installée dans la région ouest, est spécialisée dans la conception et la fabrication de matériel électrique.

Comme les autres directeurs généraux de nos filiales, vous bénéficierez de l'autonomie la plus étendue dans le cadre de la stratégie fixée par la holding. En vous appuyant sur un organigramme structuré, vous aurez à coeur d'assurer l'évolution de votre société tout en maintenant le haut niveau de rentabilité.

Ingénieur grande école, la quarantaine, votre expérience réussie dans un management technique et vos qualités relationnelles vous donneront immédiatement crédibilité et autorité. Si, en outre, vous pensez qu'efficacité et sens de l'humour peuvent se conjuguer, vous ne tarderez pas à nous rejoindre dans une région qui offre un cadre de vie incomparable. Adressez votre résumé de carrière et une lettre manuscrite à notre conseil, Claude dos Reis, associé de Sirca, sous référence 221 770 LM au 140, Bd Haussmann - 75008 Paris.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

Direction Générale 450 KF

SPRE, Société de producteurs et d'artistes assurant la perception de droits dans le domaine musical, a pour objectif d'instaurer un véritable partenariat avec les utilisateurs professionnels de la musique et ainsi de faire respecter les droits légitimes des artistes et des producteurs.

Candidat de premier plan, environ 35/45 ans, de formation supérieure, vous avez acquis une expérience dans les fonctions juridiques de l'entreprise et assumé des responsabilités de manager.

Vous réalisez la synthèse des stratégies et objectifs des sociétés membres, vous appliquez la politique définie, animez les commissions et mettez en place les procédures.

Véritable gestionnaire, vous évaluez les coûts et mettez en place des outils de rentabilité.

Homme de stratégie et de contact, fin négociateur, vous êtes reconnu intègre, rigoureux, ayant une grance capacité d'adaptation et de conviction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la Réf. LM à notre conseil :
DBLP, Sélection 4 rue Sentou, 92150 Suresnes.



DBLP Sélection

Directeur d'établissement industries plastiques

Rhône-Alpes

Filiale d'un groupe français d'envergure internationale et à la gestion très décentralisée, notre société (150 personnes - CA : 110 millions) est leader national dans son domaine.

Dans le cadre de stratégies commerciales et industrielles définies avec le Groupe, vous êtes responsable de votre centre de profits : gestion, production, social, investissements (très important programme en cours). Vous adaptez l'organisation et managez l'encadrement avec des objectifs ambitieux de qualité de service et de rentabilité.

Ingénieur, vous avez 10 à 15 ans d'expérience professionnelle dont au moins trois à la tête d'une unité industrielle. Vous avez d'excellentes connaissances en méthodes et gestion de flux, et si possible une expérience de la transformation des plastiques. Votre leadership est reconnu. Alors écrivez vite sous réf. 536.02 M aux Conseils En Recrutement Associés - 1 av. G. Pompidou - BP 3211 - 69403 Lyon cedex 03.

MEMBRE DE SYNTEC

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES — CERA

Le Monde des Juristes

RESPONSABLE JURIDIQUE H/F



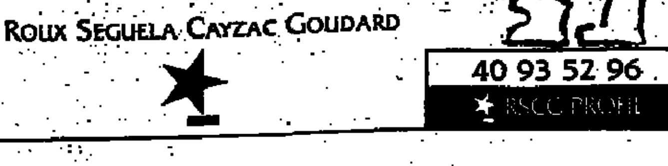
Rattaché directement à la Direction Financière du Groupe Roux, Séguéla, Cayzac et Goudard, vous assurerez le suivi des dossiers juridiques de nos filiales. Vous conseillerez la Direction Financière et vous serez consulté par les Associés, la Direction Générale et les managers de nos filiales. Pour ce poste très varié, nous vous souhaitons agé d'environ 28/30 ans et titulaire d'un troisième cycle en Droit des Affaires (DESS, DEA,...). Vous maîtrisez le droit des sociétés comme le droit de la publicité. Vous justifiez d'une expérience réussie (3 ans minimum) en Cabinet d'Affaires, en Agence ou chez l'annonceur.

Capacités relationnelles et autonomie, sens de l'initiative et goût du travail en équipe seront des atouts indispensables pour réussir.

Prêts à saisir cette chance ?...

...Alors, téléphonez-nous, en toute confidentialité de 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 18H00 à RSCG PROFIL : 40.93.52.96. ou écrivez nous, s/réf. LM/100, au 2, rue Rouget de Lisle 92130 ISSY LES MOULINEAUX.

ROUX SEGUELA CAYZAC GOUDARD



BORDEAUX
JEUNE JURISTE D'ENTREPRISE
ETABLISSEMENT FINANCIER

Notre Département Contentieux-Juridique se développe et recherche un Jeune Juriste ayant une maîtrise de Droit Privé et une première expérience de 2 ou 3 ans en Entreprise ou en Cabinet.

Pour ce poste très opérationnel, nous souhaitons rencontrer un candidat à fort potentiel. Esprit de décision, autonomie, autorité de compétence sont indispensables pour faire face aux responsabilités confiées et aux aspects relationnels de la fonction.

La connaissance du Droit du Crédit et de la Consommation serait un plus apprécié.

Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil
SUD-EXPANSION PARTENAIRES
87, rue de la Course - 33000 BORDEAUX
qui garantit confidentialité et réponse rapide.

JURISTE D'ENTREPRISE

Au sein d'une de nos filiales, vous participerez avec les équipes de commerciaux, à la rédaction des contrats et à leur négociation ; vous évaluerez les risques pris, tant au plan juridique qu'au plan fiscal et vous gérerez les contentieux rencontrés par les chefs de réalisation.

A 30 ans environ, vous êtes diplômés d'un 3e cycle de droit des assurances et des affaires. Vous apportez une bonne connaissance des problèmes de responsabilité et d'assurance grâce à une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine de l'ingénierie ou de la construction ou des compagnies d'assurances.

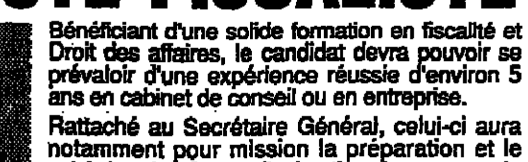
Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant vos prétentions sous réf. SA/JE à SERETE - Mme NORMANDIN 86 rue Régnault - 75640 PARIS Cedex 13.

Nous sommes un groupe d'ingénierie de 1200 personnes. Notre metier nous amène à vendre des contrats engageant notre responsabilité à différents niveaux.



INGENIERIE

IMPORTANTE FÉDÉRATION PROFESSIONNELLE
recrute **(H/F)**
JURISTE-FISCALISTE



Bénéficiant d'une solide formation en fiscalité et Droit des affaires, le candidat devra pouvoir se prévaloir d'une expérience réussie d'environ 5 ans en cabinet de conseil ou en entreprise.

Rattaché au Secrétaire Général, celui-ci aura notamment pour mission la préparation et le suivi des dossiers et l'animation de groupes de travail.

Poste évolutif requérant qualités rédactionnelles et relationnelles, esprit de synthèse et dynamisme.

Anglais indispensable.

Adresser lettre de candidature détaillée (discrétion assurée), C.V. et prétentions sous référence 71339 M à Bleu Publicité 17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX

Société de Conseils Juridiques
Implantée à CHAMBÉRY (Savoie) souhaite renforcer son équipe de SIX CONSEILS
EN RECRUTANT
UN CONSEIL JURIDIQUE EXPÉRIMENTÉ

Titulaire d'un DESS ou d'un DJCE, le candidat retenu devra justifier d'une expérience de 5 ans au moins acquise en Cabinet dans les domaines du **DROIT DES SOCIÉTÉS** et de la **FISCALITÉ DES ENTREPRISES.**

Envoyer CV, photo, lettre manuscrite et prétentions sous nº 8152.
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy - 75007 Paris



20 Le Monde ● Mardi 27 novembre 1990 ●●●

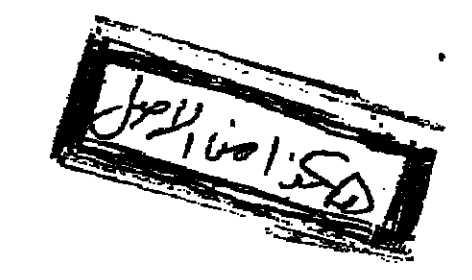
CONTROLEUR

RESPO
CONTRO
DES ACTIV
DOMESTIQUES

COLLABORAT

AUDITEU
INTERN

CHARGÉ D'AFFAIRES



Le Monde de la Gestion

CONTROLEUR DE GESTION

Une importante société française (5000 personnes - CA 7 milliards - implantations multiples) recherche son Contrôleur de Gestion.

Ses missions :

- Il animera les systèmes d'information permettant l'élaboration des prévisions, programmes et budgets ainsi que leurs contrôles
- Il dirigera le service Comptabilité Analytique
- Il assurera les liaisons avec le contrôle de gestion de la maison-mère.

Son profil :

- Agé de 30-35 ans, diplômé d'une Grande Ecole de gestion (HEC, ESSEC, ESCP, ...), il aura environ 5 ans d'expérience en contrôle de gestion (de préférence dans des activités à dominante commerciale)
- Il aura le professionnalisme et les qualités de rigueur et de dialogue lui permettant d'être reconnu comme un interlocuteur compétent.

La Société présente de réelles possibilités d'évolution.
Poste basé ville universitaire 150 km Nord de PARIS.

Ecrire sous réf. 48 A 2024-0M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Ce puissant groupe financier international fait de son implantation européenne le pivot de son développement. Sa filiale française, 250 personnes, élément stratégique de cette politique, conforte ses structures de gestion et crée le poste de

Directeur des back-offices

établissement financier

Rattaché au directeur de l'administration générale, il a pour objectif d'assurer la gestion de l'ensemble des comptabilités auxiliaires de marchés.
Il s'attache à la qualité du service rendu à une clientèle institutionnelle et aux départements de la société bénéficiaires de ses prestations. Il anime les services actions, dérivés, monétaires et obligataires avec une trentaine de collaborateurs fortement diplômés et bénéficiant d'une logistique informatique sophistiquée.
Dans un deuxième temps, il devra positionner son département dans une prospective plus large de collaboration directe avec le groupe.

*Nous confierons cette **création de poste** à un candidat de formation supérieure - écoles d'ingénieurs, de commerce, universités... - avec spécialisation en gestion ou comptabilité. Six à huit années d'expérience lui ont permis de se familiariser avec les mécanismes spécifiques aux établissements opérant sur les marchés financiers, comme opérationnel ou auditeur. Il a conscience d'intégrer un des tout premiers intervenants sur les marchés mondiaux.*

***Florence JAMIN** étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous adresserez sous la référence FJa.447 au cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS.*

MDA. ***Conseil en ressources humaines.***

PLAIN CHAMPS

Nous sommes un établissement financier de toute première importance essentiellement tourné vers une clientèle d'institutionnels. Notre activité nous amène à être un des premiers intermédiaires sur les marchés obligataires et monétaires français et, d'une façon générale, un intervenant de premier plan sur les marchés financiers. Dans un contexte de développement de nos activités, en France et à l'étranger, nous recherchons le

RESPONSABLE CONTROLE & SUIVI DES ACTIVITES DE MARCHE DOMESTIQUES & INTERNATIONALES

En relation avec le front-office, vous assurerez le suivi des activités de marché (limites, risques, résultats, stratégies) et le reporting à la direction générale.

Votre expérience diversifiée des marchés (salle de marchés, middle-office) vous permettra de valider les informations recueillies, d'optimiser les outils de suivi et de contrôle et de constituer l'interface entre ces activités et la direction.

Pour ce poste à forte responsabilité, nous souhaitons rencontrer des candidats pouvant justifier d'une formation scientifique, financière et informatique et d'une expérience confirmée (5 ans minimum) sur les marchés financiers.

Merci d'adresser votre candidature (lettre *manuscrite, CV, photo) sous référence 7026* à

MEDIAPA 50/54 rue de Silly
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.

Business planning manager

BANLIEUE OUEST — 400 KF + VOITURE

***LA SOCIETE :** Filiale française (1 100 personnes) d'un leader américain dans le domaine des services.*

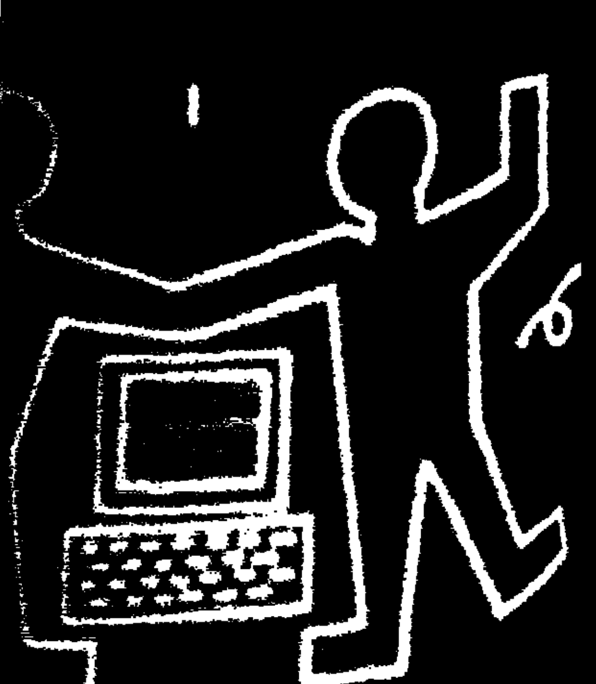
***LE POSTE :** Bras droit du directeur financier et animateur d'une jeune équipe de 5 à 6 personnes, vos responsabilités comprendront l'analyse financière, le contrôle budgétaire, les plans stratégiques, l'audit interne, le juridique et fiscal, le reporting...*

***LE CANDIDAT :** Vous bénéficiez d'une formation supérieure en gestion et d'une expérience de 5 à 10 ans dans la fonction finance, dont au moins 3 ans dans un poste d'encadrement opérationnel en entreprise multinationale. Parlant anglais couramment, vous désirez évoluer dans un groupe dynamique où votre approche "proactive" sera appréciée.*

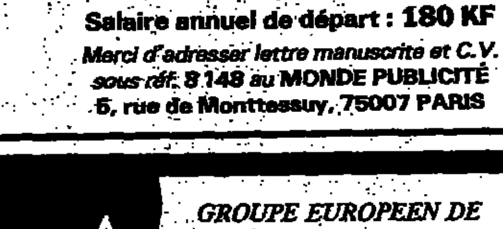
Merci de contacter Ivor ALEX au (1) 42.89.09.17 ou lui adresser un dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous référence 1251/IAM à NORMAN PARSONS - 12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.

Norman Parsons
CONSEIL EN RECRUTEMENT

PUBLIPANEL



Groupe de communication
cherche
POUR MÉDIA DE PROXIMITÉ
30 COLLABORATEURS
H.E.C., ESSEC... Expérience en contrôle de gestion et management des hommes, pour Paris, Rhône-Alpes, Haute-Savoie.
Salaire annuel de départ : 180 KF
Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. 8 148 au MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS



GROUPE EUROPEEN DE DISTRIBUTION (2 MRDS DE C.A.) PARIS - RECHERCHE



AUDITEUR INTERNE

De formation supérieure (Ecole de Commerce et DESCF ou équivalent) ayant 3 à 5 ans d'expérience similaire réussie en entreprise ou en cabinet international et maîtrisant l'anglais et si possible l'espagnol.

D'intéressantes perspectives s'offrent à des candidats de valeur.

Merci d'envoyer CV détaillé avec lettre manuscrite et prétentions, sous référence VK à : CONSEIL ET FORMATION - 21, bd Richard Lenoir 75011 PARIS. Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.

AFFLUENTS

Société financière recherche



CHARGE D'AFFAIRES H/F

Responsable d'un portefeuille de clients
PROMOTEURS - MARCHANDS DE BIENS
(montage, étude et suivi des dossiers)
Expérience 2 à 3 ans minimum.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à A.I.F.B.T.P., 128, rue La Boétie - 75008 PARIS

OKC



"RAPIDOCOLOR"
LA REPRODUCTION RAPIDE EN COULEUR

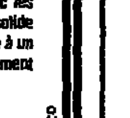
Rapidocolor France S.A., Société Holding (capital 10 973 500 F), leader sur son marché, implantée en Europe et aux USA, recherche dans le cadre de son expansion un

Responsable financier

En étroite relation avec la Direction générale, il aura un rôle de conseil et assumera la gestion financière des filiales (trésorerie du groupe, bilans, reporting...) et les relations avec les banques. A 30 ans minimum, de formation ESC ou équivalent + DECS, il témoignera d'une solide expérience dans un environnement commercial dynamique. Ce poste évolutif s'adresse à un candidat autonome, disponible pour des déplacements à l'étranger, maîtrisant parfaitement l'anglais. Expérience de la consolidation et langue allemande seront des atouts.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous réf. RP/1182 à notre Conseil.
Laure BARRIE, Cabinet ARC,
61, rue Pierre-Cazeneuve.
31200 TOULOUSE.
Tél. - 61 13 01 02 - 61 13 12 54. Fax - 61 13 14 87.
Confidentialité assurée.

arc



Analystes financiers

PARIS OUEST — GROUPE U.S

***LA SOCIETE :** Filiale européenne du leader mondial (CA $ 3 MM) dans un secteur de haute technologie.*

***LES POSTES :** Rattaché au Directeur Financier "manufacturing" vous serez en charge du suivi du "process" industriel, du reporting afférent, de l'analyse des résultats et du support auprès des opérationnels afin de minimiser les coûts de dysfonctionnement.*

***LES CANDIDATS :** Jeunes diplômés d'une école de commerce ou d'ingénieurs (avec une formation complémentaire en gestion), ayant éventuellement acquis une première expérience, vous souhaitez travailler dans un groupe dynamique proposant des perspectives d'évolution internationales.*

Merci de contacter Vincent SAMUEL au (1) 42.89.09 17 ou de lui envoyer un dossier de candidature complet (lettre, CV et photo) sous référence 1252.VS à NORMAN PARSONS 12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.



Norman Parsons
CONSEIL EN RECRUTEMENT

PUBLIPANEL

Ouest de la France
AUDIT D'ENTREPRISES AGRO-ALIMENTAIRES
notre activité se développe rapidement dans la région leader et va continuer de le faire, c'est pourquoi nous recherchons

un JEUNE AUDITEUR VOULANT SE SPÉCIALISER EN GESTION D'ENTREPRISE *(référence 9012)*

Formation supérieure (grandes écoles de commerce et de gestion, ingénieur généraliste, agro, DESS GESTION, DROIT, SCIENCES ÉCO).
S'intégrant dans une équipe existante, son poste évolue rapidement vers la responsabilité de missions dans son domaine d'excellence, que nous choisirons ensemble (organisation et management, produits, fonctions de l'entreprise).

un JEUNE AUDITEUR SPÉCIALISÉ EN COMPTABILITÉ ET FINANCE *(référence 9013)*

Formation supérieure (GRANDES ÉCOLES, MSTCF, DECF, DESS de gestion). S'intégrant dans l'équipe sur les missions actuelles de révision légale, son poste évolue rapidement vers la responsabilité de dossiers et l'audit de gestion. Une expérience en cabinet constituerait un plus.

Lieu de résidence : RENNES.
Postes à pourvoir rapidement.
Adresser C.V. avec lettre manuscrite, photo et prétentions à :
CCAOF - BP 6629 - 35066 RENNES CEDEX.

Holding d'un des premiers groupes agro-industriels mondiaux (CA : 37 milliards de francs), nous faisons partie d'un groupe international prestigieux, dynamique et ambitieux et recherchons notre

TRESORIER FRANCS ET DEVISES
(H/F)

Collaborateur direct de notre Directeur de la Trésorerie et du Financement et animant une équipe de 11 personnes, une large mission de gestion opérationnelle et prévisionnelle des besoins et des risques de nos filiales vous attend : centralisation des reportings et prévisions budgétaires mensuelles, animation des réunions avec les trésoriers, gestion quotidienne de leurs besoins de financement et de leurs risques de change, contrôle de l'enregistrement comptable des opérations, relations bancaires...

A 28/30 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur (ESC ou Maîtrise de gestion avec, de préférence, un DECS), vous avez évolué, depuis 5 ans environ, de l'audit ou du contrôle de gestion vers la trésorerie au sein d'un groupe de taille internationale et désirez aujourd'hui développer des compétences de haut niveau dans ce domaine. Vous maîtrisez l'anglais et la micro-informatique. Des opportunités d'évolution au sein de notre groupe seront offertes à un candidat de valeur.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre, CV et prétentions, sous référence H 281 M, à Ernst & Young Conseil, 150 Boulevard Haussmann 75008 Paris, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Ernst & Young Conseil







10 000 Collaborateurs,
4 Milliards de marge brute
100 filiales

Un des tout premiers groupe français de Services au transport international de marchandises

Directeur Administratif et Financier

une fonction à développer :

SAGATRANS Logistique, société en pleine expansion, spécialiste de l'entreposage et de la distribution (145 personnes, 120 millions de francs), crée dans le cadre de son développement ce poste de véritable bras droit de la Direction Générale.

Au-delà de la coordination et de l'établissement des bilans et déclarations fiscales/sociales, du suivi des budgets, de la trésorerie, de l'administration du personnel pour lesquels il est aidé d'une équipe compétente et motivée, il est chargé de l'optimisation des structures et de l'organisation interne : centralisation comptable des agences, interface clientèle, gestion des stocks.

Jouant un rôle de conseil pour toute décision relevant de la Direction Générale, il est une force de proposition et d'innovation, et le garant des procédures du groupe.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, le candidat - 30/35 ans - possède de réelles compétences techniques dans les domaines comptable, financier, organisation. Personnalité organisée faisant preuve d'analyse rigoureuse, il contribuera efficacement au développement de notre société.

Adressez votre dossier de candidature + photo, en précisant votre salaire actuel, sous référence LM/08 à Liliane Gaubert - ARCOS SELECTION - 6 Avenue d'Eylau 75116 PARIS.



DESSEIN

FIRME INTERNATIONALE D'AUDIT ET DE CONSEILS

recherche pour son siège PARIS 8ème

Contrôleur de Gestion

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce option Finance/Comptabilité, ou d'une formation équivalente, une première expérience acquise dans une société de services vous a préparé à remplir cette fonction

Sous l'autorité du Directeur Financier, nous vous confierons : l'élaboration des budgets, le suivi avec calcul et analyse des écarts d'activités par rapport aux objectifs fixés ; l'élaboration du tableau de bord de la Direction avec mise en évidence des indicateurs significatifs de gestion pour 8 sociétés.

Sur matériel micro-informatique, et en collaboration avec le service informatique interne, vous assurerez la conception et la réalisation des applications nécessaires au bon fonctionnement du contrôle de gestion.

Vous serez également amené à assister ponctuellement le Directeur Financier dans l'exercice de ses fonctions.

Rigueur, méthode sont les qualités indispensables, mais la qualité relationnelle est prépondérante pour réussir dans la fonction.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo) sous référence M/1079 à Hugues CARON qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

Coopers & Lybrand Consultants | Executive Selection | 8, Av. Delcassé 75008 Paris



Pour suivre les projets stratégiques de l'Entreprise...

Jeune

Chargé de Missions

Direction Générale

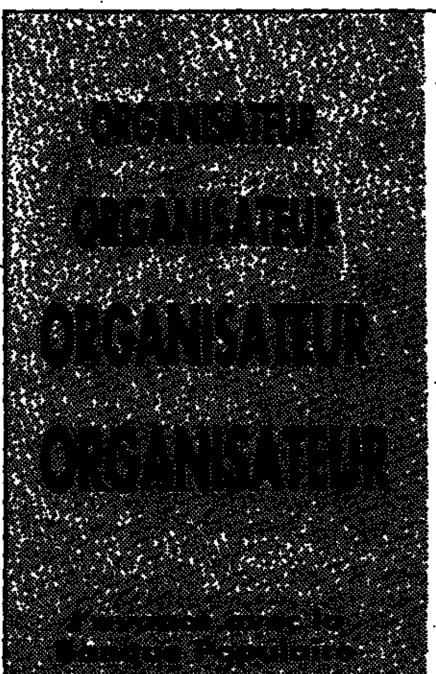
ESC - Sc-Po - Maîtrise... ***Paris***

Cet important Groupe Français de Communication (8500 pers.) recherche pour sa Direction Générale un jeune Chargé de Missions. De formation supérieure (ESC - Sc-Po - Maîtrise...) et bénéficiant de préférence d'une première expérience en Entreprise, le candidat retenu suivra pour la Direction Générale l'ensemble des projets stratégiques et l'état d'avancement des actions engagées dont il établira la synthèse mensuelle. Cette fonction nécessite, outre des qualités rédactionnelles, le sens du dialogue et de l'écoute. Intéressantes perspectives d'évolution au sein de notre Groupe pour un candidat à fort potentiel.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 11 792 M.

35, rue du Rocher 75008 Paris





Nous sommes une banque régionale fortement implantée sur le littoral atlantique (LOIRE-ATLANTIQUE, MORBIHAN, FINISTÈRE-SUD).

Vous serez chargé de la mise en place de nouvelles procédures et méthodes. Vous assurerez la maîtrise d'œuvre des projets organisationnels et informatiques (développés dans le cadre d'un groupement) :
• études • conception des solutions préconisées • mise en place (choix du matériel, tests en agences, formation des utilisateurs) • suivi et bilan du fonctionnement.

A 30-35 ans, de niveau BAC + 4 minimum ou de formation équivalente (type ITB), vous justifiez d'un parcours bancaire réussi et de bonnes connaissances informatiques. Une expérience d'encadrement et d'animation en agence conférera un atout supplémentaire à votre candidature.

Poste à pourvoir à NANTES.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo et prétentions) sous réf. MON 330 à André EGRON - BPBA
Direction des Ressources Humaines et de la Communication
14, boulevard Winston Churchill - 3 X
44040 NANTES CEDEX 01.

BANQUE POPULAIRE BRETAGNE ATLANTIQUE

Organisation et Publicité



devenez

CHARGES DE CLIENTELE ENTREPRISES

BAC + 4 (ESC, maîtrise...)

NANTES

Vous pouvez justifier d'une expérience significative acquise en entreprise : l'activité commerciale vous intéresse, vous l'avez prouvé sur le terrain.

Habile négociateur, doté d'un réel esprit d'initiative, vous deviendrez l'interlocuteur privilégié et écouté de l'entreprise.

Intégrez l'équipe spécialisée dans le conseil aux PME **d'un important établissement financier.**

Nous vous confierons la gestion de l'ensemble du champs financier des entreprises : investissements, trésorerie, international, suivi des risques...

Si vous êtes prêt à investir une fonction passionnante où toute liberté d'action vous sera donnée, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) sous référence 1358 à ORGANISATION ET PUBLICITE - 56, rue François Bruneau 44000 NANTES, qui transmettra.

Organisation et Publicité

Importante banque monégasque, filiale d'un groupe financier de dimension internationale recherche

4 *Jeunes Conseillers de clientèle privée*

Vous participez au développement et à l'animation d'une clientèle internationale haut de gamme de résidents et non-résidents.

Vous conseillez vos interlocuteurs et proposez les solutions optimales pour la constitution et la gestion de leur patrimoine : prêts, dépôts, titres, retraite...

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et vos 5 années d'expérience en exploitation vous ont permis d'acquérir une bonne connaissance des marchés boursiers et financiers.

Vos aptitudes commerciales et vos compétences feront de vous un partenaire reconnu auprès d'une clientèle exigeante.

Juste retour de votre implication : vous aurez une rémunération motivante et de réelles opportunités d'évolution. L'anglais est indispensable, l'arabe et/ou l'italien sont nécessaires pour deux de ces postes.

Localisation : Monaco

*Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence 769 A à **Thaïs Publicité**, 4, rue Neuve Popincourt 75011 Paris qui transmettra.*

Thaïs



Bretagne — **à Rennes**

La **SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DE LA BRETAGNE** a pour mission essentielle d'accompagner les entreprises bretonnes dans leur développement ; la SDR s'implique dans le financement de leurs investissements et/ou le renforcement de leurs fonds propres. Aujourd'hui, la SDR s'ouvre délibérément à la dimension européenne et internationale. Aussi, elle crée un département spécialisé et recrute son

Délégué aux affaires internationales

Vous appuyant sur sa représentativité régionale et sa connaissance technique du tissu économique breton, vous interviendrez activement dans la recherche et la mise en oeuvre de rapprochements interentreprises. La trentaine, diplômé d'une grande école commerciale ou scientifique, votre expérience acquise en entreprise, cabinet d'audit ou au sein d'une institution financière vous a conduit à rechercher des partenariats financiers ou des complémentarités technologiques dans un contexte international. Bien sûr, vous parlez l'anglais ainsi que l'espagnol ou l'allemand et vous êtes disponible pour de fréquents déplacements de courte durée.

Merci d'adresser, votre lettre de candidature, CV et photo, sous référence DAI/MO, à Olivier Plesse, Conseil d'Entreprises, **OUEST RESSOURCES HUMAINES - 32 rue Tronjolly - 35000 RENNES** qui vous garantit discrétion et réponse.





poursuit son développement dans le Sud de la France et souhaite compléter son équipe.

AUDITEURS SENIORS

Vous possédez une formation supérieure (grandes écoles ou université). Vous avez déjà acquis une expérience confirmée de l'audit ou du commissariat aux comptes, ou vous souhaitez débuter votre carrière dans cette activité.

Nous vous donnons la possibilité d'enrichir vos compétences et de satisfaire votre besoin d'autonomie et de responsabilités.

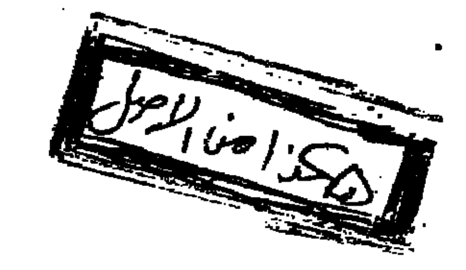
Au sein d'un groupe international leader sur le marché de l'audit et du conseil, vous serez chargé : • de missions d'audit, • de conseil auprès de chefs d'entreprise, dans leurs opérations de développement interne et externe.

Rejoignez notre équipe de Marseille. Nous avons les moyens de votre réussite.

ERNST & YOUNG, avec 1700 professionnels, est le premier cabinet français d'audit et de conseil. Nous vous offrons un environnement professionnel stimulant et de haut niveau, une optimisation de vos connaissances et un développement de vos qualités grâce à un système personnalisé de formation permanente.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature à Francis GIDOIN - Ernst & Young Audit et Conseil - 485, avenue du Prado 13008 Marseille.

Carré Turenne



Responsable Administratif et Financier à Chicago

Présent en Europe, en Amérique et en Asie, MATRA TRANSPORT est leader mondial sur le marché des métros automatiques.
La promotion de nos sytèmes sur le territoire américain et le suivi des contrats obtenus aux Etats-Unis sont assurés par notre filiale MATRA TRANSIT (35 personnes) à Chicago . Responsable Administratif et Financier de cette société, vous jouerez un rôle de premier plan dans les prises de décision locales. Avec l'aide de votre équipe, **vous assurerez une double fonction.**
- **Financière :** gestion de la trésorerie et des placements, comptabilité et contrôle de gestion.
- **Gestion du Personnel :** gestion administrative, recrutement.

Homme de contact et de terrain, vous travaillerez en collaboration avec le chef de projet, les commerciaux et le client.

Votre formation Grande Ecole de Commerce et vos 5 années d'expérience vous ont permis d'acquérir une parfaite maîtrise du contrôle de gestion. Si vous associez autorité naturelle et diplomatie, et parlez un anglais courant, vous avez les qualités requises pour réussir à ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence RAF à notre Direction des Ressources Humaines



MATRA TRANSPORT - 48/56 rue Barbès
92120 Montrouge

IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT

Organiser et Contrôler nos Filiales

Nous sommes un important groupe de répartition pharmaceutique de dimension internationale (C.A. 2 milliards de francs).

Vous animerez et superviserez les directions administratives et financières de plusieurs filiales à l'étranger. En liaison étroite avec la direction générale du groupe, vous assurerez la coordination et la mise en place du contrôle de gestion, l'élaboration et le suivi des budgets.
A 40 ans environ, vous possédez au moins 5 ans d'expérience pratique de la comptabilité. De formation DECS, vous connaissez les méthodes modernes de reporting et de gestion informatisée. Vous avez complété cet acquis par l'encadrement du service administratif et financier d'un centre de profit.
Autonomie et sens de la communication seront vos atouts pour réussir au sein de cette fonction à haut niveau de responsabilité.
Ce poste basé à 100 km de Paris, dans une ville universitaire, nécessite de nombreux déplacements à l'étranger. Anglais courant souhaité.
Nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature sous référence 3403/M à Curriculum 6, Passage Lathuile 75018 Paris



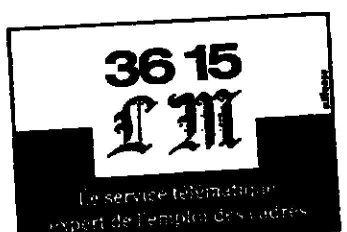
Coopérative Agricole Lauragaise

RESPONSABLE des SERVICES COMPTABILITE et CONTROLE de GESTION

La C.A.L. avec 2000 AGRICULTEURS ADHERENTS est une des plus importantes Coopératives Agricoles du SUD de la FRANCE.
Elle développe ses Activités sur les Secteurs des Semences, Légumes, Productions Animales, Approvisionnements, Aliments du Bétail... et pour le Groupe, dans le domaine des SERVICES. La C.A.L. et ses Filiales réalisent un C.A. d'Un Milliard de francs avec 420 salariés.
Rattaché au Secrétaire Général, vous assumez l'entière responsabilité de la Comptabilité, de la Fiscalité, et vous participez à la gestion de Trésorerie. En tant que Contrôleur de Gestion, vous avez en charge le suivi de l'activité, la préparation des budgets, l'analyse des indicateurs de résultat. Vous faites évoluer les outils de gestion existants, et assurez le développement des systèmes d'informations et des Progiciels utilisés, en liaison avec les Informaticiens. Vous réalisez certaines études et synthèses pour la Direction, vous veillez à la mise à jour des Procédures.
Vous animez un service de 10 personnes.
Interlocuteur privilégié des directions opérationnelles, vous vous devez de jouer également un rôle d'information et de suivi auprès du service Relations Adhérents.
Ce poste est à pourvoir à CASTELNAUDARY, à 40 minutes de Toulouse, le titulaire partant à la retraite.
Agé d'au moins 35 ans, Diplômé DECS, DESCF, ESC ou INGENIEUR AGRO AGRI option Comptabilité Finances, vous justifiez d'une expérience impérative, en Comptabilité Générale et Contrôle de Gestion en PME/PMI.
Merci d'envoyer lettre manuscrite de Candidature avec CV, (photo), prétentions SALAIRE sous M 90112 à notre Conseil en Recrutement
M.F. LAUTREC LEPY, 35 rue des Couteliers, 31000 TOULOUSE.
Votre dossier sera traité avec toute la discrétion liée à notre déontologie.

Premiers entretiens à Toulouse et Paris.

marie-françoise lautrec lepy



CHARGE DE MISSION BUDGETAIRE

Niveau DESS finances, avec une 1ère expérience. En collaboration avec notre direction financière, vous avez en charge la gestion des contrats de prêts, des dossiers de transfert de propriété, des subventions...

ECONOMISTE STATISTICIEN

Pour l'observatoire économique, vous élaborez des statistiques et finalisez les documents de synthèse, véritables outils d'aide à la décision : analyse critique, prospective du tissu économique... Niveau maîtrise - à l'aise en informatique - 1ère expérience souhaitée.

Adressez lettre et CV détaillé, à Monsieur le Président du S.A.N. - B.P. 46 - 78185 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex.



Diac Entreprises
Financements

Le financement au service de l'entreprise, un métier passionnant sur un marché en forte progression. Filiale du Groupe RENAULT, DIAC ENTREPRISES, 520 personnes, continue à conquérir de nouveaux marchés dans le financement des investissements d'entreprises.

2 contrôleurs de gestion

Pour débuter, autant commencer chez un grand

Avec l'aide d'un Contrôleur de Gestion Senior, vous assurerez l'élaboration des budgets et des plans ainsi que la fonction reporting informatisée. Créatif et imaginatif, vous serez chargé du traitement de l'information et de la cohérence des résultats. Homme ou femme, votre formation supérieure en Finance/Gestion (Bac + 4), vos qualités de contact et de communication constituent les bases de votre intégration dans le groupe.

Des bases solides en Comptabilité et la connaissance de tableurs sur micro vous permettront d'être rapidement efficace. Le développement du Groupe DIAC offre de réelles opportunités d'évolution à des candidats de valeur décidés à s'investir.

Le poste est basé au siège de l'entreprise (proche banlieue Est).

Merci d'adresser votre candidature sous la référence F1561MO à notre Conseil NERVET PONT 15 rue Cardinet 75017 PARIS.

nervet pont conseil



Dans le cadre de son développement, Wyeth France (1,2 Milliard de F. CA consolidé) - 1ère filiale d'American Home Products - l'un des tous premiers groupes pharmaceutiques mondiaux - renforce son équipe de contrôle de gestion et recherche un(e)

Assistant (e) contrôle de gestion

Rattaché(e) au Contrôleur de Gestion France, vous contribuerez à l'élaboration des tableaux de bord, contrôle budgétaire et participerez à l'établissement des budgets.

Diplomé(e) d'une école supérieure de gestion ou équivalent, vous justifiez d'une première expérience de gestion acquise de préférence dans un environnement anglo-saxon.

Vos qualités d'analyse et de synthèse, votre capacité reconnue de communication à tous les niveaux seront les clés de votre réussite à ce poste et votre réelle motivation vous permettra d'évoluer dans l'environnement dynamique et exigeant de la société.

Une parfaite maîtrise de l'anglais et une bonne pratique de l'outil informatique sont nécessaires.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à l'attention de Mme BALLANDRAS, Laboratoires Wyeth France, 117 rue du Château des Rentiers, 75013 PARIS.



Wyeth France

RESPONSABLE SENIOR FINANCEMENT DE PROJET

(Infrastructures et transports)

Au sein de notre Département des Financements de Projets, spécialisé dans le montage de grands projets en financements privés, (concessions, BOT), nous vous confierons l'étude globale des projets, l'élaboration des montages juridiques et financiers et la négociation des contrats jusqu'à la mise en place et au suivi des financements.
Vous avez une formation supérieure - grande école d'ingénieurs (complétée par une formation gestion) ou école de commerce de premier plan - et pouvez justifier d'une expérience réussie d'environ 10 ans dont au moins 5 dans une activité bancaire ou financière. Vous parlez couramment l'anglais.
Goût du travail en équipe, ouverture d'esprit et aptitude à la négociation de haut niveau sont les qualités qui feront de vous notre candidat idéal !
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV), sous réf. RP, à la BNP - DCE - Mr PERNIGOTTI - 27, bd des Italiens - 75002 PARIS.



CONSULTANTS EN RECRUTEMENT FINANCIER

Egor Gestion et Finance est le Département du Groupe Egor spécialisé en recherche de cadres et dirigeants financiers. Nous connaissons une très forte progression de notre activité et recherchons des Consultants pour renforcer notre équipe.

Après une période de formation à notre méthodologie, vous créerez et développerez un portefeuille Clients. Vous conseillerez votre clientèle en matière d'audit de fonction et de stratégie de recrutement. Vous mènerez des missions de recherche de cadres et de dirigeants financiers.

Agé de 28/35 ans, vous êtes diplômé d'une école de commerce. Vous avez une expérience financière en entreprise ou en cabinet. Vous souhaitez développer vos compétences commerciales et exercer un métier de conseil de directions.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 66/2700 CV à :

EGOR GESTION ET FINANCE
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.89.26.64

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Tours

Responsable des services de gestion

ORGANISME NATIONAL PRESTATAIRE DE SERVICES (5 milliards d'encaissement, 400000 affiliés, 85000 entreprises) -Siège à Paris - recherche pour seconder le **Directeur du centre de gestion** de Tours (200 personnes).

Un cadre 35 ans minimum formation BAC + 4 ou 5 (Maîtrise Gestion Dauphine, Sciences Eco, Droit, ESC), ayant une solide **expérience de gestion et d'animation** d'équipes et la pratique des procédures informatiques.

Il prendra très rapidement en charge 3 unités de gestion (120 personnes) et pourra évoluer vers des responsabilités plus larges.

Veuillez écrire en précisant expérience et prétentions sous référence 1316.

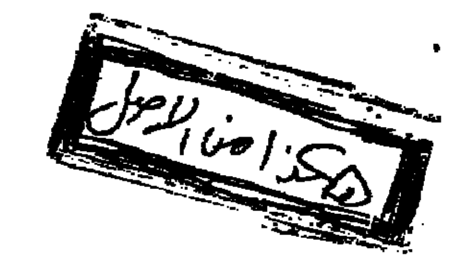
INTERCARRIERES
5, rue du Helder - 75009 Paris

jeune re…
départe…
AUPRES DES CO…

Breguet
ADJOINT
DIRECTEUR FIN…

GRH Conseils

ELA MEDICAL
TOKYO JAPON
MILAN ITALIE
MUNICH ALLEMAGNE
MINNEAPOLIS ETATS-UNIS
CONTROLEURS DE GESTION



MARCHÉS FINANCIERS

Les difficultés du groupe néerlandais

M. Timmer reconnaît que l'endettement de Philips atteint un seuil critique

AMSTERDAM

de notre correspondant

La stratégie de M. Jan Timmer est moins axée sur le redressement de Philips que sur sa survie. Pour la première fois, le président de la multinationale vient de laisser entendre que l'existence même du groupe était en jeu. *« Nous approchons du moment où les banques vont se demander si nous pouvons vraiment les rembourser. Si l'on en arrive là, si nous perdons la confiance du monde financier, alors aucun plan ne pourra plus nous sauver »*, a déclaré M. Timmer.

Jamais en l'espace de cinq mois M. Jan Timmer n'avait tenu des propos aussi graves, même pas lorsqu'il avait annoncé la suppression de 35 000 à 45 000 emplois pour rétablir la rentabilité de la multinationale (*le Monde* du 27 octobre). En pleine crise industrielle et culturelle, celle-ci est aussi sur le fil du rasoir du point de vue financier : tel semble être en tout cas le sens de sa déclaration.

Rapportée par le journal intérieur de la firme *Philips Kourier*, la petite phrase du président a eu pour cadre le dernier comité central d'entreprise de Philips International. A usage interne, elle relève de la politique de l'« électrochoc » menée par M. Timmer. Mais elle a aussi été prononcée le jeudi 15 novembre, c'est-à-dire quatre jours avant que Philips n'annonce une accélération de son plan de restructuration, une augmentation de 66 % du coût de ce dernier (*le Monde* du 21 novembre) et en conséquence un doublement du déficit annuel prévu (6 milliards de francs). Un peu comme si Philips avait souhaité, sinon dû, donner des gages de rigueur à ses financiers.

A Eindhoven, on relativise cette analyse. Mais les observateurs remarquent que l'endettement de la firme atteint un seuil critique. Les dettes et les provisions de Philips représentaient à la fin de l'an dernier 65 % de son passif total (contre 64 % en 1985) ; fin octobre, les fonds propres ne pesaient plus que 30 % des capitaux ; d'ici à la fin de l'année, ils pourraient ne plus être que de 20 %, soit 15 % en deçà de ce que Philips considère comme la règle.

Dépendante à plus de 70 % de sources de financement extérieures, la multinationale néerlandaise se devait sans doute de rassurer ses banquiers. Les mesures complémentaires annoncées la semaine dernière sont d'ailleurs censées permettre à Philips de dégager à nouveau des bénéfices dès l'an prochain et non pas à partir de 1992. Cette bonne nouvelle a été saluée par une appréciation du cours de l'action Philips à la Bourse d'Amsterdam. Le titre a gagné près de 15 % la semaine dernière.

D'autre part, Philips vient d'annoncer l'arrêt de la construction d'une usine de tubes cathodiques à Saline (Michigan), aux Etats-Unis. Elle devait y employer 400 personnes, l'investissement devant s'élever à 116 millions de dollars (580 millions de francs).

CHRISTIAN CHARTIER

M. Marc Didierjean remplace M. Lucien Douroux au secrétariat de la Fédération nationale du Crédit agricole

M. Marc Didierjean a été désigné comme secrétaire général de la Fédération nationale du Crédit agricole (FNCA) en remplacement de M. Lucien Douroux qui occupait ce poste depuis 1982 et qui avait annoncé son départ à l'assemblée générale de la FNCA du 30 octobre à Strasbourg.

M. Didierjean, âgé de cinquante-trois ans, a fait toute sa carrière au Crédit agricole. Autodidacte, comme M. Douroux, formé sur le tas et dans les cours du soir, il est entré en 1960 par la petite porte de la « banque verte », conseiller à la clientèle de la caisse d'Epernay, riche de son champagne, dont il devient le directeur. Après une mobilité de quelques années en Haute-Normandie, il revient à Reims pour prendre, en 1982, la direction générale de la caisse régionale de Reims.

En 1989, il prend une part très active à la fusion des caisses régionales de Reims et de l'Aisne, au sein de l'Union Nord-Est, au 4e rang des 89 caisses régionales de Crédit agricole. Cette opération, très réussie, le désignait parfaitement pour remplir sa fonction et assumer la tâche difficile de faciliter de nombreux regroupements qui doivent, dans les dix prochaines années, ramener le nombre des caisses de 89 à 40 ou 50 (*le Monde* du 1er novembre). Ce sera effectivement le nouveau grand dessein de la Fédération, organe politique qui représente les caisses régionales et qui, par le passé, constituait un contre-pouvoir puissant face à la caisse nationale, contrôlée par le gouvernement, avec laquelle elle rompait des lances. Le rachat de la caisse nationale par les caisses régionales en 1988 a ôté toute raison d'être à ces affrontements, d'où le départ de M. Douroux, qui en était l'âme comme son président, M. Yves Barsalou.

F. R.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	15 novembre 1990
Total actif	855 054
dont	
Or	168 964
Disponibilités à vue à l'étranger	123 425
Écus	54 111
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 203
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	55 732
Concours au Trésor public	38 520
Titres d'Etat (bons et obligations)	37 702
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	380
Effets privés	96 376
Effets en cours de recouvrement	39 935
Total passif	855 054
dont	
Billets en circulation	248 172
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	30 428
Compte courant du Trésor public	43 145
Reprises de liquidités	40 576
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 020
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	54 457
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	191 340

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	9,25 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	10 %
– Taux des avances sur titres	12 %

Création d'un Club financier méditerranéen

Un Club financier méditerranéen, permettant la circulation d'informations bancaires entre les pays européens du Sud et ceux du Maghreb, a été créé dimanche 25 novembre à Aix-en-Provence (sud de la France). Cette association, qui déposera ses statuts le 10 janvier 1991, se réunira tous les ans à Aix-en-Provence. Les représentants d'une trentaine de banques françaises – dont le Crédit lyonnais, la BNP, la Caisse de dépôt et de consignations et la Caisse centrale de coopération économique, – de la Banque mondiale et de la Banque européenne d'investissement et de nombreux organismes financiers italiens, portugais et espagnols rencontreront les responsables du monde économique de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie.

Cinq thèmes principaux seront évoqués lors de ces réunions : la circulation des informations économiques, l'évolution des systèmes financiers et bancaires de Méditerranée, le problème des investissements directs ou du partenariat, les perspectives du développement en Méditerranée, les investissements multilatéraux du financement pouvant aboutir à la création d'une banque méditerranéenne pour le développement et l'investissement.

PARIS, 26 novembre ↓

Rechute

Rien ne va plus rue Vivienne. Après avoir esquissé un nouveau mouvement de hausse, la Bourse de Paris a lundi fait brusquement volte-face et, une fois reperdue toute son avance initiale (+ 0,51 %), elle s'est enfoncée dans la baisse. Dès midi, le repli tournait à la chute et l'indice CAC 40 perdait déjà plus de 1 %. Dans l'après-midi, il s'établissait à 1,4 % en dessous de son niveau précédent.

Le charme serait-il rompu ? Une fois encore, la brusque remontée des prix du pétrole brut a fait grelotter les investisseurs. En annonçant que ses exportations de pétrole diminueraient de moitié environ en 1991, l'URSS a en effet fait passer un petit vent de panique sur les marchés pétroliers et, dans la matinée, le brent, de 31,55 dollars le baril à l'ouverture, bondissait à 33,30 dollars. Coup de feu passager ou plus durable ? Personne sous les lambris n'a voulu prendre de risque. Surtout que l'on attend de connaître les intentions de l'ONU sur la latitude à laisser aux Etats-Unis pour déclencher une éventuelle guerre dans le golfe Persique.

Cela étant, les opérateurs ne se sont pas précipités pour vendre. Loin s'en faut. Les courants d'affaires ont même été peu étoffés. Et c'est surtout la maigreur des ordres d'achat qui a favorisé le glissement des cours.

Sous les lambris, des professionnels parlaient de l'entretien accordé à l'Agefi par M. Frédéric Saint-Geours, directeur général d'Automobiles Peugeot, qui parie sur une reprise du marché automobile européen à la mi 1991. Ils ont pris bonne note mais nul ne semblait vraiment y croire.

Une fois encore, le droit Eurotunnel a été éreinté et a baissé de plus de 15 %.

TOKYO, 26 novembre ↑

Nouvelle hausse

La semaine s'est ouverte, comme prévu, sur une note ferme à Tokyo. Le mouvement de hausse s'est accéléré en séance. Déjà en fin de matinée, l'indice Nikkei avait progressé de 0,6 %. A la clôture, il s'établissait à 23 762,86 avec un gain de 362,58 points (+ 1,58 %). Selon les spécialistes du marché, des achats sur indice, surtout liés à des arbitrages sur le terme, ont été enregistrés toute la journée. Et l'on a ainsi compté 672 hausses pour 315 baisses seulement.

Mais la belle allure de la Bourse a été essentiellement due à la reprise enregistrée sur le marché obligataire. On s'attend généralement, dans les milieux financiers nippons, à l'annonce mardi par les banques de crédit d'une baisse des taux de base de 0,2 point à 8,1 %.

VALEURS	Cours du 22 nov.	Cours du 26 nov.
Akai	532	545
Bridgestone	1 050	1 060
Canon	1 250	1 260
Fuji Bank	2 100	2 180
Honda Motors	1 340	1 330
Matsushita Electric	1 630	1 620
Mitsubishi Heavy	683	655
Sony Corp.	5 770	5 830
Toyota Motors	1 770	1 770

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Blenheim double ses bénéfices.** – Blenheim, organisateur britannique de salons, vient de racheter en France la société Gramac, qui organise le salon international de la mode enfantine (chiffre d'affaires 31 millions de francs, bénéfice avant impôt 10,7 millions). Blenheim, qui vient de lancer un emprunt obligataire convertible de 19 millions de livres (environ 176 millions de francs), a réalisé sur le dernier exercice, achevé en août, un chiffre d'affaires de 88,8 millions de livres (2,5 fois celui de l'année précédente) et un bénéfice avant impôt de 21,2 millions (2,2 fois le précédent). Estimant être le premier organisateur privé de salons en France (41,2 % de son chiffre d'affaires), en Grande-Bretagne (30 %) et en Allemagne (11,4 %). Blenheim compte se développer surtout dans les autres pays de la CEE et aux Etats-Unis (où il a racheté récemment plusieurs sociétés).

□ **Matif : la Société générale teneur de marché sur le contrat écu.** – La Société générale est depuis jeudi 21 novembre market-maker sur le contrat notionnel en écus lancé le 18 octobre sur le marché à terme de Paris. La banque s'engage donc à assurer la liquidité du marché en affichant des prix fermes de négociation. La BNP et le CCF sont déjà teneurs de marché sur le contrat écu.

□ **Casio : bénéfice en hausse de 20,6 %.** – Casio Computer (Japon) annonce un bénéfice net de 4,04 milliards de yens (145 millions de francs) pour le semestre achevé en septembre, en hausse de 20,6 % par rapport à la période correspondante de 1989. Principal fabricant de montres digitales et l'un des deux grands fabricants japonais de calculatrices de bureau, Casio a enregistré une augmentation de 20,6 % de ses ventes, dont le montant a atteint 141 milliards de yens (5 milliards de francs) lors de ce premier semestre de l'année fiscale 1990-1991.

□ **Rhône-Poulenc double sa capacité de production de substituts de CFC en Grande Bretagne.** – Le numéro un français de la chimie a décidé de doubler d'ici la fin de l'année la capacité de production de son unité d'hydrochlorofluorocarbone (HCFC 22) installée à Avonmouth (Grande-Bretagne) pour la porter à environ 8 000 tonnes par an. Les HCFC peuvent remplacement immédiatement les CFC tout en protégeant la couche d'ozone. Cette augmentation de capacité traduit la volonté de Rhône-Poulenc de lutter pour préserver l'environnement mais aussi de renforcer son site britannique d'Avonmouth, qui faisait partie de la division ISC de RTZ Chemicals, affaire rachetée en 1989.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amaux Associés	412 30	....
Asystel	106	....
B.A.C.	146	....
B.I.C.M.	840	840
Boiron (Ly)	440	438
Boisset (Lyon)	192	192
Câbles de Lyon	3045	3050
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	909	907
Calberson	285	280
Cardif	426	434
C.E.G.E.P.	175	175
C.F.P.I.	272 50	281 80
Ciments d'Origny	389	394 60
C.N.I.M.	795	772
Codetour	280	282
Comareg	279	279 50
Conforama	878	875
Creeks	248 60	245
Dauphin	375	375
Delmas	676	696
Demachy Worms Cie	530	520
Desquenne et Giral	231 30	228 90
Devanlay	877	....
Deville	400	393
Dolisos	180 20	185 10
Editions Belfond	215	219
Europ. Propulsion	383 50	383
Finacor	126	126
Frankoparis	161 50	160 20
Grand Livre	414	405
Gravograph	187	190 20
Guintoli	840	840
I.C.C.	225	225
IDIA	341	341
Idianova	132	127
I.M.S.	899	895
IN2	295	303
I.P.B.M.	125	125
Loca investis.	290	295
Locamic	75	....
Matra Comm.	119	120
Molex	97	95
Olivetti Logabax	590	599
Presbourg	90	....
Publ. Filipacchi	264	270
Razel	644	644
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	308	308
St-H. Matignon	187	187
Select Invest (Ly)	89	....
Serbo	440	449
S.M.T. Goupil	170	165
Sopra	165	165
Supra	84 90	86 80
Thermador H. (Ly)	240	....
Unilog	172	170 50
Union Fin. de Fr.	350	355
Viel et Cie	88 50	86
Y. St-Laurent Groupe	835	830

Marché des options négociables le 23 nov. 1990

Nombre de contrats :

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	–	–	–	–	–
CGE	560	16	35	19	35
Elf-Aquitaine	300	–	–	3,50	9,50
Eurotunnel SA-PLC	36	1,11	3,30	4	5
Euro Disneyland SC	–		–	–	–
Havas	487	13,50	–	29	–
Lafarge-Coppée	360	4,50	16	–	–
Michelin	60	7,50	11,70	1,30	3,90
Midi	920	59,30	–	12	–
Paribas	520	13	–	–	–
Pernod-Ricard	1 000	–	74	–	–
Peugeot SA	520	17,80	40	–	40
Rhône-Poulenc CI	240	1	–	24	–
Saint-Gobain	380	9,80	26,20	20	25,75
Source Perrier	1 100	–	–	–	30,10
Société générale	440	–	15	[illegible]	–
Suez Financière	280	30	–	3	9
Thomson-CSF	120	1,40	5,50	14,50	[illegible]

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 nov. 1990

Nombre de contrats : 60 937

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	99,70	99,70	99,54
Précédent	99,48	99,44	99,44

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
100	0,25	1,16	0,60	1,77

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,030 F ↑

Le dollar s'est orienté à la hausse en ce début de semaine, les opérateurs effectuant des achats de précaution dans l'attente du vote des Nations unies jeudi sur un nouvel ultimatum à l'Irak. La devise américaine s'échangeait, à Paris, à 5,030 FF, à 1,49 DM et à 128 yens en fin de matinée.

FRANCFORT	23 nov.	26 nov.
Dollar (en DM)	1,4847	1,4912
TOKYO	**23 nov.**	**23 nov.**
Dollar (en yens)	clos	127,95

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (26 novembre)	9 1/2-9 5/8 %
New-York (23 novembre)	7 1/2 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	22 nov.	23 nov.
Valeurs françaises	76	76,10
Valeurs étrangères	77,10	77,80
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	428,55	432,30
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 639,68	1 640,06

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	22 nov.	23 nov.
Industrielles	clos	2 527,23

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	22 nov.	23 nov.
Industrielles	1 672,20	1 712,20
Mines d'or	156	155,30
Fonds d'Etat	81,79	81,88

TOKYO

	22 nov.	26 nov.
Nikkei Dow Jones	23 400,28	23 762,86
Indice général	1 727,66	1 747,88

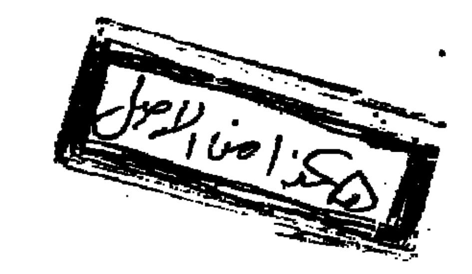
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,0040	5,0060	+ 68	+ 78	+ 120	+ 140	+ 475	+ 535
$ can.	4,3119	4,3174	– 108	– 81	– 193	– 158	– 372	– 289
Yen (100)	3,9063	3,9109	+ 41	+ 58	+ 78	+ 109	+ 291	+ 356
DM	3,3704	3,3733	+ 34	+ 48	+ 38	+ 58	+ 131	+ 182
Florin	2,9875	2,9904	+ 23	+ 34	+ 36	+ 55	+ 122	+ 170
FB (100)	16,3209	16,3381	+ 62	+ 174	+ 125	+ 297	+ 349	+ 782
FS	3,9738	3,9778	+ 32	+ 62	+ 42	+ 73	+ 225	+ 301
L (1 000)	4,4909	4,4967	– 126	– 95	– 235	– 194	– 502	– 424
£	9,8604	9,8693	– 352	– 313	– 636	– 567	– 1287	– 1126

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 11/16	7 15/16	7 5/8	7 3/4	8	8 1/8	7 13/16	7 15/16
Yen	7 3/4	8	8 1/16	8 3/16	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8
DM	7 1/2	7 3/4	8 1/16	8 3/16	8 11/16	8 13/16	8 15/16	9 1/16
Florin	8 1/4	8 1/2	8 3/8	8 1/2	8 5/8	8 3/4	8 7/8	9
F.B. (100)	8 7/8	9 1/8	8 3/4	9	8 7/8	9 1/8	9 1/4	9 1/2
F.S.	7 7/8	8 1/8	8 3/16	8 5/16	8 5/8	8 3/4	8 1/2	8 5/8
L (1 000)	12 1/2	13 1/2	12 3/8	12 7/8	12 1/4	12 3/4	11 7/8	12 3/8
£	14	14 1/4	13 13/16	13 15/16	13 9/16	13 11/16	12 11/16	12 13/16
Franç.	9 3/8	9 5/8	9 1/2	9 5/8	9 5/8	9 3/4	9 15/16	10 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 26 NOVEMBRE

Cours relevés à 14 h 25

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3810	C.N.E 3%	3835	3835	3835	....
940	B.N.P. T.P.	940	948	940	....
970	Cr.Lyon. T.P.	970	970	970	....
1225	Renault T.P.	1225	1235	1235	+ 0 82
1450	Rhone Poul. T.P.	1435	1435	1435	....
1100	Saint Gobain T.P.	1115	1100	1100	- 1 35
860	Thomson T.P.	875	855	861	- 1 60
705	ACCOR	696	701	693	- 0 43
645	Air Liquide	641	640	637	- 0 62
1550	Als.Superm.	1605	1600	1590	- 0 93
355	A.L.S.P.I.	357	357	356	- 0 28
1570	Arjom. Prioux	1556	1590	1579	+ 1 48
900	AGF Sté Centrale	924	930	930	+ 0 65
970	Aux. Entrepr.	980	989	990	+ 1 02
255	Avenir H. Média	250	249	248	- 0 80
225	Axa Midi Ass.	235 70	239 90	235	- 0 30
200	Bafip	202	198	193	- 4 46
129	Bail-Equipem.	123 60	129	124	+ 0 32
810	Bail Investiss.	816	825	812	- 0 49
475	Bancaire	463	463	455	- 1 73
645	Bazar H.-V.	660	690	659	- 0 15
685	Béghin-Say	680	680	677	- 0 44
1210	Berger (M.)	1249	1202	1210	- 3 12
495	Bic	520	515	514	- 1 15
845	B.I.P.	800	802	802	+ 0 25
270	BIS	291	295	286 60	- 1 56
245	B.N.P (CI)	236 10	241	235	- 0 47
770	Bolloré Tech.	760	788	755	- 0 66
2410	Bongrain	2470	2461	2460	- 0 40
710	Bon-Marché	716	726	720	+ 0 56
420	Bouygues	427	427	416	- 2 58
90	BP France	90 10	91 50	91 50	+ 1 55
765	B.S.N.	752	765	740	- 1 60
900	Canal Plus	886	885	881	- 0 56
360	Cap Gem.S.	359 90	359 90	353	- 1 92
3450	Carrefour	3411	3425	3371	- 1 17
134	Casino	135	134 50	134 50	- 0 37
97	Casino ADP	99	100	99 10	+ 0 10
890	Castorama D.T.	884	890	883	- 0 11
160	C.C.F.	159 70	159 70	158	- 1 06
51	CCMC Ly.	50 10	55	53 80	+ 6 78
310	C.D.M.E.	310	310	306	- 1 29
380	C.E.G.I.D.	398	416	391	- 1 76
220	Centrest (Ny)	220	....	....	....
445	C.E.P. Comm.	441	460	447	+ 1 36
132	Cerus	135	135 90	132 10	- 2 15
470	Cetelem	515	520	506	- 1 75
380	C.F.A.O.	387	384	383	- 1 03
375	CF Imm.	379 80	380	370	- 2 61
565	C.G.E.	550	557	538	- 2 18
305	CGI Info.	309 20	317	317 20	+ 2 59
850	C.G.I.P.	859	865	851	- 0 93
520	CGP	516	516	512	- 0 78
775	Chargeurs S.A.	785	779	774	- 1 40
530	CICA (M)	501	510	510	+ 1 80
920	Ciments franç.	938	945	940	+ 0 21
430	Club Méditer.	434 80	435	436 40	+ 0 37
109	CMB Packa.	108	108	105 20	- 2 59
93	Codetel	97 60	96	95 10	- 2 46
400	Colas	419	420	416	- 0 72
255	Cpt. Entrep.	265	258	268	+ 1 18

COMPTANT (sélection)

- Obligations

Actions

Etrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 23/11

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 003	5 030	4 790	5 240
Ecu	6 962	6 961	....	....
Allemagne (100 dm)	337 050	337 110	326	347
Belgique (100 F)	16 314	16 322	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	298 850	298 930	288 500	308 500
Italie (1000 lires)	4 491	4 494	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 870	87 980	84	92
Gde.Bretagne (1 L)	9 848	9 890	9 450	10 250
Grèce (100 drachmes)	3 286	3 286	4 050	4 050
Suisse (100 f)	399 150	397 350	384 500	409 500
Suède (100 krs)	90	90 210	86 500	94 500
Norvège (100 k)	86 360	86 480	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	47 925	47 912	46 100	49 250
Espagne (100 pes)	5 327	5 326	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 834	3 842	3 400	4 200
Canada (1 $ can)	4 311	4 328	4 130	4 530
Japon (100 yens)	3 932	3 902	3 660	3 860

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/11
Or fin (kilo en barre)	61200	62450
Or fin (en lingot)	61150	62450
Napoléon (20f)	387	391
Pièce Fr (10 f)	420	.....
Pièce Suisse (20 f)	407	416
Pièce Latine (20 f)	353	362
Souverain	461	464
Pièce 20 dollars	2060	2100
Pièce 10 dollars	1210	1205
Pièce 5 dollars	775	.....
Pièce 50 pesos	2350	2395
Pièce 10 florins	384	378

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

En Corse

• Le FLNC affiche ses divergences • Création d'un Mouvement pour l'autodétermination

Le FLNC a réuni une nouvelle conférence de presse, dans la nuit du dimanche 25 au lundi 26 novembre, dans le maquis de Borgu, à 30 kilomètres au sud de Bastia. Notre correspondant en Haute-Corse, *Michel Codaccioni*, nous signale qu'il s'agit d'une démonstration de force de l'organisation dissoute, puisque près de quatre cents hommes cagoulés et armés étaient présents. Mais cette conférence de presse a surtout confirmé les divergences internes au FLNC, qui recoupent les divisions publiques du mouvement nationaliste.

Les militants réunis à Borgu ont expliqué qu'à la suite d'un véritable «coup d'Etat interne», le «canal habituel» par lequel s'exprime le Front a été détourné. Il y a donc maintenant, d'un côté, un FLNC *qui s'exprime par le «canal historique»*, selon l'expression utilisée, et qui soutient A Cuncolta Naziunalista, mouvement traditionnellement lié au Front; de l'autre un FLNC qui s'exprime par le «canal habituel» et *qui soutient les dissidents* de la Cuncolta, lesquels viennent de s'organiser de façon autonome.

Quelque trois cents militants nationalistes réunis samedi en Corse-du-Sud, dans la plaine de Peri, près d'Ajaccio, ont, en effet, créé un Mouvement pour l'autodétermination (Muvimentu per l'autodeterminazione, MPA). Ce mouvement s'organise principalement autour des élus récemment démissionnaires de A Cuncolta naziunalista qui *ne* se reconnaissaient plus dans la ligne «dure» officielle de cette organisation. *La création du* nouveau MPA avait été implicitement annoncée dans un communiqué du FLNC «canal habituel» le 21 novembre, qui appelait à la *constitution* d'un *«mouvement* public de masse» (*le Monde* du 23 novembre).

Il se confirme donc que cette tendance du FLNC tente de restructurer le mouvement en isolant les «durs» qui dirigent désormais la Cuncolta. Mais il est maintenant *clair que le même débat* traverse le FLNC. Pour l'instant, la famille nationaliste corse paraît donc divisée en deux ou trois mouvements clandestins, le – ou les – FLNC, (si *l'affrontement des deux tendances* a déjà abouti à un éclatement du front) et Resistenza, et trois mouvements publics, la Cuncolta, le MPA et l'Accolta naziunale corsa (ANC), *qui regroupait déjà des dissidents de* la Cuncolta.

Plusieurs types de désaccords s'entremêlent pour expliquer cet éclatement (attitude vis-à-vis de la violence, du maintien d'un mouvement clandestin, de la politique de M. Pierre Joxe, suspicions personnelles...) mais l'un des problèmes essentiels tient tout simplement au fait que les nationalistes, unis lorsqu'il s'agissait de faire front face à une politique corse de l'Etat marquée par l'immobilisme ou le «tout répression», ont des visions différentes de l'avenir, ne serait-ce que parce que certains d'entre eux viennent de l'extrême droite, alors que d'autres ont des sensibilités beaucoup plus marquées à gauche. M. Alain Orsoni, l'un des anciens de la *Cuncolta fondateurs* du MCA, a confirmé la coexistence de points de vue différents chez les nationalistes maintenant qu'il s'agit de *«construire la Corse nouvelle»*.

J.-L. A.

Lire également page 24 le premier volet de notre enquête : «La Corse dans son ordinaire».

□ **VIETNAM : réchauffement des relations avec le Vatican.** – Jean-Paul II a affirmé, samedi 24 novembre, que le dialogue à peine entamé avec Hanoï *«augure bien de l'avenir». «Le chemin sera encore long et les difficultés ne manqueront pas, mais il semble que l'on soit sur le bon chemin»*, a-t-il dit aux vingt évêques vietnamiens qui, pour la première fois, ont obtenu l'autorisation de se rendre aussi nombreux en visite au Vatican.

□ **Décès de l'ancien président du conseil Nguyên Van Tâm.** – Président du conseil de l'Etat du Viêtnam de juin 1952 à décembre 1953, Nguyên Van Tâm est décédé, vendredi 23 novembre à Paris, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

[Surnommé le «tigre de Cai-Lay», pour avoir éliminé les premiers groupes de résistants viêtminh dans cette région du delta du Mékong, Nguyên Van Tâm avait été nommé, en 1950, chef de la sûreté à Saïgon, où il avait mis fin à une vague d'attentats meurtriers. Il avait été ministre à plusieurs reprises avant d'être nommé par Bao-Daï, alors chef de l'Etat du Vietnam, président du conseil. Il s'était *retiré en France* après les accords de Genève de 1954.]

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 25-26 novembre 1990 a été tiré à 541 821 exemplaires.

Les prix littéraires

Le Femina à Pierrette Fleutiaux pour « Nous sommes éternels »

Un livre généreux et lyrique

Le prix Femina a été attribué, *lundi 26 novembre*, à Pierrette Fleutiaux pour *Nous sommes éternels* (Gallimard) au huitième *tour de scrutin par 6 voix contre* 4 à Bayon pour *les Animals* (Grasset).

Nous sommes éternels, de Pierrette Fleutiaux, n'est pas seulement, avec plus de 800 pages, l'un des plus gros romans de la rentrée de septembre ; c'est aussi le plus généreux, *le plus puissamment* évocateur de l'univers passionnel. L'amour de Dan et Estelle, dont Pierrette Fleutiaux a composé le chant, naît, tente de vivre, échoue et s'éternise dans la mort. En marge de la réalité, en marge du possible, contrevenant à la loi qui l'interdit, il se dresse, superbement solitaire, comme un mythe primitif.

Ses longueurs mêmes, ses épisodes multiples s'emboîtant les uns aux autres, ses personnages nombreux, l'anarchie de sentiments et *d'émotions qu'ils mettent* en scène, font la richesse foisonnante de ce livre. Cependant, la forme romanesque choisie par Pierrette Fleutiaux semble *trop étroite*, presque étriquée, pour accueillir cette richesse. La nécessité narrative de donner une clé explicite et raisonnable à la passion qui lie les deux jeunes gens conduit l'auteur à conclure son roman d'une manière un peu décevante. Conclusion où le souffle et la générosité lyriques se trouvent contraints.

Mais cette réserve, somme toute, reste périphérique. Elle n'enlève rien à la beauté du livre de Pierrette Fleutiaux, à sa *puissance* poétique, à la force de son tempérament. A côté de beaucoup de romans plus ou moins habilement fabriqués, à l'incertaine nécessité, *Nous sommes éternels* apparaît comme un organisme vivant et inspiré.

Professeur d'anglais dans le secondaire à Paris, Pierrette Fleutiaux avait déjà publié deux romans et deux recueils de nouvelles chez Julliard. En 1985 avaient paru chez Gallimard des nouvelles, *Métamorphoses de la reine*, qui viennent d'être reprises en «Folio».

PATRICK KÉCHICHIAN

Le Médicis à Jean-Noël Pancrazi pour « les Quartiers d'hiver »

La jeunesse ne peut pas être une faute

Le prix Médicis a été attribué, lundi 26 novembre, à notre collaborateur Jean-Noël Pancrazi pour *les Quartiers d'hiver* (Gallimard), au quatrième tour de scrutin, par six voix contre deux à Pascal Quignard pour *Albucius* (POL), deux à Frédéric Vitoux pour *Sérénissime* (Seuil) et une à Hervé Guibert pour *A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie* (Gallimard).

Jean-Noël Pancrazi a pris le risque d'écrire un roman sur le sida, ou peut-être davantage un livre sur les changements dans la vie de ceux qui sont parmi les plus menacés par cette maladie. La nostalgie de la *citation* de Sandro Penna qui ouvre ce récit lui donne son climat et sa «philosophie» : *«Peut-être n'est-ce que cela la jeunesse : aimer à jamais les sens et ne pas s'en repentir.»*

«Les Quartiers d'hiver *est un roman d'une beauté sinistre, un incendie crépusculaire»*, écrivait Pierre Lepape *dans sa critique* (*le Monde* du 14 septembre), avant de conclure : *«C'est bien le goût de cette jeunesse qui s'exalte dans le livre : cette soif inextinguible et cette quête éperdue d'une identité à travers les expériences sensuelles. Il ne peut être question de repentir, de renonciation, de châtiment ou de damnation. La jeunesse ne peut pas être une faute. Pas davantage l'hiver n'est une malédiction. C'est simplement ainsi. Inutile de se révolter. Inutile de hurler ni de trépigner, inutile de tendre ses poings vers le ciel qui est vide. Toute la misère et toute l'horreur du roman tiennent dans le constat impuissant de cette fatalité : l'hiver est là, la jeunesse gèle, la mort frappe.»*

□ **Trois autres prix.** – Les Médicis «essais» et «étranger» ont été attribués respectivement à René Girard pour *Shakespeare, les Feux de l'envie* (Grasset) et à Amitav Gosh pour *les Feux du Bengale* (Seuil). Le Femina *«étranger»* est allé à l'écrivain portugais Vergilio Ferreira pour *Matin perdu* (la Différence).

□ **URSS : le déficit budgétaire.** – Le projet de budget de l'Union soviétique pour 1991 prévoit un déficit de 250 milliards de roubles (2 000 milliards de francs) qui exige des *«mesures exceptionnelles»*, a déclaré lundi 26 novembre le ministre des finances M. Valentin Pavlov.

M. Quilès annonce que les satellites TDF1-TDF2 n'auront pas de successeurs

Il n'y aura pas de nouvelle génération de satellites de type TDF1-TDF2, a annoncé lundi 26 novembre M. Paul Quilès, ministre des postes, des télécommunications et de l'espace. Le ministre a motivé cette décision par le coût trop élevé de cette technologie. La continuité du service devrait être assurée par un autre type de satellites *moins puissants que ceux de* la génération TDF1-TDF2, a précisé M. Quilès.

La série noire qui a affecté les satellites TDF1-TDF2 – quatre tubes sur douze en panne à la suite d'avaries, en l'espace de *quatorze* mois – ne devrait pourtant pas freiner le développement de nouvelles *normes* de télévision D2 MAC en France et en Allemagne, a affirmé le ministre qui entend *«l'étendre à l'ensemble des satellites européens»* et assurer parallèlement la diffusion des émissions en D2 MAC par le réseau des émetteurs terrestres.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Point et virgule !

FALLAIT nous voir samedi après-midi, moi, mes copains, assister bouche *bée* – tiens, à propos, ça s'écrit comment, avec un trait d'union ou sans ? – à la grand-messe, là il en faut un, de la dictée de Pivot célébrée sous les dorures lambrissées du Sénat. Dictée truffée de chausses-trappes – combien de «p», combien de «s», deux, trois ou quatre ? – style hétérozygotes, un seul «t». Sénatus-consultes, accent aigu. Affiquet, deux «f». Bigarrures, trois «r». Anhélait et syllepses, un «h» et trois «l».

Là-dessus, qui je vois se pointer à l'écran, l'ami Colignon, chef des correcteurs, chargé de nous les expliquer, ces syllepses dont on *n'avait jamais entendu parler*. C'est une figure de réto, de rhétorique, pardon, qui consiste à accorder les mots selon le sens et non d'après les règles ; ainsi : cette sentinelle, il est barbu. Alors là, le fou rire nous a pris. Un rire bête, je sais, un rire jaune devant l'irréalité totale des moyens de *communication mis par l'élite* à la disposition des masses.

Avouez que ça a un côté complètement schizo, cette fascination pour l'orthographe, avec deux «h», *dans un pays qui compte plusieurs* millions d'illettrés, et c'est pas près de s'arranger, à en juger par les lettres de *mes jeunes* lecteurs, dont voici le dernier échantillon : «Tu serai bien mignone de me metre le pieds à l'étrié *pour m'aidé* à faire journaliste.»

Une orthographe tellement fossilisée, imprévisible et piégée, qu'elle tourne *au jeu de société*, ou plutôt au sport de compétition, un sport qu'on est les seuls au monde à pratiquer. Avec *éliminatoires, demi-finales*, finale et championnat. Récompenses à la clef... ou à la clé ! Si vous savez vous tirer des *catachrèses de notre* belle langue française, vous aurez droit à un séjour d'une semaine pour deux personnes *au Club Med* !



Treizième partie : nulle

Morne scène

Salle comble samedi 24 novembre, au *Palais des congrès* pour la « première » lyonnaise de « Messieurs K. », une pièce en vingt-*quatre actes que* Kasparov et Karpov donnent dans le monde entier depuis six ans. Les douze premières « scènes », jouées à New-York, n'ont cette fois, qu'un succès mitigé, mais le *public* de Lyon n'en avait cure qui, debout, a applaudi l'entrée sur scène des deux monstres sacrés.

Attendait-il un scénario original ou au moins des répliques improvisées ? *Il n'eut en fait droit à pas* grand-chose sinon de voir Kasparov reprendre la défense Grünfeld *qu'il a tant employée*, avec un seul succès, contre son rival. Il vit encore le champion du monde ne pas rejouer le désastreux 8... çxd4 de la neuvième partie à New-York. *Il frissonne un instant quand* Karpov sacrifia sa Tour contre le Cavalier blanc (20.Txç3), qualité *que Kasparov dut rendre un coup* plus tard.

Dans la finale Tour-pions, Karpov n'eut de (petits) problèmes qu'avec le temps et il aurait tout aussi bien pu proposer la nullité *sur place plutôt que de mettre son* quarante-deuxième coup sous envoloppe car après 42 : *Rxd3* la nulle est évidente.

Dimanche matin, à 11 h 30, le challenger proposait d'arrêter le jeu ce que Kasparov accepta. Morne scène donc, jouée par deux acteurs qui *connaissent* trop *bien* leur rôle. N'empêche, Kasparov a glané un demi-point de plus avec les *Noirs et le temps viendra vite* où Karpov *devra* se lancer s'il veut combler le retard théorique d'un point. Il ne lui reste que cinq parties avec les Blancs. Score 6,5-6,5. Quatorzième partie lundi 26 novembre.

B. de. C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Treizième partie
Défense Grünfeld (variante d'échanges)

1. d4	Cf6	23. Fd3	b6
2. ç4	g6	24. Rg2	f5
3. Cç3	d5	25. gxf5	Fxf5
4. çxd5	Cxd5	26. Fxf5(117)	gxf5(79)
5. é4	Cxç3	27. Td1	Rf7
6. bxç3	Fg7	28. Td3(132)	Ff6(86)
7. Fé3	ç5	29. Ta3	a5
8. Dd2	0-0	30. Tb3(132)	Fd8(101)
9. Tç1	Da5	31. Tç3(137)	Fç7(105)
10. Cf3	é6	32. a4(141)	Rf6(108)
11. d5	éxd5	33. Rf1(143)	f4(113)
12. éxd5	Té8	34. Fç1(144)	Ré5(115)
13. Fé2	Ff5	35. Tç2(145)	Tg8
14. 0-0(61)	Cd7(28)	36. Té2	Fé5
15. h3(78)	Cb6(46)	37. Fb2(146)	Fd4(121)
16. g4	Fd7	38. Fxd4	çxd4
17. ç4(92)	Dxd2	39. Té7	d3
18. Cxd2	Ca4	40. Ré1(147)	Tç8(125)
19. Ff3	Cç3	41. Rd2(165)	Txç4(128)
20. Txç3	Fxç3	42. Ajournée et nulle sans reprise.	
21. Cé4	Txé4		
22. Fxé4	Té8		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.